

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

*Paix – Travail – Patrie*

-----  
**INSTITUT NATIONAL DE LA  
STATISTIQUE**



**REPUBLIC OF CAMEROON**

*Peace – Work – Fatherland*

-----  
**NATIONAL INSTITUTE OF  
STATISTICS**

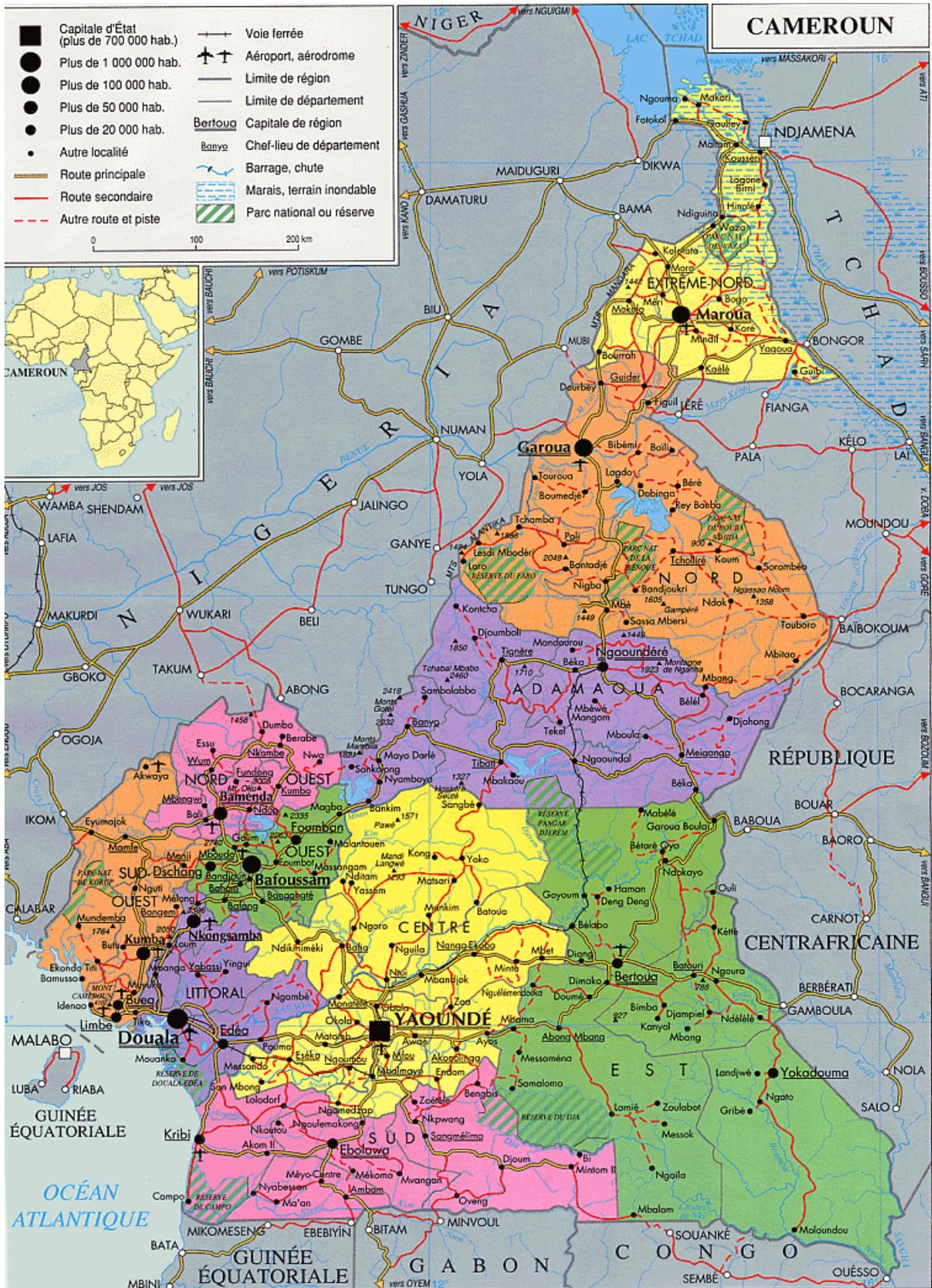
## **DEUXIEME ENQUETE SUR L'EMPLOI ET LE SECTEUR INFORMEL AU CAMEROUN (EESI 2)**

### **Phase 1 : Enquête sur l'emploi**

#### *Rapport principal*

*Octobre 2011*







# TABLE DE MATIERES

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b>	<b>vii</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b>	<b>ix</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b>	<b>xiii</b>
<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>xv</b>
<b>RESUME EXECUTIF</b>	<b>xvii</b>
<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>1. Contexte économique et social</b>	<b>1</b>
<b>2. Objectifs de la phase 1 de l'EESI 2</b>	<b>2</b>
<b>3. Plan de rédaction</b>	<b>3</b>
<b>Chapitre 1 : Synthèse méthodologique</b>	<b>5</b>
<b>1.1 Constitution de l'échantillon</b>	<b>5</b>
<b>1.2 Répartition de l'échantillon</b>	<b>6</b>
<b>1.3 Outils de collecte</b>	<b>6</b>
<b>1.4 Collecte de données</b>	<b>7</b>
<b>1.5 Saisie et exploitation des données</b>	<b>7</b>
<b>1.6 Evaluation de la qualité des données</b>	<b>7</b>
1.6.1 Evaluation externe	7
1.6.2 Evaluation interne	8
<b>Chapitre 2 : Caractéristiques sociodémographiques</b>	<b>11</b>
<b>2.1 Caractéristiques des ménages</b>	<b>11</b>
2.1.1 Taille et composition des ménages	11
2.1.2 Caractéristiques du chef de ménage	13
<b>2.2 Caractéristiques de la population</b>	<b>15</b>
2.2.1 Structure par sexe et par âge de la population	15
2.2.2 Répartition spatiale de la population	16
2.2.3 Statut migratoire de la population	17
<b>2.3 Alphabétisation, scolarisation et formation professionnelle</b>	<b>19</b>
2.3.1 Alphabétisation	19
2.3.2 Scolarisation	20
2.3.2.1 Taux de fréquentation	20
2.3.2.2 Taux net de scolarisation (TNS) dans le primaire	21
2.3.2.3 Taux net de scolarisation (TNS) au secondaire	22
2.3.2.4 Taux d'achèvement	23
2.3.3 Déperditions scolaires	24

2.3.3.1 Taux de redoublement	24
2.3.3.2 Taux d'abandon	25
2.3.3.3 Raisons d'abandon ou de non fréquentation	25
2.3.4 Niveau d'instruction	26
2.3.5 Formation professionnelle	27
<b>Chapitre 3 : Cadre de vie et équipement des ménages</b>	<b>31</b>
<b>3.1 Statut d'occupation du logement</b>	<b>31</b>
<b>3.2 Confort du ménage</b>	<b>33</b>
<b>3.3 Equipement du ménage</b>	<b>35</b>
<b>Chapitre 4 : Insertion sur le marché du travail</b>	<b>39</b>
<b>4.1 Insertion des personnes de 10 ans ou plus</b>	<b>39</b>
4.1.1 Taux d'activité	39
4.1.2 Taux d'emploi	43
4.1.3 Caractéristiques des actifs occupés et structure des emplois	45
4.1.3.1 Caractéristiques des actifs occupés	45
4.1.3.2 Structure des emplois	47
4.1.4 Dynamique des emplois	51
<b>4.2 Situation d'activité des enfants de 10-17 ans</b>	<b>52</b>
4.2.1 Activité économique des enfants	52
4.2.2 Situation des enfants inoccupés	55
<b>4.3 Insertion du chef de ménage et des autres membres sur le marché du travail</b>	<b>56</b>
4.3.1 Insertion des chefs de ménage	56
4.3.2 Insertion des autres membres du ménage	57
4.3.3 Revenus de l'emploi principal des différents membres du ménage	58
<b>4.4 Population inactive</b>	<b>60</b>
<b>Chapitre 5 : Chômage</b>	<b>63</b>
<b>5.1 Niveau de chômage</b>	<b>63</b>
<b>5.2 Nombre et profil des chômeurs</b>	<b>65</b>
<b>5.3 Caractéristiques des chômeurs et durée du chômage</b>	<b>69</b>
5.3.1 Caractéristiques des chômeurs	69
5.3.2 Durée du chômage	70
<b>5.4 Canaux de recherche d'emploi</b>	<b>70</b>
<b>5.5 Type d'emploi recherché</b>	<b>72</b>
<b>5.6 Prétentions salariales des chômeurs</b>	<b>73</b>
<b>Chapitre 6 : Conditions d'activité</b>	<b>75</b>
<b>6.1 Caractéristiques de l'emploi principal</b>	<b>75</b>
6.1.1 Structure de la population active occupée, statut des travailleurs	75
6.1.2 Salarisation des employés	77
6.1.3 Revenus de l'emploi principal	77
6.1.4 Horaires de travail	78

<b>6.2 Sous-emploi</b>	<b>80</b>
6.2.1 Sous-emploi visible	80
6.2.2 Sous-emploi invisible	81
6.2.3 Sous-emploi global au sens du BIT	81
<b>6.3 Sécurité sociale</b>	<b>83</b>
<b>6.4 Dialogue social</b>	<b>84</b>
6.4.1 Culture syndicale	84
6.4.2 Ampleur des conflits socioprofessionnels	86
<b>Chapitre 7 : Trajectoires et perspectives</b>	<b>87</b>
<b>7.1 Mobilité scolaire</b>	<b>87</b>
<b>7.2 Mobilité professionnelle</b>	<b>89</b>
<b>7.3 Mobilité entre emploi antérieur et emploi actuel</b>	<b>94</b>
<b>7.4 Perspectives d'emploi</b>	<b>96</b>
7.4.1 Projets professionnels	96
7.4.2 Perception de l'emploi actuel et types d'emplois désirés	96
<b>Chapitre 8 : Evolution des principaux indicateurs du marché du travail entre 2005 et 2010</b>	<b>99</b>
<b>8.1 Evolution des indicateurs de possibilité d'emploi</b>	<b>99</b>
8.1.1 Evolution des taux d'activité et d'emploi	99
8.1.2 Evolution du taux de chômage	102
<b>8.2 Evolution des indicateurs de conditions d'activité</b>	<b>103</b>
8.2.1 Evolution du taux de sous-emploi visible	103
8.2.2 Evolution du taux de sous-emploi invisible	103
8.2.3 Evolution du taux de sous-emploi global	104
8.2.4 Evolution du taux de salarisation et du taux de bas salaire	105
8.2.5 Evolution du taux d'emploi vulnérable	107
<b>Conclusion et recommandations</b>	<b>109</b>
<b>1. Conclusion</b>	<b>109</b>
<b>2. Recommandations</b>	<b>110</b>
<b>Références bibliographiques</b>	<b>113</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>115</b>
<b>Annexe 1 : Erreurs de sondage et autres tableaux</b>	<b>117</b>
<b>Annexe 2 : Définition des concepts et des indicateurs</b>	<b>123</b>
1. Définition des concepts	123
2. Définition des indicateurs	124
<b>Annexe 3 : Liste du personnel impliqué</b>	<b>127</b>



# SIGLES ET ABBREVIATIONS

AFRISTAT	:	Observatoire Economique et Statistique de l’Afrique subsaharienne
BIT	:	Bureau International du Travail
BMO	:	Bureau de Main d’Œuvre
BUCREP	:	Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population
CDD	:	Contrat à Durée Déterminée
CDI	:	Contrat à Durée Indéterminée
CNS	:	Conseil National de la Statistique
COSUP	:	Centre pilote d’Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnelle
CSP	:	Catégorie Socio Professionnelle
CSTC	:	Central Syndical des Travailleurs du Cameroun
DSCE	:	Document de Stratégie pour la Croissance et l’Emploi
DSEP	:	Diplôme Supérieur d’Etudes Professionnelles
DSRP	:	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ECAM	:	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
EESI	:	Enquête sur l’Emploi et le Secteur Informel
EPT	:	Education Pour Tous
FNE	:	Fonds National de l’Emploi
FCFA	:	Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale
GSE	:	Groupe Socio-Economique
IFORD	:	Institut de Formation et de Recherche Démographiques
INS	:	Institut National de la Statistique
INSEE	:	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
MINEFOP	:	Ministère de l’Emploi et la Formation Professionnelle
MINEPAT	:	Ministère de l’Economie, de la Planification et de l’Aménagement du Territoire
MINFOPRA	:	Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
MINPMEESA	:	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l’Economie

Sociale et de l'Artisanat

MINTSS	:	Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
NTIC	:	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONEFOP	:	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
PAGER-U	:	Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine
PAGT/FP	:	Programme d'Amélioration de la Gouvernance et de la Transparence dans les Finances Publiques
PIAASI	:	Programme Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel
PME	:	Petites et Moyennes Entreprises
PNE	:	Politique Nationale de l'Emploi
RGE	:	Recensement Général des Entreprises
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SMIG	:	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
SNDS	:	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
TBA	:	Taux Brut d'Achèvement
TNA	:	Taux Net d'Achèvement
TNS	:	Taux Net de Scolarisation
TPE	:	Très Petites Entreprises
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UPI	:	Unité de Production Informelle
ZD	:	Zone de Dénombrement
ZEP	:	Zones d'Education Prioritaires

# LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Répartition des zones de dénombrement et des ménages suivant la région et la strate de résidence...	6
Tableau 1.2 : Indicateurs démographiques selon quelques opérations statistiques.....	8
Tableau 2.1 : Taille moyenne des ménages selon la région d'enquête, le sexe du chef de ménage, son statut matrimonial par milieu de résidence.....	12
Tableau 2.2 : Répartition (%) des ménages par type selon certaines caractéristiques contextuelles.....	13
Tableau 2.3 : Caractéristiques du chef de ménage selon certaines variables sociodémographiques.....	14
Tableau 2.4 : Répartition (en %) de la population par groupe d'âges selon les variables contextuelles et le sexe.....	15
Tableau 2.5 : Répartition (%) de la population par région selon le milieu de résidence .....	17
Tableau 2.6 : Répartition (en %) de la population suivant le statut migratoire, le motif de la migration et selon certaines caractéristiques sociodémographiques .....	18
Tableau 2.7 : Taux d'alphabétisation en 2005 et 2010 selon la région d'enquête, le sexe et le milieu de résidence..	20
Tableau 2.8 : Taux de fréquentation scolaire et nombre moyen d'années d'études .....	21
Tableau 2.9 : Taux net de scolarisation par niveau d'éducation, milieu de résidence et selon la région d'enquête et le sexe .....	22
Tableau 2.10 : Taux d'achèvement au primaire et taux de transition au secondaire .....	23
Tableau 2.11 : Taux de redoublement au primaire .....	24
Tableau 2.12 : Taux d'abandon scolaire au primaire .....	25
Tableau 2.13 : Raisons d'abandon ou de non fréquentation scolaire chez les 6 ans ou plus.....	26
Tableau 2.14 : Répartition (en %) de la population par niveau d'instruction, selon la caractéristique sociodémographique.....	27
Tableau 2.15 : Proportion de la population de 10 ans ou plus ayant suivi une formation professionnelle selon le niveau de formation.....	28
Tableau 3.1 : Statut d'occupation du logement selon le type de ménage et le milieu de résidence.....	32
Tableau 3.2 : Répartition (%) des ménages par statut d'occupation du logement et selon le groupe socioéconomique (GSE) du chef de ménage.....	33
Tableau 3.3 : Pourcentage de ménages vivant dans un logement avec toilettes améliorées, en matériaux définitifs par région d'enquête et milieu de résidence .....	34
Tableau 3.4 : Pourcentage de ménages possédant certains biens selon le milieu de résidence.....	36
Tableau 3.5 : Pourcentage de ménages possédant certains biens par région d'enquête et milieu de résidence .....	37
Tableau 4.1 : Taux d'activité au sens du BIT pour les personnes de 10 ans ou plus par région d'enquête, groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe (%) .....	40
Tableau 4.2 : Taux d'activité au sens élargi pour les personnes de 10 ans ou plus par région, par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe (%).....	41
Tableau 4.3 : Taux d'activité BIT et élargi par milieu de résidence, par sexe et selon le statut dans le ménage (%)..	42
Tableau 4.4 : Taux d'activité au sens du BIT et élargi, des personnes de 10 ans ou plus, selon le statut migratoire et le milieu de résidence (%).....	42
Tableau 4.5 : Taux d'activité au sens du BIT pour les personnes de 10 ans ou plus par niveau d'instruction, selon le milieu de résidence et le sexe (%).....	43
Tableau 4.6 : Taux d'emploi par région d'enquête, niveau d'instruction, âge selon le milieu de résidence et le sexe (%) .....	44
Tableau 4.7 : Caractéristiques des actifs occupés de 10 ans ou plus, par région et milieu de résidence .....	46

Tableau 4.8 : Répartition des actifs occupés par secteur institutionnel et d'activité, des personnes de 10 ans ou plus, selon le milieu de résidence et le sexe (%).....	48
Tableau 4.9 : Répartition des actifs occupés par secteur institutionnel et secteur d'activité, de personnes de 10 ans ou plus, selon le groupe d'âges (%).....	48
Tableau 4.10 : Répartition des actifs occupés de 10 ans ou plus par milieu de résidence, le sexe et selon le GSE et la CSP .....	50
Tableau 4.11 : Nombre et pourcentage d'enfants de 10-17 ans ayant travaillé au cours des sept derniers jours, par sexe, âge, région d'enquête, milieu de résidence.....	53
Tableau 4.12 : Répartition (en %) des enfants économiquement actifs (10-17 ans) par secteur institutionnel et secteur d'activité.....	54
Tableau 4.13 : Répartition (en %) des enfants économiquement occupés (10-17 ans) par groupe socio-économique (GSE) de l'enfant.....	54
Tableau 4.14 : Répartition (%) des enfants économiquement occupés (10-17 ans) par CSP .....	55
Tableau 4.15 : Répartition (en %) des enfants inoccupés économiquement (chômeurs, inactifs) par groupe d'âges selon le sexe .....	56
Tableau 4.16 : Répartition (en %) des ménages et de la population suivant le secteur institutionnel du chef de ménage .....	56
Tableau 4.17 : Principales caractéristiques des chefs de ménage par secteur institutionnel .....	57
Tableau 4.18 : Principales caractéristiques des autres membres du ménage selon le secteur institutionnel du chef de ménage .....	58
Tableau 4.19 : Revenus de l'emploi principal des différents membres des ménages (ayant au moins un actif occupé) par milieu de résidence selon secteur institutionnel du chef de ménage.....	59
Tableau 4.20 : Origine du revenu d'activité principale des membres actifs du ménage selon la situation d'activité du chef de ménage.....	59
Tableau 4.21 : Structure des revenus hors emploi selon le secteur institutionnel du chef de ménage .....	60
Tableau 4.22 : Répartition des inactifs par raison de l'inactivité par milieu de résidence .....	60
Tableau 4.23 : Répartition des inactifs par raison de l'inactivité selon la région d'enquête.....	61
Tableau 5.1 : Taux de chômage au sens du BIT par région selon le sexe et le milieu de résidence (%) .....	64
Tableau 5.2 : Taux de chômage selon le sexe et l'âge par milieu de résidence (%) .....	65
Tableau 5.3 : Taux de chômage au sens du BIT selon le sexe et l'âge par milieu de résidence (%).....	66
Tableau 5.4 : Taux de chômage au sens du BIT par sexe et milieu de résidence selon le niveau d'instruction.....	68
Tableau 5.5 : Taux de chômage au sens élargi par sexe et milieu de résidence selon le niveau d'instruction.....	68
Tableau 5.6 : Caractéristiques des chômeurs selon le milieu de résidence .....	70
Tableau 5.7 : Caractéristiques des chômeurs par type et milieu de résidence.....	70
Tableau 5.8 : Principal mode de recherche de l'emploi.....	71
Tableau 5.9 : Proportion des chômeurs inscrits dans une structure de recherche d'emploi et raison de non inscription par région d'enquête, milieu de résidence et sexe .....	72
Tableau 5.10 : Prétentions salariales et salaire de réservation selon le sexe et le milieu de résidence .....	73
Tableau 6.1 : Caractéristiques de l'emploi principal selon le secteur institutionnel et le milieu de résidence .....	76
Tableau 6.2 : Revenu mensuel issu de l'emploi principal, et répartition (en %) du revenu issu de l'emploi par tranche et selon le secteur institutionnel et le milieu de résidence.....	78
Tableau 6.3 : Taux de sous-emploi (%) selon le milieu de résidence et les caractéristiques contextuelles .....	82
Tableau 6.4 : Proportion de travailleurs victimes d'un accident, d'une maladie professionnelle ou assurés.....	83
Tableau 6.5 : Principaux indicateurs sur la culture syndicale.....	85
Tableau 6.6 : Indicateurs de grève en milieu professionnel .....	86
Tableau 7.1 : Table de mobilité scolaire entre la génération de pères et celle des enfants par milieu de résidence..	88
Tableau 7.2 : Table de mobilité scolaire entre la génération de mères et celle des enfants par milieu de résidence.	89

<i>Tableau 7.3 : Mobilité intergénérationnelle entre le père et l'enfant selon le secteur d'activité et par milieu de résidence</i> .....	90
<i>Tableau 7.4 : Mobilité intergénérationnelle entre la mère et l'enfant selon le secteur d'activité et par milieu de résidence</i> .....	91
<i>Tableau 7.5 : Mobilité intergénérationnelle entre père et l'enfant selon la catégorie socioprofessionnelle et le milieu de résidence</i> .....	92
<i>Tableau 7.6 : Mobilité intergénérationnelle entre la mère et l'enfant selon la catégorie socioprofessionnelle et le milieu de résidence</i> .....	93
<i>Tableau 7.7 : Matrice de transition entre emploi actuel et l'emploi antérieur et selon le secteur d'activité</i> .....	95
<i>Tableau 7.8 : Matrice de transition entre l'emploi actuel et l'emploi antérieur selon la catégorie socioprofessionnelle</i> .....	95
<i>Tableau 7.9 : Répartition (en %) des 15 ans ou plus par projet d'emploi et selon la région d'enquête, le sexe et le milieu de résidence</i> .....	96
<i>Tableau 7.10 : Proportion d'actifs occupés souhaitant conserver leur emploi actuel selon le genre et le milieu de résidence</i> .....	97
<i>Tableau 7.11 : Structure des emplois observés et désirés par les jeunes de 15-34 ans par secteur institutionnel et milieu de résidence</i> .....	98
<i>Tableau 7.12 : Structure des emplois observés et désirés par les jeunes de 15-34 ans par catégorie socio professionnelle et milieu de résidence</i> .....	98
<i>Tableau 8.1 : Taux d'activité et taux d'emploi en 2005 et en 2010</i> .....	101
<i>Tableau 8.2 : Taux de chômage au sens du BIT en 2005 et 2010 suivant la caractéristique sociodémographique</i> ..	102
<i>Tableau 8.3 : Taux de sous-emploi visible, invisible, global en 2005 et 2010 suivant la caractéristique sociodémographique</i> .....	105
<i>Tableau 8.4 : Taux de salarisation, de bas salaire et part d'emploi salarié dans le secteur informel non agricole</i> ..	107
<i>Tableau 8.5 : Evolution du taux d'emploi vulnérable suivant certaines variables sociodémographiques</i> .....	108
<i>Tableau a.1: Erreurs de sondage pour certains indicateurs, niveau national</i> .....	117
<i>Tableau a.2: Erreurs de sondage pour certains indicateurs, milieu urbain</i> .....	117
<i>Tableau a.3: Erreurs de sondage pour certains indicateurs, milieu rural</i> .....	118
<i>Tableau a.4: Taux net de scolarisation au primaire (6-14 ans) par région, sexe et selon le milieu de résidence</i> .....	119
<i>Tableau a.5: Proportion d'emplois observés par année et selon le secteur institutionnel, sur longue période</i> .....	120
<i>Tableau a.6: Taux de chômage à Douala, Yaoundé selon le sexe et l'âge</i> .....	121
<i>Tableau a.7: Taux de chômage au sens BIT selon le statut migratoire et le sexe par milieu de résidence</i> .....	121
<i>Tableau a.8: Taux de chômage au sens élargi selon le statut migratoire et le sexe par milieu de résidence</i> .....	121



# LISTE DES GRAPHIQUES

<i>Graphique 2.1 : Pyramide des âges de la population.....</i>	<i>16</i>
<i>Graphique 2.2 : Répartition (en %) de la population des migrants suivant le motif de la migration.....</i>	<i>18</i>
<i>Graphique 3.1 : Proportion de ménages propriétaires avec titre foncier selon le sexe du chef de ménage, par région d'enquête et milieu de résidence .....</i>	<i>32</i>
<i>Graphique 3.2 : Pourcentage de ménages ayant accès à l'eau potable et à l'électricité par région d'enquête et milieu de résidence.....</i>	<i>35</i>
<i>Graphique 4.1 : Taux d'activité au sens du BIT selon le sexe et le groupe d'âges par milieu de résidence (%).....</i>	<i>41</i>
<i>Graphique 4.2 : Taux d'emploi selon le sexe et le milieu de résidence.....</i>	<i>45</i>
<i>Graphique 4.3 : Répartition des personnes de 10 ans ou plus selon le secteur institutionnel et le groupe d'âges..</i>	<i>50</i>
<i>Graphique 4.4 : Répartition (en %) des actifs occupés selon le GSE et le groupe d'âges .....</i>	<i>51</i>
<i>Graphique 4.5 : Evolution de la structure des emplois observés par année et selon le secteur institutionnel.....</i>	<i>52</i>
<i>Graphique 5.1 : Taux de chômage au sens du BIT par région et milieu de résidence selon le sexe (%).....</i>	<i>64</i>
<i>Graphique 5.2 : Taux de chômage au sens du BIT par milieu et sexe suivant l'âge, le niveau d'instruction et le statut migratoire.....</i>	<i>66</i>
<i>Graphique 5.3 : Taux de chômage au sens du BIT en milieu urbain selon le sexe, le niveau d'instruction, l'âge et statut migratoire.....</i>	<i>67</i>
<i>Graphique 5.4 : Taux de chômage au sens du BIT selon le statut dans le ménage et le milieu de résidence .....</i>	<i>69</i>
<i>Graphique 6.1 : Répartition (%) des actifs occupés suivant le secteur institutionnel.....</i>	<i>75</i>
<i>Graphique 6.2 : Taux de salarisation (%) par secteur institutionnel, sexe et milieu de résidence.....</i>	<i>77</i>
<i>Graphique 6.3 : Durée hebdomadaire moyenne de travail (en heures) selon le milieu de résidence et secteur institutionnel.....</i>	<i>79</i>
<i>Graphique 6.4 : Répartition (%) des actifs occupés selon la durée hebdomadaire de travail par secteur institutionnel et milieu de résidence .....</i>	<i>80</i>
<i>Graphique 6.5 : Taux de sous-emploi global au sens du BIT selon le milieu de résidence et les caractéristiques sociodémographiques.....</i>	<i>82</i>
<i>Graphique 7.1 : Taux global d'immobilité entre le père et l'enfant selon le secteur d'activité par milieu de résidence (en %).....</i>	<i>91</i>
<i>Graphique 7.2 : Taux global d'immobilité entre la mère et l'enfant selon le secteur d'activité par milieu de résidence (en %).....</i>	<i>92</i>
<i>Graphique 8.1 : Evolution entre les taux d'activité suivant certaines caractéristiques.....</i>	<i>100</i>



# AVANT-PROPOS

L'Institut National de la Statistique (INS) a le plaisir de vous présenter le rapport principal des résultats de la première phase de la deuxième Enquête nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI 2) de 2010. Elle fait partie des opérations retenues dans la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS). Sa mise en œuvre permettra de disposer des indicateurs quantitatifs et qualitatifs utiles pour la mesure des progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et pour le suivi et l'évaluation des programmes mis en œuvre dans le pays.

Le présent rapport principal analyse les résultats couvrant l'ensemble de la population et certains groupes spécifiques méritant une attention particulière. Les indicateurs élaborés à partir de ces résultats se rapportent aux caractéristiques sociodémographiques des ménages et de la population, au cadre de vie et équipement des ménages, à l'insertion sur le marché du travail, au chômage et à ses caractéristiques, à la structure et à la dynamique des emplois, aux revenus de travail et aux conditions d'activité, et à la mobilité sociale. Enfin, le rapport s'intéresse à l'évolution des principaux indicateurs du marché de travail entre 2005 et 2010.

L'enquête a été financée par le Gouvernement, avec l'appui financier de l'Union Européenne à travers les fonds du Programme d'Amélioration de la Gouvernance et de la Transparence dans les Finances Publiques (PAGT/FP) et du Bureau International du Travail (BIT). A ces deux partenaires du Gouvernement, l'INS exprime toute sa gratitude.

La réalisation des activités de l'enquête a été possible grâce à l'assistance technique des experts internationaux de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et, de l'Observatoire Economique et Statistique de l'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT). A tous ces experts, l'INS adresse ses sincères remerciements. Enfin, l'INS remercie les membres de l'équipe technique de l'EESI 2, toutes les administrations sectorielles, institutions de recherche et de formation pour leurs contributions à l'enrichissement de ce rapport ainsi que le personnel temporaire recruté pour leurs prestations pendant les phases de collecte des informations et de l'exploitation informatique.

S'agissant des conditions d'accès aux données, les utilisateurs intéressés peuvent consulter l'INS à travers ses adresses ci-dessous :

[www.statistics-cameroon.org](http://www.statistics-cameroon.org)

*Téléphone : (237) 22 22-04-45/ 22 23-37-21*

*Fax : (237) 22 23-24-37*

B.P. 134 Yaoundé



# RESUME EXECUTIF

## 1- Contexte

Les distorsions ou manquements relevés lors de l'évaluation de la mise en œuvre du DSRP ont amené le Gouvernement à élaborer une Vision de développement du Cameroun avec comme objectif de devenir un pays émergent à l'horizon 2035, et à réviser à cet effet sa stratégie de réduction de la pauvreté en plaçant désormais les défis de création des richesses et des emplois au centre de ses actions en faveur de la réduction de la pauvreté. C'est ainsi que le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) a été adopté en 2009.

Le suivi/évaluation de la mise en œuvre du DSCE et des stratégies sectorielles repose sur la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS). Cette stratégie a retenu une série d'opérations de collecte de données prioritaires parmi lesquelles l'enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI) à réaliser tous les 5 ans.

La deuxième édition de l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI 2), réalisée en 2010, s'inscrit dans cette nouvelle donne. Elle vise globalement à fournir aux utilisateurs une batterie d'indicateurs sur (i) le marché du travail, les conditions et les revenus d'activité et, (ii) le secteur informel et sa contribution à l'économie, en termes d'emplois et de valeur ajoutée. En plus des modules examinés en 2005, l'EESI 2 aborde la question du dialogue social.

Les résultats obtenus serviront au Gouvernement de boussole pour la mise en œuvre de la Stratégie Emploi du DSCE. Ils permettront aussi le suivi et l'évaluation des programmes en cours.

## 2- Champ, but et méthodologie

La deuxième Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI 2) est une enquête statistique à deux phases dont la première vise à appréhender l'emploi (Enquête sur l'Emploi) et la seconde à évaluer les activités économiques du secteur informel non agricole (Enquête Secteur Informel). Les deux phases de l'EESI 2 se sont déroulées concomitamment alors qu'à l'EESI 1, elles n'ont pas eu lieu au même moment.

La base de sondage utilisée pour la première phase est fournie par la cartographie actualisée du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2005. Elle a permis de sélectionner de manière aléatoire un échantillon de 8 160 ménages stratifié selon les dix régions et le milieu de résidence. Les villes de Yaoundé et de Douala ont été considérées chacune comme une région d'enquête. Sur le plan méthodologique, la première phase a permis d'identifier 4 705 unités de production informelles (UPI) non agricoles.

## 3- Caractéristiques sociodémographiques

La taille moyenne des ménages au Cameroun est de 4,4 personnes. Cette taille est restée quasi stable depuis 2005. Elle était de 4,5 personnes en 2005 (EESI 1) et de 4,4 en 2007 (ECAM 3). Les ménages sont de taille plus grande en milieu rural (4,7) qu'en milieu urbain (4,0).

La proportion de femmes chefs de ménage est de 26,0%. L'âge moyen des chefs de ménage est de 41,8 ans. Cet âge est de 39,0 ans en milieu urbain et de 43,8 ans en milieu rural.

Les chefs de ménage ont pour la plupart un niveau d'instruction primaire (32,9%) ou secondaire (33,9% dont 21,5% au secondaire 1<sup>er</sup> cycle et 12,4% au secondaire 2<sup>ème</sup> cycle). Cependant, la proportion de ceux non scolarisés est importante (22,0%).

La structure de la population par sexe montre que les hommes représentent 49,6% et les femmes 50,4%. Cette population est constituée de 43,7% de personnes de 0-14 ans, 53,1% de 15-64 ans et 3,3% de 65 ans ou plus. La population cible de l'enquête (10 ans ou plus) représente 68,7% de la population totale. Elle est constituée de 51,6% de femmes et de 48,4 % d'hommes.

La proportion de personnes non migrantes est de 32,7%. Les principales raisons avancées pour justifier ces migrations sont, le regroupement familial (53,3%) et la recherche d'emploi ou le travail (25,1%).

Dans l'ensemble, près de 7 personnes sur 10 (71,2%) de 15 ans ou plus sont alphabétisées, proportion supérieure de 4,5 points à celle observée en 2005. Le taux de fréquentation scolaire est de 80,9%. Ce taux est resté quasi stable, puisqu'il se situait à 78,1% en 2005. Le taux net de scolarisation (TNS) au primaire des 6-11 ans est de 78,8%. Ce taux est resté quasi stable depuis 2005 (79,8%). Le taux net de scolarisation au secondaire est de 49,3%. Ce taux connaît une hausse de près de 12 points par rapport à celui de 2005.

Au sein la population de 10 ans ou plus, on note une faible demande de formation professionnelle. En effet, près d'une personne sur quatre a déjà suivi une telle formation. La demande et l'offre de formation professionnelle demeurent faibles et dominées par les formations sur le tas.

#### **4- Cadre de vie et équipement des ménages**

La majorité des ménages (59,9%) sont propriétaires de leurs logements (dont 11,4% avec titre foncier et 48,5% sans titre foncier), 32,6% de ménages sont en location (dont 32,2% en location simple) et 7,2% sont logés par quelqu'un (dont 6,0% logés gratuitement par un parent ou ami). En milieu urbain, plus de la moitié des ménages (54,8%) sont en location simple.

S'agissant du confort, 5 ménages sur 10 (48,8%) vivent dans des logements en matériaux définitifs. L'utilisation du gaz pour la cuisine, l'accès à l'électricité et à l'eau de boisson sont loin d'être une réalité pour la plupart des ménages. A cinq ans de l'échéance des OMD<sup>2</sup>, 62,6% de la population ont accès à une source d'eau améliorée, soit un écart de 9 points par rapport aux attentes. Un ménage sur quatre (24,5%) en milieu rural a accès à l'eau de boisson et un ménage sur trois (35,1%) à l'électricité.

Le téléphone mobile n'est plus un équipement de luxe ; près de 69% de ménages en disposent au niveau national, 92,3% en milieu urbain et 51,6% en milieu rural.

#### **5- Insertion sur le marché du travail**

Au sens du BIT, près de 7 personnes sur 10 sont actives (69%). Ce taux masque d'importantes disparités régionales. Ainsi, situées nettement au-dessus de la moyenne, l'Ouest (83,6%), le Littoral (83,2%), et le Centre (82%) se détachent des autres régions avec plus de quatre actifs sur cinq personnes de 10 ans ou plus tandis qu'à l'autre extrémité, les villes de Yaoundé (57,3%),

---

<sup>2</sup> La cible 10 du rapport des OMD stipule qu'à l'horizon 2015, au moins 72% de la population devrait jouir d'un accès à l'eau potable.

Douala (62,4%) et les régions de l'Adamaoua (49%) et du Sud-Ouest (66,3%) présentent des faibles taux d'activité.

Le taux d'activité est de 74,1% chez les hommes, soit 9,9 points d'écart par rapport à celui des femmes (64,2%). En milieu urbain, 67,2% d'hommes sont actifs contre 52,2% de femmes soit un écart de 15 points. Par contre, en milieu rural, l'écart entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes est moins prononcé qu'en milieu urbain.

Le taux d'emploi est de 66,4% en 2010 contre 68,3% en 2005. Malgré cette baisse, il reste proche du taux d'activité. On note des disparités suivant le sexe et le milieu de résidence. Le taux d'emploi est de 71,7% chez les hommes contre 61,4% chez les femmes. Les populations du milieu rural ont un taux d'emploi plus élevé que celles du milieu urbain (74,6% contre 54,7%).

L'âge moyen des actifs occupés est de 33 ans. Cet âge est de 33,3 ans en milieu urbain et de 32,9 ans en milieu rural. Il varie suivant la région d'enquête ; il est moins élevé au Nord (29,2 ans) et plus élevé au Sud (34,6 ans).

Le marché du travail est caractérisé par une prépondérance du secteur informel. Le taux d'informalité se situe à 90,5% en 2010 contre 90,4% en 2005. Ainsi, les emplois se répartissent entre les secteurs i) informel non agricole (53,0%), ii) informel agricole (37,5%), iii) public (5,8%) et iv) privé formel (3,7%). Les jeunes de 15-34 ans exercent en majorité (92,0%) dans le secteur informel.

Les durées moyennes dans l'emploi et dans l'entreprise sont respectivement de 9,1 ans et 9,3 ans au niveau national. Selon le milieu de résidence, l'on constate qu'en milieu rural, les actifs occupés restent plus longtemps dans leur emploi et dans l'entreprise qu'en milieu urbain. C'est d'ailleurs le cas dans les villes de Douala et de Yaoundé où les travailleurs restent en moyenne moins de 5 ans dans l'emploi ou dans l'entreprise.

Le taux de salarisation au niveau national se situe à 20,2% contre 18,0% en 2005. Ce taux est plus élevé en milieu urbain (41,1%) qu'en milieu rural (9,4%), et dans les villes de Douala (41,9%) et de Yaoundé (50,5%). L'emploi salarié est plus observé dans les régions de l'Adamaoua et du Sud que dans d'autres régions. En effet, près d'un quart des actifs occupés sont salariés.

Le taux de pluriactivité, qui est le rapport du nombre de personnes exerçant un ou plusieurs emplois secondaires à la population active occupée, se situe à 26,5%. Ce taux est plus faible en milieu urbain (14,3%) et notamment dans les villes de Douala (11%) et Yaoundé (10,1%).

Selon la catégorie socioprofessionnelle, les cadres occupent 5% d'emplois et les employés et ouvriers 15,2%. Le gros des effectifs est constitué de travailleurs indépendants (surtout du secteur informel) et des aides familiaux avec respectivement 47,2% et 29,7%.

Le travail des enfants reste préoccupant au Cameroun. En effet, 1,41 million d'enfants de 10-17 ans sont engagés dans un emploi, soit 39,6% d'enfants de ce groupe d'âges. Ce phénomène est plus prononcé chez les garçons que chez les filles.

## **6- Chômage**

Au niveau national, le taux de chômage au sens du BIT est estimé à 3,8% chez les personnes âgées de 10 ans ou plus. Ce niveau de chômage varie selon la région d'enquête, le milieu de résidence, le sexe et l'âge. En effet, Yaoundé (10,0%) et Douala (9,1%) enregistrent les plus forts taux de chômage relativement aux autres régions d'enquête. Toutefois, en dehors de ces deux grandes métropoles, le niveau de cet indicateur est supérieur à la moyenne nationale dans les régions d'enquête du Sud (5,5%), du Sud-Ouest (4,4%) et de l'Adamaoua (4,3%). Il passe de 8,1% en milieu urbain à 1,4% en milieu rural où ce phénomène paraît marginal. Le chômage est donc un phénomène essentiellement urbain.

Les femmes sont les plus touchées avec un taux de chômage de 4,5% contre 3,1% chez les hommes. Le taux de chômage au sens du BIT est plus élevé (7,2%) dans la tranche d'âges 20-24 ans. Le taux de chômage des personnes de niveau d'instruction supérieur est de 12,9%.

Au sens élargi (Chômeurs BIT plus chômeurs découragés), le taux de chômage se situe à 5,6%. De ce point de vue, les femmes demeurent les plus touchées par le découragement. Le taux de chômage élargi est plus élevé chez les 15-34 ans (8,9%) que chez les 35-64 ans (2,9%) et chez les 65 ans ou plus (0,2%).

Le niveau d'instruction moyen des chômeurs est de 9,6 années d'études réussies. Pour la plupart des chômeurs, la recherche d'emploi s'effectue soit à travers la mobilisation du réseau de solidarité familiale, soit en prospectant directement auprès des employeurs. Les chômeurs ne s'inscrivent pas dans les structures de placement surtout par méconnaissance des prestations offertes par ces structures.

La majorité des chômeurs (53,2%) recherchent de préférence un emploi salarié, près d'un tiers (33,8%) préfèrent exercer un travail indépendant et moins de 20% sont indifférents au type d'emploi recherché. Bien que désirant en moyenne un revenu de 96 000 FCFA par mois, près de trois chômeurs sur quatre (74,2%) sont prêts à réviser leurs prétentions salariales si le chômage se prolongeait et le revenu minimum acceptable serait de 59 800 FCFA par mois.

## **7- Conditions d'activité**

Les conditions d'activité font référence aux caractéristiques de l'emploi principal, au sous-emploi, à la sécurité au travail et au dialogue social.

Tout comme en 2005 (90,4% d'actifs occupés), le secteur informel reste le plus grand pourvoyeur d'emplois au Cameroun en concentrant 90,5% d'actifs occupés dont 53,0% dans le secteur informel agricole.

En ce qui concerne le statut des travailleurs dépendants, 68,3% de ceux-ci sont des travailleurs permanents. La proportion des travailleurs dépendants avec Contrat à Durée Déterminée (CDD) ou avec Contrat à Durée Indéterminée (CDI) est faible dans l'ensemble (20,3%) ; de même, celle de ceux ayant un bulletin de paie reste faible (19,1%). Ces éléments illustrent la précarité des emplois en général.

La durée moyenne dans l'emploi de 12 ans et demi. Le secteur informel non agricole présente la plus petite durée dans l'emploi (6,4 ans). Ainsi, en plus de la facilité d'entrée et de sortie dans le secteur informel en général et l'informel non agricole en particulier, les actifs mettent en général peu de temps dans ce dernier qui emploie 37,5% d'actifs occupés. Cette instabilité qui

caractérise les activités de ce secteur conforte sa vulnérabilité et traduit le fait qu'il ne peut véritablement pas servir au stade actuel de socle à l'économie.

Le revenu mensuel moyen de l'emploi principal est de 39 400 FCFA, soit une hausse en valeur nominale de 12 600 FCFA comparativement à 2005. La revalorisation des salaires intervenue en avril 2008 dans la Fonction Publique a contribué à cette évolution.

Les actifs occupés consacrent en moyenne près de 40 heures par semaine à leur emploi principal; ce qui correspond presque au nombre d'heures de travail par semaine à ne pas excéder dans tous les établissements publics ou privés non agricoles.

Le sous-emploi global affecte 70,6% d'actifs, soit 6,3 millions d'actifs occupés. Le phénomène est plus présent en milieu rural (78,8%) qu'en milieu urbain (55,7%). Par ailleurs, les femmes sont plus affectées que les hommes (78,0% contre 63,7%).

Près de 12% d'actifs occupés déclarent avoir été victimes d'un accident de travail dans leur emploi principal au cours des douze mois précédant le passage de l'agent enquêteur.

La proportion des travailleurs victimes d'une maladie professionnelle au cours des douze derniers mois est de 7,5% au niveau national et varie peu selon le secteur institutionnel ou le milieu de résidence.

Les actifs occupés du secteur informel agricole et du milieu rural sont beaucoup plus à la traîne en matière de culture syndicale et plus particulièrement pour ce qui est de la connaissance d'au moins un texte qui régit l'emploi ou le travail au Cameroun comparativement à leurs homologues des autres secteurs.

## **8- Trajectoires et perspectives**

La mobilité scolaire structurelle connaît une nette amélioration. En effet, 66,1% de pères sont non scolarisés contre 37,9% d'enfants ; 23,7% de pères sont de niveau primaire contre 28,8% d'enfants, 8,9% de pères sont de niveau secondaire contre 24,7% d'enfants et 1,4% de pères sont de niveau supérieur contre 8,5% d'enfants. Les tendances observées dans l'ensemble sont presque identiques selon le milieu de résidence.

L'analyse de la répartition de l'emploi par secteur d'activité montre que le secteur primaire est le plus grand pourvoyeur d'emploi aussi bien chez les pères (74,4%) que chez les enfants (56,7%). En ce qui concerne le secteur d'activité de la mère, les tendances sont presque identiques à celles observées chez les pères.

Malgré cette amélioration au niveau de la structure, la reproduction sociale entre le père et l'enfant, en termes de niveau d'instruction, reste forte. En effet, sur 100 pères non scolarisés, 55 ont des enfants non scolarisés, sur 100 pères de niveau secondaire, 54 ont des enfants de niveau secondaire et sur 100 pères de niveau supérieur, 57 ont des enfants du niveau d'instruction supérieur. Toutefois, il convient de souligner une mobilité ascendante chez les enfants dont le père est de niveau d'instruction primaire. Ces résultats sont similaires entre la génération des mères et celle des enfants.

L'analyse de la mobilité structurelle, en termes de secteur d'activité, révèle une relative mobilité des enfants dont le père exerçait dans le secteur primaire vers d'autres secteurs. Cette tendance résulterait des transformations observées au sein de l'économie.

En ce qui concerne les pères exerçant dans le secteur primaire, la reproduction sociale est très forte dans l'ensemble (67,3%) et en milieu rural (80,3%). En milieu urbain (56,4%), une forte reproduction sociale a été observée pour les pères exerçant dans le secteur des services.

La matrice de mobilité entre le secteur d'activité de l'emploi antérieur et celui de l'emploi actuel montre une stabilité relative pour le secteur primaire et celui des services. En effet, respectivement 82,7% et 55,4% d'actifs qui exerçaient leur emploi antérieur dans ces secteurs y sont restés. L'on note une baisse relative de la part de l'emploi dans l'industrie et de celle du commerce. Les actifs quitteraient ces deux secteurs pour s'insérer majoritairement dans le secteur primaire et les services.

En matière de projet d'emploi, 48,7% d'enquêtés souhaitent garder leur situation actuelle dans l'emploi, 30,4% veulent obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise, 7,5% souhaitent obtenir un nouvel emploi dans la même entreprise tandis que 13,5% souhaitent obtenir un premier emploi. En tenant compte du milieu de résidence, 18,4% d'enquêtés du milieu urbain veulent obtenir un premier emploi contre 9,8% en milieu rural. Suivant la demande d'emploi futur, 12,7% d'hommes contre 14,1 % de femmes ont pour projet d'obtenir un premier emploi. Les tendances observées au niveau national se maintiennent au niveau des régions d'enquête. Suivant la région d'enquête, les populations actives occupées de l'Extrême-Nord (64,8%), de l'Adamaoua (60,7%) et du Nord (58,0%) sont les plus nombreux à vouloir conserver leur emploi actuel.

Les jeunes préfèrent des emplois dans le secteur informel (51,1%), ceci malgré la précarité et l'instabilité de l'emploi dans ce secteur. Par ailleurs, la plupart des emplois exercés par les jeunes de 15-34 ans en 2009 sont concentrés dans le secteur informel (57,8%).

Pour des raisons de stabilité et de sécurité dans l'emploi, les jeunes désirent aussi des emplois dans l'administration et les entreprises publiques (43,8%), secteurs institutionnels pour lesquels 34,0% d'emplois des jeunes ont été observés en 2009.



# Introduction

---

## 1. Contexte économique et social

La mise en œuvre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), adopté en avril 2003, a permis au Gouvernement du Cameroun de maintenir la stabilité macroéconomique et d'enregistrer des taux de croissance positifs. Toutefois, le profil général de croissance (moins de 4% en moyenne) est resté en dessous du niveau espéré pour résorber substantiellement la pauvreté. Le taux de pauvreté monétaire est resté quasiment stable sur la période 2001-2007, passant de 40,2% en 2001 (ECAM 2) à 39,9% en 2007 (ECAM 3).

Les distorsions ou manquements relevés lors de l'évaluation de la mise en œuvre du DSRP ont amené le Gouvernement à élaborer une Vision de développement du Cameroun avec comme objectif de devenir un pays émergent à l'horizon 2035, et à réviser à cet effet sa stratégie de réduction de la pauvreté en plaçant désormais les défis de création des richesses et des emplois au centre de ses actions en faveur de la réduction de la pauvreté.

A cet effet, le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) a été élaboré et adopté en 2009. Il constitue pour la période 2010-2020, le cadre de référence de la stratégie de développement du pays.

L'élaboration du DSCE s'est basée non seulement sur la Vision du développement national, mais aussi sur de nombreux travaux d'envergure notamment la revue des stratégies sectorielles, les consultations participatives, et les résultats et recommandations de diverses enquêtes et études statistiques menées au cours de la période 2001 à 2008. Parmi ces travaux figurent en bonne place la troisième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM 3) qui a permis l'actualisation du profil de pauvreté et des conditions de vie des populations, le reporting et le costing des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le cadrage macroéconomique et budgétaire à moyen terme en cohérence avec les objectifs de croissance.

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, le Gouvernement a accordé une place de choix aux questions d'emploi dans le DSCE, le souci étant d'accroître l'offre d'emplois décents, de mettre en adéquation l'offre et la demande d'emploi et d'améliorer l'efficacité du marché du travail.

Le suivi/évaluation de la mise en œuvre du DSCE et des stratégies sectorielles repose sur la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS). Cette stratégie a retenu une série d'opérations de collecte de données prioritaires parmi lesquelles l'enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI) à réaliser tous les 5 ans.

A la suite de l'enquête 1-2-3 sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages de 1993 à Yaoundé, des Enquêtes Camerounaises Auprès des Ménages (ECAM) réalisées en

1996, 2001, et 2007, et de la première Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI) de 2005, le Gouvernement, à travers l'INS, a organisé en 2010 la deuxième édition de l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI 2). Comme l'édition précédente (EESI 1 de 2005), l'EESI 2 est une enquête d'envergure nationale comportant deux phases : la première phase porte sur l'emploi et la deuxième sur le secteur informel.

L'EESI 1 de 2005 a fourni pour la première fois des données au niveau national sur le fonctionnement du marché du travail, les caractéristiques de l'emploi, du sous-emploi et du chômage, la formation des revenus, les raisons d'inactivité, les activités informelles, la contribution du secteur informel non agricole à l'économie nationale et les relations que ce secteur entretient avec le reste de l'économie, les difficultés rencontrées par les travailleurs du secteur informel et leurs attentes vis-à-vis des autorités camerounaises.

Il ressort de cette enquête qu'en 2005, le niveau de chômage au Cameroun est faible et se situe à 4,4% au sens du BIT<sup>3</sup> et à 6,2% au sens élargi. Ce niveau de chômage masque cependant un sous-emploi global dont le niveau est de 75,8%, et une prépondérance du secteur informel qui emploie 90% de la population active occupée. Cinq ans après, il est question à travers l'EESI 2 d'actualiser les données sur le marché du travail et d'apporter des informations pour le suivi/évaluation des programmes/projets en matière d'insertion professionnelle.

## **2. Objectifs de la phase 1 de l'EESI 2**

L'objectif principal de la deuxième enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI 2) de 2010 est de produire des indicateurs pour suivre et évaluer l'évolution par rapport à l'année 2005, de l'emploi et du secteur informel au Cameroun. La première phase qui étudie l'emploi permet de faire le suivi/évaluation de la participation au marché du travail et des conditions d'activité. La seconde phase quant à elle porte sur l'analyse du secteur informel.

Plus spécifiquement, il s'agit pour la phase 1 de :

- Etudier l'évolution du marché de travail, notamment en terme d'offre de main d'œuvre de la part des ménages ;
- Etudier l'évolution du niveau et des caractéristiques du sous-emploi et du chômage ;
- Etudier la pluri-activité ;
- Analyser l'évolution des conditions d'activité et les déterminants de la mobilité de l'emploi ;
- Saisir les différentes sources de revenus et analyser l'évolution de leur distribution et de leur différenciation ;
- Explorer la situation d'inactivité au regard de ses raisons et des moyens de subsistance des personnes qui y font face ;
- Evaluer l'impact des programmes/projets publics mis en œuvre ces dernières années dans le domaine de l'emploi ;
- Evaluer le niveau du dialogue social, de la sécurité sociale dans le pays ;
- Identifier les promoteurs d'Unités de Production Informelles (UPI) qui sont les répondeurs à la phase 2, sur le secteur informel.

Le présent rapport principal de l'EESI 2, phase 1 (enquête sur l'emploi), et le rapport principal de la phase 2 (enquête sur le secteur informel) constituent les deux principaux produits attendus

---

<sup>3</sup> Il s'agit du chômage suivant la définition du BIT

de cette enquête. Ils seront complétés au cours des prochains mois par des rapports d'analyses thématiques.

### **3. Plan de rédaction**

Ce rapport est structuré autour de huit chapitres. Le premier chapitre présente la synthèse méthodologique de l'enquête, le deuxième les caractéristiques sociodémographiques de la population du Cameroun en 2010. Le troisième traite du cadre de vie des populations et de l'équipement des ménages. Le quatrième porte sur l'activité économique, le cinquième sur le chômage et les caractéristiques des chômeurs. Le sixième examine les conditions d'activité des actifs occupés. Le septième analyse les trajectoires et perspectives et le huitième compare la situation du marché du travail entre 2005 et 2010 à partir des principaux indicateurs.





# Chapitre 1 : Synthèse méthodologique

---

Ce chapitre présente la méthodologie mise en œuvre lors de la réalisation de l'EESI 2. Elle se décline en six points à savoir : la constitution de l'échantillon, la répartition de l'échantillon, les outils de collecte, le déroulement de l'enquête, l'exploitation informatique des données et l'évaluation des données.

## 1.1 Constitution de l'échantillon

L'échantillon de l'EESI 2 est constitué dans le but d'obtenir des estimations sur les indicateurs sur l'emploi et le secteur informel au niveau national, selon le milieu de résidence (urbain, rural) et ce pour douze régions d'enquête : Yaoundé, Douala et les 10 régions administratives à savoir : Adamaoua, Centre à l'exception de la ville de Yaoundé, Est, Extrême-Nord, Littoral à l'exception de la ville de Douala, Nord, Nord-Ouest, Ouest, Sud et Sud-Ouest.

La base de sondage utilisée est constituée des zones de dénombrement (ZD)<sup>4</sup> des travaux cartographiques du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (3ème RGPH) de 2005. Elle a été fournie par le Bureau Central des Recensements et Etudes de Population (BUCREP).

L'échantillon de l'EESI 2 est stratifié et tiré à deux degrés. Les différentes strates sont obtenues en combinant les 12 régions d'enquête avec les trois strates de résidence<sup>5</sup> (urbaine, semi urbaine, rurale). Au total, 32 strates d'enquête ont été définies parmi lesquelles Douala et Yaoundé qui n'ont que de strate urbaine.

Au premier degré, 756 ZD ont été tirées avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménages. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été sélectionné dans chacune des ZD retenues au premier degré, après mise à jour de la liste des ménages dans ces ZD. Le nombre de ménages sélectionné par ZD était de 14 à Douala, 12 à Yaoundé et 10 dans les autres strates.

La taille de l'échantillon de l'EESI 2 est de 8 160 ménages. Le ménage considéré est le ménage ordinaire (par opposition aux ménages collectifs tels que les élèves en internat, les militaires en caserne, les malades de longue durée internés dans les hôpitaux, les religieux dans les couvents, les prisonniers, les enfants de la rue ou vivant dans des orphelinats, etc.) résidant sur le territoire national.

---

<sup>4</sup> Une ZD est une portion du territoire limitée par des détails visibles et renfermant en principe 700 à 1 100 habitants, soit entre 140 et 220 ménages en moyenne. Le territoire camerounais a été découpé en 17 800 ZD qui constituent les unités de base.

<sup>5</sup> La strate urbaine est composée des agglomérations de 50 000 habitants ou plus, la semi urbain de 10 000 à 49 999 habitants et la strate rurale des agglomérations de moins de 10 000 habitants.

## 1.2 Répartition de l'échantillon

Sur les 8 160 ménages prévus par l'échantillon, 7 932 ont été identifiés et enquêtés soit un taux de couverture de 97,2%. Toutes les ZD échantillons ont été couvertes. Un total de 22 949 personnes de 10 ans ou plus ont été dénombrées dans les ménages enquêtés. Parmi celles-ci, 99,2% ont été enquêtées avec succès.

Le tableau 1.1 donne une répartition du nombre de ZD, de ménages échantillon et de ménages enquêtés avec succès par région d'enquête et par strate de résidence.

**Tableau 1.1 : Répartition des zones de dénombrement et des ménages suivant la région et la strate de résidence**

	Nombre de ZD				Nombre de ménages prévus				Nombre de ménages enquêtés			
	Urbain	Semi-urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Semi-urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Semi-urbain	Rural	Ensemble
<b>Région d'enquête</b>												
Douala	100	///	///	100	1400	///	///	1400	1323	///	///	1323
Yaoundé	100	///	///	100	1200	///	///	1200	1139	///	///	1139
Adamaoua	15	10	15	40	150	100	150	400	148	99	148	395
Centre-Yaoundé	12	15	24	51	120	150	240	510	113	146	236	495
Est	12	7	15	34	120	70	150	340	117	70	148	335
Extrême-Nord	29	20	55	104	290	200	550	1040	285	199	548	1032
Littoral-Douala	18	11	6	35	180	110	60	350	176	108	60	344
Nord	25	8	33	66	250	80	330	660	244	80	328	652
Nord-Ouest	23	13	31	67	230	130	310	670	226	129	310	665
Ouest	36	12	28	76	360	120	280	760	355	117	280	752
Sud	12	7	10	29	120	70	100	290	113	68	99	280
Sud-Ouest	28	5	21	54	280	50	210	540	266	49	205	520
<b>Ensemble</b>	<b>410</b>	<b>108</b>	<b>238</b>	<b>756</b>	<b>4700</b>	<b>1080</b>	<b>2380</b>	<b>8160</b>	<b>4505</b>	<b>1065</b>	<b>2362</b>	<b>7932</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

Cette première phase a permis d'identifier 4 705 promoteurs d'unités de production informelles (UPI) non agricoles parmi les personnes de 10 ans ou plus interviewées.

## 1.3 Outils de collecte

Deux questionnaires ont été utilisés pour collecter les informations au cours de la phase 1 de l'EESI 2 notamment la fiche ménage et le questionnaire individuel phase 1 : Enquête sur l'emploi.

Le questionnaire ménage ou fiche ménage a permis de collecter des informations sur les caractéristiques des membres du ménage et de l'habitat. Il est structuré autour de quatre sections que sont : identification du ménage, composition et caractéristiques des membres du ménage, caractéristiques de l'habitat et biens durables. Il est administré aux membres du ménage, en particulier au chef de ménage.

Le questionnaire phase 1 enquête sur l'emploi a permis de recueillir les informations sur la situation d'emploi (i), l'activité principale (ii), la sécurité sociale (iii), le dialogue social (iv), les activités secondaires (v), le chômage (vi), les trajectoires et perspectives (vii), le revenu hors emploi (viii) et l'emploi habituel (ix). Il est administré à toute personne âgée de 10 ans ou plus dont le ménage est retenu pour l'échantillon de l'EESI 2.

## **1.4 Collecte de données**

Les travaux relatifs à la collecte de données ont été précédés d'un ensemble d'activités à savoir :

- les travaux préparatoires qui se déroulés de novembre 2009 à avril 2010 ;
- l'enquête pilote qui a eu lieu du 30 juillet au 12 août 2009 ;
- l'atelier de validation des documents techniques qui s'est tenu du 10 au 14 novembre 2009 ;
- la formation des formateurs et agents enquêteurs de janvier à mars 2010.

La collecte de données sur l'ensemble du territoire national s'est déroulée du 16 mai au 17 juillet 2010. Elle a mobilisé sur le terrain, 235 agents enquêteurs, 60 contrôleurs et 27 superviseurs. A l'issue de cette collecte, une évaluation de celle-ci a eu lieu au cours d'un séminaire qui s'est déroulé du 26 septembre au 1er octobre 2010.

## **1.5 Saisie et exploitation des données**

La saisie et le traitement de données ont été effectués à l'aide de la version 4.0 du logiciel CSPro. Les agents présélectionnés pour la saisie ont suivi une formation de cinq jours pour se familiariser avec les outils d'exploitation (questionnaires, masque de saisie) de l'EESI 2. La saisie proprement dite a démarré le 14 juin pour s'achever le 14 septembre 2010. Pour réduire au maximum les erreurs de saisie, tous les questionnaires de l'EESI 2 ont fait l'objet d'une double saisie. Au total, 4 superviseurs, 4 contrôleurs et 40 agents temporaires de saisie ont été utilisés pour la saisie.

Les travaux d'apurement se sont déroulés du 1er septembre au 24 décembre 2010. Ils ont permis d'effectuer des vérifications et des contrôles de cohérence interne. Les erreurs détectées étaient systématiquement corrigées. A la suite de l'apurement, les variables nécessaires aux différentes analyses ont été créées. L'apurement a bénéficié de l'assistance technique des experts d'AFRISTAT et de l'INSEE.

## **1.6 Evaluation de la qualité des données**

Pour apprécier la qualité des données obtenues à l'EESI 2, une évaluation externe (i) et une évaluation interne (ii) ont été réalisées.

### **1.6.1 Evaluation externe**

L'évaluation externe de la qualité des données a été menée en comparant certains indicateurs obtenus à l'EESI 2 à d'autres opérations statistiques récentes. Il ressort du tableau 1.2 que les indicateurs structurels de la population et des ménages varient peu d'une source de données à une autre.

**Tableau 1.2 : Indicateurs démographiques selon quelques opérations statistiques**

	Taille moyenne des ménages	Age moyen	Structure par sexe de la population (en %)		Rapport de masculinité (en %)	Proportion (en %) des 10 ans ou plus	Proportion (en %) des 65 ans ou plus	Proportion (en %) de la population des villes de plus de 50 000 habitants
			Masculin	Féminin				
EESI 1 (2005)	4,5	21,8	49,4	50,6	97,6	67,6	3,0	34,1
RGPH 3 (2005)	4,6	22,1	49,4	50,6	97,7	ND	3,4	ND
ECAM 3 (2007)	4,4	21,9	49,0	51,0	96,1	69,4	3,5	35,3
BUCREP, Projections démographiques (2010)	ND	22,1	49,5	50,5	97,9	68,7	3,3	ND
EESI 2 (2010)	4,4	21,7	49,6	50,4	98,4	68,7	3,3	38,4

Source : INS ; BUCREP

ND : Non Disponible

## 1.6.2 Evaluation interne

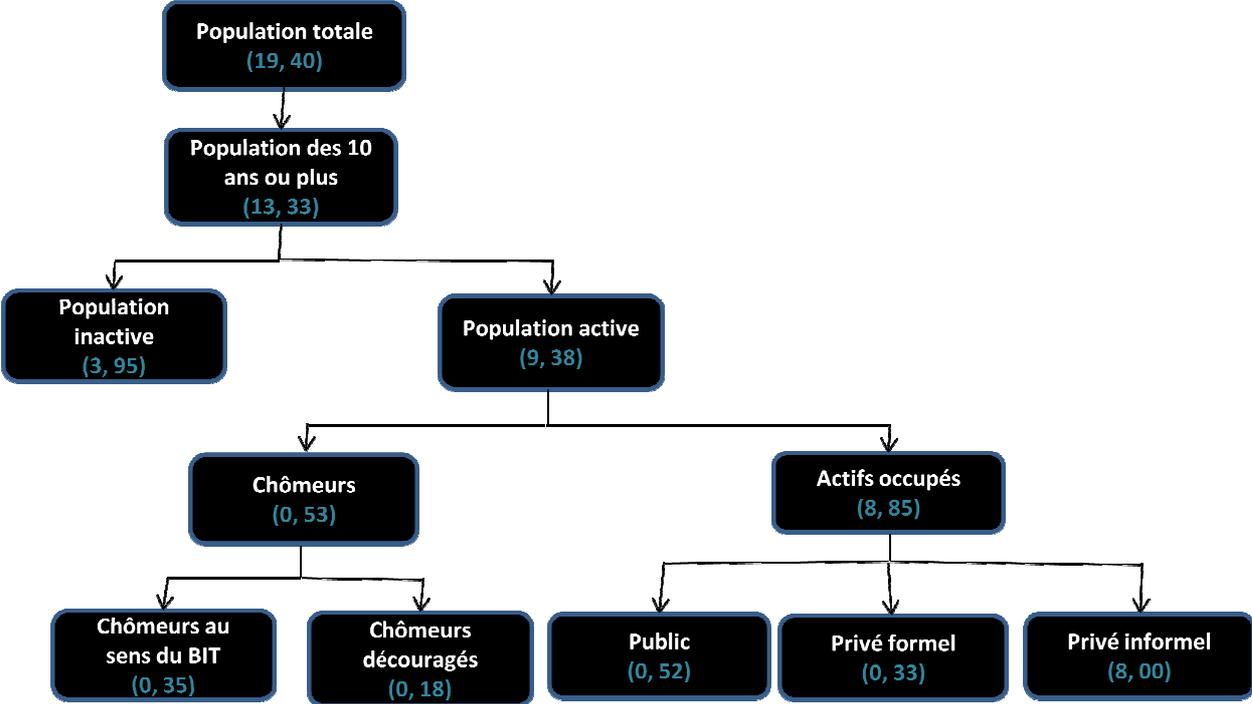
L'évaluation interne des données permet d'apprécier entre autres la qualité des estimations et la mise en œuvre de l'échantillon. S'agissant de la qualité des estimations, l'on a généralement recours au calcul des erreurs de sondage et de certains paramètres (erreur type, coefficient de variation, effet du plan de sondage) pour apprécier cette qualité. La méthode utilisée pour calculer les erreurs de sondage est celle de la linéarisation de Taylor. Le calcul des erreurs de sondage a été fait en tenant compte du plan de sondage de l'EESI 2 qui est stratifié et à deux degrés. Les résultats obtenus pour l'ensemble du pays et le milieu de résidence (urbain, rural) sont présentés pour quelques indicateurs dans les tableaux a.1, a.2 et a.3 en annexe.

La qualité des estimations réalisées est bonne pour les indicateurs retenus et présentés dans ces tableaux si l'on en juge par la valeur du coefficient de variation (ET/M) qui se situe à moins de 0,25 et par celle de l'erreur type qui est généralement inférieure à 5<sup>6</sup>. Cette bonne qualité est aussi observée pour certains indicateurs non présentés dans les tableaux ci-dessus mentionnés. Toutefois, il a été noté que cette qualité se dégradait lorsque l'estimation du paramètre prenait en compte des niveaux de désagrégation plus fins.

*NB : Dans la suite de ce rapport sera considéré comme "Littoral" la région d'enquête du "Littoral hormis Douala", et comme "Centre" la région d'enquête du "Centre hormis Yaoundé".*

<sup>6</sup> L'intervalle de confiance de l'erreur type est en général estimé au seuil de 5%. Compte tenu du fait que l'indicateur est exprimé en pourcentage, ce seuil a été multiplié par 100.

Diagramme 1 : Répartition (en million) de la population de 10 ans ou plus suivant leur situation d'activité



Source : EESI 2, Phase 1, INS





## Chapitre 2 : Caractéristiques sociodémographiques

---

Ce chapitre fait une description des ménages et de la population. Il aborde les aspects liés à la migration, la scolarisation et la formation professionnelle.

### 2.1 Caractéristiques des ménages

Cette section traite des caractéristiques des ménages. Celles-ci se rapportent à la taille, à la composition de ménage et au profil de son chef.

#### 2.1.1 Taille et composition des ménages

La taille moyenne des ménages est de 4,4 personnes. Cette taille est restée quasi stable depuis 2005. Elle était de 4,5 personnes en 2005 (EESI 1) et de 4,4 en 2007 (ECAM 3). Elle varie selon la région d'enquête, le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage et le statut matrimonial.

Par rapport à la moyenne nationale, la taille des ménages est plus élevée au Nord (5,9), à l'Extrême-Nord (5,4) et dans l'Adamaoua (4,9). A l'opposé, elle est plus faible dans le Sud (3,3).

Les ménages du milieu rural (4,7) ont en moyenne une taille plus élevée que ceux du milieu urbain (4,0). Toutefois, ce constat est différent dans les régions d'enquête du Sud, du Centre hormis Yaoundé et de l'Ouest. Dans les deux grandes métropoles que sont Douala et Yaoundé, la taille des ménages est d'environ 4 personnes.

Les ménages dirigés par les hommes ont en moyenne une taille plus élevée (4,6) que ceux dirigés par les femmes (3,7). La taille du ménage varie avec statut matrimonial de son chef. En effet, comparée à la taille moyenne des ménages dirigés par les célibataires, celle des ménages dirigés par les mariés est 3 fois plus élevée (1,9 contre 5,6).

**Tableau 2.1 : Taille moyenne des ménages selon la région d'enquête, le sexe du chef de ménage, son statut matrimonial par milieu de résidence**

	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
<b>Région d'enquête</b>			
Douala	3,9	///	3,9
Yaoundé	4,0	///	4,0
Adamaoua	4,8	4,9	4,9
Centre	4,7	4,2	4,3
Est	3,7	4,7	4,5
Extrême-Nord	4,9	5,5	5,4
Littoral	3,7	4,0	3,9
Nord	5,0	6,1	5,9
Nord-Ouest	3,6	4,7	4,4
Ouest	4,0	4,0	4,0
Sud	3,8	3,1	3,3
Sud-Ouest	3,3	3,7	3,7
<b>Sexe du chef de ménage</b>			
Masculin	4,1	5,0	4,6
Féminin	3,7	3,6	3,7
<b>Statut matrimonial du chef de ménage</b>			
Célibataire	1,9	1,9	1,9
Marié	5,4	5,7	5,6
Union libre	4,1	4,5	4,3
Veuf (ve)/Divorcé(e)	4,3	3,4	3,7
<b>Ensemble</b>	<b>4,0</b>	<b>4,7</b>	<b>4,4</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

Le tableau 2.2 montre que les ménages élargis<sup>7</sup> (30,2%) et les ménages nucléaires<sup>8</sup> (28,3%) sont prédominants. Par ailleurs, 18,6% des ménages sont unipersonnels<sup>9</sup>. La typologie des ménages varie selon les caractéristiques du chef de ménage. Les ménages dirigés par les femmes sont pour la plupart soit monoparentaux élargis<sup>10</sup> (30,6%), soit monoparentaux nucléaires<sup>11</sup> (28,7%) ou unipersonnels (21,7%). Par contre, les ménages dirigés par les hommes sont principalement de type nucléaires (38%) ou élargis (34,6%). Cette situation s'expliquerait par le fait qu'en général dans une société patriarcale, comme c'est le cas du Cameroun, les femmes ne deviennent chef de ménage qu'en l'absence (définitive ou temporaire) de leur conjoint.

Selon le milieu de résidence, à l'exception des ménages de type unipersonnel et ceux constitués du couple avec les enfants, la typologie des ménage du milieu urbain est presque similaire à celle du milieu rural.

<sup>7</sup> Les ménages élargis sont ceux qui intègrent les membres autres que le chef, le(s) conjoint(s) ou ses enfants.

<sup>8</sup> Les ménages nucléaires sont ceux composés d'un couple et de leurs enfants.

<sup>9</sup> Les ménages unipersonnels sont ceux d'une personne.

<sup>10</sup> Les ménages monoparentaux élargis sont ceux constitués de l'un des parents, ses enfants et d'autres personnes apparentées ou non.

<sup>11</sup> Les ménages monoparentaux nucléaires sont ceux composés uniquement de l'un des parents et ses enfants.

**Tableau 2.2 : Répartition (%) des ménages par type selon certaines caractéristiques contextuelles**

	Unipersonnel	Couple sans enfant	Couple avec enfants (nucléaire)	Monoparental nucléaire	Monoparental élargi	Elargi	Total
<b>Région d'enquête</b>							
Douala	22,7	4,4	28,6	8,3	10,8	25,2	100,0
Yaoundé	20,2	4,0	21,3	9,9	10,8	33,7	100,0
Adamaoua	15,8	5,9	35,0	5,7	7,0	30,6	100,0
Centre	16,9	6,6	27,7	7,5	9,2	32,1	100,0
Est	16,1	6,8	31,4	8,1	10,0	27,7	100,0
Extrême-Nord	8,9	6,0	45,3	6,7	3,6	29,5	100,0
Littoral	21,9	3,0	25,3	7,7	12,8	29,3	100,0
Nord	12,7	6,3	30,2	5,9	4,2	40,7	100,0
Nord-Ouest	15,8	3,8	24,0	8,1	13,4	34,8	100,0
Ouest	22,6	3,4	22,9	13,4	11,9	25,7	100,0
Sud	30,6	8,6	18,7	12,5	6,5	23,0	100,0
Sud-Ouest	25,9	4,4	20,8	11,4	8,5	28,9	100,0
<b>Sexe du chef de ménage</b>							
Masculin	17,5	6,7	38,0	1,9	1,3	34,6	100,0
Féminin	21,7	0,3	0,9	28,7	30,6	17,8	100,0
<b>Statut matrimonial du chef de ménage</b>							
Célibataire	59,0	//	//	10,5	8,3	22,3	100,0
Marié	3,9	7,0	43,3	4,8	3,7	37,3	100,0
Union libre	3,1	13,8	55,2	2,4	1,5	24,0	100,0
Veuf(ve)/Divorcé(e)	23,4	//	//	24,3	31,7	20,6	100,0
<b>Milieu de résidence</b>							
<b>Urbain</b>	<b>21,4</b>	<b>4,6</b>	<b>24,3</b>	<b>9,8</b>	<b>10,3</b>	<b>29,6</b>	<b>100,0</b>
Douala	22,7	4,4	28,6	8,3	10,8	25,2	100,0
Yaoundé	20,2	4,0	21,3	9,9	10,8	33,7	100,0
Autres Urbains	21,3	5,3	23,1	10,9	9,5	29,9	100,0
<b>Rural</b>	<b>16,5</b>	<b>5,4</b>	<b>31,3</b>	<b>8,2</b>	<b>7,9</b>	<b>30,8</b>	<b>100,0</b>
<b>Ensemble</b>	<b>18,6</b>	<b>5,0</b>	<b>28,3</b>	<b>8,8</b>	<b>8,9</b>	<b>30,2</b>	<b>100,0</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

### 2.1.2 Caractéristiques du chef de ménage

L'examen des caractéristiques du chef de ménages révèle qu'un ménage sur quatre est dirigé par des femmes (26,0%). Cette proportion est restée quasi stable sur la période 2005-2010. On observe des disparités selon certaines caractéristiques du chef de ménage. Ainsi, selon la région d'enquête, l'Ouest enregistre la plus grande proposition de chefs de ménage femmes tandis que les régions du septentrion sont celles où l'on note les plus faibles proportions de chefs de ménage femmes. Le cas du septentrion pourrait se justifier par les éléments culturels et sociaux.

**Tableau 2.3 : Caractéristiques du chef de ménage selon certaines variables sociodémographiques**

	Sexe			Âge moyen	Niveau d'instruction					Total
	Masculin	Féminin	Total		Non scolarisé	Primaire	Secondaire 1er cycle	Secondaire 2nd cycle	Supérieur	
<b>Région d'enquête</b>										
Douala	75,3	24,7	100,0	39,2	4,1	22,6	30,6	23,5	19,3	100,0
Yaoundé	69,4	30,6	100,0	37,9	3,4	16,9	31,8	19,8	28,1	100,0
Adamaoua	82,8	17,2	100,0	39,3	43,2	33,9	13,3	6,8	2,8	100,0
Centre	74,7	25,3	100,0	44,8	7,7	40,7	29,0	12,5	10,1	100,0
Est	77,7	22,3	100,0	39,4	18,4	43,7	24,8	10,1	3,0	100,0
Extrême-Nord	85,2	14,8	100,0	43,2	60,3	24,8	9,0	3,3	2,6	100,0
Littoral	68,3	31,7	100,0	44,8	8,6	38,6	29,9	18,2	4,7	100,0
Nord	85,4	14,6	100,0	40,9	48,1	35,2	10,7	3,5	2,5	100,0
Nord-Ouest	67,4	32,6	100,0	46,3	24,8	43,8	11,5	8,9	11,0	100,0
Ouest	57,3	42,7	100,0	47,1	17,6	42,7	20,4	9,7	9,5	100,0
Sud	70,6	29,4	100,0	39,0	6,1	32,6	26,8	26,9	7,6	100,0
Sud-Ouest	72,7	27,3	100,0	38,8	5,6	47,2	26,5	8,9	11,9	100,0
<b>Groupe d'âges</b>										
Moins de 15 ans	100,0	0,0	100,0	14,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0
15-34 ans	78,6	21,4	100,0	27,5	11,5	32,3	28,1	15,0	13,1	100,0
35-64 ans	73,0	27,0	100,0	46,2	21,9	34,1	20,1	12,6	11,2	100,0
65 ans ou plus	61,5	38,5	100,0	72,4	60,2	29,6	4,2	1,9	4,1	100,0
<b>Statut matrimonial du chef de ménage</b>										
Célibataire	65,2	34,8	100,0	30,1	4,8	27,8	29,3	20,0	18,1	100,0
Marié	90,4	9,6	100,0	43,8	24,2	34,8	19,1	10,8	11,1	100,0
Union libre	93,3	6,7	100,0	34,5	11,1	32,2	31,4	15,2	10,1	100,0
Veuf(ve)/Divorcé(e)	19,3	80,7	100,0	54,6	43,6	33,9	13,7	6,1	2,8	100,0
<b>Milieu de résidence</b>										
<b>Urbain</b>	<b>72,5</b>	<b>27,5</b>	<b>100,0</b>	<b>39,0</b>	<b>7,8</b>	<b>24,1</b>	<b>28,3</b>	<b>20,1</b>	<b>19,6</b>	<b>100,0</b>
Douala	75,3	24,7	100,0	39,2	4,1	22,6	30,6	23,5	19,3	100,0
Yaoundé	69,4	30,6	100,0	37,9	3,4	16,9	31,8	19,8	28,1	100,0
Autres Urbains	72,6	27,4	100,0	39,6	14,4	31,1	23,8	17,5	13,2	100,0
<b>Rural</b>	<b>75,0</b>	<b>25,0</b>	<b>100,0</b>	<b>43,8</b>	<b>32,2</b>	<b>39,3</b>	<b>16,6</b>	<b>6,9</b>	<b>5,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Ensemble</b>	<b>74,0</b>	<b>26,0</b>	<b>100,0</b>	<b>41,8</b>	<b>22,0</b>	<b>32,9</b>	<b>21,5</b>	<b>12,4</b>	<b>11,2</b>	<b>100,0</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

Selon le statut matrimonial, la proportion des chefs de ménage femmes est plus importante dans le groupe des veufs(ves)/divorcé(e)s que dans les autres groupes. En effet, 80,7% des veufs(ves)/divorcé(e)s sont chefs de ménage de sexe féminin contre 34,8% ; 9,6% et 6,7% respectivement chez les célibataires, mariés et en situation d'union libre.

L'âge moyen des chefs de ménage est de 41,8 ans. Cet âge est de 39 ans en milieu urbain et de 43,8 ans en milieu rural. Les chefs de ménage célibataires ont en moyenne 30,1 ans. Ceux qui vivent en union libre ou qui sont mariés ont respectivement 34,5 ans et 43,8 ans.

Les chefs de ménages ont pour la plupart un niveau d'instruction primaire (32,9%) ou secondaire (33,9% dont 21,5% au secondaire 1er cycle et 12,4% au secondaire 2ème cycle). Cependant, la proportion de ceux non scolarisés est importante (22,0%). A l'exception des régions d'enquête de Yaoundé et de Douala, où la plupart des chefs de ménage ont un niveau d'instruction d'au

moins secondaire premier cycle, les chefs de ménage des autres régions d'enquête ont pour la plupart un niveau d'instruction au plus primaire.

En milieu urbain, la proportion des chefs de ménages de niveau d'instruction secondaire 1er cycle est la plus élevée (28,3%) tandis qu'en milieu rural la proportion de chefs de ménages de niveau primaire est la plus élevée (39,3%). Douala et Yaoundé sont les deux régions d'enquête où la proportion des chefs de ménage de niveau d'instruction supérieur avoisine 20% et plus (19,3% et 28,1% respectivement).

## 2.2 Caractéristiques de la population

### 2.2.1 Structure par sexe et par âge de la population

La structure de la population par sexe montre que les hommes représentent 49,6% et les femmes 50,4%. Cette population est constituée de 19,9% de personnes de 0-5 ans, 23,8% de 6-14 ans, 53,1% de 15-64 ans et 3,3% de 65 ans ou plus.

Cette distribution de la population révèle que plus d'une personne sur deux est en âge de travailler au sens du BIT (15-64 ans). Cette proportion des personnes en âge de travailler est plus élevée chez les femmes (54,7%) que chez les hommes (51,5%), en milieu urbain (60,7%) qu'en milieu rural (48,3%), à Yaoundé (63,1%) et à Douala (63,4%) que dans les autres régions d'enquête.

La population cible de l'enquête, personnes de 10 ans ou plus, représente 68,7% de la population totale. Elle est constituée de 51,6% de femmes et de 48,4% d'hommes.

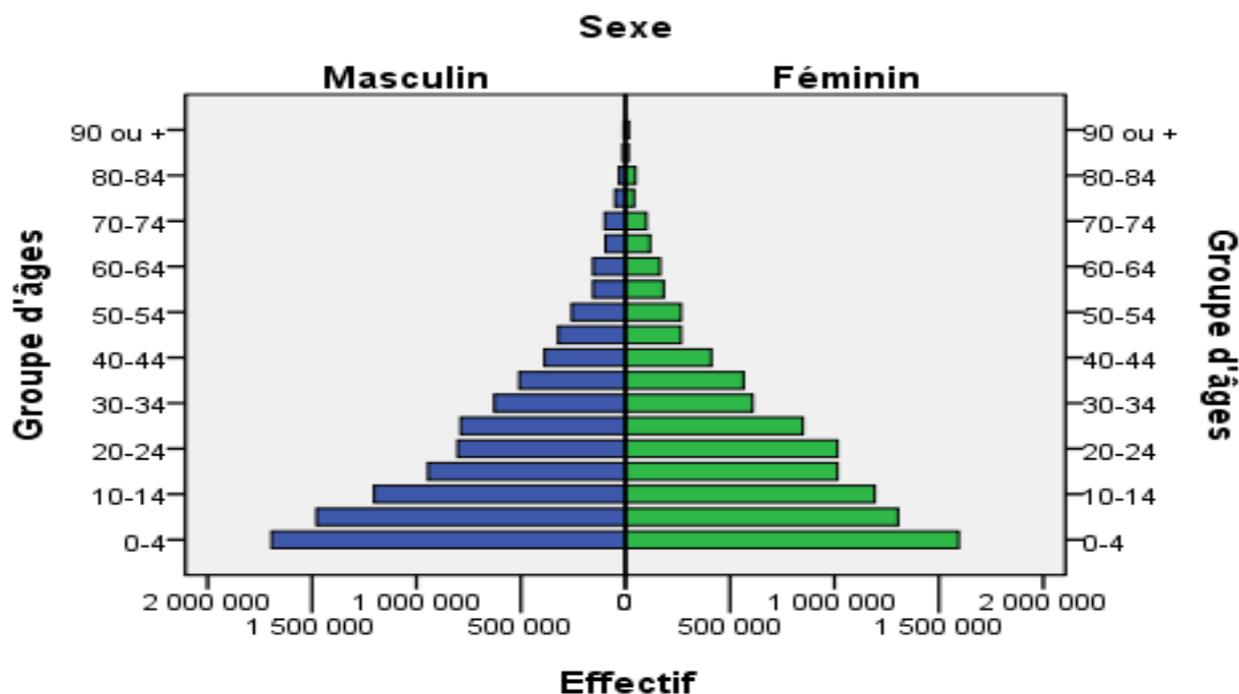
**Tableau 2.4 : Répartition (en %) de la population par groupe d'âges selon les variables contextuelles et le sexe**

	Groupe d'âges				Total	Proportion des 10 ans ou plus
	0-5 ans	6-14 ans	15-64 ans	65 ans ou plus		
<b>Région d'enquête</b>						
Douala	16,6	18,3	63,4	1,7	100,0	74,7
Yaoundé	16,8	18,8	63,1	1,3	100,0	75,3
Adamaoua	22,5	24,8	50,3	2,4	100,0	65,0
Centre	19,6	24,1	50,6	5,8	100,0	69,1
Est	21,9	24,5	51,3	2,4	100,0	64,0
Extrême-Nord	24,5	27,2	44,9	3,4	100,0	60,5
Littoral	16,5	21,7	57,3	4,5	100,0	72,5
Nord	25,1	25,2	47,5	2,2	100,0	63,0
Nord-Ouest	16,7	27,5	49,8	6,0	100,0	72,5
Ouest	20,1	26,3	48,8	4,9	100,0	68,0
Sud	16,8	20,5	58,7	4,1	100,0	74,2
Sud-Ouest	15,0	23,0	59,5	2,5	100,0	74,0
<b>Milieu de résidence</b>						
<b>Urbain</b>	17,0	20,4	60,7	2,0	100,0	74,0
Douala	16,6	18,3	63,4	1,7	100,0	74,7
Yaoundé	16,8	18,8	63,1	1,3	100,0	75,3
Autres Urbains	17,4	23,2	56,6	2,7	100,0	72,4
<b>Rural</b>	21,7	25,9	48,3	4,0	100,0	65,4
<b>Sexe</b>						
Masculin	20,7	24,8	51,5	3,0	100,0	67,1
Féminin	19,1	22,8	54,7	3,5	100,0	70,3
<b>Ensemble</b>	<b>19,9</b>	<b>23,8</b>	<b>53,1</b>	<b>3,3</b>	<b>100,0</b>	<b>68,7</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

La pyramide des âges (Graphique 2.1) présente l'allure générale des pyramides des populations de l'Afrique Subsaharienne caractérisée généralement par une base très élargie, puis un rétrécissement progressif et régulier au fur et à mesure que l'on avance en âge. Ainsi, on constate qu'aux âges élevés, cette pyramide s'effile très vite. L'allure de cette pyramide des âges fait ressortir le caractère jeune de la population du Cameroun en 2010. Par ailleurs, elle reflète la structure de la population du Cameroun donnée par le RGPH 3 de 2005.

**Graphique 2.1 : Pyramide des âges de la population**



Source : EESI 2, Phase 1, INS

### 2.2.2 Répartition spatiale de la population

La répartition de la population par milieu de résidence révèle que 38,4% réside en milieu urbain et 61,6% en milieu rural. Les villes de Yaoundé et de Douala concentrent à elles seules 60% de la population urbaine. A contrario, plus d'un quart de la population rurale réside dans la région de l'Extrême-Nord. En considérant la population cible de l'enquête (10 ans ou plus), on note que 41,3% résident en milieu urbain et 58,7% en milieu rural.

Selon la région de résidence, il ressort du tableau 2.5 que la plus grande proportion de la population réside dans la région du Centre (18,1% dont 11,4% pour la seule ville de Yaoundé), suivie de la région de l'Extrême-Nord (17,9%), de la région du Littoral (14,8% dont 11,9% pour la ville de Douala). A l'opposé, la région du Sud (3,6%) est la moins peuplée.

**Tableau 2.5 : Répartition (%) de la population par région selon le milieu de résidence**

Région d'enquête	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Douala	30,9	//	11,9
Yaoundé	29,8	//	11,4
Adamaoua	5,4	5,1	5,2
Centre	1,2	10,1	6,7
Est	1,4	5,8	4,1
Extrême-Nord	4,3	26,4	17,9
Littoral	3,3	2,6	2,9
Nord	4,7	14,2	10,6
Nord-Ouest	4,5	12,3	9,3
Ouest	8,5	9,6	9,2
Sud	3,6	3,5	3,6
Sud-Ouest	2,3	10,2	7,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

### 2.2.3 Statut migratoire de la population

Les migrations<sup>12</sup> sont importantes au Cameroun. La proportion de personnes qui ne sont pas nés dans la localité/arrondissement où elles résident (au moment de l'enquête) est de 32,7%. On note cependant un léger recul de la migration par rapport à 2005 (35,4%). Les hommes migrent autant que les femmes (33%).

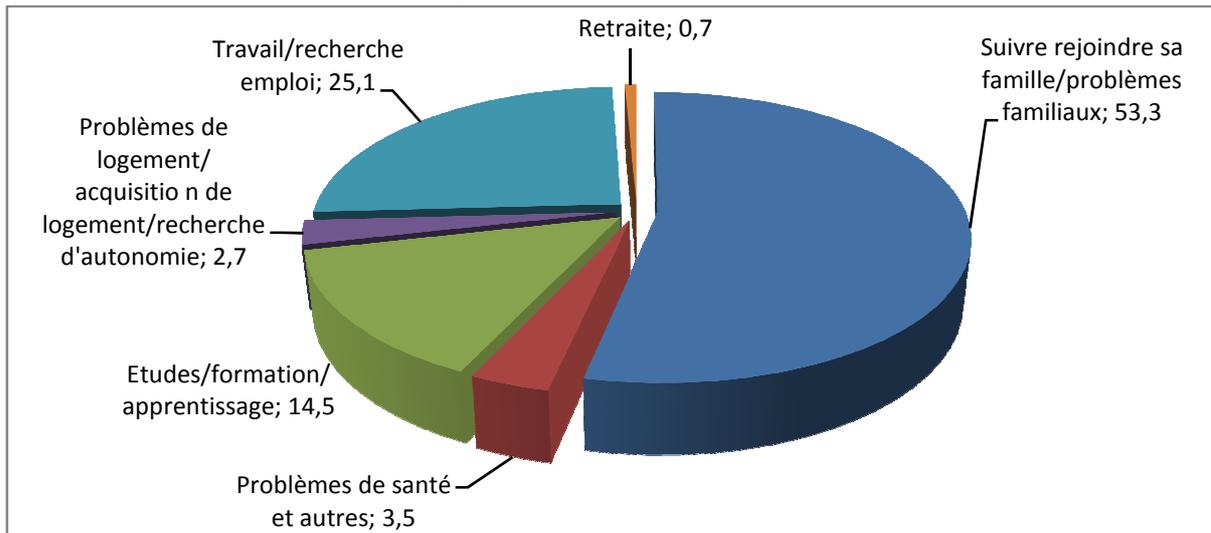
La répartition de la population par région d'enquête selon le statut migratoire montre que 3 personnes sur 5 sont migrantes dans la région du Sud, une personne sur deux l'est également dans les régions d'enquête du Littoral et de Yaoundé. A l'opposé, les régions du septentrion et du Nord-Ouest ont une plus faible proportion de migrant.

La proportion de migrants croit avec l'âge passant de 12,7% chez les moins de 15 ans à 45,5% chez les 15-34 ans et 52,4% chez les 35 ans ou plus. De même, elle augmente avec le niveau d'instruction. En effet, elle passe de 13,2% chez les non scolarisés à 31,2% chez les migrants de niveau d'instruction primaire, 53% chez ceux de niveau secondaire et 71,6% chez ceux de niveau supérieur.

Les principales raisons avancées pour justifier ces migrations sont, le regroupement familial (53,3%), suivi de la recherche d'emploi ou le travail (25,1%). Cette tendance est observée dans toutes les régions d'enquête.

<sup>12</sup> Les migrations étudiées dans ce paragraphe sont les migrations durées de vie

**Graphique 2.2 : Répartition (en %) de la population des migrants suivant le motif de la migration**



Source : EESI 2, Phase 1, INS

Les raisons professionnelles sont les plus avancées par les migrants de Douala (35,2%) et du Sud (35,4%). Le motif de regroupement familial concerne davantage les régions du Nord (72,7), de l'Extrême-Nord (68,1%), de l'Est (61,8%) et de l'Ouest (60,4%). Les migrants de Yaoundé évoquent plutôt les raisons d'études ou de formation (26,5%).

Selon le sexe, alors que le regroupement familial (72,2%) est la principale raison qui pousse les femmes à migrer, c'est la mutation professionnelle ou la recherche d'un emploi (40,4%) qui justifient la migration des hommes.

**Tableau 2.6 : Répartition (en %) de la population suivant le statut migratoire, le motif de la migration et selon certaines caractéristiques sociodémographiques**

Région d'enquête	Proportion (en %) de migrants	Motif de la migration					Total	
		Suivre ou rejoindre sa famille/problèmes familiaux	Travail/Recherche emploi	Etudes/formation/apprentissage	Problèmes de santé et autres	Problèmes de logement/acquisition de logement/recherche d'autonomie		Retraite
Douala	43,0	44,8	35,2	16,9	2,1	0,9	0,1	100
Yaoundé	50,8	42,0	25,1	26,5	3,8	2,4	0,2	100
Adamaoua	22,5	57,5	28,8	7,1	5,5	0,9	0,1	100
Centre	44,2	58,5	22,6	9,5	3,6	4,5	1,3	100
Est	38,5	61,8	20,0	6,2	6,2	5,3	0,6	100
Extrême-Nord	7,0	68,1	17,4	9,4	1,6	2,7	0,8	100
Littoral	50,1	60,0	21,3	10,9	1,9	4,7	1,2	100
Nord	25,7	72,7	18,8	2,8	3,7	2,0	0,1	100
Nord-Ouest	21,1	51,7	19,8	16,9	2,6	7,0	1,9	100
Ouest	37,6	60,4	18,6	12,7	4,2	3,2	0,9	100
Sud	59,9	50,7	35,4	9,8	0,9	0,7	2,5	100
Sud-Ouest	42,8	45,6	26,4	18,5	6,3	2,3	1,0	100

	Proportion (en %) de migrants	Motif de la migration						Total
		Suivre ou rejoindre sa famille/problèmes familiaux	Travail/Recherche emploi	Études/formation/ apprentissage	Problèmes de santé et autres	Problèmes de logement/ acquisition de logement/ recherche d'autonomie	Retraite	
<i>Tableau 2.6 (suite)</i>								
<b>Sexe de l'enquêté</b>								
Masculin	32,9	34,6	40,4	16,5	3,5	3,7	1,3	100
Féminin	32,4	72,2	9,8	12,5	3,6	1,7	0,2	100
<b>Groupe d'âges</b>								
Moins de 15 ans	12,7	84,7	0,3	12,4	2,5	0,1	0,0	100
15-34 ans	45,5	48,8	24,8	21,3	2,9	2,2	0,0	100
35 ans ou plus	52,4	44,3	37,6	6,3	4,9	4,8	2,0	100
<b>Niveau d'instruction</b>								
Non scolarisé	13,2	74,5	16,1	0,8	5,6	2,9	0,2	100
Primaire	31,2	61,0	23,5	8,0	3,7	3,0	0,8	100
Secondaire	53,0	47,3	27,3	19,1	3,1	2,5	0,7	100
Supérieur	71,6	22,0	35,1	37,2	1,5	2,8	1,3	100
<b>Milieu de résidence</b>								
<b>Urbain</b>	<b>44,9</b>	<b>46,3</b>	<b>28,4</b>	<b>20,4</b>	<b>2,8</b>	<b>1,8</b>	<b>0,3</b>	<b>100</b>
Douala	43,0	44,8	35,2	16,9	2,1	0,9	0,1	100
Yaoundé	50,8	42,0	25,1	26,5	3,8	2,4	0,2	100
Autres Urbains	42,1	51,3	25,8	17,7	2,6	2,1	0,5	100
<b>Rural</b>	<b>25,0</b>	<b>61,3</b>	<b>21,5</b>	<b>7,9</b>	<b>4,3</b>	<b>3,7</b>	<b>1,3</b>	<b>100</b>
<b>Ensemble</b>	<b>32,7</b>	<b>53,3</b>	<b>25,1</b>	<b>14,5</b>	<b>3,5</b>	<b>2,7</b>	<b>0,7</b>	<b>100</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

La proportion des migrants pour des raisons professionnelles augmente avec l'âge et le niveau d'instruction. En effet, la proportion de personnes ayant migré pour des raisons professionnelles passe de 16,1% chez les non scolarisées à 23,5% chez celles de niveau d'instruction primaire, 27,3% chez celles de niveau d'instruction secondaire et 35,1% chez celles de niveau d'instruction supérieur.

## 2.3 Alphabétisation, scolarisation et formation professionnelle

### 2.3.1 Alphabétisation

Dans l'ensemble, près de 7 personnes sur 10 de 15 ans ou plus (71,2%) sont alphabétisées, une proportion supérieure de 4,5 points à celle observée en 2005.

Le taux d'alphabétisation<sup>13</sup> est nettement plus élevé chez les hommes (78,2%) que les femmes (64,7%). Ce taux se situe à 89,9% en milieu urbain et à 57,2% en milieu rural.

<sup>13</sup> C'est le rapport entre la population de 15 ans ou plus sachant lire et écrire en français ou en anglais et la population de 15 ans ou plus.

Selon la région d'enquête, plus de 9 personnes sur 10 sont alphabétisées à Douala (96,5%), à Yaoundé (94,4%), au Sud (94,0%) et au Littoral hormis Douala (91,4%). A contrario, moins de 3 personnes sur 10 le sont dans les régions de l'Extrême-Nord (26,1%) et du Nord (35,2%).

**Tableau 2.7 : Taux d'alphabétisation en 2005 et 2010 selon la région d'enquête, le sexe et le milieu de résidence**

	2005			2010		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Région d'enquête</b>						
Douala	93,2	//	93,2	96,5	///	96,5
Yaoundé	94,6	//	94,6	94,4	///	94,4
Adamaoua	60,4	42,6	48,2	71,4	35,5	51,4
Centre	89,7	82,8	83,3	93,3	81,0	81,8
Est	91,6	54,7	59,6	90,6	61,1	65,3
Extrême-Nord	51,0	24,1	27,8	48,8	23,5	26,1
Littoral	89,2	83,1	85,1	94,1	89,2	91,4
Nord	56,4	27,5	32,7	54,0	30,1	35,2
Nord-Ouest	86,6	65,1	69,4	92,8	71,1	75,8
Ouest	88,9	73,5	78,3	90,1	77,2	82,0
Sud	94,9	86,5	88,0	95,7	93,0	94,0
Sud-Ouest	90,6	74,1	78,8	91,5	87,3	87,9
<b>Sexe</b>						
Masculin	91,3	65,2	75,6	92,5	67,0	78,2
Féminin	82,8	44,6	58,5	87,3	48,6	64,7
<b>Ensemble</b>	<b>87,1</b>	<b>54,2</b>	<b>66,7</b>	<b>89,9</b>	<b>57,2</b>	<b>71,2</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

## 2.3.2 Scolarisation

### 2.3.2.1 Taux de fréquentation<sup>14</sup>

Le taux de fréquentation scolaire est de 80,9%. Ce taux est resté quasi stable, puisqu'il se situait à 78,1% en 2005. Ce taux présente des disparités selon le milieu de résidence, le sexe et la région d'enquête.

Le taux de fréquentation scolaire est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, chez les hommes que chez les femmes. En effet, 93,7% de personnes qui résident en milieu urbain et 72,4% en milieu rural fréquentent ou ont fréquenté une école formelle. Ce taux est de 85,7% chez les hommes et de 76,1% chez les femmes.

<sup>14</sup> Le taux de fréquentation scolaire est le rapport entre l'effectif de la population de 6 ans ou plus en cours de scolarisation ou ayant fréquenté une école formelle et l'effectif de la population de 6 ans ou plus.

**Tableau 2.8 : Taux de fréquentation scolaire et nombre moyen d'années d'études**

	Taux de fréquentation			Nombre moyen d'années d'études
	Milieu de résidence		Ensemble	
	Urbain	Rural		
<b>Région d'enquête</b>				
Douala	97,4	///	97,4	8,4
Yaoundé	97,8	///	97,8	9,0
Adamaoua	80,9	54,8	65,5	5,0
Centre	97,0	93,3	93,6	6,0
Est	96,8	81,0	83,2	5,0
Extrême-Nord	65,6	46,3	48,3	4,2
Littoral	95,8	92,6	94,0	6,8
Nord	66,7	52,8	55,4	4,3
Nord-Ouest	96,4	85,4	87,5	6,4
Ouest	95,6	88,5	91,0	6,3
Sud	98,1	94,9	96,1	7,1
Sud-Ouest	96,5	96,7	96,7	7,4
<b>Sexe de l'enquêté</b>				
Masculin	95,4	79,2	85,7	6,9
Féminin	91,8	65,8	76,1	6,5
<b>Tranche d'âges</b>				
6-11 ans	95,7	79,5	84,6	2,4
12-18 ans	97,4	88,6	92,0	6,5
19-24 ans	95,8	75,5	85,5	8,7
25 ans ou plus	90,7	60,8	73,0	8,3
<b>Ensemble</b>	<b>93,7</b>	<b>72,4</b>	<b>80,9</b>	<b>6,7</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

L'Extrême-Nord (48,3%) est la région qui enregistre le plus faible taux de fréquentation scolaire. La fréquentation scolaire varie selon l'âge. En effet, le taux de fréquentation scolaire passe de 84,6% chez les 6-11 ans à 92,0% chez les 12-18 ans et à 85,5% chez les 19-24 ans. Le faible taux enregistré chez les 6-11 ans pourrait s'expliquer par une entrée tardive dans le système éducatif surtout en milieu rural caractérisé par un taux relativement bas (79,5%).

Pour les personnes scolarisées, le nombre moyen d'années passées à l'école reste faible. En effet, il est de 6,7 ans, ce qui signifie qu'en moyenne les personnes vont jusqu'à la classe de 6ème. Cet indicateur ne diffère pas suivant le sexe. Il est à faire remarquer que les Zones d'Education Prioritaires (ZEP) ont une plus faible durée dans le système éducatif avec au plus 5 années d'études en moyenne par élève.

### 2.3.2.2 Taux net de scolarisation (TNS) dans le primaire<sup>15</sup>

Le taux net de scolarisation (TNS) au primaire des 6-11 ans est de 78,8%. Ce taux est resté quasi stable depuis 2005 (79,8%). Ce taux n'est pas très différent entre les garçons (79,4%) et les filles (78,0%). Toutefois, on note des disparités importantes selon le milieu de résidence. Il est de 86,2% pour le milieu urbain et de 75,4% pour le milieu rural. En 2005, il se situait à 76% en

<sup>15</sup> Le taux net de scolarisation au primaire est le rapport entre le nombre total d'élèves âgés de 6-11 ans au primaire et l'effectif total de la population de cette même tranche d'âges.

milieu rural et 83,1% en milieu urbain. Ainsi, sur la période 2005-2010, ce taux est resté quasi stable en milieu rural et a baissé de 3,1 points en milieu urbain.

Le Littoral hormis Douala (94,9%), l'Ouest (92%) et le Centre (91,1%) sont les trois régions d'enquête où les TNS dans le primaire sont les plus élevés. A contrario, les régions du septentrion sont celles où les TNS sont les plus faibles, l'Extrême-Nord (59,1%), le Nord (59,4%) et l'Adamaoua (72,9%).

### 2.3.2.3 Taux net de scolarisation (TNS) au secondaire<sup>16</sup>

Le taux net de scolarisation au secondaire est de 49,3%. Ce taux connaît une hausse de près de 12 points, car il était de 38% en 2005. Malgré cette augmentation, ce taux reste faible. Ce qui traduirait que près de la moitié d'enfants quitteraient le système éducatif avant l'âge de 12 ans ou qu'une tranche des élèves accéderait à ce cycle avant cet âge.

**Tableau 2.9 : Taux net de scolarisation par niveau d'éducation, milieu de résidence et selon la région d'enquête et le sexe**

Région d'enquête	Primaire			Secondaire		
	Milieu de résidence		Ensemble	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural		Urbain	Rural	
Douala	86,9	///	86,9	76,0	///	76,0
Yaoundé	89,6	///	89,6	69,7	///	69,7
Adamaoua	82,3	68,7	72,9	34,7	13,4	22,4
Centre	96,6	93,9	94,1	63,5	46,4	47,9
Est	91,0	88,3	88,7	70,7	20,2	27,9
Extrême-Nord	76,5	57,3	59,1	41,8	18,2	20,7
Littoral	96,6	93,9	94,9	57,3	58,1	57,7
Nord	69,3	57,7	59,4	34,4	10,7	15,7
Nord-Ouest	82,0	88,8	87,9	71,0	62,9	64,3
Ouest	91,5	92,2	92,0	66,7	55,7	59,6
Sud	75,7	99,5	89,4	82,5	39,2	59,5
Sud-Ouest	89,9	92,0	91,9	84,3	70,6	72,4
<b>Sexe</b>						
Masculin	87,5	76,0	79,4	66,9	41,5	51,0
Féminin	84,9	74,7	78,0	66,0	35,3	47,7
<b>Ensemble</b>	86,2	75,4	78,8	66,4	38,4	49,3

Source : EESI 2, Phase 1, INS

Dans l'ensemble les garçons sont un peu plus scolarisés que les filles (51% contre 47,7%).

Selon le milieu de résidence, on observe une différence de 28 points des TNS au secondaire en faveur du milieu urbain (66,4% contre 38,4% en milieu rural). Comme dans le cycle primaire, les régions du septentrion sont celles où l'on observe des TNS au secondaire les plus faibles.

Les taux nets de scolarisation au primaire de ces dernières régions sont trois fois supérieurs à ceux du secondaire, ce qui traduirait une forte déperdition scolaire dans ces régions.

<sup>16</sup> Le taux net de scolarisation au secondaire est le rapport entre le nombre total d'élèves âgés de 12-18 ans au secondaire et l'effectif total de la population de cette même tranche d'âges.

### 2.3.2.4 Taux d'achèvement

L'objectif de la scolarisation primaire universelle nécessite que tous les enfants achèvent un cycle primaire complet. Il est reconnu qu'il faut en moyenne l'achèvement de six années de scolarisation dans le primaire pour que les enfants soient alphabétisés durablement. Or six années représentent la durée du cycle primaire au Cameroun. Le taux d'achèvement représente donc l'un des indicateurs cruciaux pour le suivi de la réalisation des objectifs d'une éducation pour tous à l'horizon 2015.

#### Taux net d'achèvement

D'après le tableau 2.10, le taux net d'achèvement est de 21,5% au niveau national. Ce taux est plus élevé en milieu urbain (27,8%) qu'en milieu rural (18,2%), chez les filles (28,5%) que chez les garçons (15,8%). Selon la région d'enquête, le taux net d'achèvement varie de 2,9% (dans le Nord) à 33,4% (dans le Sud-Ouest). Il est à faire remarquer que les régions du septentrion restent à la traîne avec des taux les plus faibles.

#### Taux de transition au secondaire

L'évaluation de l'efficacité interne des systèmes éducatifs s'effectue à travers de l'étude des flux des élèves à l'intérieur et/ou au travers des différents cycles. On calcule et analyse à cet effet les taux de promotion, d'abandon, et de redoublement; les taux de transition entre les cycles. Le taux de transition au secondaire est la proportion des élèves qui finissent le cycle primaire et accèdent en classe de 6ème.

Le taux de transition au secondaire est de 85,3%. Ainsi, près de 9 élèves sur 10 qui achèvent les études primaires s'inscrivent dans le cycle secondaire. Le taux de transition au secondaire est presque identique en milieu urbain et en milieu rural. Par ailleurs, le taux de transition au secondaire est plus élevé chez les garçons (88,8%) que chez les filles (81,3%).

Tableau 2.10 : Taux d'achèvement au primaire et taux de transition au secondaire

Caractéristique socio démographique	Taux net d'achèvement au primaire	Taux de transition au secondaire
<b>Sexe</b>		
Masculin	15,8	88,8
Féminin	28,4	81,3
<b>Milieu de résidence</b>		
Urbain	27,8	85,2
Rural	18,2	85,4
<b>Région d'enquête</b>		
Douala	24,6	91,6
Yaoundé	31,9	78,2
Adamaoua	6,6	92,4
Centre	20,1	85,7
Est	21,6	84,0
Extrême-Nord	10,1	92,9
Littoral	26,9	74,3
Nord	2,9	72,2
Nord-Ouest	30,6	86,2
Ouest	26,0	78,8
Sud	27,8	91,5
Sud-Ouest	33,4	98,2
<b>Ensemble</b>	<b>21,5</b>	<b>85,3</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

### 2.3.3 Déperditions scolaires

Les déperditions scolaires sont analysées à travers les taux de redoublement et d'abandon. Les raisons de non fréquentation scolaire ou d'abandon sont également abordées.

#### 2.3.3.1 Taux de redoublement<sup>17</sup>

Le taux de redoublement au primaire est de 7,4%. Il est plus élevé dans le Littoral hormis Douala (16,3%) et à l'Ouest (16,3%). Ce taux est moins élevé dans le Sud-Ouest (0,6%), à l'Extrême-Nord (1,7%), dans l'Adamaoua (2,3%) et au Nord-Ouest (2,4%). En revanche, les régions d'enquête de l'Ouest, du Sud, de Douala et du Centre enregistrent les taux les plus élevés. Les faibles taux de redoublement observés dans les deux régions du septentrion pourraient s'expliquer d'une part par le système de scolarisation caractérisé par une salle de classe pour plusieurs niveaux (ce qui pourrait avoir pour conséquence la limitation des systèmes d'évaluation) et d'autre part par un effet d'effectif.

Le taux de redoublement est plus élevé en milieu urbain (9,2%) qu'en milieu rural (6,5%). Selon le sexe, le taux de redoublement des garçons est similaire à celui des filles.

En faisant une analyse selon la classe fréquentée, on constate que le taux de redoublement le plus élevé est observé en première année du primaire (SIL), soit 14,4%, suivi de la sixième année (CM2) et de la quatrième année (CE2) avec des taux de redoublement respectifs de 6,8% et 6,3%.

**Tableau 2.11 : Taux de redoublement au primaire**

	1ère année (SIL)	2ème année (CP)	3ème année (CE1)	4ème année (CE2)	5ème année (CM1)	6ème année (CM2)	Ensemble primaire
<b>Région d'enquête</b>							
Douala	26,7	3,6	5,4	8,6	10,1	3,0	10,8
Yaoundé	17,2	11,7	6,6	4,6	6,6	12,4	9,5
Adamaoua	4,7	2,0	3,7	0,6	0,0	0,0	2,3
Centre	21,9	5,6	4,9	4,0	9,4	4,2	9,7
Est	12,8	0,0	7,8	2,8	6,8	2,7	6,3
Extrême-Nord	2,7	1,2	0,8	0,7	4,4	0,0	1,7
Littoral	19,6	8,7	15,8	26,8	8,8	13,6	16,3
Nord	10,3	4,4	2,8	11,7	2,2	22,3	8,2
Nord-Ouest	4,4	4,5	2,0	,5	0,4	3,3	2,4
Ouest	33,7	7,9	15,5	17,8	8,1	13,6	16,3
Sud	27,2	3,0	10,9	0,0	16,4	2,4	11,0
Sud-Ouest	1,1	1,0	0,3	0,0	0,8	0,0	0,6
<b>Sexe</b>							
Masculin	14,1	4,0	5,6	6,4	6,1	5,5	7,3
Féminin	14,8	4,3	5,0	6,3	5,4	8,4	7,6
<b>Milieu de résidence</b>							
Urbain	19,6	7,2	6,2	5,8	7,2	8,2	9,2
Rural	12,2	2,9	5,0	6,6	4,8	5,7	6,5
<b>Ensemble</b>	<b>14,4</b>	<b>4,1</b>	<b>5,4</b>	<b>6,3</b>	<b>5,8</b>	<b>6,8</b>	<b>7,4</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

<sup>17</sup> La proportion d'élèves d'une cohorte inscrite dans une année d'études donnée en une année scolaire donnée mais qui étudieront dans la même année d'études à la prochaine année scolaire.

En dehors du CM2 où les filles redoublent plus que les garçons (8,4% contre 5,5%), les écarts entre filles et garçons sont faibles. Selon le milieu de résidence, les taux de redoublement sont plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural dans presque toutes les classes.

### 2.3.3.2 Taux d'abandon<sup>18</sup>

Le taux d'abandon global au primaire est de 2,2%. Il est plus élevé à l'Extrême-Nord (5,4%) et moins élevé au Sud-Ouest (0,2%) et au Littoral hormis Douala (0,9%). Il est quasi identique selon le milieu de résidence et le sexe.

Une appréciation par classe montre que le taux d'abandon est particulièrement élevé au CM1 (3,8%) et au CM2 (7,3%). Par contre, dans les autres classes, moins de 2 élèves sur 100 abandonnent l'école. Cette tendance est aussi observée lorsqu'on considère le milieu de résidence et le sexe de l'enfant.

**Tableau 2.12 : Taux d'abandon scolaire au primaire**

	1ère année (SIL)	2ème année (CP)	3ème année (CE1)	4ème année (CE2)	5ème année (CM1)	6ème année (CM2)	Ensemble primaire
<b>Région d'enquête</b>							
Douala	1,0	0,2	0,8	1,0	0,8	4,7	1,4
Yaoundé	0,0	0,0	2,1	0,0	3,8	6,2	2,2
Adamaoua	0,0	3,6	5,1	0,5	25,2	7,6	5,4
Centre	1,9	0,0	0,0	0,6	2,7	10,1	2,0
Est	1,1	0,0	4,1	4,4	7,6	13,3	3,7
Extrême-Nord	4,0	0,4	2,0	0,3	2,9	7,1	2,4
Littoral	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	12,1	,9
Nord	6,6	0,5	0,0	1,2	0,2	5,4	2,4
Nord-Ouest	0,0	0,6	0,4	0,0	5,5	10,6	2,8
Ouest	0,3	0,0	0,0	0,0	4,5	7,5	2,0
Sud	0,0	1,2	0,7	0,0	0,0	6,1	1,1
Sud-Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,8	,2
<b>Sexe</b>							
Masculin	1,9	0,8	1,0	0,6	4,4	5,4	2,1
Féminin	1,7	0,2	1,4	0,5	3,3	9,4	2,3
<b>Milieu de résidence</b>							
Urbain	0,6	0,2	1,9	0,6	5,3	5,3	2,3
Rural	2,3	0,6	0,8	0,5	2,9	8,9	2,2
<b>Ensemble</b>	<b>1,8</b>	<b>0,5</b>	<b>1,2</b>	<b>0,5</b>	<b>3,8</b>	<b>7,3</b>	<b>2,2</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

### 2.3.3.3 Raisons d'abandon ou de non fréquentation

L'analyse des raisons de non fréquentation scolaire ou d'abandon montre que le manque de moyens financiers (48,6%) est la principale raison évoquée pour justifier la non fréquentation scolaire des personnes de 6 ans ou plus ayant arrêtées leurs études ou qui n'ont jamais été à l'école. Les autres raisons sont : la préférence pour un apprentissage ou un travail (12,4%), la

<sup>18</sup> Pourcentage des élèves d'une cohorte inscrits au cours d'une année scolaire donnée qui abandonnent les études l'année scolaire suivante.

survenue d'une grossesse ou d'un mariage (9,1%), l'échec scolaire (6,7%), l'école trop éloignée (5,5%), etc.

**Tableau 2.13 : Raisons d'abandon ou de non fréquentation scolaire chez les 6 ans ou plus**

	Sexe		Milieu de résidence		Ensemble
	Masculin	Féminin	Urbain	Rural	
<b>Raison d'arrêt d'étude ou de n'avoir jamais été à l'école</b>					
Manque de moyens financiers	53,2	44,6	47,1	49,4	48,6
Préférence pour un apprentissage ou un travail	18,0	7,5	20,2	7,7	12,4
Grossesse, mariage	0,2	16,8	9,9	8,6	9,1
Handicap, maladie	2,2	2,2	2,3	2,2	2,2
Echec scolaire	7,5	5,9	8,7	5,4	6,7
Trop jeune	2,5	1,7	0,4	3,1	2,1
Ecoles trop éloignées	4,6	6,3	1,0	8,2	5,5
Etudes achevées	2,2	1,2	3,0	0,9	1,7
Autre	9,6	13,7	7,2	14,5	11,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

En dehors des raisons "handicap ou maladie", "études achevées" et du fait que l'enfant est considéré comme trop jeune, on note une différenciation de certaines raisons évoquées selon le sexe. La préférence pour un apprentissage chez les garçons et la survenance d'une grossesse ou d'un mariage pour les filles. Selon le milieu de résidence, le manque de moyens financiers demeure la raison prédominante aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

### 2.3.4 Niveau d'instruction

La répartition de la population selon le niveau d'instruction montre que les non scolarisés représentent 33,7%, les personnes de niveau d'instruction primaire 35,7%, ceux du secondaire 26% et ceux du supérieur 4,6%.

Dans l'ensemble, la proportion de personnes non scolarisées est plus élevée chez les femmes (37,0%) que chez les hommes (30,3%). Pour les personnes ayant été à l'école, quel que soit le niveau d'instruction, on note un léger gap en faveur des hommes. Pour l'enseignement supérieur par exemple, près de 5,7% d'hommes l'ont fait contre 3,5% de femmes.

**Tableau 2.14 : Répartition (en %) de la population par niveau d'instruction, selon la caractéristique sociodémographique**

	Niveau d'instruction					Total
	Non scolarisé	Primaire	Secondaire 1er cycle	Secondaire 2nd cycle	Supérieur	
<b>Région d'enquête</b>						
Douala	16,4	28,7	27,6	17,2	10,2	100,0
Yaoundé	17,0	26,6	23,9	17,4	15,2	100,0
Adamaoua	48,7	36,4	9,7	4,2	1,0	100,0
Centre	21,7	47,0	22,1	6,3	3,0	100,0
Est	34,1	45,3	13,9	5,8	0,9	100,0
Extrême-Nord	63,3	28,2	6,0	1,7	0,7	100,0
Littoral	18,7	42,3	25,1	11,9	2,0	100,0
Nord	57,6	32,9	6,8	2,2	0,6	100,0
Nord-Ouest	25,4	45,7	18,8	6,6	3,5	100,0
Ouest	24,3	43,5	20,3	8,8	3,1	100,0
Sud	19,4	36,1	27,6	14,1	2,8	100,0
Sud-Ouest	15,5	42,9	26,8	9,1	5,7	100,0
<b>Sexe</b>						
Masculin	30,3	36,8	17,7	9,5	5,7	100,0
Féminin	37,0	34,7	17,5	7,3	3,5	100,0
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	20,2	30,7	24,3	15,2	9,6	100,0
Rural	42,0	38,9	13,4	4,1	1,5	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>33,7</b>	<b>35,7</b>	<b>17,6</b>	<b>8,4</b>	<b>4,6</b>	<b>100,0</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

### 2.3.5 Formation professionnelle<sup>19</sup>

Au sein de la population de 10 ans ou plus, on note une faible demande de la formation professionnelle. En effet, près d'une personne sur quatre a déjà suivi une telle formation. Ce résultat masque des disparités selon le milieu de résidence, la région d'enquête et le sexe.

Pour ce qui est du milieu de résidence, 42,2% de personnes qui résident en milieu urbain ont déjà suivi une formation professionnelle contre 18,4% en milieu rural. Cette situation se justifierait par une plus forte offre de formation en milieu urbain. Par ailleurs, les opportunités d'emploi en milieu rural n'exigent pas le plus souvent les qualifications, ce qui n'est pas en milieu urbain.

Selon la région d'enquête, la proportion des personnes ayant suivi une formation professionnelle est plus élevée dans les métropoles de Yaoundé (47,2%) et Douala (47,8%). Par ailleurs, les populations de l'Adamaoua (14,2%), du Nord (9,9%) et de l'Extrême-Nord (4,9%) ont le moins suivi une formation professionnelle par rapport à celles des autres régions d'enquête.

Les hommes (34,1%) s'orientent plus vers les formations professionnelles que les femmes (22,7%), et ce quel que soit le milieu de résidence.

<sup>19</sup> La formation professionnelle est l'ensemble d'activités d'adaptation de l'homme à son travail. Elle vise l'acquisition du savoir (connaissances), du savoir faire (habiletés), du savoir être (attitudes nécessaires à l'exercice d'un métier) et permet l'accès à l'emploi.

**Tableau 2.15 : Proportion de la population de 10 ans ou plus ayant suivi une formation professionnelle selon le niveau de formation**

	Proportion ayant suivi une formation professionnelle			Niveau de formation						Total
	Milieu de résidence		Ensemble	Sur le tas	Institut/ Centre de formation	Primaire et post primaire	Secondaire 1er cycle	Secondaire 2nd cycle	Supérieure	
	Urbain	Rural								
<b>Région d'enquête</b>										
Douala	47,2	.	47,2	42,9	16,4	1,3	11,7	12,8	14,9	100,0
Yaoundé	47,8	.	47,8	28,5	22,6	2,1	12,7	10,2	24,0	100,0
Adamaoua	24,9	6,2	14,2	67,2	14,3	5,0	4,9	5,3	3,3	100,0
Centre	45,3	33,3	34,2	43,7	17,1	4,9	21,3	5,4	7,6	100,0
Est	45,6	22,5	25,9	47,6	17,0	2,5	19,9	6,6	6,3	100,0
Extrême-Nord	17,2	3,4	4,9	48,5	4,0	1,3	7,7	7,0	31,4	100,0
Littoral	38,6	38,8	38,7	48,8	10,4	4,9	20,3	7,4	8,2	100,0
Nord	24,0	6,4	9,9	60,3	12,2	4,0	11,0	3,8	8,8	100,0
Nord-Ouest	39,6	22,0	25,5	51,7	6,6	8,0	7,7	4,1	21,8	100,0
Ouest	37,5	28,1	31,5	47,3	14,3	1,5	14,9	9,8	12,0	100,0
Sud	46,8	22,1	31,9	35,5	17,8	6,1	10,5	10,6	19,5	100,0
Sud-Ouest	36,9	34,0	34,4	7,7	50,2	7,5	9,9	3,7	21,1	100,0
<b>Sexe de l'enquêté</b>										
Masculin	48,9	23,5	34,1	38,1	17,9	3,6	13,6	8,9	17,9	100,0
Féminin	35,8	13,7	22,7	41,1	20,7	3,5	11,6	8,1	15,0	100,0
<b>Tranche d'âges</b>										
10-14 ans	3,0	1,4	1,9	59,3	1,9	9,2	29,7			100,0
15-34 ans	45,7	20,7	32,4	39,9	19,8	3,2	13,8	9,3	14,0	100,0
35-64 ans	58,6	27,4	39,6	36,3	19,1	3,7	11,4	8,3	21,2	100,0
65 ans ou plus	36,3	14,6	19,9	57,4	12,4	5,0	7,2	1,5	16,6	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>42,2</b>	<b>18,4</b>	<b>28,2</b>	<b>39,3</b>	<b>19,1</b>	<b>3,5</b>	<b>12,8</b>	<b>8,6</b>	<b>16,7</b>	<b>100,0</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

La plupart des personnes de 10 ans ou plus qui ont suivi une formation professionnelle l'ont été sur le tas (39,3%) ou dans un centre ou institut de formation<sup>20</sup> (19,1%) et ceux ayant suivi les formations professionnelles de niveau supérieur représentent 16,7%. Les populations du Nord (60,3%) et de l'Adamaoua (67,2%) ont le plus suivi les formations sur le tas.

Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à être formées sur le tas ou dans les centres ou instituts de formation. En effet, 41,1% de femmes ont été formées sur le tas et 20,7% dans un centre ou institut de formation, contre respectivement 38,1% et 17,9% pour les hommes. Par rapport aux femmes un nombre relativement plus élevé de d'hommes ont suivi une formation professionnelle de niveau secondaire et supérieur. Les types de formation suivie par les femmes pourraient justifier le type d'emploi occupé et le secteur institutionnel dans lequel elles exercent généralement leur emploi.

---

<sup>20</sup> Les centres ou instituts de formation ne concernent pas uniquement les centres de formation agréés par le MINEFOP. La formation professionnelle dans un institut ou centre de formation fait référence à un apprentissage ayant eu lieu dans une structure à vocation de formation sans donner lieu à un diplôme officiel (diplôme de technicien, BTS, Ingénieur, etc.) ; cette formation peut cependant être sanctionnée par une attestation.





## Chapitre 3 : Cadre de vie et équipement des ménages

---

Le cadre de vie des ménages, notamment leur statut d'occupation du logement, le confort du logement et les biens d'équipement qu'ils possèdent sont, entre autres, les éléments qui permettent d'apprécier leurs conditions de vie. D'ailleurs l'OMD 7 stipule en ses cibles 10 et 11 respectivement, de : « réduire de moitié d'ici à 2015 le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable » et de « réussir, d'ici à 2020 à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants des taudis ».

### 3.1 Statut d'occupation du logement

L'examen du tableau 3.1 montre que 59,9% de ménages sont propriétaires de leurs logements (dont 11,4% avec titre foncier et 48,5% sans titre foncier), 32,6% de ménages sont en location (dont 32,2% en location simple) et 7,2% sont logés par quelqu'un (dont 6,0% logés gratuitement par un parent ou ami).

Il est à noter que la proportion des ménages propriétaires avec titre foncier est en hausse de 4 points par rapport à 2005. Ce qui pourrait résulter des mesures prises par les pouvoirs publics pour promouvoir la sécurisation de la propriété foncière.

En milieu urbain plus de la moitié des ménages (54,8%) sont en location simple.

Le statut d'occupation du ménage varie très peu avec le type de ménage. En effet, en dehors des ménages unipersonnels qui sont en majorité en location simple (54,8%), les autres types de ménage sont principalement des propriétaires sans titre foncier. Toutefois, il convient de relever que pour les ménages monoparentaux nucléaires, la propriété sans titre foncier et la location simple semblent être les statuts d'occupation les plus fréquents.

**Tableau 3.1 : Statut d'occupation du logement selon le type de ménage et le milieu de résidence**

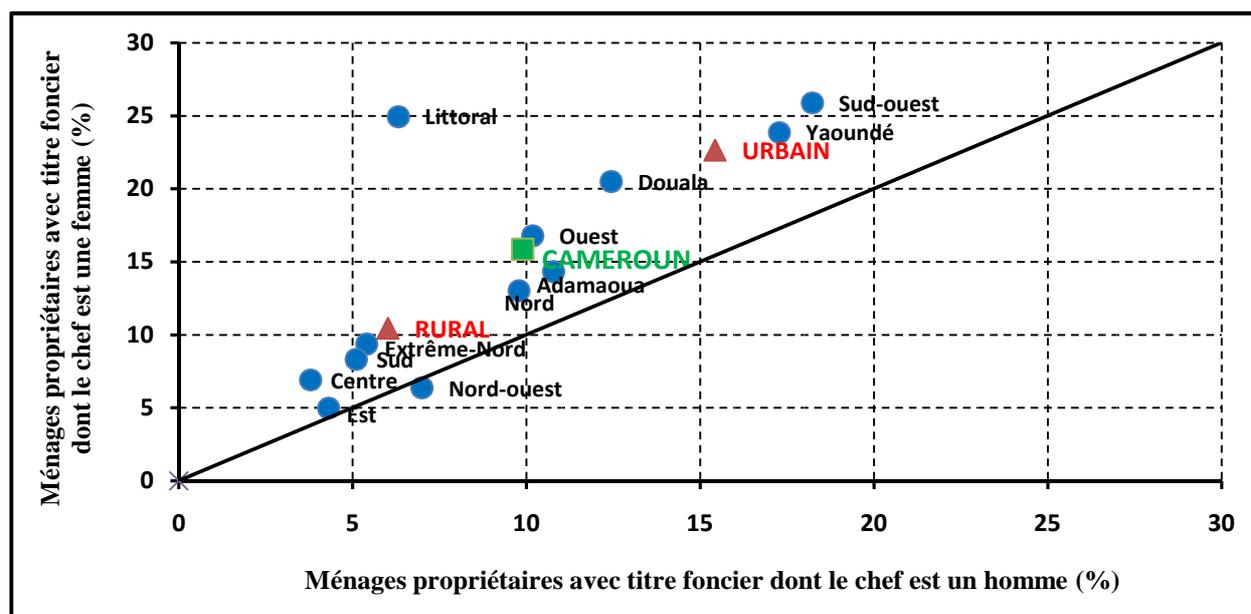
	Type de ménage						Milieu de résidence		Ensemble
	Unipersonnel	Couple sans enfant	Couple avec enfants (nucléaire)	Monoparental nucléaire	Monoparental élargie	Autre élargie	Urbain	Rural	
<b>Statut d'occupation du logement</b>									
Propriétaire ayant un titre foncier	4,2	5,9	8,6	15,8	23,7	14,6	17,4	7,1	<b>11,4</b>
Propriétaire sans titre foncier	26,6	52,8	58,1	39,2	51,9	53,9	19,6	69,3	<b>48,5</b>
Location simple	54,8	36,6	26,7	34,6	20,1	25,7	54,8	15,9	<b>32,2</b>
Location vente	0,7	0,1	0,3	0,8	0,3	0,3	0,7	0,2	<b>0,4</b>
Logé par l'employeur	2,2	0,6	1,2	0,9	0,9	0,9	1,3	1,2	<b>1,2</b>
Logé gratuitement par un parent ou ami	11,3	3,6	4,8	8,4	2,9	4,4	5,8	6,1	<b>6,0</b>
Autre	0,3	0,4	0,3	0,2	0,1	0,2	0,3	0,2	<b>0,3</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source: EESI 2, Phase 1, INS

Selon la région d'enquête, le Sud-Ouest enregistre la proportion la plus élevée de ménages disposant d'un titre foncier pour leurs propriétés alors que l'Est enregistre la plus faible proportion. Ce qui laisse penser que la pratique de la sécurité foncière est plus répandue dans le Sud-Ouest. Il faut relever que cette situation de faible niveau d'acquisition de titre foncier, quoique préoccupante dans l'ensemble des régions d'enquête, l'est encore plus dans les régions du Sud (6%), du Nord-Ouest (6,8%), du Centre (4,6%), de l'Extrême-Nord (6%) et de l'Est où la proportion de ménages propriétaires sans titre foncier est inférieure à celui du niveau national.

Selon le sexe, que ce soit au niveau national ou dans la plupart des régions d'enquête, la proportion des ménages propriétaires avec titre foncier de leurs logements est plus élevée chez les ménages dirigés par les femmes que chez ceux dirigés par les hommes (voir graphique 3.1).

**Graphique 3.1 : Proportion de ménages propriétaires avec titre foncier selon le sexe du chef de ménage, par région d'enquête et milieu de résidence**



Source: EESI 2, Phase 1, INS

Selon le groupe socio-économique, plus de 9 ménages sur 10 dont le chef est retraité sont propriétaires de leurs logements (tableau 3.2) dont quatre sur dix d'entre eux sont propriétaires avec un titre foncier. Ce groupe est suivi des ménages dont le chef exerce dans le privé formel où 18,8% sont propriétaires avec titre foncier. Il ressort par ailleurs que près de la moitié des ménages dont le chef exerce son emploi dans le secteur formel (privé ou public) et dans l'informel non agricole sont en location simple.

**Tableau 3.2 : Répartition (%) des ménages par statut d'occupation du logement et selon le groupe socioéconomique (GSE) du chef de ménage**

<b>GSE</b> <b>Statut d'occupation</b>	Public	Privé formel	Informel agricole	Informel non agricole	Chômeurs	Retraités	Inactifs	Ensemble
Propriétaire ayant un titre foncier	15,5	18,8	8,6	10,1	13,0	40,4	17,4	11,4
Propriétaire sans titre foncier	17,7	16,3	78,0	31,1	19,8	50,1	40,3	48,5
Location simple	58,7	54,0	7,7	49,2	54,9	9,2	33,9	32,2
Location vente	0,3	0,5	0,0	0,9	0,0	0,0	0,4	0,4
Logé par l'employeur	3,6	4,7	0,4	1,2	0,6	0,0	0,7	1,2
Logé gratuitement par un parent ou ami	3,5	5,3	5,0	7,3	11,7	0,3	7,0	6,0
Autre	0,6	0,2	0,2	0,3	0,1	0,0	0,4	0,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source: EESI 2, Phase 1, INS

### 3.2 Confort du ménage

L'appréciation du confort des ménages est basée sur les caractéristiques de l'habitat à savoir : les matériaux du mur, du toit, du sol et la disponibilité de toilettes améliorées. Selon les données du tableau 3.3, 54,6% de ménages disposent des toilettes améliorées. La différence entre les milieux de résidence est très marquée. En effet, 80,3% de ménages urbains possèdent des toilettes améliorées contre 35,6% de ménages ruraux. Les résultats, selon la région d'enquête révèlent des disparités entre les métropoles de Douala (84,5%) et Yaoundé (84,2%) d'une part et les autres régions d'enquête d'autre part. En effet, moins de 67% de ménages sont pourvus des toilettes améliorées dans les autres régions d'enquête. La situation est plus préoccupante dans les régions de l'Extrême-Nord (15,6%), de l'Est (31%), du Nord (32,1%), du Centre (37,9%) et de l'Ouest (54,4%) où le niveau de l'indicateur est inférieur au niveau national.

**Tableau 3.3 : Pourcentage de ménages vivant dans un logement avec toilettes améliorées, en matériaux définitifs par région d'enquête et milieu de résidence**

Région d'enquête	Toilettes améliorées (WC avec chasse d'eau, latrines aménagées)	Mur (Béton/parpaing/briques en terre cuite/pierre de taille/brique de simple de terre)	Toit (Ciment/Tôle/Tuile)	Sol (Ciment/Béton/Carreau/Marbre)	Logement (mur, sol, toit) en matériaux définitifs
Douala	84,5	75,4	100,0	92,1	73,4
Yaoundé	84,2	80,4	99,9	95,7	77,5
Adamaoua	60,7	94,4	79,2	68,7	67,7
Centre	37,9	50,8	94,6	44,1	29,5
Est	31,0	57,5	58,6	37,8	30,0
Extrême-Nord	15,6	56,4	35,3	12,8	12,1
Littoral	66,9	51,5	99,3	78,3	46,7
Nord	32,1	60,9	40,5	27,3	25,0
Nord-Ouest	58,5	99,6	94,3	57,9	57,7
Ouest	54,4	99,6	98,7	53,7	53,4
Sud	55,5	56,3	98,3	64,3	52,3
Sud-Ouest	62,6	56,5	97,4	80,3	50,6
<b>Milieu de résidence</b>					
Urbain	80,3	82,1	99,6	90,4	76,0
Rural	35,9	64,7	69,1	37,1	29,1
<b>Ensemble</b>	<b>54,6</b>	<b>72,0</b>	<b>81,9</b>	<b>59,5</b>	<b>48,8</b>

Source: EESI 2, Phase 1, INS

Les matériaux de construction du logement constituent aussi des éléments d'appréciation de la qualité du logement. Dans l'ensemble, près d'un ménage sur deux (48,8%) vit dans un logement construit en matériaux définitifs<sup>21</sup>. La qualité du logement est meilleure en milieu urbain comparée au milieu rural. En effet, près de 8 ménages urbains sur dix (76%) vivent dans un logement en matériaux définitifs contre trois ménages sur dix en milieu rural. Suivant la région d'enquête, on enregistre les faibles proportions de ménages vivant dans les logements en matériaux définitifs à l'Est, au Centre hormis Yaoundé, au Nord et surtout à l'Extrême-Nord où l'on a respectivement 30,0%, 29,5%, 25,0% et 12,1%.

Outre le type de matériaux utilisés dans la construction des logements, l'on s'est aussi intéressé à certaines caractéristiques du logement qui améliorent la qualité de l'habitat, à savoir l'utilisation du gaz pour la cuisine et, l'accessibilité à l'électricité et à l'eau de boisson.

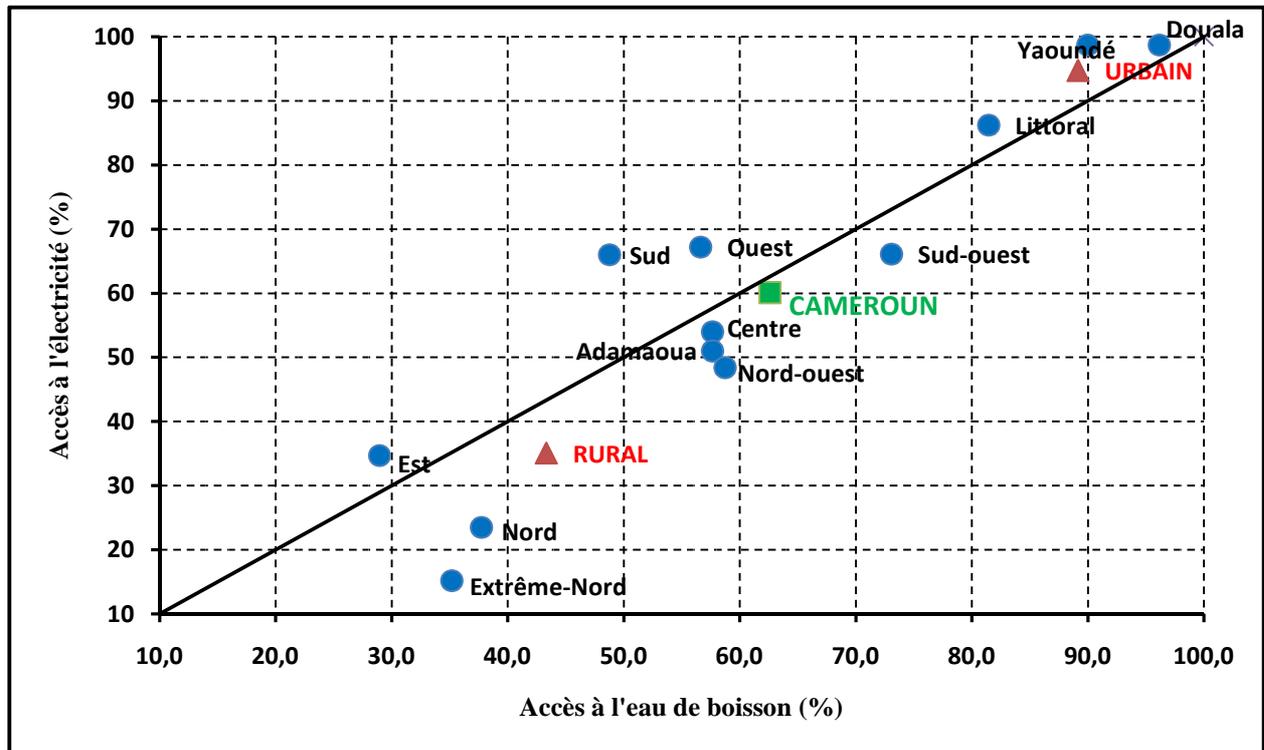
Le niveau d'utilisation du gaz pour la cuisine dans les ménages est encore faible. En effet, environ un ménage sur cinq (21,7%) utilise le gaz pour la cuisine. Cependant, il faut signaler que ce pourcentage est en hausse par rapport à 2005 (15,6%).

En ce qui concerne l'accès à l'électricité, environ trois ménages sur cinq (60,1%) sont concernés. Ce pourcentage est en amélioration par rapport à 2005 où un ménage sur deux avait accès à l'électricité. Cette amélioration est autant perçue en milieu urbain qu'en milieu rural. Mais, l'accès à l'électricité reste une grande préoccupation en milieu rural (seulement 35,1% en bénéficiant). Cette performance serait due aux efforts d'électrification effectués par le Gouvernement depuis 2005.

<sup>21</sup> Murs en béton, parpaings, briques en terre cuite et pierre de taille ; toit en ciment, tôle, tuile ; sol en ciment/béton, carreau, etc.

Par rapport aux OMD, il est attendu qu'au moins 72% de la population aient accès à une source d'eau améliorée à l'horizon 2015. A cinq ans de cette échéance, 62,6% de ménages y ont accès, soit un écart de 9 points par rapport à la cible. Cependant, il est important de relever que l'accès à l'électricité et à une source d'eau améliorée de boisson reste une préoccupation majeure dans les régions du Nord, de l'Extrême-Nord et de l'Est.

**Graphique 3.2 : Pourcentage de ménages ayant accès à l'eau potable et à l'électricité par région d'enquête et milieu de résidence**



Source: EESI 2, Phase 1, INS

### 3.3 Equipement du ménage

L'équipement du ménage renvoie à l'ensemble des biens durables possédés par le ménage. Ces biens permettent d'apprécier son standard de vie. Pour ce faire, un certain nombre de biens ont été sélectionnés selon leur importance en matière d'évaluation du standard de vie. Le tableau 3.4 présente la possession de ces biens selon le milieu de résidence.

Le moyen de communication le plus utilisé est le téléphone mobile. Le pourcentage de ménages possédant cet appareil est de 68,8%. En 2005, ce pourcentage était de 30,2%. Ainsi, entre 2005 et 2010, la proportion de ménages possédant cet appareil est passée du simple à un peu plus du double.

S'agissant des appareils d'accès à l'information notamment le téléviseur et le poste radio, leur possession reste mitigée. En effet, le pourcentage de ménages possédant un poste radio est de 57,0% au niveau national. Ce pourcentage est de 63,1% en milieu urbain et de 52,7% en milieu rural. Il est à relever que la possession de ce bien n'a presque pas changé par rapport à 2005. Quant au téléviseur, son niveau de possession a presque doublé ; passant de 26% en 2005 à 47% en 2010.

La possession de l'ordinateur est faible (7,2%) et reste un phénomène quasi urbain. En effet, 14,9% de ménages urbains en possèdent contre seulement 1,7% de ceux ruraux.

Pour ce qui est des appareils électroménagers (le fer à repasser électronique, le réfrigérateur, le congélateur et la cuisinière), à l'exception du fer à repasser électrique leur niveau de possession est faible et est plus concentrée en milieu urbain.

Les écarts observés entre le milieu urbain et le milieu rural pour les biens ci-dessus cités pourraient s'expliquer par le fait que leur utilisation nécessite de l'énergie électrique qui est plus présente en milieu urbain qu'en milieu rural et même aussi par le fait que les ménages urbains sont moins pauvres que les ménages ruraux.

**Tableau 3.4 : Pourcentage de ménages possédant certains biens selon le milieu de résidence**

	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Téléphone fixe	6,7	0,6	3,2
Téléphone mobile	92,6	51,6	68,8
Poste radio	63,1	52,7	57,0
Téléviseur	79,7	23,3	47,0
Lecteur de DVD/CD-Vidéo/Magnétoscope	64,2	19,5	38,3
Ordinateur	14,9	1,7	7,2
Ventilateur	50,2	7,7	25,5
Climatiseur	3,0	0,6	1,6
Réfrigérateur	28	3,2	13,6
Fer à repasser électrique	64,5	13,6	35,0
Congélateur	13,3	2,0	6,7
Cuisinière	19,2	3,3	10,0
Réchaud (gaz, électricité)	41,1	6,6	21,1
Moto /Mobylette	12,2	14,2	13,4
Bicyclette/Vélo	5,1	19,0	13,2
Automobile	10,3	2,6	5,9

Source: EESI 2, Phase 1, INS

En ce qui concerne les moyens de transport, la possession d'une automobile demeure marginale (5,9% de ménages en possèdent). S'agissant des moto/mobylettes et des bicyclettes/vélos, respectivement 13,4%, 13,2% de ménages disposent d'au moins un. La possession de ces derniers biens est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Au plan régional, les régions septentrionales (surtout celles du Nord et de l'Extrême-Nord) se distinguent des autres régions par une forte possession de bicyclettes/vélos.

**Tableau 3.5 : Pourcentage de ménages possédant certains biens par région d'enquête et milieu de résidence**

	Automobile	Climatiseur	Téléviseur	Ventilateur	Bicyclette/Vélo
<b>Région d'enquête</b>					
Douala	9,5	4,5	86,7	86,7	3,6
Yaoundé	15,1	2,2	87,5	38,1	2,8
Adamaoua	5,2	0,9	37,9	9,2	10,2
Centre	1,9	0,6	36	5,9	4,0
Est	1,4	0,3	27	11,6	7,6
Extrême-Nord	1,3	0,4	10,5	8,6	48,9
Littoral	2,5	0,2	59,3	28,2	3,7
Nord	2,8	1,9	15,8	13,9	35,6
Nord-Ouest	8,4	0,7	35	4,3	6,4
Ouest	3,9	0,6	46,3	4,5	3,0
Sud	3,8	4,3	50,5	27,1	2,2
Sud-Ouest	4,7	0,7	46,3	28	2,8
<b>Milieu de résidence</b>					
Urbain	10,3	3,0	79,7	50,2	5,1
Rural	2,6	0,6	23,3	7,7	19
<b>Cameroun</b>	<b>5,9</b>	<b>1,6</b>	<b>47</b>	<b>25,5</b>	<b>13,2</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS





## Chapitre 4 : Insertion sur le marché du travail

---

Ce chapitre présente la situation d'activité de la population. Il se décline en quatre sections. La première est consacrée à l'insertion des actifs occupés de 10 ans ou plus sur le marché du travail. La deuxième traite du travail des enfants. La troisième analyse l'insertion des chefs de ménage et la dernière la population inactive.

### 4.1 Insertion des personnes de 10 ans ou plus

L'insertion sur le marché du travail concerne la main d'œuvre engagée sur l'ensemble du territoire pour la production des biens et services. Cette insertion est analysée à travers la situation d'activité des personnes actives, les secteurs d'activité dans lesquels ces personnes exercent leur emploi, les Groupes Socio-économiques (GSE) des actifs occupés, leurs profils et la dynamique de leurs emplois.

#### 4.1.1 Taux d'activité

On distingue le taux d'activité au sens du BIT<sup>22</sup> du taux d'activité élargi. Le taux d'activité au sens du BIT se définit comme le rapport entre la population occupée ou ayant effectivement posé un acte de recherche d'emploi et la population en âge de travailler. Le taux d'activité élargi prend en compte, en plus des personnes occupées et celles qui ont posé un acte de recherche d'emploi, celles qui n'en ont pas cherché (du fait du découragement) mais qui sont disponibles à travailler rapportées à la population en âge de travailler.

Au sens du BIT, près de 7 personnes sur 10 sont actives (69%). Ce taux masque d'importantes disparités régionales. Ainsi, situées nettement au-dessus de la moyenne, l'Ouest (83,6%), le Littoral (83,2%), et le Centre (82%) se détachent des autres régions avec plus de quatre actifs sur cinq personnes de 10 ans ou plus tandis qu'à l'autre extrémité, les villes de Yaoundé (57,3%), Douala (62,4%) et les régions de l'Adamaoua (49%) et du Sud-Ouest (66,3%) présentent des faibles taux d'activité.

Le taux d'activité est de 74,1% chez les hommes, soit 9,9 points d'écart par rapport à celui des femmes (64,2%). En milieu urbain, 67,2% d'hommes sont actifs contre 52,2% de femmes soit un écart de 15 points. Par contre, en milieu rural, l'écart entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes est moins prononcé qu'en milieu urbain. En effet, près de huit hommes sur dix sont actifs contre sept femmes sur dix, soit un écart de 6,4 points.

---

<sup>22</sup> Le BIT recommande de calculer le taux d'activité sur la population de 15-64 ans ; cependant, pour les besoins nationaux nous le calculons sur les 10 ans ou plus.

Globalement, le taux d'activité est plus faible chez les femmes comparé à celui des hommes et l'écart entre les taux d'activité de ces deux groupes varie en fonction des régions d'enquête. Les taux d'activité des hommes et des femmes sont presque identiques dans les régions de l'Ouest, du Nord-Ouest, du Littoral, du Centre. En effet l'écart entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes dans ces régions est inférieur à 4 points. En revanche, dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, du Nord et dans la ville de Douala, cet écart est plus accentué et se situe à plus de 14 points.

**Tableau 4.1 : Taux d'activité au sens du BIT pour les personnes de 10 ans ou plus par région d'enquête, groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Région d'enquête</b>									
Douala	70,7	54,4	62,4	///	///	///	70,7	54,4	62,4
Yaoundé	64	51	57,3	///	///	///	64,0	51,0	57,3
Adamaoua	53,9	29,9	42,4	70,8	38,7	53,9	63,1	35,1	49,0
Centre	63,9	56,6	60,4	84,6	82,5	83,6	83,2	80,8	82,0
Est	66,1	43,7	55,1	81,5	64	72,8	79,2	61,1	70,2
Extrême-Nord	56,4	33,1	44,9	76,9	68,2	72,5	74,7	64,7	69,7
Littoral	78,6	78,6	78,6	91,1	83,4	87,1	85,4	81,2	83,2
Nord	66,4	35,7	50,3	86,5	76	81	82,4	67,8	74,8
Nord-Ouest	71,1	53,8	62,4	68,3	71,6	70,1	68,9	68,3	68,6
Ouest	80,3	71,6	75,5	87,1	89,1	88,3	84,5	83,0	83,6
Sud	61,4	48,3	54,3	87,4	85,3	86,4	78,2	69,1	73,8
Sud-Ouest	59,3	46,8	52,9	70,9	65,5	68,2	69,4	63,0	66,3
<b>Groupe d'âges</b>									
10-14 ans	14,9	14,5	14,7	49,5	45,3	47,5	38,4	33,5	35,9
15-34 ans	68,6	52,4	60,3	83,2	73,8	78,1	76,2	64,1	69,8
35-64 ans	94,9	78,5	86,8	96,1	90,1	93	95,6	85,7	90,5
65 ans ou plus	45,6	33,3	38,7	73,6	63,7	68,4	67,5	56,4	61,5
<b>Ensemble</b>	<b>67,2</b>	<b>52,2</b>	<b>59,5</b>	<b>79</b>	<b>72,6</b>	<b>75,7</b>	<b>74,1</b>	<b>64,2</b>	<b>69,0</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

Le taux d'activité élargi est de 70,4%, soit 1,4 point d'écart par rapport au taux d'activité au sens du BIT. Ce taux présente les mêmes disparités en fonction du sexe, du milieu de résidence et de la région d'enquête que le taux d'activité au sens du BIT.

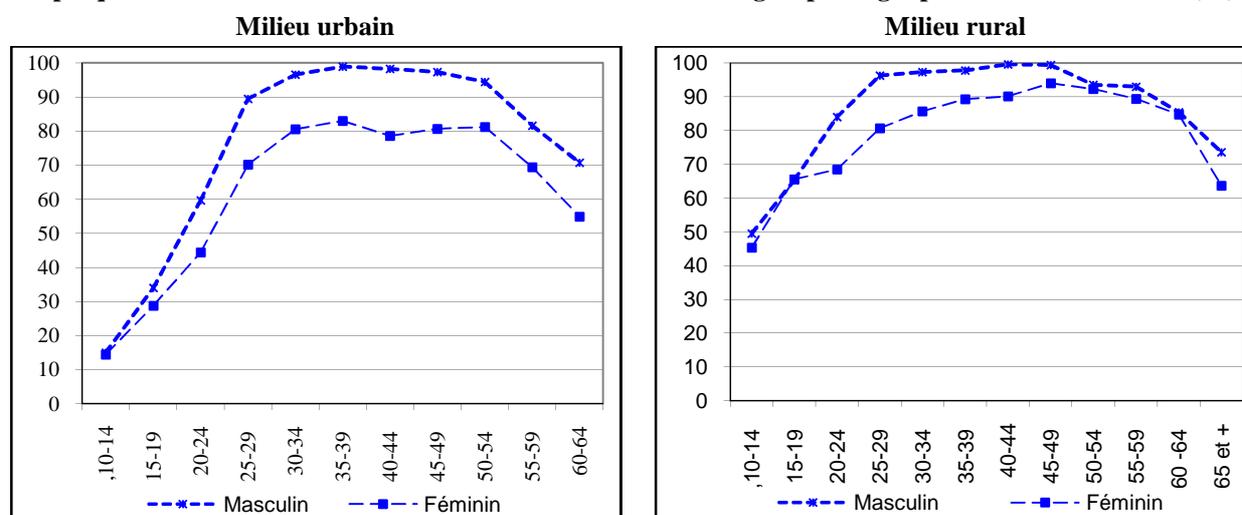
**Tableau 4.2 : Taux d'activité au sens élargi pour les personnes de 10 ans ou plus par région, par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Région d'enquête</b>									
Douala	71,5	56,9	64,1	///	///	///	71,5	56,9	64,1
Yaoundé	64,6	56,0	60,2	///	///	///	64,6	56,0	60,2
Adamaoua	54,2	37,4	46,2	74,9	39,7	56,4	65,5	38,8	52,0
Centre	65,1	61,1	63,1	84,9	83,1	84,0	83,5	81,6	82,6
Est	67,3	50,1	58,9	81,5	67,4	74,5	79,4	64,9	72,2
Extrême-Nord	58,1	39,5	49,0	77,0	69,2	73,0	75,0	66,2	70,6
Littoral	79,1	79,0	79,1	91,1	84,3	87,6	85,7	81,9	83,7
Nord	66,8	40,4	53,0	86,6	76,6	81,4	82,6	69,2	75,6
Nord-Ouest	72,1	57,7	64,8	69,0	71,9	70,6	69,7	69,3	69,5
Ouest	80,8	73,2	76,7	87,1	89,6	88,6	84,7	83,9	84,3
Sud	61,7	49,2	54,9	87,4	85,4	86,5	78,3	69,5	74,0
Sud-Ouest	59,5	50,6	54,9	71,3	69,2	70,3	69,8	66,7	68,3
<b>Groupe d'âges</b>									
10-14 ans	15,0	15,2	15,1	49,9	45,3	47,7	38,6	33,8	36,2
15-34 ans	69,4	57,5	63,3	83,9	75,9	79,6	77,0	67,5	72,0
35-64 ans	95,6	81,7	88,7	96,2	90,5	93,3	96,0	87,2	91,5
65 ans ou plus	45,6	33,3	38,7	73,6	63,7	68,4	67,5	56,4	61,5
<b>Ensemble</b>	<b>67,9</b>	<b>55,9</b>	<b>61,8</b>	<b>79,4</b>	<b>73,7</b>	<b>76,4</b>	<b>74,6</b>	<b>66,4</b>	<b>70,4</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

D'après le graphique 4.1, on remarque que la population entre précocement sur le marché du travail et beaucoup plus en milieu rural. Chez les personnes de 10-14 ans du milieu rural, le taux d'activité au sens du BIT des hommes et des femmes est supérieur à 40%. En revanche, en milieu urbain ce taux est inférieur à 16% quel que soit le sexe. Le taux d'activité au sens du BIT évolue suivant l'âge et atteint son plafond dans la tranche 35-49 ans. Par ailleurs, à l'entrée sur le marché de travail, l'écart entre les hommes et les femmes est presque nul ; il s'amplifie au fur à mesure que l'âge augmente et est très prononcé dans le groupe d'âges 25-29 ans. Dans ce groupe d'âges, l'écart est de 17 points en milieu rural et de 19 points en milieu urbain.

**Graphique 4.1 : Taux d'activité au sens du BIT selon le sexe et le groupe d'âges par milieu de résidence (%)**



Source : EESI 2, Phase 1, INS

Suivant le lien de parenté, ce sont les chefs de ménage qui enregistrent les taux d'activité les plus élevés (91,3% dans l'ensemble), viennent ensuite les conjoints (75,2%), les autres membres du ménage (53,5%) et finalement les enfants (du chef de ménage ou de son conjoint) qui enregistrent les taux les plus faibles (48,3%). Cette structure est la même selon le sexe. En ce qui concerne le taux d'activité élargi, l'on observe toujours la même structuration. Le taux d'activité élargi dans l'ensemble est plus élevé parmi les chefs de ménage (92,0%). En effet, il est de 78,2% chez les conjoints et atteint son niveau le plus faible chez les enfants (49,6%).

**Tableau 4.3 : Taux d'activité BIT et élargi par milieu de résidence, par sexe et selon le statut dans le ménage (%)**

	Chef de ménage		Conjoint		Enfant du chef de ménage ou de son conjoint		Autre membre		Ensemble	
	BIT	Elargi	BIT	Elargi	BIT	Elargi	BIT	Elargi	BIT	Elargi
<b>Urbain</b>										
Masculin	92,1	92,6	62,8	69,0	36,4	37,3	51,5	52,2	67,2	67,9
Féminin	79,0	81,5	65,8	71,9	30,4	33,0	38,2	40,8	52,2	55,9
Ensemble	88,5	89,5	65,8	71,9	33,3	35,1	44,7	46,4	59,5	61,8
<b>Rural</b>										
Masculin	94,4	94,7	75,3	75,3	61,1	61,7	67,1	67,8	79,0	79,4
Féminin	90,4	91,2	80,2	81,5	56,1	57,6	58,4	59,1	72,6	73,7
Ensemble	93,4	93,8	80,2	81,4	59,0	59,9	62,2	62,9	75,7	76,4
<b>Sexe</b>										
Masculin	93,5	93,8	71,2	73,3	51,8	52,5	59,0	59,7	74,1	74,6
Féminin	85,3	86,9	75,4	78,2	44,3	46,3	48,8	50,4	64,2	66,4
<b>Ensemble</b>	<b>91,3</b>	<b>92,0</b>	<b>75,4</b>	<b>78,2</b>	<b>48,3</b>	<b>49,6</b>	<b>53,5</b>	<b>54,7</b>	<b>69,0</b>	<b>70,4</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

Selon le statut migratoire, le taux d'activité est de 73,8% chez les migrants et de 65,0% chez les non migrants. Quels que soient le sexe et le milieu de résidence, le taux d'activité des migrants est supérieur à celui des non migrants et est maximal en milieu rural.

**Tableau 4.4 : Taux d'activité au sens du BIT et élargi, des personnes de 10 ans ou plus, selon le statut migratoire et le milieu de résidence (%)**

Statut migratoire	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Taux d'activité au sens du BIT</b>									
Natif	53,0	42,9	47,6	75,7	70,5	73,0	68,7	61,8	65,0
Migrant	76,7	59,3	68,0	84,7	76,5	80,5	80,4	67,4	73,8
<b>Ensemble</b>	<b>67,2</b>	<b>52,2</b>	<b>59,5</b>	<b>79,0</b>	<b>72,6</b>	<b>75,7</b>	<b>74,1</b>	<b>64,2</b>	<b>69,0</b>
<b>Taux d'activité au sens élargi</b>									
Natif	53,8	45,5	49,4	76,1	71,3	73,6	69,2	63,2	66,0
Migrant	77,4	63,9	70,6	85,2	78,3	81,7	81,0	70,6	75,7
<b>Ensemble</b>	<b>67,9</b>	<b>55,9</b>	<b>61,8</b>	<b>79,4</b>	<b>73,7</b>	<b>76,4</b>	<b>74,6</b>	<b>66,4</b>	<b>70,4</b>

Source: EESI 2, Phase 1, INS

Suivant le niveau d'instruction, la population non scolarisée, celle du primaire et celle de niveau supérieur ont les taux d'activité les plus élevés (avec plus de sept personnes actives sur dix). Cette tendance est similaire en milieu rural alors qu'en milieu urbain, les personnes les plus actives sont celles ayant le niveau supérieur (69,2%).

**Tableau 4.5 : Taux d'activité au sens du BIT pour les personnes de 10 ans ou plus par niveau d'instruction, selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Non scolarisé	78,3	38,1	51,8	88,3	72,6	77,9	86,8	67,7	74,2
Primaire	66,9	54,2	60,2	78,4	73,3	75,9	75,1	67,1	71,1
Secondaire 1er cycle	64,4	52,2	57,8	75,1	73,2	74,2	69,8	61,2	65,5
Secondaire 2nd cycle	62,3	52,6	57,7	70,1	62,9	67,4	64,9	55,2	60,7
Supérieur	76,8	58,1	69,2	79,3	75,5	78,1	77,4	60,9	70,9
<b>Ensemble</b>	<b>67,2</b>	<b>52,2</b>	<b>59,5</b>	<b>79,0</b>	<b>72,6</b>	<b>75,7</b>	<b>74,1</b>	<b>64,2</b>	<b>69,0</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

#### 4.1.2 Taux d'emploi

Le taux d'emploi se définit comme le rapport entre la population active occupée et la population en âge de travailler. Cet indicateur mesure la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre. Plus ce taux est proche du taux d'activité plus les capacités d'une économie à utiliser ses ressources humaines sont fortes.

Le taux d'emploi est de 66,4% en 2010 contre 68,3% en 2005. Malgré cette baisse, il reste proche du taux d'activité. On note des disparités suivant le sexe et le milieu de résidence. Le taux d'emploi est de 71,7% chez les hommes contre 61,4% chez les femmes. Les populations du milieu rural ont un taux d'emploi plus élevé que celles du milieu urbain (74,6% contre 54,7%).

Suivant la région d'enquête, l'Ouest affiche le plus grand taux d'emploi (82,2%) suivi du Littoral (81,6%) et du Centre (80,7%). A l'opposé, les villes de Douala et Yaoundé qui pourtant abritent 59,0% des entreprises (RGE, 2009) se caractérisent par les taux d'emploi les plus faibles, respectivement de 56,7% et 51,5%.

En ce qui concerne le niveau d'instruction, il ressort que les personnes non scolarisées sont les plus occupées (73,5%) suivies des personnes de niveau primaire (69,6%). Le taux d'emploi chez les personnes de niveau d'instruction supérieur est de 61,8%. Il est inférieur à la moyenne nationale. Cette situation montre que la main-œuvre la moins utilisée est celle des personnes ayant le niveau d'instruction supérieur. S'agissant de l'âge, les personnes de 15-34 ans et de 35-64 ans ont les taux d'emploi les plus élevés.

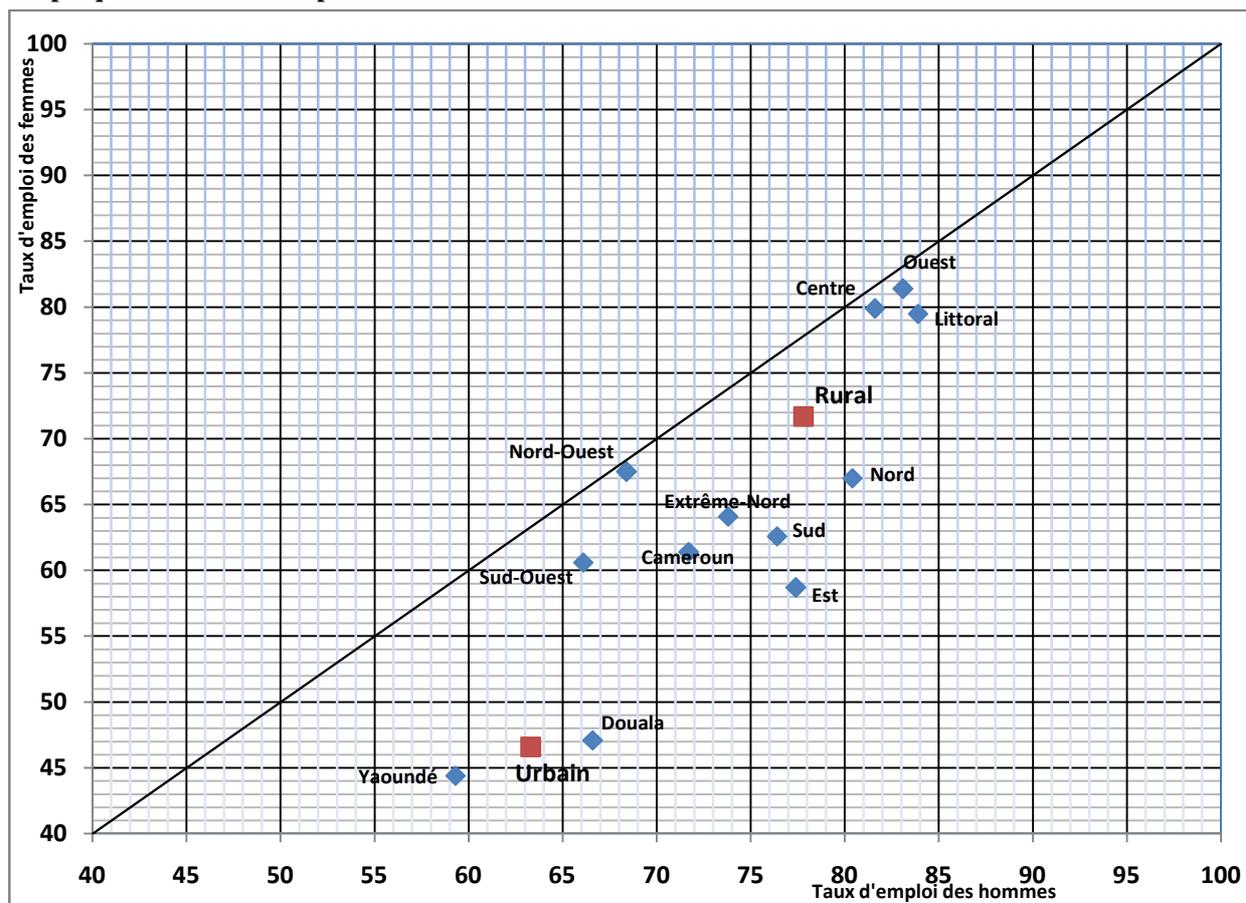
**Tableau 4.6 : Taux d'emploi par région d'enquête, niveau d'instruction, âge selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural					
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Région d'enquête</b>									
Douala	66,6	47,1	56,7	///	///	///	66,6	47,1	56,7
Yaoundé	59,3	44,4	51,5	///	///	///	59,3	44,4	51,5
Adamaoua	50,5	27,2	39,4	68,6	38,0	52,5	60,4	33,6	46,9
Centre	61,2	49,6	55,6	83,1	82,0	82,6	81,6	79,9	80,7
Est	61,3	40,3	51,0	80,2	61,8	71,0	77,4	58,7	68,1
Extrême-Nord	52,7	32,0	42,5	76,3	67,7	72,0	73,8	64,1	68,9
Littoral	76,3	77,4	76,8	90,1	81,3	85,5	83,9	79,5	81,6
Nord	62,7	31,9	46,6	84,9	75,9	80,2	80,4	67,0	73,4
Nord-Ouest	69,5	50,7	60,0	68,1	71,2	69,9	68,4	67,5	67,9
Ouest	77,5	68,3	72,5	86,6	88,4	87,7	83,1	81,4	82,2
Sud	58,1	40,3	48,5	86,5	80,0	83,6	76,4	62,6	69,7
Sud-Ouest	54,2	41,8	47,9	67,8	63,4	65,6	66,1	60,6	63,4
<b>Niveau d'instruction</b>									
Non scolarisé	75,7	36,5	49,9	87,7	72,1	77,4	86,0	67,0	73,5
Primaire	64,7	49,7	56,7	77,8	72,7	75,3	74,0	65,3	69,6
Secondaire 1er cycle	61,2	47,5	53,8	73,2	72,2	72,8	67,3	58,1	62,7
Secondaire 2nd cycle	58,3	45,6	52,3	66,9	57,4	63,4	61,2	48,6	55,7
Supérieur	68,5	45,2	59,0	76,1	66,6	73,0	70,2	48,7	61,8
<b>Groupe d'âges</b>									
10-14 ans	14,6	14,3	14,4	49,2	45,3	47,4	38,1	33,4	35,7
15-34 ans	63,6	44,0	53,5	81,1	71,9	76,2	72,7	59,2	65,6
35-64 ans	91,1	75,0	83,1	95,3	89,9	92,5	93,6	84,3	88,8
65 ans ou plus	44,8	33,3	38,3	73,5	63,7	68,3	67,3	56,4	61,4
<b>Ensemble</b>	<b>63,3</b>	<b>46,6</b>	<b>54,7</b>	<b>77,8</b>	<b>71,7</b>	<b>74,6</b>	<b>71,7</b>	<b>61,4</b>	<b>66,4</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

D'après le graphique 4.2, les taux d'emploi chez les hommes sont plus élevés que chez les femmes et ce quels que soient le milieu de résidence et la région d'enquête. L'écart de taux d'emploi entre les hommes et les femmes est plus prononcé dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Est et du Sud. Il en est de même des écarts entre le milieu urbain et le milieu rural.

Graphique 4.2 : Taux d'emploi selon le sexe et le milieu de résidence



Source : EESI 2, Phase 1, INS

### 4.1.3 Caractéristiques des actifs occupés et structure des emplois

Cette section présente les caractéristiques sociodémographiques et la structure de l'emploi des actifs occupés suivant le secteur institutionnel et le secteur d'activité.

#### 4.1.3.1 Caractéristiques des actifs occupés

Les caractéristiques des actifs occupés sont décrites à travers le sexe, le statut migratoire, l'âge, le nombre d'année d'étude, etc.

La population active occupée est composée de 52,2% d'hommes et de 47,8% de femmes. En milieu urbain, l'on retrouve 56,3% d'hommes et 43,7% de femmes alors qu'en milieu rural on a 50,1% d'hommes et 49,9% de femmes. Dans les deux grandes métropoles (Douala et Yaoundé), la proportion de femmes actives occupées est nettement inférieure à la moyenne nationale (42,2% à Douala et 44,7% à Yaoundé). Dans les régions du Littoral, du Nord-Ouest et de l'Ouest, la proportion de femmes actives occupées est supérieure à celle des hommes.

Selon le statut migratoire, plus de la moitié des actifs occupés (52,5%) sont des migrants. Près de trois actifs occupés sur dix dans les villes de Douala et Yaoundé sont des migrants. Les régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord et du Nord-Ouest présentent les proportions les plus élevées des migrants (plus de 60%) dans la population active occupée.

L'âge moyen des actifs occupés est de 33 ans. Cet âge est de 33,3 ans en milieu urbain et de 32,9 ans en milieu rural. Il est moins élevé au Nord (29,2 ans) et plus élevé au Sud (34,6 ans).

**Tableau 4.7 : Caractéristiques des actifs occupés de 10 ans ou plus, par région et milieu de résidence**

	Région d'enquête												Milieu de résidence		Ensemble
	Douala	Yaoundé	Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest	Urbain	Rural	
Hommes (%)	57,8	55,3	63,7	50,7	57,1	53,2	49,4	52,5	45,3	43,4	56,3	52,7	56,3	50,1	<b>52,2</b>
Femmes (%)	42,2	44,7	36,3	49,3	42,9	46,8	50,6	47,5	54,7	56,6	43,7	47,3	43,7	49,9	<b>47,8</b>
Migrants (%)	32,0	24,8	61,3	41,9	45,3	89,4	35,3	57,4	72,7	51,4	22,9	41,2	33,1	62,5	<b>52,5</b>
Age moyen	33,9	33,4	32,9	33,8	31,8	33,4	33,5	29,2	33,5	33,3	34,6	33,2	33,3	32,9	<b>33,0</b>
Années d'études réussies	9,4	10,1	6,0	6,7	5,8	5,0	7,5	4,8	7,3	7,0	7,9	8,0	9,2	6,3	<b>7,5</b>
Durée moyenne dans l'emploi (en années)	4,8	4,5	8,3	10,5	7,3	13,3	9,6	9,1	12,4	9,6	5,8	8,2	5,5	11,0	<b>9,1</b>
Durée moyenne dans l'entreprise (en années)	5,1	5,0	8,4	10,8	7,5	13,3	9,8	9,5	12,6	9,7	6,0	8,5	5,8	11,1	<b>9,3</b>
Taux de salarisation	42,5	50,9	24,9	11,7	16,9	6,1	17,5	8,0	14,3	13,2	25,4	23,2	41,4	9,4	<b>20,3</b>
Taux de pluriactivité	11,0	10,1	19,0	41,1	35,6	34,0	39,8	22,7	23,7	35,4	30,7	23,3	14,3	32,8	<b>26,5</b>
Taux d'informalité	78,5	75,0	93,2	95,1	93,6	97,6	92,5	96,6	94,0	93,2	86,8	88,2	80,3	95,7	<b>90,5</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

Le nombre moyen d'années d'études réussies des actifs occupés est de 7,5 ans au niveau national. Il est de 9,2 ans en milieu urbain et 6,3 ans en milieu rural. Les villes de Douala et Yaoundé présentent inéluctablement les valeurs les plus élevées (9,4 ans et 10,1 ans respectivement). Cependant, les régions du septentrion présentent les valeurs les plus faibles (Adamaoua : 6 ans, Nord : 4,8 ans et Extrême-Nord : 5 ans).

Les durées moyennes dans l'emploi et dans l'entreprise sont respectivement de 9,1 ans et 9,3 ans au niveau national. Selon le milieu de résidence, l'on constate qu'en milieu rural, les actifs occupés restent plus longtemps dans leur emploi et dans l'entreprise qu'en milieu urbain. C'est d'ailleurs le cas dans les villes de Douala et de Yaoundé où les travailleurs restent en moyenne moins de 5 ans dans l'emploi ou dans l'entreprise. Selon la région d'enquête, le Centre, le Nord-Ouest et l'Extrême-Nord ont une durée moyenne élevée par rapport à la moyenne nationale. En effet, au Centre, la durée moyenne dans l'emploi est de 10,5 ans, au Nord-Ouest elle est de 12,4 ans et de 13,3 ans dans l'Extrême-Nord. L'on observe aussi que dans la région de l'Extrême-Nord, la durée dans l'emploi est égale à la durée dans l'entreprise.

Le taux de salarisation qui se définit comme le rapport du nombre de salariés à la population active occupée est un indicateur de la mesure du travail décent. Le taux de salarisation au niveau

national se situe à 20,3% contre 18,0% en 2005. Ce taux est plus élevé en milieu urbain (41,4%) qu'en milieu rural (9,4%), et dans les villes de Douala (42,5%) et de Yaoundé (50,9%). L'emploi salarié est plus observé dans les régions de l'Adamaoua et du Sud que dans d'autres régions. En effet, près d'un actif occupé sur quatre est salarié.

Le taux de pluriactivité est défini comme le rapport du nombre de personnes exerçant un ou plusieurs emplois secondaires à la population active occupée. Il ressort des résultats que plus d'un actif occupé sur quatre (26,5%) exercent au moins un emploi secondaire. Ce taux est plus faible en milieu urbain (14,3%) et notamment dans les villes de Douala (11%) et Yaoundé (10,1%). Il s'élève à 32,8% en milieu rural.

L'économie du Cameroun est fortement caractérisée par les activités du secteur informel. Le taux d'informalité, qui représente la part des emplois observés dans le secteur informel par rapport à l'ensemble des emplois, se situe à 90,5% en 2010 contre 90,4% en 2005. Bien qu'il soit moins élevé dans le milieu urbain (80,3%), notamment dans les villes de Douala (78,5%) et Yaoundé (75,0%) par rapport à la valeur nationale, il reste tout de même important et constitue une difficulté pour le suivi de l'emploi. A l'exception des régions du Sud et du Sud-Ouest qui présentent respectivement des taux d'informalité de 86,8% et de 88,2%, toutes les autres régions ont des taux d'informalité supérieur à 90%.

#### **4.1.3.2 Structure des emplois**

La structure des emplois par secteur institutionnel montre que le secteur informel agricole est dominant avec 53,0% d'actifs occupés. Il est suivi par le secteur informel non agricole avec 37,5%. Le privé formel n'emploie que 3,7% de cette population et 5,8% pour le secteur public.

Le milieu urbain également est caractérisé par une prédominance du secteur informel non agricole (69,9%) dans l'emploi alors qu'en milieu rural c'est plutôt le secteur informel agricole (75%). Le secteur formel (public, privé) qui est supposé fournir de meilleures conditions d'activité est plus caractéristique du milieu urbain que du milieu rural. On y retrouve, parmi les actifs occupés de 10 ans ou plus, 11,4% dans le public et 8,3% dans le privé formel. En milieu rural ces proportions sont respectivement de 3% et 1,3% dans le public et dans le privé formel.

Selon le sexe, les hommes autant que les femmes exercent en majorité (près de 9 actifs occupés sur 10) dans le secteur informel (agricole et non agricole). Malgré le fait que la part du secteur formel dans l'emploi reste faible, les hommes sont relativement plus présents dans le public et le privé formel que les femmes. On note que 7,2% et 5,2% d'hommes exercent leur emploi respectivement dans le public et le privé formel. Ces proportions sont encore plus faibles chez les femmes (4,3% et 1,9%).

Par rapport au secteur d'activité, il ressort que plus de la moitié (53,3%) d'actifs occupés exercent dans le secteur primaire. Le secteur de l'industrie emploie 12,6% d'actifs tandis que le secteur tertiaire emploie 34,1% (11,1% dans le commerce et 23% dans les services) de travailleurs.

Pour ce qui est du milieu de résidence, près de sept personnes sur dix en milieu urbain exercent dans le tertiaire (20,1% dans le commerce et 47,5% dans les services). On y retrouve tout de même 10,5% d'actifs qui exercent dans le secteur primaire. En milieu rural, plus de 7 actifs occupés sur 10 exercent dans le primaire. La caractéristique dominante du milieu rural est confirmée car plus de sept actifs occupés sur dix exercent dans le secteur primaire. S'agissant

des autres secteurs, le secondaire occupe 7,8% et le tertiaire 16,9% d'actifs (commerce 6,5% et services 10,4%).

En ce qui concerne la répartition selon le sexe, la distribution varie peu. Il convient de noter que la proportion de femmes œuvrant dans le secteur primaire est plus élevée que celle des hommes (58,1% contre 48,9%). Cette situation est inversée dans le secteur tertiaire où l'on retrouve 27,5% d'hommes actifs contre 18,1% de femmes.

**Tableau 4.8 : Répartition des actifs occupés par secteur institutionnel et d'activité, des personnes de 10 ans ou plus, selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

	Milieu de résidence		Sexe		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
<b>Secteur institutionnel</b>					
Public	11,4	3,0	7,2	4,3	5,8
Privé formel	8,3	1,3	5,3	1,9	3,7
Informel non agricole	69,9	20,7	38,9	35,9	37,5
Informel agricole	10,4	75,0	48,5	57,9	53,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Secteur d'activité</b>					
Primaire	10,5	75,4	48,9	58,1	53,3
Industrie	21,9	7,8	12,9	12,2	12,6
Commerce	20,1	6,5	10,6	11,6	11,1
Services	47,5	10,4	27,5	18,1	23,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

La distribution des actifs occupés par groupe d'âges et selon le secteur institutionnel montre une prédominance du secteur informel agricole dans les tranches d'âges de 10-14 ans et 65 ans ou plus. En effet, les résultats révèlent que 81,9% de personnes de 10-14 ans et 82,5% de 65 ans ou plus sont occupées dans ce secteur. Dans les tranches d'âges de 15-34 ans et 35-64 ans, l'on constate que les écarts ne sont pas très grands entre l'informel agricole et l'informel non agricole. Trois à cinq personnes sur dix de ces groupes d'âges sont occupées dans chacun des secteurs.

**Tableau 4.9 : Répartition des actifs occupés par secteur institutionnel et secteur d'activité, de personnes de 10 ans ou plus, selon le groupe d'âges (%)**

	Groupe d'âges				Ensemble
	10-14 ans	15-34 ans	35-64 ans	65 ans ou plus	
<b>Secteur institutionnel</b>					
Public	0,0	4,0	10,3	2,1	5,8
Privé formel	0,5	3,9	4,6	0,5	3,7
Informel non agricole	17,6	46,0	33,9	14,9	37,5
Informel agricole	81,9	46,0	51,2	82,5	53,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Secteur d'activité</b>					
Secteur primaire	82,3	46,4	51,4	82,5	53,3
Industrie	4,8	14,5	12,8	5,3	12,6
Commerce	6,7	12,2	11,2	6,9	11,1
Services	6,2	26,9	24,5	5,3	23,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

La répartition des emplois selon le groupe socio-économique (GSE) révèle que 29% de travailleurs sont des exploitants agricoles, et 24% des dépendants de l'informel agricole, 19% de travailleurs pour compte propre de l'informel agricole et 16,4% de salariés de l'informel non

agricole. Seulement 1,3% d'actifs occupés sont des cadres/patrons du privé formel contre 3,4% de cadres/patrons du public. Les autres salariés du privé formel représentent 2,3% d'actifs occupés de 10 ans ou plus contre 2,5% des autres salariés du public.

Les milieux urbain et rural sont tous deux caractérisés par les GSE relevant des emplois du secteur informel agricole. En milieu urbain, les travailleurs pour compte propre de l'informel agricole et les salariés de l'informel sont les plus représentés (33,6% et 32,3%) alors qu'en milieu rural, l'on retrouve plus des exploitants agricoles (40,8%) et des dépendants de l'informel agricole (34,2%). Bien que le milieu urbain présente des proportions importantes des GSE relevant de l'informel et de l'agriculture, les proportions des GSE appartenant au secteur formel sont nettement meilleures par rapport à celles du milieu rural. Ainsi, en milieu urbain, l'on constate que 7,1% d'actifs occupés de 10 ans ou plus sont des cadres/patrons du public contre 1,4% en milieu rural, 3% sont des cadres/patrons du privé formel contre 0,5% en milieu rural, etc.

La structure des emplois chez les hommes est similaire à celle des femmes. Les exploitants agricoles représentent 29,5% d'emploi chez les hommes contre 28,4% chez les femmes. La proportion des dépendants de l'informel agricole, des travailleurs pour compte propre de l'informel agricole et des salariés de l'informel agricole est respectivement de 19%, 16,4% et 19,7% chez les hommes contre 28,4%, 21,9% et 12,8% chez les femmes.

La structure des emplois par Catégorie Socio-Professionnelle (CSP) révèle que 47% d'actifs occupés travaillent à leur propre compte et 29,4% d'actifs occupés sont des aides familiaux ou des apprentis. Ce qui traduit la vulnérabilité dans l'emploi. Les cadres sont 5%, les employés qualifiés représentent moins de 11%. Les patrons/employeurs quant à eux ne représentent que 3,3%.

En milieu urbain, les travailleurs pour compte propre (39,6%) représentent la catégorie prédominante, suivie des employés qualifiés (21,6%), et en milieu rural la catégorie prédominante reste les travailleurs pour compte propre (50,8%), suivie des aides/familiaux (37,2%). Cependant, des différences importantes s'observent dans d'autres CSP.

En ce qui concerne la distribution par sexe, il ressort qu'une femme sur deux (50%) travaille à son propre compte et près de quatre femmes sur dix (37,2%) sont des aides familiaux/apprenties. Ces proportions sont respectivement de 44,6% et 22,7% chez les hommes. Il importe aussi de souligner que 1,6% de femmes actives occupées sont des patrons.

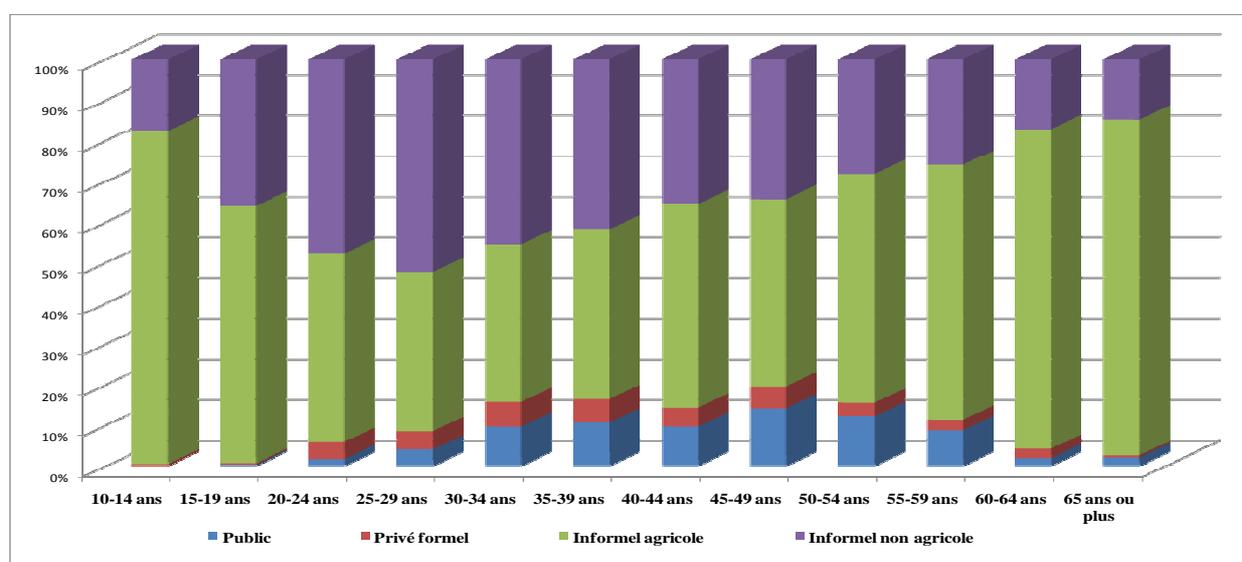
**Tableau 4.10 : Répartition des actifs occupés de 10 ans ou plus par milieu de résidence, le sexe et selon le GSE et la CSP**

	Milieu de résidence		Sexe		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
<b>Groupe socio-économique</b>					
Cadre du secteur public	7,1	1,4	4,4	2,2	3,4
Autre salarié du public	4,3	1,5	2,8	2,1	2,5
Cadre/Patron du privé formel	3,0	0,5	1,8	0,8	1,3
Autre salarié du privé formel	5,2	0,8	3,5	1,1	2,3
Exploitant agricole	6,0	40,8	29,5	28,4	29,0
Dépendant de l'informel agricole	4,4	34,2	19,0	29,5	24,0
Patron de l'informel non agricole	4,0	1,0	2,8	1,2	2,1
Travailleur pour compte propre de l'informel agricole	33,6	11,5	16,4	21,9	19,0
Salarié de l'informel non agricole	32,3	8,2	19,7	12,8	16,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>					
Cadre	10,9	1,9	6,5	3,3	5,0
Employé qualifié	21,6	4,6	14,6	5,8	10,4
Manœuvre	8,9	2,9	7,5	2,2	5,0
Patron	4,6	2,6	4,8	1,6	3,3
Travailleur pour compte propre	39,6	50,8	44,3	50,0	47,0
Aide familial/apprenti/inclassable	14,3	37,2	22,3	37,2	29,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

Les actifs occupés du groupe d'âges 10-14 ans se caractérisent par une forte proportion exerçant dans le secteur informel agricole (81,9%). Cette proportion diminue avec l'âge et atteint le plancher avec 38,7% d'actifs dans la tranche 30-34 ans et remonte jusqu'à 82,5% parmi les 65 ans ou plus. On observe aussi une évolution sous forme de parabole de la proportion de personnes exerçant dans le secteur public suivant le groupe d'âges. Cette parabole a des valeurs les plus faibles dans les groupes d'âges de 15-19 ans (0,3%) et 65 ans ou plus (2,1%), et la plus élevée parmi les 45-49 ans (14,1%).

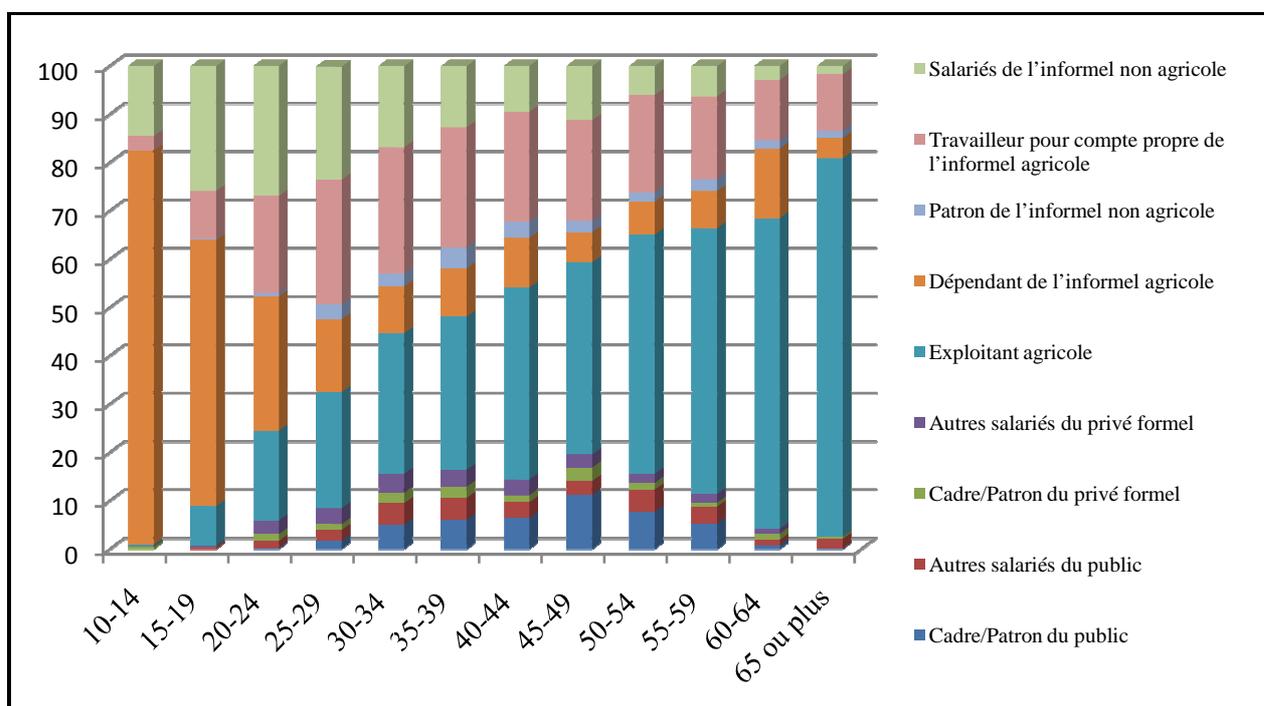
**Graphique 4.3 : Répartition des personnes de 10 ans ou plus selon le secteur institutionnel et le groupe d'âges**



Source : EESI 2, Phase 1, INS

L'analyse de la distribution des actifs occupés selon les différents GSE dans chaque groupe d'âges montre que 81,6% des 10-14 ans sont des indépendants de l'informel agricole et 14,6% des salariés de l'informel non agricole. Dans le groupe d'âges de 25-29 ans, on a 1,7% de cadres/patrons du public, 2,3% d'autres salariés du public, 1,2% de cadres/patrons du privé formel. Les GSE dominants de ce groupe d'âges sont les travailleurs pour compte propre de l'informel (25,8%), suivi des exploitants agricoles (24%) et des salariés de l'informel non agricole (23,4%). Chez les 30-34 ans, les GSE dominants sont les exploitants agricoles (29,1%), les travailleurs pour compte propre de l'informel (26,2%) et salariés de l'informel non agricole (16,8%). Les cadres/patrons du public, les cadres/patrons du privé formel et les patrons de l'informel non agricole représentent respectivement 5,1%, 2,1% et 2,6%. Au-delà de 34 ans, les GSE dominants restent les mêmes mais la proportion des cadres/patrons du public augmentent avec l'âge jusqu'à 50-54 ans.

**Graphique 4.4 : Répartition (en %) des actifs occupés selon le GSE et le groupe d'âges**

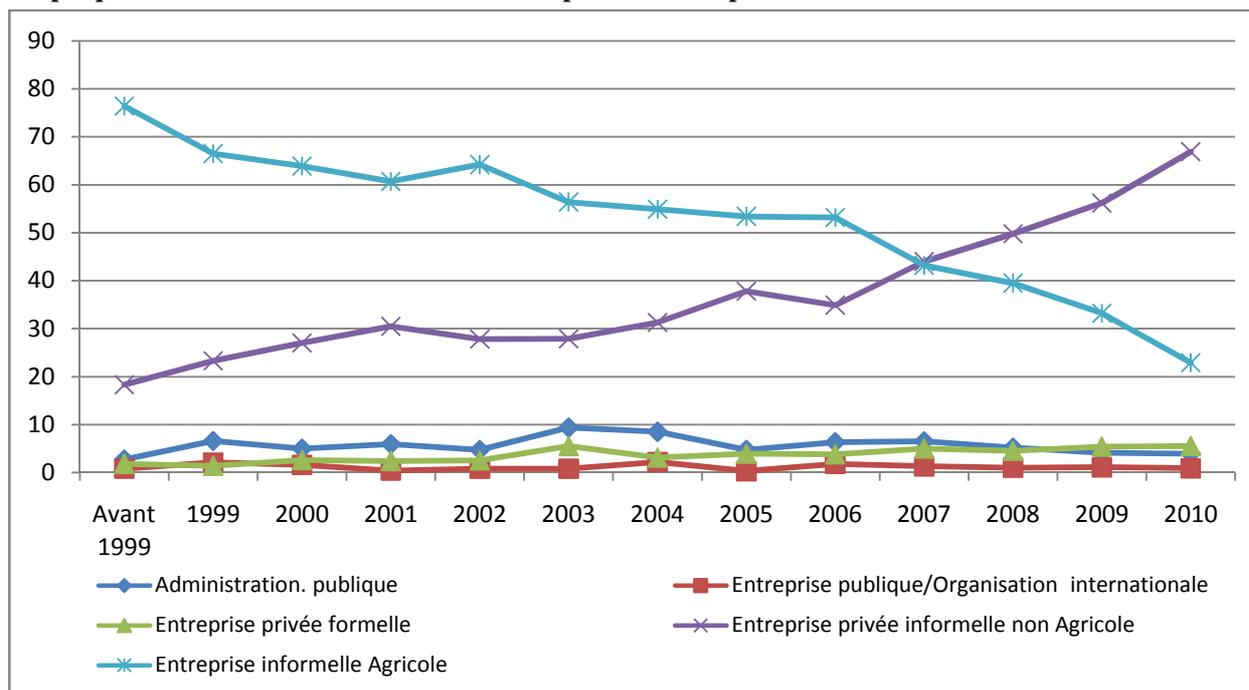


Source : EESI 2, Phase 1, INS

#### 4.1.4 Dynamique des emplois

L'analyse de l'évolution de la structure des emplois observés par année et selon le secteur institutionnel montre une décroissance de la part de l'emploi du secteur informel agricole. Elle est passée de 76,4% avant 1999 à 22,9% en 2010. Par contre, la part de l'emploi du secteur informel non agricole a connu une forte croissance passant de 18,3% avant 1999 à 66,9% en 2010. Ce qui pourrait résulter de la substitution des emplois du secteur primaire par le tertiaire.

**Graphique 4.5 : Evolution de la structure des emplois observés par année et selon le secteur institutionnel**



Source : EESI 2, Phase 1, INS

## 4.2 Situation d'activité des enfants<sup>23</sup> de 10-17 ans

Bien que la législation camerounaise sur le travail n'autorise pas l'exercice d'une activité économique pour les personnes de moins de 14 ans, il n'en demeure pas moins que certains enfants exercent des activités économiques au détriment de leurs études. Selon le Rapport national sur le travail des enfants (INS, 2007), 41,1% d'enfants de 5 à 17 ans sont économiquement occupés. Le phénomène du travail des enfants est une préoccupation nationale et internationale. La présente section analyse la situation d'activité des enfants de 10 à 17 ans<sup>24</sup> en 2010.

### 4.2.1 Activité économique des enfants

Les analyses qui suivent portent sur les enfants qui ont exercé une activité économique au cours des sept derniers jours précédents l'enquête. Les données de l'EESI 2 montrent que 39,6% d'enfants de 10-17 ans ont travaillé au cours de la semaine précédant le passage de l'agent enquêteur.

La participation des enfants aux activités économiques augmente avec l'âge. De 33,3% parmi les enfants de 10-13 ans, le taux d'activité passe à 47,1% dans la tranche 14-17 ans. La proportion d'enfants économiquement occupés est moins élevée chez les filles (36,9%) comparativement aux garçons (42,3%). Suivant la région d'enquête, Douala et Yaoundé affichent les proportions les plus faibles (moins d'un enfant sur cinq) à l'opposé du Nord, du Centre, de l'Ouest et du

<sup>23</sup> Les indicateurs calculés dans cette section se rapportent au travail des enfants.

<sup>24</sup> Selon l'Organisation des Nations Unies, est défini par « Enfant » tout individu âgé de moins de 18 ans. L'EESI étant basée sur la population cible de 10 ans ou plus, l'analyse du travail des enfants ne peut se faire que sur la tranche d'âges 10-17 ans.

Littoral où plus de six enfants sur dix sont économiquement actifs. Le phénomène de travail des enfants existe aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, mais il est plus important en milieu rural (52,3%) qu'en milieu urbain (18,4%).

**Tableau 4.11 : Nombre et pourcentage d'enfants de 10-17 ans ayant travaillé au cours des sept derniers jours, par sexe, âge, région d'enquête, milieu de résidence**

	Enfants économiquement occupés au cours des 7 derniers jours précédant le passage de l'agent enquêteur		Nombre total d'enfants de 10-17 ans
	Pourcentage	Nombre	
<b>Ensemble</b>			
10-13 ans	33,3	646 633	1 942 346
14-17 ans	47,1	766 875	1 626 704
<b>Garçon</b>			
10-13 ans	36,3	363 501	1 000 598
14-17 ans	49,7	397 101	799 420
Ensemble	42,3	760 602	1 800 018
<b>Fille</b>			
10-13 ans	30,1	283 132	941 748
14-17 ans	44,7	368 774	827 284
Ensemble	36,9	652 905	1 769 031
<b>Région d'enquête</b>			
Douala	12,6	43 403	344 601
Yaoundé	13,5	52 695	390 280
Adamaoua	15,3	28 857	188 629
Centre	62,5	146 002	233 569
Est	44,5	55 104	123 718
Extrême-Nord	39,0	230 382	591 420
Littoral	67,4	66 598	98 806
Nord	60,1	229 946	396 130
Nord-Ouest	44,2	193 408	437 885
Ouest	70,9	263 016	371 072
Sud	30,5	41 201	135 142
Sud-Ouest	21,2	54 718	257 794
<b>Milieu de résidence</b>			
Urbain	18,4	245 818	1 338 451
Rural	52,3	1 167 690	2 230 598
<b>Ensemble</b>	<b>39,6</b>	<b>1 413 508</b>	<b>3 569 049</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

Quelle que soit la caractéristique sociodémographique considérée, le secteur primaire (agriculture, élevage, chasse, cueillette, pêche, sylviculture, etc.) est celui où l'on retrouve le plus grand nombre d'enfants économiquement occupés. En effet, près de trois enfants sur quatre (76,7%) travaillent dans ce secteur d'activité. La répartition des enfants actifs occupés selon le milieu de résidence par secteur d'activité montre que 8 enfants sur 10 en milieu rural exercent dans le secteur primaire. Les autres secteurs regroupent chacun moins de 5% des enfants économiquement occupés.

En milieu urbain, le secteur primaire emploie 29,0% d'enfants actifs occupés. Comparé au milieu rural, l'on note une présence plus accrue des enfants actifs occupés dans l'industrie (24,1%), le commerce (20,3%), les services (26,5%). On constate que, tandis que les garçons

(78,7%) sont relativement plus présents dans le secteur primaire que les filles (74,2%), dans l'industrie, on enregistre relativement plus de filles (11%) que de garçons (5,6%).

Globalement, les enfants actifs occupés exercent pour la plupart leur emploi dans le secteur informel agricole (76,4%). Ce dernier résultat est observé aussi bien chez les garçons (78,2%) que chez les filles (74,2%).

**Tableau 4.12 : Répartition (en %) des enfants économiquement actifs (10-17 ans) par secteur institutionnel et secteur d'activité**

	Milieu de résidence		Sexe de l'enfant		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
<b>Secteur institutionnel</b>					
Public	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Privé formel	0,9	0,4	0,7	0,4	0,5
Informel non agricole	70,2	13,2	21,0	25,5	23,1
Informel agricole	28,9	86,3	78,2	74,2	76,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Secteur d'activité</b>					
Primaire	29,0	86,7	78,7	74,2	76,7
Industrie	24,1	4,8	5,6	11,0	8,1
Commerce	20,3	4,1	6,7	7,1	6,9
Services	26,5	4,5	8,9	7,6	8,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

Les enfants économiquement occupés pourraient être des travailleurs "exploités". En effet, trois enfants actifs occupés sur quatre (74,1%) exercent comme dépendants (salariés, apprentis, aide-familiaux, etc.), dans le secteur informel agricole. Cette exploitation s'observe aussi bien chez les garçons que les filles et reste très prononcée en milieu rural puisqu'elle touche 83,7% d'enfants. De même, en milieu urbain, les enfants actifs occupés exercent dans leur majorité (56,7%) comme salariés dans le secteur informel non agricole.

La situation est plus préoccupante chez les enfants de 10-13 ans où 84,2% sont dépendants de l'informel agricole avec 43,4% en milieu urbain et 89,6% en milieu rural. Par ailleurs, ils sont 43,1% à être salariés dans l'informel non agricole en milieu urbain.

**Tableau 4.13 : Répartition (en %) des enfants économiquement occupés (10-17 ans) par groupe socio-économique (GSE) de l'enfant**

	Milieu de résidence		Sexe de l'enfant		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Salarié du public	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cadre/Patron privé formel	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4
Autre salarié privé formel	0,6	0,1	0,3	0,0	0,2
<b>GSE</b> Exploitant agricole	0,1	2,7	2,8	1,6	2,2
Dépendant informel agricole	28,8	83,7	75,5	72,6	74,1
Travailleur pour propre compte de l'informel non agricole	13,6	3,0	5,1	4,5	4,9
Salarié informel non agricole	56,6	10,2	16,0	20,9	18,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

Les enfants qui ont un emploi exercent majoritairement comme aides-familiaux (85,3%). Cette proportion est relativement plus importante dans la région du Sud (94,0%), chez les enfants de 10-13 ans (95,9%) et en milieu rural (89,9%). Les villes de Douala (41,4%), de Yaoundé (48,5%), la région de l'Adamaoua (65,2%) et le milieu urbain (63,6%) affichent des proportions relativement faibles d'enfants qui exercent comme aides-familiaux.

**Tableau 4.14 : Répartition (%) des enfants économiquement occupés (10-17 ans) par CSP**

		Statut dans l'emploi				Total
		Salarié	Patron/Travailleur pour propre compte	Aide-familial	Apprenti/inclassable	
<b>Région d'enquête</b>						
	Douala	20,8	26,3	41,4	11,5	100,0
	Yaoundé	13,4	16,2	48,5	21,9	100,0
	Adamaoua	8,2	24,2	65,2	2,4	100,0
	Centre	3,1	4,6	91,3	1,0	100,0
	Est	0,0	14,6	84,0	1,4	100,0
	Extrême-Nord	2,8	4,9	92,1	0,2	100,0
	Littoral	3,3	2,9	89,1	4,7	100,0
	Nord	3,3	5,5	90,7	0,6	100,0
	Nord-Ouest	2,4	6,4	81,7	9,5	100,0
	Ouest	1,0	4,4	92,4	2,2	100,0
	Sud	0,0	0,0	94,0	6,0	100,0
	Sud-Ouest	5,3	14,6	66,7	13,4	100,0
<b>Sexe</b>						
	Masculin	5,3	7,8	82,7	4,2	100,0
	Féminin	1,4	6,2	88,4	4,0	100,0
		Statut dans l'emploi				Total
		Salarié	Patron/Travailleur pour propre compte	Aide-familial	Apprenti/inclassable	
<b>A déjà été à l'école</b>	Oui	3,3	7,0	85,2	4,5	100,0
	Non	5,5	7,7	85,9	0,9	100,0
<b>Milieu de résidence</b>	Urbain	10,9	13,7	63,6	11,8	100,0
	Rural	2,0	5,7	89,9	2,5	100,0
<b>Groupe d'âges</b>	10-13 ans	1,0	2,7	95,9	0,4	100,0
	14-17 ans	5,6	10,8	76,4	7,2	100,0
<b>Ensemble</b>		<b>3,5</b>	<b>7,1</b>	<b>85,3</b>	<b>4,1</b>	<b>100,0</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

La situation de travail des enfants est davantage préoccupante du fait qu'un enfant sur deux (55,2%) économiquement occupé déclare exercer de manière régulière son emploi. Ce dernier constat signifie que l'enfant, au lieu d'être totalement soumis aux études scolaires est aussi engagé dans un emploi avec une volonté réelle d'y rester.

#### 4.2.2 Situation des enfants inoccupés

Sur les 3,56 millions d'enfants de 10 à 17 ans estimés par l'EESI 2, 2,15 millions n'exercent pas une activité économique, soit un pourcentage de 60,4%. Dans l'ensemble, les filles sont relativement plus économiquement inoccupées que les garçons (51,8% contre 48,2%). Cette situation est la même pour les groupes d'âges de 10-13 ans et 14-17 ans. Par contre, la proportion de filles économiquement inoccupées augmente avec l'âge alors que celle de garçons diminue.

**Tableau 4.15 : Répartition (en %) des enfants inoccupés économiquement (chômeurs, inactifs) par groupe d'âges selon le sexe**

Sexe	10-13 ans		14-17 ans		10-17 ans	
	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre
Masculin	49,2	637 097	46,8	402 319	48,2	1 039 416
Féminin	50,8	658 616	53,2	457 510	51,8	1 116 126
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>1 295 713</b>	<b>100,0</b>	<b>859 829</b>	<b>100,0</b>	<b>2 155 542</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

## 4.3 Insertion du chef de ménage et des autres membres sur le marché du travail

### 4.3.1 Insertion des chefs de ménage

La structure des ménages suivant le secteur institutionnel de l'emploi de son chef montre une prédominance des ménages dont le chef exerce dans le secteur informel. En effet, les ménages dont le chef exerce dans le secteur informel agricole et le secteur informel non agricole représentent respectivement 39,7% et 35,5% de l'ensemble des ménages. Les ménages dont le chef est dans le secteur formel représentent 13,4% dont 8,5% pour le public et 4,9% pour le privé formel. Les ménages dirigés par les chômeurs ou les inactifs constituent 11,3% de l'ensemble des ménages. La répartition de la population totale et celle de 10 ans ou plus laisse observer que près de 74% de ces populations vivent dans les ménages dirigés par un chef exerçant dans le secteur informel.

**Tableau 4.16 : Répartition (en %) des ménages et de la population suivant le secteur institutionnel du chef de ménage**

	Secteur institutionnel du chef de ménage					Total
	Public	Privé formel	Informel non agricole	Informel agricole	Chômeur ou Inactif	
<b>Urbain</b>						
Ménages	13,5	9,2	54,2	6,8	16,3	100,0
Population de 10 ans ou plus	15,7	9,4	49,3	8,3	17,3	100,0
Population totale	15,7	9,6	50,3	8,3	16,1	100,0
<b>Rural</b>						
Ménages	5,0	1,8	21,9	63,6	7,7	100,0
Population de 10 ans ou plus	5,7	1,8	19,4	66,1	7,1	100,0
Population totale	4,9	1,7	19,7	67,3	6,4	100,0
<b>Ensemble</b>						
Ménages	8,5	4,9	35,5	39,7	11,3	100,0
Population de 10 ans ou plus	9,8	4,9	31,7	42,2	11,3	100,0
Population totale	9,1	4,7	31,4	44,7	10,1	100,0

Source : EESI 2, Phase 1, INS

Les ménages dont le chef exerce dans le secteur informel sont majoritaires aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

L'insertion du chef de ménage sur le marché du travail porte sur les principales caractéristiques sociodémographiques de celui-ci notamment le sexe, l'âge, le niveau d'instruction ou de formation professionnelle.

Des résultats obtenus, il ressort que 62,4% de chefs de ménage exerçant dans le secteur public et 26,2% de ceux du privé formel sont des cadres. Au moins 68,7% de chefs de ménage qui exercent dans le secteur formel ont un contrat écrit. Concernant la rémunération, un chef de ménage exerçant dans le privé formel tire de son emploi principal un revenu mensuel moyen de 154 100 FCFA et celui exerçant dans le public a une rémunération mensuelle moyenne de 157 600 FCFA.

**Tableau 4.17 : Principales caractéristiques des chefs de ménage par secteur institutionnel**

	Secteur institutionnel					Ensemble	
	Public	Privé formel	Informel non agricole	Informel agricole	Chômeur ou Inactif		
Pourcentage de femmes chefs de ménage	17,6	11,4	24,4	26,7	41,5	26,0	
Age moyen du chef de ménage	40,9	37,9	36,9	45,6	46,4	41,8	
Nombre moyen d'années d'études réussies des chefs de ménage	12,7	11,4	8,3	6,1	10,1	8,5	
Pourcentage de chefs de ménage cadres	62,4	26,2	2,7	0,0	///	7,6	
Pourcentage de chefs de ménage actifs avec contrat écrit	92,8	68,7	8,8	0,3	///	14,6	
Revenu de l'activité principale en milliers de FCFA	moyen	157,6	154,1	72,6	25,7	///	64,3
	médian	134,7	100,0	44,0	12,5	///	35,0

Source : EESI 2, Phase 1, INS

Le revenu moyen mensuel d'un chef de ménage qui exerce son emploi principal dans le secteur informel non agricole est de 72 600 FCFA. Il est deux fois plus élevé que chez un chef de ménage de l'informel agricole (25 700 FCFA).

Le nombre moyen d'années d'étude réussies est respectivement de 12,7 ans, 11,4 ans et 10,1 ans pour les chefs de ménage exerçant dans le public, privé formel et pour les chefs de ménage chômeurs ou inactifs.

### 4.3.2 Insertion des autres membres du ménage

Le taux d'activité des autres membres du ménage est de 57,9%. On observe des disparités selon la situation d'activité du chef de ménage. Le taux d'activité des autres membres du ménage est de 71,3% pour les ménages dont le chef exerce dans l'informel agricole, 52,5% pour les ménages dont les chefs travaillent dans l'informel non agricole, 45,2% dans les ménages dirigés par un chômeur ou un inactif et 37,6% pour les ménages dont le chef exerce dans le public. Ainsi, le taux d'activité des autres membres de ménage est d'autant élevé que le chef exerce son emploi dans un secteur caractérisé par les emplois vulnérables.

S'agissant de leur niveau d'étude, les enfants de 15 ans ou plus, et les conjoints dont les chefs de ménages exercent dans le public ou dans le privé formel ont le nombre moyen d'années d'étude réussies le plus élevé. Ils sont suivis par les enfants de 15 ans ou plus des ménages dont le chef est chômeur ou inactif (9 ans) et de ceux des ménages dont le chef exerce son emploi dans l'informel non agricole (8,2 ans).

Les autres membres du ménage dont le chef exerce dans le secteur formel ont en moyenne un revenu de l'emploi principal deux fois plus élevé que ceux des ménages dont le chef exerce dans l'informel non agricole et quatre fois plus élevé que ceux des ménages dont le chef est de l'informel agricole. Les autres membres du ménage actifs occupés des ménages dirigés par un inactif ou un chômeur ont une position intermédiaire. Ils perçoivent un revenu mensuel moyen d'emploi principal de 33 400 FCFA.

Considérant le secteur institutionnel, il ressort que 65,9% des autres membres de ménage dont le chef exerce dans l'informel non agricole exercent aussi dans l'informel non agricole. Huit membres secondaires des ménages sur dix, dont le chef exerce dans l'informel agricole exercent dans le même secteur. Par ailleurs, 17,3% des actifs occupés des ménages dont le chef exerce dans le secteur public exercent également dans le même secteur.

**Tableau 4.18 : Principales caractéristiques des autres membres du ménage selon le secteur institutionnel du chef de ménage**

	Secteur institutionnel du chef de ménage					Ensemble
	Public	Privé formel	Informel non agricole	Informel agricole	Chômeur ou Inactif	
<b>Secteur institutionnel des autres membres du ménage</b>						
Public	17,3	6,1	2,4	0,7	5,0	2,7
Privé formel	4,0	15,6	2,3	0,6	5,0	2,2
Informel non agricole	46,1	61,8	65,9	14,9	56,4	35,3
Informel agricole	32,6	16,4	29,5	83,9	33,6	59,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Caractéristiques des membres secondaires</b>						
Taux d'activité des autres membres du ménage	37,6	45,1	52,5	71,3	45,2	57,9
Taux des autres membres du ménage travailleurs dépendants	63,6	60,5	56,7	70,5	51,7	64,6
Taux de salarisation des autres membres du ménage	31,1	37,1	18,8	4,8	24,4	12,9
Nombre moyen d'années d'études des conjoints	9,9	9,8	7,5	5,5	7,1	7,3
Nombre moyen d'années d'études des enfants de 15 ans ou plus	10,1	9,8	8,2	6,5	9,0	8,1
Revenu moyen mensuel d'activité principale en milliers de FCFA	47,4	48,4	25,4	9,2	33,4	19,3

Source : EESI 2, Phase 1, INS

### 4.3.3 Revenus de l'emploi principal des différents membres du ménage<sup>25</sup>

Le revenu mensuel moyen de l'emploi principal des différents membres du ménage est de 83 700 FCFA au niveau national, 124 800 FCFA en milieu urbain et 55 600 FCFA en milieu rural. Selon la situation d'activité du chef de ménage, au niveau national, les ménages dont le chef exerce dans le public ou le privé formel ont les revenus moyens les plus élevés (196 600 FCFA et 193 100 FCFA) alors que les ménages dont le chef exerce dans l'informel agricole ont le revenu le plus faible (39 900 FCFA). Les revenus issus de l'emploi principal des différents membres des ménages en milieu urbain sont en moyenne nettement supérieurs à ceux des ménages du milieu rural quel que soit le secteur institutionnel du chef de ménage.

<sup>25</sup> Les statistiques présentées dans cette section sont calculées pour les ménages pour lesquels au moins un membre est actif occupé.

Le revenu mensuel moyen par tête est de 18 529 FCFA au niveau national. Comparé aux ménages dont le chef exerce dans l'informel, on observe un écart de revenu par tête de plus de 10 000 FCFA pour les ménages dont le chef exerce dans le public ou dans le privé formel ce quel que soit le milieu de résidence. Le revenu par tête des ménages dont le chef exerce dans l'informel non agricole est plus élevé que celui des ménages dont le chef travaille dans l'informel agricole. Cet écart est de plus de 10 000 FCFA en milieu rural et reste encore plus prononcé en milieu urbain.

**Tableau 4.19 : Revenus de l'emploi principal des différents membres des ménages (ayant au moins un actif occupé) par milieu de résidence selon secteur institutionnel du chef de ménage**

	Secteur institutionnel du chef de ménage					Ensemble
	Public	Privé formel	Informel non agricole	Informel agricole	Chômeur ou Inactif	
<b>Urbain</b>						
Revenu moyen du ménage en milliers de FCFA	217,9	212,3	100,1	63,4	80,1	124,8
Taille moyenne du ménage	4,7	4,2	3,7	4,9	5,7	4,2
Revenu par tête en FCFA	46 513	50 870	26 849	12 864	14 124	30 058
<b>Rural</b>						
Revenu moyen du ménage en milliers de FCFA	154,9	122,8	80,5	38,1	40,3	55,6
Taille moyenne du ménage	4,6	4,3	4,2	4,9	5,7	4,8
Revenu par tête en FCFA	33 388	28 447	19 233	7 705	7 098	11 654
<b>Ensemble</b>						
Revenu moyen du ménage en milliers de FCFA	196,6	193,1	93,1	39,9	64,0	83,7
Taille moyenne du ménage	4,7	4,2	3,9	4,9	5,7	4,5
Revenu par tête en FCFA	42 114	45 919	23 916	8 073	11 271	18 529

Source : EESI 2, Phase 1, INS

La répartition du revenu de l'emploi principal des différents membres des ménages selon l'origine montre que le secteur informel en général et l'informel agricole en particulier est la principale source de revenu des ménages. En effet, 48,0% des revenus des ménages issus de l'emploi principal proviennent de l'informel agricole et 18,5% de l'informel non agricole. La part de revenu des ménages provenant des secteurs public et privé formel est passée respectivement de 20,9% et 17,1% en 2005, à 21,4% et 12,1% en 2010.

La formation du revenu du ménage est fortement liée au secteur institutionnel dans lequel exerce le chef du ménage. Les revenus des ménages dont le chef exerce dans le public proviennent en majorité du secteur public (89,8%). Ceux des ménages dont le chef exerce dans l'informel non agricole proviennent à 94,6% du même secteur et ceux des ménages dont le chef est dans l'informel agricole proviennent à 83,5% de ce secteur. Une analyse plus approfondie permettrait de bien cerner le processus de la formation du revenu des ménages.

**Tableau 4.20 : Origine du revenu d'activité principale des membres actifs du ménage selon la situation d'activité du chef de ménage**

		Secteur institutionnel du chef de ménage					Ensemble
		Public	Privé formel	Informel non agricole	Informel agricole	Chômeur ou Inactif	
<b>Secteur institutionnel des membres du ménage (origine)</b>	Public	89,8	3,5	1,8	2,4	10,9	21,4
	Privé formel	1,7	85,6	1,7	0,5	12,3	12,1
	Informel non agricole	6,8	10,4	94,6	13,6	65,1	48,0
	Informel agricole	1,8	0,5	1,9	83,5	11,7	18,5
<b>Total</b>		<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

Les revenus hors emploi des ménages proviennent essentiellement des transferts reçus d'autres ménages (45,6%), des revenus fonciers ou immobiliers (25,2%) et dans une moindre mesure des pensions antérieures du travail (13,3%). Cette structuration du revenu hors emploi est sensiblement la même dans les ménages publics, informels non agricoles et informels agricoles. Dans les ménages chômeurs ou inactifs, cette structuration est plus poussée avec 97% de revenu provenant des transferts reçus d'autres ménages et des revenus fonciers ou immobiliers.

**Tableau 4.21 : Structure des revenus hors emploi selon le secteur institutionnel du chef de ménage**

	Secteur institutionnel du chef de ménage					Total
	Public	Privé formel	Informel non agricole	Informel agricole	Chômeur ou Inactif	
Pensions antérieur du travail	4,2	3,8	11,3	34,0	46,7	100,0
Autres pensions	5,0	11,1	19,7	18,2	46,0	100,0
Revenus fonciers ou immobiliers	9,4	6,3	26,4	24,8	33,1	100,0
Revenus des valeurs mobilières	13,0	6,0	34,6	5,0	41,4	100,0
Transferts reçus d'autres ménages	6,1	1,7	12,6	12,1	67,5	100,0
Bourses d'études	2,3	9,2	5,8	0,6	82,1	100,0
Autres revenus	11,6	27,2	21,9	24,5	14,8	100,0

Source : EESI 2, Phase 1, INS

Les différents types de revenu hors emploi ont pour principale destination les ménages dont le chef est chômeur ou inactif. En effet, respectivement 67,5% de transferts vers les ménages et 33,1% de revenus fonciers ou immobiliers, et 82,1% de bourses d'études ont bénéficié aux ménages dont le chef est chômeur ou inactif. De même, 26,4% de revenus fonciers ou immobiliers ont été reçus par les ménages dont le chef exerce dans l'informel non agricole.

## 4.4 Population inactive

Sur l'ensemble de la population en âge de travailler, 3,9 millions sont des personnes inactives (pas d'emploi et n'en recherchent pas), soit 31% de cette population. Les deux principaux groupes d'inactifs sont constitués par les jeunes en cours de scolarisation (66,6%) et les femmes au foyer (14,1%). La proportion de personnes inactives à cause d'une maladie de longue durée est de 8% et celle des retraités est de 2,1%.

En milieu urbain comme en milieu rural, la population inactive est constituée en majorité des personnes en cours de scolarité (72,3% et 60,2%). Les femmes au foyer et les malades de longue durée sont plus présents en milieu rural, respectivement 17,4% et 11,2%.

**Tableau 4.22 : Répartition des inactifs par raison de l'inactivité par milieu de résidence**

Milieu de résidence	Situation d'inactivité						Total
	En cours de scolarité	Femme au foyer	Retraite	Longue maladie	Rentier	Autres	
Urbain	72,3	11,1	2,6	5,2	0,3	8,5	100,0
Rural	60,2	17,4	1,5	11,2	0,5	9,2	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>66,6</b>	<b>14,1</b>	<b>2,1</b>	<b>8,0</b>	<b>0,4</b>	<b>8,8</b>	<b>100,0</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

Selon la région d'enquête, on note une fois de plus une prédominance des personnes en cours de scolarisation dans la population inactive. Toutefois, l'Est et le Nord, au regard du niveau d'éducation relativement faible de leurs populations sont les régions d'enquête où les proportions des inactifs en cours de scolarité restent faibles (respectivement 48,9% et 43,7%). Les femmes au foyer constituent la deuxième frange de la population inactive la plus importante dans les régions du Nord (31,3%), de l'Adamaoua (27,5%), de l'Extrême-Nord (23,7%) et de l'Est (23,1%).

**Tableau 4.23 : Répartition des inactifs par raison de l'inactivité selon la région d'enquête**

Région d'enquête	Situation d'inactivité						Total
	En cours de scolarité	Femme au foyer	Retraite	Maladie de longue durée	Rentier	Autres	
Douala	73,9	12,7	3,0	4,8	0,2	5,4	100,0
Yaoundé	77,0	6,8	2,4	4,1	0,2	9,4	100,0
Adamaoua	50,1	27,5	1,4	9,1	2,0	10,0	100,0
Centre	64,3	5,4	2,9	20,8	0,5	6,3	100,0
Est	48,9	23,1	0,1	15,7	1,1	11,2	100,0
Extrême-Nord	56,6	23,7	0,9	6,3	0,1	12,6	100,0
Littoral	69,5	4,9	4,9	18,1	0,0	2,7	100,0
Nord	43,7	31,3	0,9	3,8	0,0	20,4	100,0
Nord-Ouest	71,0	5,4	4,4	16,2	0,0	3,0	100,0
Ouest	70,8	7,9	1,0	15,2	0,1	5,1	100,0
Sud	83,9	6,6	0,2	7,7	0,2	1,3	100,0
Sud-Ouest	83,0	2,8	2,5	2,6	0,8	8,4	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>66,6</b>	<b>14,1</b>	<b>2,1</b>	<b>8,0</b>	<b>0,4</b>	<b>8,8</b>	<b>100,0</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS





## Chapitre 5 : Chômage

---

Le chômage est une situation qui traduit l'absence d'emplois pour des personnes en âge de travailler, disposant des aptitudes pour travailler et disponibles pour le faire. Il s'apprécie différemment selon le contexte. Ainsi, l'on définit le chômage au sens du BIT qui prend en compte le fait de n'avoir pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête, mais recherchant activement le travail et étant disponible pour toute opportunité d'emploi qui se présenterait. Par le critère de recherche active, il se distingue du chômage élargi qui inclut les personnes sans emploi qui se déclarent disponibles pour travailler mais qui n'ont pas effectué de démarches pour s'en offrir un.

Ce chapitre présente le niveau de chômage, le profil des chômeurs, leurs caractéristiques et leur durée dans le chômage, leurs canaux de recherche d'emploi, les types d'emplois recherchés et leurs prétentions salariales.

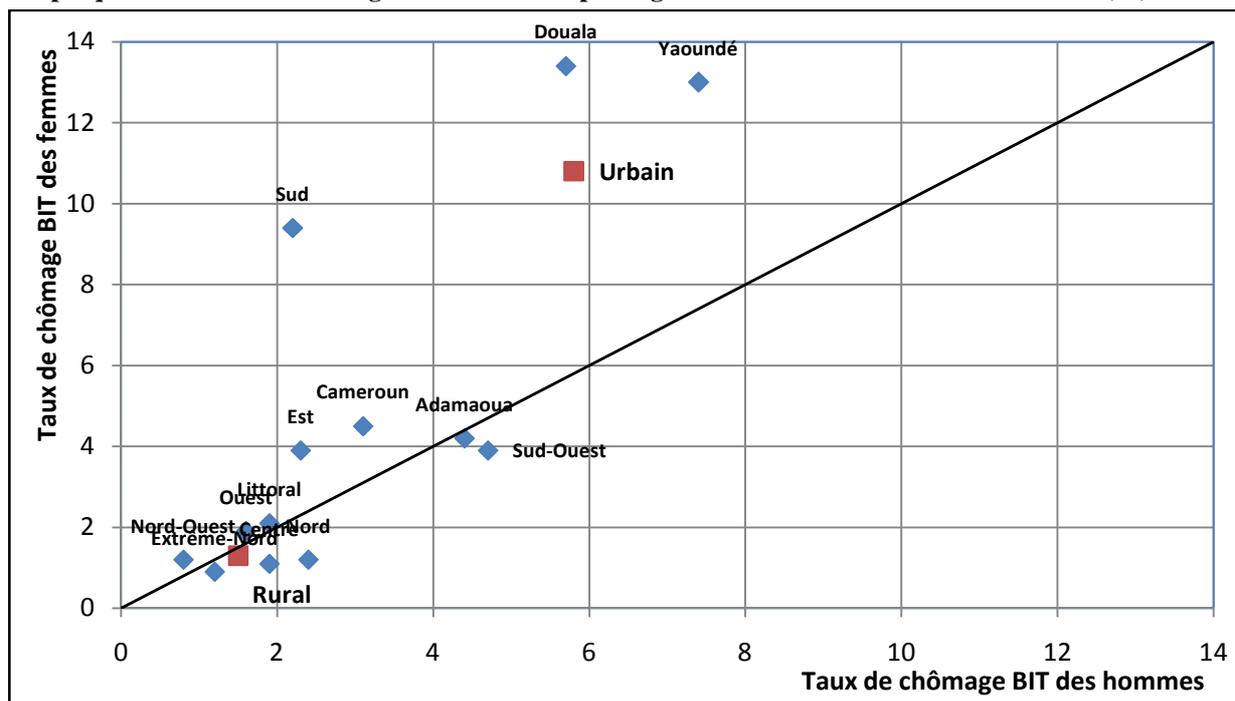
### 5.1 Niveau de chômage

Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de personnes au chômage (les chômeurs) et la population active (actifs occupés et chômeurs).

Au niveau national, le taux de chômage au sens du BIT est estimé à 3,8% chez les personnes âgées de 10 ans ou plus. Ce niveau de chômage varie selon la région d'enquête, le milieu de résidence, le sexe et l'âge. En effet, Yaoundé (10,0%) et Douala (9,1%) enregistrent les plus forts taux de chômage relativement aux autres régions d'enquête. Toutefois, en dehors de ces deux grandes métropoles, le niveau de cet indicateur est supérieur à la moyenne nationale dans les régions d'enquête du Sud (5,5%), du Sud-Ouest (4,4%) et de l'Adamaoua (4,3%). Il passe de 8,1% en milieu urbain à 1,4% en milieu rural où ce phénomène paraît marginal. Le chômage est donc un phénomène essentiellement urbain.

Ce taux de chômage global de 3,8% enregistré en 2010 est, comparativement à celui de 2005 (4,4%), en léger recul. Ce recul est remarquable entre 2005 et 2010 à Yaoundé (4,7 points), Douala (3,4 points) voire dans l'ensemble du milieu urbain (2,6 points). Ceci s'expliquerait par les performances économiques réalisées au cours de cette période, notamment avec les retombées de l'atteinte du point d'achèvement en 2006 qui ont permis au Gouvernement de soutenir et de mettre en œuvre des programmes et projets de promotion de l'emploi (FNE, PIAASI, PAJER-U, etc.) et de redynamiser les recrutements dans la fonction publique.

Graphique 5.1 : Taux de chômage au sens du BIT par région et milieu de résidence selon le sexe (%)



Source: EESI 2, Phase1, INS

Le taux de chômage au sens du BIT est en général plus élevé chez les femmes que chez les hommes, plus particulièrement à Douala, Yaoundé, au Sud et dans l'ensemble du milieu urbain. En milieu rural, le taux de chômage au sens du BIT est environ 6 fois plus faible qu'en milieu urbain, et semble être plus élevé chez les hommes que chez les femmes.

Tableau 5.1 : Taux de chômage au sens du BIT par région selon le sexe et le milieu de résidence (%)

Région d'enquête	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Douala	5,7	13,4	9,1	///	///	///	5,7	13,4	9,1
Yaoundé	7,4	13,0	10,0	///	///	///	7,4	13,0	10,0
Adamaoua	6,3	8,9	7,2	3,2	1,8	2,6	4,4	4,2	4,3
Centre	4,1	12,4	7,9	1,8	0,6	1,2	1,9	1,1	1,5
Est	7,3	7,7	7,4	1,6	3,5	2,4	2,3	3,9	3,0
Extrême-Nord	6,7	3,5	5,5	0,7	0,8	0,8	1,2	0,9	1,1
Littoral	3,0	1,6	2,3	1,1	2,5	1,8	1,9	2,1	2,0
Nord	5,5	10,8	7,5	1,8	0,0	0,9	2,4	1,2	1,8
Nord-Ouest	2,2	5,7	3,7	0,4	0,4	0,4	0,8	1,2	1,0
Ouest	3,5	4,6	4,0	0,5	0,7	0,6	1,6	1,9	1,8
Sud	5,4	16,5	10,7	1,0	6,2	3,3	2,2	9,4	5,5
Sud-Ouest	8,5	10,7	9,5	4,3	3,2	3,8	9,5	3,9	4,4
<b>Ensemble</b>	<b>5,8</b>	<b>10,8</b>	<b>8,1</b>	<b>1,5</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>	<b>3,1</b>	<b>4,5</b>	<b>3,8</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

En considérant plutôt le chômage au sens élargi, qui est plus adaptée au contexte des pays en développement comme le Cameroun, le taux global du chômage se situe à 5,7% en 2010, soit 1,9

points de plus par rapport au taux de chômage au sens du BIT. L'écart entre ces deux indicateurs est plus important en milieu urbain. L'exigüité du marché du travail en milieu urbain et l'insuffisance des canaux formels de recherche justifieraient le découragement pour la recherche d'un emploi.

Les femmes demeurent les plus touchées par le découragement dans la recherche de l'emploi. En effet, la différence entre le taux de chômage au sens du BIT et le taux de chômage élargi est de 3,1 points chez les femmes et de 0,7 point chez les hommes.

Le taux de chômage élargi est plus élevé chez les 15-34 ans (8,9%) que chez les 35-64 ans (2,9%) et chez les 65 ans ou plus (0,2%).

A juste titre, la Stratégie sectorielle de l'emploi préconise la mise en place des programmes spécifiques en faveur des couches les plus touchées par le chômage parmi lesquelles les jeunes. En effet, le taux de chômage élevé des jeunes tel que diagnostiqué dans le DSCE semble être lié entre autres à l'inadéquation entre les formations reçues et la structure de l'économie. Dans cette perspective, l'OMD 8 préconise la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement permettant entre autre de maîtriser et de réduire le taux de chômage des jeunes surtout dans les centres urbains.

**Tableau 5.2 : Taux de chômage selon le sexe et l'âge par milieu de résidence (%)**

	Taux de chômage au sens du BIT			Taux de chômage au sens élargi		
	Milieu de résidence			Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Sexe</b>						
Masculin	5,8	1,5	3,1	6,8	2,0	3,8
Féminin	10,8	1,3	4,5	16,8	2,8	7,6
<b>Groupe d'âges</b>						
10-14 ans	1,7	0,3	0,5	4,5	0,7	1,3
15-34 ans	11,2	2,5	6,0	15,5	4,3	8,9
35 -64 ans	4,2	0,5	1,9	6,3	0,8	2,9
65 ans ou plus	1,0	0,0	0,2	1,0	0,0	0,2
<b>Ensemble</b>	<b>8,1</b>	<b>1,4</b>	<b>3,8</b>	<b>11,4</b>	<b>2,4</b>	<b>5,7</b>

Source: EESI 2, Phase 1, INS

## 5.2 Nombre et profil des chômeurs

Les taux de chômage estimés ci-dessus correspondent à un effectif total d'environ 550 000 chômeurs au Cameroun en 2010, dont 350 000 au sens du BIT et 200 000 chômeurs découragés. Près de 3/4 de ces chômeurs sont concentrés en milieu urbain, et la moitié à Yaoundé et Douala.

L'analyse du profil des chômeurs suivant l'âge montre que le taux de chômage au sens du BIT est plus élevé chez les 20-24 ans (7,2%) ; il est encore plus important dans ce groupe d'âges en milieu urbain (13,7%).

**Tableau 5.3 : Taux de chômage au sens du BIT selon le sexe et l'âge par milieu de résidence (%)**

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14 ans	2,0	1,5	1,7	0,6	0,0	0,3	0,8	0,2	0,5
15-19 ans	9,9	14,9	12,4	3	2,8	2,9	4,8	5,9	5,4
20-24 ans	9,4	18,5	13,7	2,8	3	2,9	5,7	8,8	7,2
25-29 ans	7,4	19,4	12,7	1,8	0,7	1,2	4,5	8,6	6,4
30-34 ans	4,4	10,2	6,7	2,6	3,8	3,2	3,5	6,4	4,8
35-39 ans	4,8	6,9	5,8	2,0	0,1	1,0	3,3	2,8	3
40-44 ans	3,8	1,4	2,7	0,8	0,1	0,5	1,9	0,5	1,3
45-49 ans	4,0	3,0	3,6	0,3	0,2	0,3	1,8	1,3	1,6
50-54 ans	3,2	5,8	4,4	0,0	0,8	0,4	1,2	2,5	1,8
55-59 ans	3,1	5,1	4	0,0	0,0	0,0	1,2	1,5	1,4
60-64 ans	3,1	0,0	1,6	0,0	0,0	0,0	0,6	0,0	0,3
65 ans ou plus	1,9	0,0	1,0	0,1	0,0	0,0	0,4	0,0	0,2
<b>Ensemble</b>	<b>5,8</b>	<b>10,8</b>	<b>8,1</b>	<b>1,5</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>	<b>3,1</b>	<b>4,5</b>	<b>3,8</b>

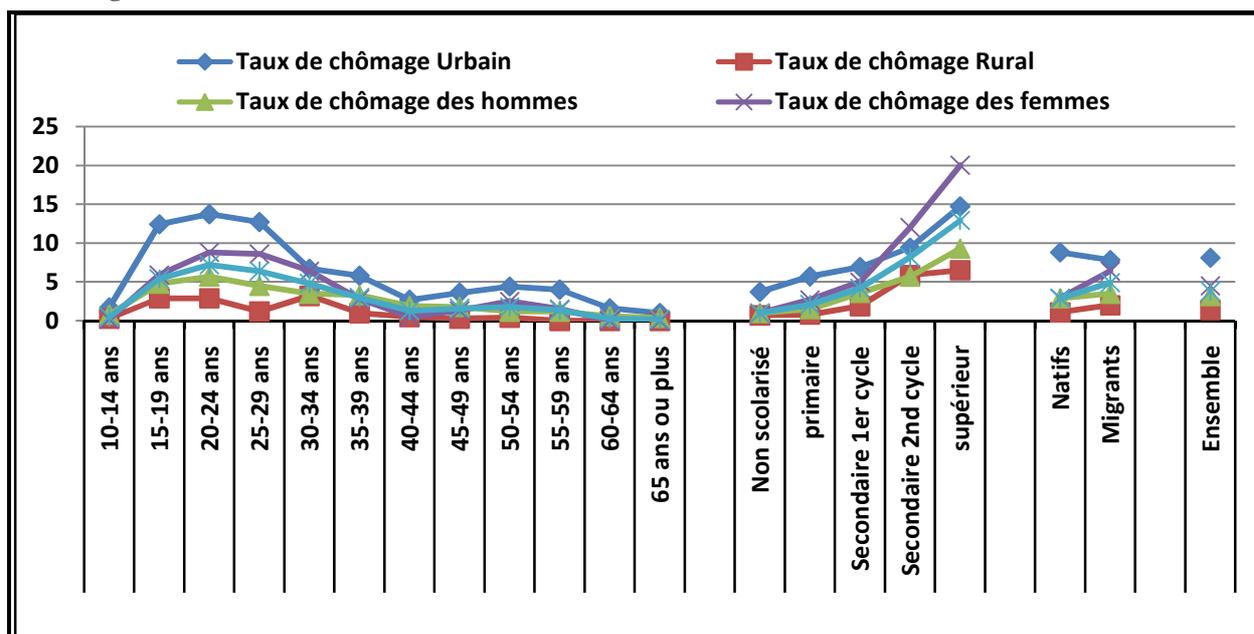
Source: EESI 2, Phase 1, INS

Globalement, le taux de chômage au sens du BIT croît avec l'âge du demandeur d'emploi et ce jusqu'à l'âge de 24 ans puis, entre dans une phase de forte décroissance jusqu'à l'âge de 44 ans. Au-delà de 44 ans, ce taux évolue en dents de scie.

En se référant au taux élevé du chômage dans les deux grandes métropoles que sont Yaoundé et Douala, on pourrait retenir ces deux villes pour apprécier le profil des personnes en chômage.

Ainsi, le chômage touche plus les jeunes de 15-34 ans dans ces deux grandes villes. Le taux de chômage observé dans ce groupe d'âges est le double de celui des personnes de 35-64 ans (12,8% contre 5,3%).

**Graphique 5.2 : Taux de chômage au sens du BIT par milieu et sexe suivant l'âge, le niveau d'instruction et le statut migratoire**

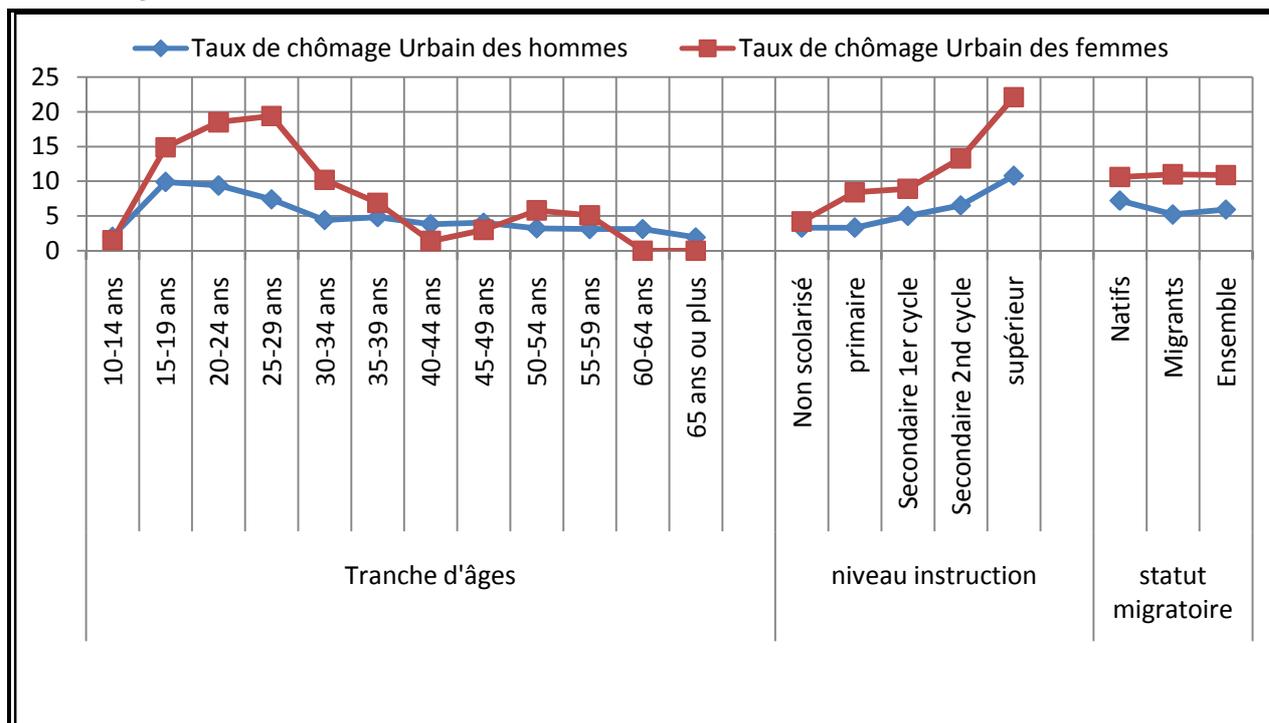


Source: EESI 2, Phase 1, INS

Suivant le statut migratoire de la personne active, on note que le taux de chômage des migrants est presque le double de celui des non migrants. Cela est dû au fait qu'on enregistre très peu de migrants en milieu rural où le chômage est presque inexistant.

En milieu urbain, les non migrants sont plus touchés par le phénomène. Ce résultat pourrait s'expliquer par un comportement sélectif des emplois par les non migrants en milieu urbain, contrairement aux migrants qui sont prêts à accepter n'importe quelle offre d'emploi.

**Graphique 5.3 : Taux de chômage au sens du BIT en milieu urbain selon le sexe, le niveau d'instruction, l'âge et statut migratoire**



Source: EESI 2, Phase 1, INS

En prenant en compte le niveau d'instruction, on relève comme en 2005 que le taux de chômage des actifs croît avec le niveau d'instruction. Ce constat est valable aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain et indépendamment du sexe du chômeur. Ainsi, paradoxalement, la structure de l'économie camerounaise semble garantir plus d'emplois pour les personnes les moins instruites. Par ailleurs, les personnes les plus instruites n'accepteraient pas n'importe quelle offre d'emploi et seraient donc un peu plus exigeantes sur le marché de travail.

**Tableau 5.4 : Taux de chômage au sens du BIT par sexe et milieu de résidence selon le niveau d’instruction**

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Niveau d’instruction</b>									
Non scolarisé	3,3	4,2	3,7	0,7	0,7	0,7	1,0	1,0	1,0
Primaire	3,3	8,4	5,7	0,8	0,7	0,8	1,5	2,7	2,1
Secondaire 1er cycle	5,0	8,9	6,9	2,4	1,3	1,9	3,6	5,0	4,2
Secondaire 2nd cycle	6,5	13,3	9,4	4,5	8,7	5,9	5,7	12,0	8,2
Supérieur	10,8	22,1	14,7	4,0	11,8	6,5	9,3	20,0	12,9
<b>Ensemble</b>	<b>5,9</b>	<b>10,9</b>	<b>8,1</b>	<b>1,5</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>	<b>3,2</b>	<b>4,5</b>	<b>3,8</b>

Source: EESI 2, Phase 1, INS

Les conclusions se rapportant au taux de chômage élargi sont les mêmes que pour le chômage au sens du BIT dans la mesure où le taux de chômage des diplômés de l’enseignement supérieur est largement supérieur à celui des niveaux d’études inférieurs. De même, les femmes instruites sont les plus touchées par le chômage au sens large indépendamment de leur milieu de résidence.

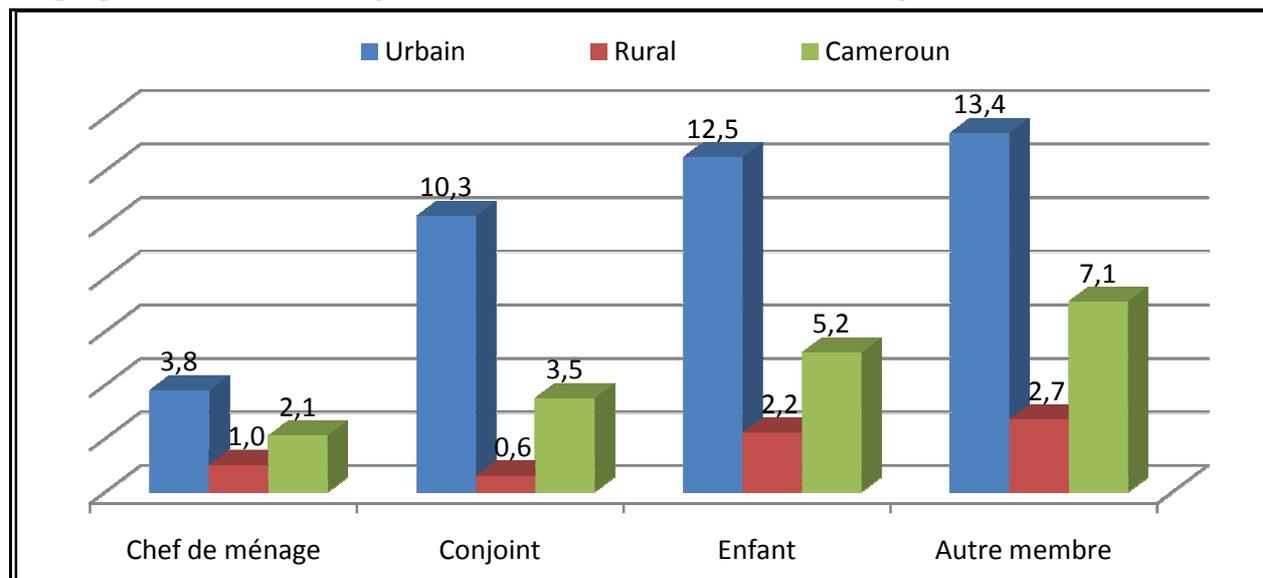
**Tableau 5.5 : Taux de chômage au sens élargi par sexe et milieu de résidence selon le niveau d’instruction**

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Niveau d’instruction</b>									
Non scolarisé	4,8	11,8	8,3	0,9	1,8	1,4	1,4	2,6	2,1
Primaire	4,0	14	8,9	1,3	1,8	1,5	2,0	5,1	3,5
Secondaire 1er cycle	6,0	16,8	11,5	3,2	4,5	3,8	4,5	10,7	7,5
Secondaire 2nd cycle	7,7	16,9	11,7	5,3	9,7	6,8	6,8	14,9	10,1
Supérieur	11,6	26,2	16,7	6	15,2	9	10,3	24	15,1
<b>Ensemble</b>	<b>6,8</b>	<b>16,8</b>	<b>11,5</b>	<b>2,1</b>	<b>2,8</b>	<b>2,4</b>	<b>3,9</b>	<b>7,7</b>	<b>5,7</b>

Source: EESI 2, Phase 1, INS

Le statut d’actif dans le ménage semble être un facteur déterminant dans la recherche de l’emploi. Cette situation a également été observée en 2005. En effet, les chefs de ménage qui sont en général les principaux pourvoyeurs de revenus au sein de leur ménage, sont plus dynamiques dans la recherche de l’emploi et sont donc moins touchés par le chômage (avec un taux de 2,2% contre 3,8% pour l’ensemble des personnes de 10 ans ou plus). Les autres membres du ménage, excepté le conjoint du chef de ménage et les enfants, sont plus exposés au chômage avec un taux qui se situe à 7,3%.

**Graphique 5.4 : Taux de chômage au sens du BIT selon le statut dans le ménage et le milieu de résidence**



Source: EESI 2, Phase 1, INS

De manière générale, on observe une variation du taux de chômage suivant le statut de l'individu dans le ménage. En effet, ce taux augmente lorsque le statut de l'individu passe successivement de chef de ménage à conjoint, de conjoint à enfant, et d'enfant à autre membre du ménage.

## 5.3 Caractéristiques des chômeurs et durée du chômage

### 5.3.1 Caractéristiques des chômeurs

Le chômage est essentiellement un phénomène urbain. Environ deux tiers des chômeurs sont des femmes. L'âge moyen des chômeurs se situe autour de 27,2 ans, soit une quasi-stabilité par rapport à l'année 2005. Ainsi, le chômage est surtout un problème de jeunes. L'âge moyen des chômeurs est un peu plus élevé en milieu urbain (28,2 ans) qu'en milieu rural (24,5 ans). La prédominance des femmes parmi les chômeurs est plus accentuée en milieu urbain (68,3%) qu'en milieu rural (58,0%).

Ces résultats devraient davantage interpeller la prise en compte du genre dans les politiques et programmes de promotion de l'emploi surtout en milieu urbain.

Le niveau moyen d'instruction des chômeurs est de 9,6 années d'études réussies, avec un avantage d'une année d'études pour les chômeurs urbains par rapport aux chômeurs ruraux. Ce résultat reflète les différences de niveau global de scolarisation suivant le milieu de résidence. On note, par rapport à l'année 2005, un resserrement en termes d'années d'études des chômeurs urbains et ruraux.

Il convient de noter que la majorité de demandeurs d'emploi (57,8 %) sont en situation de chômage de longue durée (c'est-à-dire un chômage de plus d'un an).

On distingue deux catégories de chômeurs : ceux qui recherchent leur premier emploi (les "primo-demandeurs") et ceux qui ont perdu leur emploi (les "anciens occupés"). Ainsi, près de 56,2% des chômeurs au Cameroun sont des primo-demandeurs ; cette proportion varie peu selon que le chômeur est de sexe masculin (58,5%) ou féminin (55,0%).

**Tableau 5.6 : Caractéristiques des chômeurs selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Répartition (%) selon le sexe		Âge moyen (ans)	Nombre moyen d'années d'études	Catégorie de chômeurs (%)		Durée moyenne au chômage (mois)	Proportion de chômeurs de plus d'un an (%)
	Masculin	Féminin			Anciens actifs occupés	Primo demandeurs d'emploi		
Urbain	31,7	68,3	28,2	9,9	46,9	53,1	37,9	59,5
Rural	42,0	58,0	24,5	8,5	35,2	64,8	40,3	53,4
<b>Ensemble</b>	<b>34,5</b>	<b>65,5</b>	<b>27,2</b>	<b>9,6</b>	<b>43,8</b>	<b>56,2</b>	<b>38,5</b>	<b>57,8</b>

Source: EESI 2, Phase 1, INS

Globalement, les primo-demandeurs sont plus jeunes que les anciens occupés (23,9 ans contre 31,6 ans) et ont des niveaux d'études supérieurs à ceux des anciens occupés (10,1 années d'études scolaires réussies contre 9,0 années respectivement).

### 5.3.2 Durée du chômage

La durée moyenne du chômage est de 38,5 mois. Cette durée est plus importante pour les primo-demandeurs comparativement aux anciens occupés qui bénéficient des anciens contacts et de l'expérience qu'ils ont déjà du marché du travail. En fait, cette durée est interprétée comme le temps pendant lequel les chômeurs n'ont pas eu accès à un « véritable » emploi, et non pas comme la période au cours de laquelle ils n'auraient pas exercé le moindre emploi, même la plus marginale. Elle est presque identique quel que soit le sexe du chômeur. Dans l'ensemble, la durée moyenne du chômage a connu une augmentation de 5 mois par rapport à 2005. Cette évolution est constatée aussi bien chez les anciens actifs occupés que chez les primo-demandeurs. L'Etat, à travers sa Politique Nationale de l'Emploi (PNE), doit veiller à l'insertion rapide des demandeurs d'emploi dans les emplois productifs afin que la durée de chômage ne contribue pas à aggraver les tensions sociales.

**Tableau 5.7 : Caractéristiques des chômeurs par type et milieu de résidence**

	Age moyen (ans)	Nombre moyen d'années d'études	Durée au chômage (mois)			Chômeurs de plus d'un an (%)		
			Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Anciens actifs occupés</b>								
Hommes	34,6	9,3	38,7	30,3	36,6	52,0	55,8	53,0
Femmes	30,1	8,9	31,7	30,9	31,6	58,4	34,4	53,6
Ensemble	31,6	9,0	33,9	30,6	33,2	56,4	42,5	53,4
<b>Primo-demandeurs</b>								
Hommes	23,7	10,8	32,0	55,4	40,1	52,6	63,7	56,7
Femmes	24,0	9,6	45,9	38,9	44,1	66,8	58,3	64,5
Ensemble	23,9	10,1	41,4	45,8	42,7	62,2	60,6	61,7
<b>Ensemble des chômeurs</b>								
Hommes	28,0	10,1	35,0	46,7	38,6	52,3	58,9	54,5
Femmes	26,7	9,3	39,2	35,9	38,4	62,8	49,4	59,6
Ensemble	27,2	9,6	37,9	40,3	38,5	59,5	53,4	57,8

Source: EESI 2, Phase 1, INS

## 5.4 Canaux de recherche d'emploi

Pour la majorité des chômeurs, la recherche d'un emploi s'effectue sur une base individuelle, soit à travers la mobilisation du réseau de solidarité familiale (42,9%), soit en prospectant

directement auprès des employeurs (18,9%). Près de 7,2% de chômeurs ont recours aux petites annonces (journaux, radio, affiches, etc.). Le recours aux agences de promotion de l'emploi ou de placement (FNE, BMO, etc.) est peu fréquent (2,3%). La recherche d'emploi par voie de concours est une option choisie par 7,3% de chômeurs.

Certains modes de prospection sont privilégiés suivant que l'on ait déjà travaillé ou non. Ainsi, plus de la moitié (53,3%) des anciens actifs occupés qui sont actuellement au chômage s'appuient sur le réseau de solidarité familiale. Près de 11,1% de primo demandeurs comptent sur les concours pour obtenir un emploi.

**Tableau 5.8 : Principal mode de recherche de l'emploi**

	Aucun	Relation personnelle (parents ou amis)	Directement auprès des employeurs	Petites annonces (radio, journaux, affiches, etc.)	Agence publique de placement	Agence privée de placement	Concours	Autres	Total
<b>Anciens actifs occupés</b>									
Hommes	6,7	53,9	27,2	4,7	0,9	0,5	2,6	3,4	100,0
Femmes	22,6	53,1	13,9	4,1	3,0	0,3	2,4	0,7	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>17,4</b>	<b>53,3</b>	<b>18,2</b>	<b>4,3</b>	<b>2,3</b>	<b>0,3</b>	<b>2,5</b>	<b>1,6</b>	<b>100,0</b>
<b>Primo demandeurs</b>									
Hommes	14,8	37,6	24,1	9,4	0,7	0,0	13,3	0,1	100,0
Femmes	26,4	33,2	16,9	9,3	2,2	0,6	9,9	1,3	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>22,3</b>	<b>34,8</b>	<b>19,5</b>	<b>9,4</b>	<b>1,7</b>	<b>0,4</b>	<b>11,1</b>	<b>0,9</b>	<b>100,0</b>
<b>Ensemble des chômeurs</b>									
Hommes	11,4	44,4	25,4	7,5	0,8	0,2	8,9	1,5	100,0
Femmes	24,7	42,1	15,6	7,0	2,6	0,5	6,5	1,0	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>20,2</b>	<b>42,9</b>	<b>18,9</b>	<b>7,2</b>	<b>1,9</b>	<b>0,4</b>	<b>7,3</b>	<b>1,2</b>	<b>100,0</b>

Source: EESI 2, Phase 1, INS

Bien que sans emploi, la plupart des chômeurs (94,0%) ne sont pas inscrits dans une agence de placement ou de recherche d'emploi à l'instar du Fonds National de l'Emploi (FNE). Ceux ayant opté pour s'inscrire dans une telle structure sont proportionnellement plus nombreux à Douala (10,6%), au Sud (10,4%) et au Centre (9,1%).

Le faible taux d'inscription des chômeurs aux agences de placement s'expliquerait principalement par la méconnaissance des prestations offertes par ces structures. En effet, environ 62,3% des non-inscrits ne connaissent pas de structures de recherche d'emploi, et 17,1% pensent que de telles structures ne leur sont d'aucune utilité. Aussi, 18,5% de chômeurs ne savent pas comment s'inscrire auprès des structures de recherche d'emploi. Un important effort devrait donc être consenti par le Gouvernement et les structures concernées pour informer et sensibiliser les populations, notamment sur les missions des agences de placement.

**Tableau 5.9 : Proportion des chômeurs inscrits dans une structure de recherche d'emploi et raison de non inscription par région d'enquête, milieu de résidence et sexe**

	Proportion (en %) des chômeurs inscrits dans une structure	Raisons de non inscription auprès d'une structure de placement				Total
		Ne connaît pas de telles structures	Ne sait pas comment s'inscrire	Ne pense pas que la structure puisse l'aider	Autre raison	
<b>Région d'enquête</b>						
Douala	10,6	55,3	21,0	23,3	0,4	100
Yaoundé	6,1	57,8	16,7	20,5	5,0	100
Adamaoua	4,4	62,7	26,6	10,1	0,6	100
Centre	9,1	71,2	20,0	8,8	0,0	100
Est	0,0	78,8	10,6	7,5	3,0	100
Extrême-Nord	0,9	60,3	20,0	19,7	0,0	100
Littoral	0,0	56,4	14,5	29,1	0,0	100
Nord	0,6	42,8	46,5	7,2	3,5	100
Nord-Ouest	0,0	66,8	19,2	14,0	0,0	100
Ouest	0,0	71,1	13,0	12,1	3,7	100
Sud	10,4	55,9	11,1	32,9	0,0	100
Sud-Ouest	7,9	92,4	4,1	3,4	0,2	100
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	6,6	55,7	19,8	21,9	2,6	100
Rural	4,5	79,9	15,1	4,5	0,5	100
<b>Sexe de l'enquêté</b>						
Masculin	6,5	52,4	20,0	25,4	2,1	100
Féminin	5,7	67,4	17,7	12,8	2,0	100
<b>Ensemble</b>	<b>6,0</b>	<b>62,3</b>	<b>18,5</b>	<b>17,1</b>	<b>2,0</b>	<b>100</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

## 5.5 Type d'emploi recherché

La plupart des chômeurs (53,2%) recherchent de préférence un emploi salarié. Cette proportion est en recul de 6,4 points par rapport à celle obtenue en 2005. Près d'un tiers (33,8%) préfèrent exercer un emploi indépendant et moins de 15% sont indifférents, que l'emploi soit indépendant ou salarié. La majorité des chômeurs (63,2%) désirent un emploi permanent à temps plein et 16,1% recherchent plutôt un emploi à temps partiel.

Parmi ceux qui recherchent un emploi salarié, plus de la moitié (54,4%) privilégient comme critères de choix la sécurité de l'emploi et le niveau de salaire. Près de 19% de chômeurs désirent faire partie du salariat faute de ne pouvoir s'établir à leur propre compte dans de bonnes conditions. Par ailleurs, 16,7% pensent obtenir un revenu meilleur en tant que salarié.

Parmi les chômeurs désirent un emploi indépendant, un peu moins de la moitié (47,4%) espèrent acquérir leur autonomie en travaillant à leur propre compte et près d'un quart (25,8%) pensent gagner plus. En revanche, à peine 7% évoquent un choix de second recours imposé par le fait de ne pas avoir trouvé d'emploi salarié ailleurs. Ces résultats montrent que la condition salariale n'est pas l'ambition ultime et unique des chômeurs comme le postulent très souvent les modèles dualistes du marché du travail ; les chômeurs se soucient également d'autres conditions de travail telles que la sécurité et l'autonomie de l'emploi.

Par ailleurs, les chômeurs se montrent relativement flexibles quant à la branche d'activité: 16,2% sont indifférents quant à la branche ou à la profession, presque autant (16,3%) recherchent un emploi dans l'administration publique, 35,1% préféreraient travailler dans une micro entreprise

ou à leur propre compte, 11,9% dans une grande entreprise privée et 9,9% dans une Petite et Moyenne Entreprise (PME).

## 5.6 Prétentions salariales des chômeurs

Interrogés sur leurs prétentions en matière salariale, les chômeurs sollicitent en moyenne un revenu de 96 000 FCFA par mois (soit 117 900 FCFA pour les hommes et 84 700 FCFA pour les femmes) pour un temps de travail hebdomadaire de près de 41 heures. Cependant, près de trois quarts des chômeurs (74,2%) se déclarent être prêts à réduire leurs prétentions salariales si le chômage se prolongeait. Finalement, le revenu minimum acceptable par les chômeurs pour occuper un emploi est en moyenne de 59 800 FCFA par mois (soit 70 900 FCFA pour les hommes et 54 000 FCFA pour les femmes), ce qui est près de deux fois supérieur au Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) en vigueur au Cameroun<sup>26</sup>.

**Tableau 5.10 : Prétentions salariales et salaire de réservation selon le sexe et le milieu de résidence**

	Prétention salariale mensuelle moyenne (en milliers de FCFA)	Proportion de chômeurs disposés à réviser leurs prétentions salariales (%)	Salaire de réservation moyen (en milliers de FCFA)	Nombre moyen d'heures par semaine désirées
<b>Milieu de résidence</b>				
Urbain	104,7	73,9	64,6	41,4
Rural	72,2	75,0	47,3	40,8
<b>Sexe de l'enquêté</b>				
Masculin	117,9	73,4	70,9	44,2
Féminin	84,7	74,7	54,1	39,7
<b>Ensemble</b>	<b>96,0</b>	<b>74,2</b>	<b>59,8</b>	<b>41,2</b>

Source: EESI 2, Phase 1, INS

<sup>26</sup> Le SMIG en vigueur au Cameroun en 2010 est 28 540 FCFA par mois.





## Chapitre 6 : Conditions d'activité

Les conditions d'activité s'appréhendent ici par rapport aux conditions d'exercice de l'emploi principal. L'analyse de ces conditions d'activité s'articule autour de quatre principales parties : les caractéristiques de l'emploi principal, le sous-emploi, la sécurité au travail et le dialogue social.

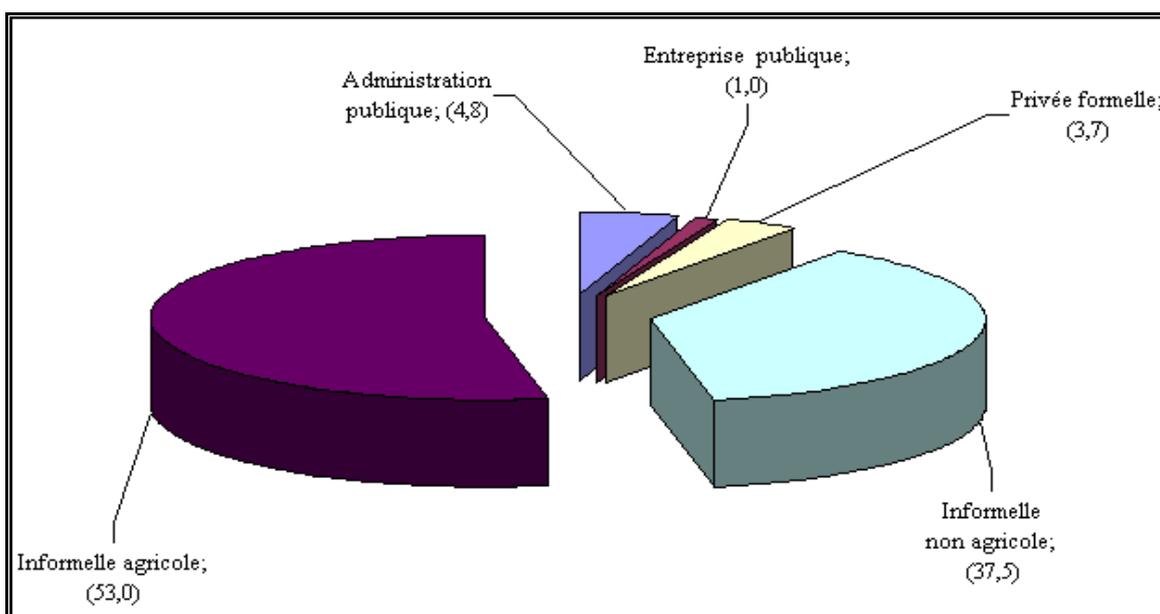
### 6.1 Caractéristiques de l'emploi principal

Cette section présente quelques caractéristiques de l'emploi principal à savoir la structure de la population active occupée, le revenu issu de l'emploi principal et le temps consacré à l'emploi principal.

#### 6.1.1 Structure de la population active occupée, statut des travailleurs

La répartition des actifs occupés selon le secteur institutionnel présentée dans le graphique 6.1 révèle que 3,7% exercent dans le privé formel et moins de 6% dans le secteur public (administration publique 4,8%, entreprise publique 1%). Le secteur informel reste, tout comme en 2005 (90,4% d'actifs occupés y exerçaient), le plus grand pourvoyeur d'emploi en occupant 90,5% d'actifs occupés, dont 53,0% dans le secteur informel agricole.

Graphique 6.1 : Répartition (%) des actifs occupés suivant le secteur institutionnel



Source : EESI 2, Phase 1, INS

En ce qui concerne le statut des travailleurs dépendants, 68,3% de ceux-ci sont des travailleurs permanents. Suivant le secteur institutionnel, cette proportion est moins importante dans le secteur informel agricole (44,0%) et excède 80% pour les autres secteurs. Selon le milieu de résidence, le milieu rural (55,1%) affiche une proportion inférieure à celle du milieu urbain (89,6%) et à la moyenne nationale.

**Tableau 6.1 : Caractéristiques de l'emploi principal selon le secteur institutionnel et le milieu de résidence**

	Ensemble actifs occupés			Pourcentage de travailleurs dépendants		
	Durée hebdomadaire de travail (en heures)		Ancienneté dans l'emploi (en années)	Avec un bulletin de paie	Avec CDI ou CDD	Travailleurs permanents
	Moyenne	Médiane				
<b>Secteur institutionnel</b>						
Administration publique	41,0	40,0	11,4	87,6	90,1	99,5
Entreprise publique	45,4	42,0	10,3	86,7	87,8	96,3
Privée formelle	51,2	48,0	7,1	67,6	64,1	93,0
Informelle non Agricole	46,8	48,0	6,4	11,7	14,0	87,8
Informelle Agricole	33,8	35,0	17,3	0,6	1,4	44,0
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	45,6	48,0	7,6	35,8	37,1	89,6
Rural	36,7	36,0	15,1	8,7	9,9	55,1
<b>Ensemble</b>	<b>39,8</b>	<b>40,0</b>	<b>12,5</b>	<b>19,1</b>	<b>20,3</b>	<b>68,3</b>

Source: EESI 2, Phase 1, INS

En ce qui concerne le type de contrat de travail des dépendants, l'analyse révèle le caractère précaire des emplois. Seulement 20,3% de travailleurs dépendants ont un contrat à durée déterminée (CDD) ou un contrat à durée indéterminée (CDI). Cette proportion est plus faible dans le secteur informel (14% dans l'informel non agricole et 1,4% dans l'informel agricole). En milieu urbain, quatre travailleurs dépendants sur dix ont un CDD ou CDI contre un sur dix en milieu rural. Ce constat traduit une fois de plus la précarité des emplois généralement matérialisée par la prédominance du contrat verbal ou l'absence de contrat.

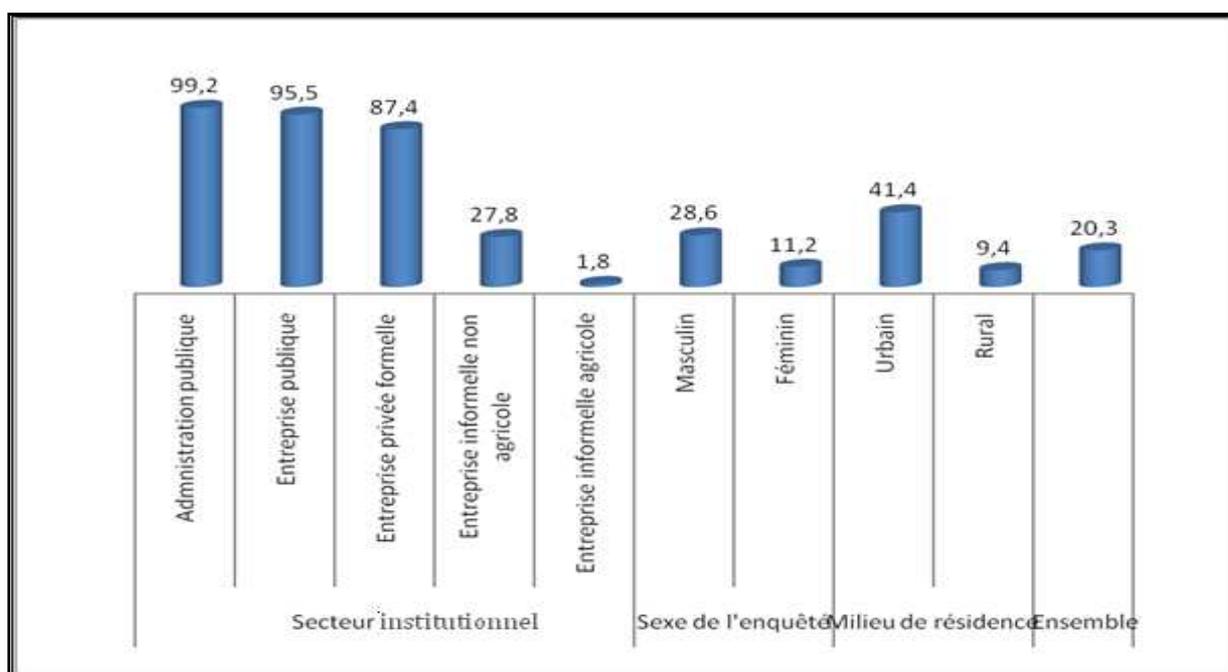
La précarité dans l'emploi s'illustre aussi par la faible proportion des travailleurs dépendants disposant d'un bulletin de paie (19,1%). Cette proportion est encore plus faible dans le secteur informel non agricole (11,7%), en milieu rural (8,7%) et dans le secteur informel agricole (0,6%).

Pour ce qui est de l'ancienneté dans l'emploi, la durée moyenne est globalement de 12 ans et demi. De tous les secteurs institutionnels, le secteur informel non agricole présente la plus petite ancienneté dans l'emploi (6,4 ans). Ainsi, en plus de la facilité d'entrée et de sortie dans le secteur informel en général et l'informel non agricole en particulier, les actifs mettent en général peu de temps dans ce dernier qui emploie 37,5% d'actifs occupés. Cette instabilité qui caractérise les emplois de ce secteur conforte sa vulnérabilité et traduit le fait qu'il ne peut véritablement pas servir de socle à l'économie. Par ailleurs, le secteur informel agricole qui occupe 53,0% d'actifs occupés présente l'ancienneté moyenne dans l'emploi la plus élevée (17,3 ans), reste un secteur à faible revenu d'activité. Cette stabilité dans l'emploi aussi observée dans le secteur informel agricole, pourtant moins générateur de revenu, peut traduire le manque d'autres opportunités d'emploi pour ceux qui y exercent.

## 6.1.2 Salarisation des employés

Le taux de salarisation se définit comme le rapport du nombre de salariés<sup>27</sup> à la population active occupée. Le taux de salarisation qui est de 20,3% connaît une hausse de 2,3 points par rapport à 2005. Ce taux est plus important en milieu urbain (41,4%) qu'en milieu rural (9,4%), dans les villes de Douala (42,5%) et de Yaoundé (50,9%). En outre, le taux de salarisation reste très faible dans le secteur informel, notamment dans l'informel non agricole (1,8%).

Graphique 6.2 : Taux de salarisation (%) par secteur institutionnel, sexe et milieu de résidence



Source : EESI 2, Phase 1, INS

## 6.1.3 Revenus de l'emploi principal

Le revenu mensuel moyen de l'emploi principal est de 39 400 FCFA; soit une hausse en valeur nominale de 12 600 FCFA comparativement à 2005. Cette évolution traduit une certaine amélioration du revenu de l'emploi principale au cours de cette période.

<sup>27</sup> La notion de salarié ici est saisie à partir des catégories socioprofessionnelles suivantes : cadres, employé/ouvrier qualifié ou semi qualifié et manœuvre, et donc exclut les travailleurs indépendants, les aides familiaux, les apprentis et les autres inclassables.

**Tableau 6.2 : Revenu mensuel issu de l'emploi principal, et répartition (en %) du revenu issu de l'emploi par tranche et selon le secteur institutionnel et le milieu de résidence**

		Administration publique	Entreprise publique	Privée formelle	Informelle non	Informelle Agricole	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Revenu</b> (en milliers FCFA)	<b>Moyen</b>	145,4	142,2	129,3	50,5	13,8	70,4	23,4	<b>39,4</b>
	<b>Médian</b>	130,0	120,0	80,0	30,0	0,6	37,7	3,6	<b>15,0</b>
<b>Revenu horaire</b> (en FCFA)		1 069,0	755,3	632,8	295,6	111,9	412,8	169,7	<b>252,3</b>
<b>Tranche de revenus (en FCFA)</b>									
[0 - 28 500[		12,0	10,0	12,4	46,9	84,0	38,1	76,2	<b>63,2</b>
[28 500 - 47 000[		4,6	10,8	14,2	20,34	7,6	17,6	9,8	<b>12,5</b>
[47 000 - 94 000[		13,4	23,7	30,0	19,5	5,9	21,0	8,0	<b>12,4</b>
[94 000-188 000[		40,4	25,5	24,3	9,1	1,9	14,1	4,1	<b>7,5</b>
[188 000-376 000[		27,6	24,3	11,4	3,1	0,6	7,3	1,5	<b>3,5</b>
[376 000- et plus [		2,0	5,7	7,7	1,1	0,1	1,9	0,3	<b>0,9</b>
<b>Total</b>		<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source: EESI 2, Phase 1, INS

Le revenu moyen mensuel varie de 13 800 FCFA, dans le secteur informel agricole, à 145 400 FCFA, dans l'administration publique. Une nette amélioration est enregistrée dans ce dernier segment, où l'on observe une hausse de près de 21 000 FCFA en valeur nominale par rapport à 2005. La revalorisation des salaires intervenue en avril 2008 dans la Fonction Publique a contribué à cette évolution. Le secteur informel (agricole et non agricole) qui emploie 90,5% d'actifs occupés est le secteur qui enregistre les plus faibles niveaux de rémunération.

La distribution du revenu de l'emploi principal est caractérisée par la prépondérance des personnes ayant un faible revenu. En effet, la moitié des travailleurs ont un revenu mensuel de l'emploi principal inférieur ou égal à 15 000 FCFA.

S'agissant du revenu horaire du travail, il s'élève en moyenne à 252 FCFA. Il est le plus élevé dans l'administration publique (1 069 FCFA) suivi de l'entreprise publique (755 FCFA) et du secteur privé formel (633 FCFA). Le secteur informel agricole et le milieu rural affichent des niveaux de revenu horaire relativement bas avec respectivement 112 et 170 FCFA.

La répartition des actifs occupés selon les tranches de revenu montre que 63,2% d'entre eux gagnent en moyenne moins de 28 500 FCFA<sup>28</sup> par mois. Cette proportion se situe à 84,0% chez ceux du secteur informel agricole et à 46,9% chez ceux du secteur informel non agricole. En milieu rural, cette proportion est de 76,2%.

### 6.1.4 Horaires de travail

Les actifs occupés consacrent en moyenne près de 40 heures par semaine à leur emploi principal; ce qui correspond presque au nombre d'heures de travail par semaine à ne pas excéder dans tous les établissements publics ou privés non agricoles<sup>29</sup>. A l'exception du secteur informel agricole

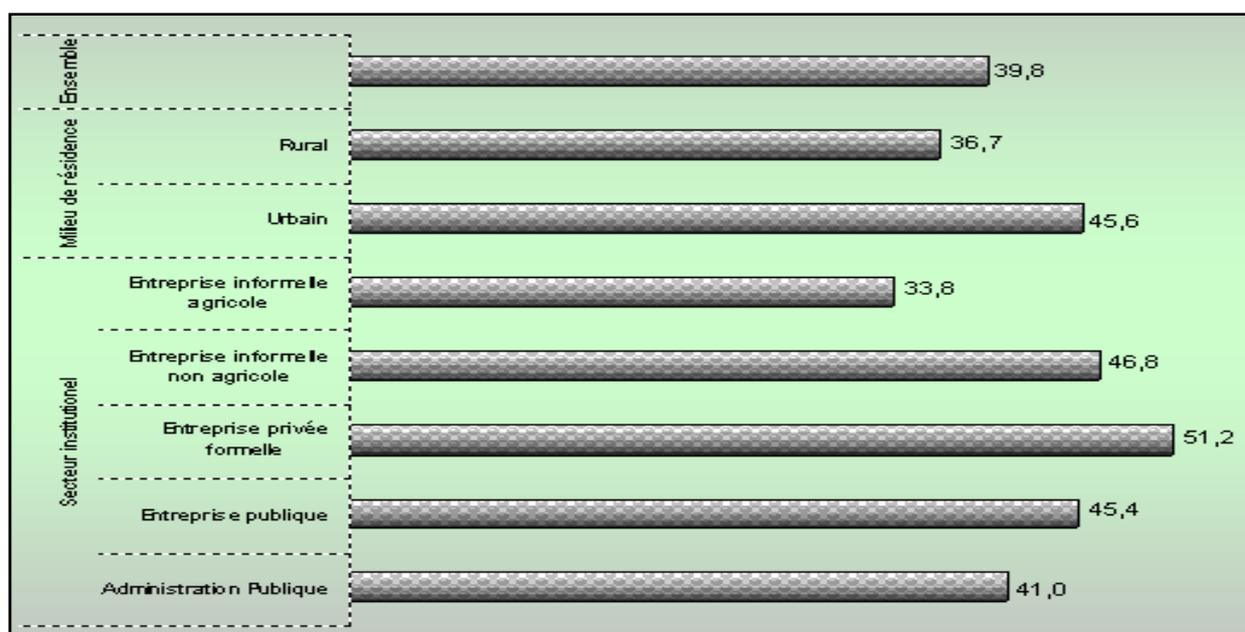
<sup>28</sup> Rappelons que cette valeur correspond actuellement à la valeur du SMIG.

<sup>29</sup> Article 80 du Code du travail (Loi N° 92-007 du 14 Août 1992).

où les actifs occupés consacrent moins d'heures de travail par semaine à leur emploi principal (33,8 heures) comparativement au régime applicable aux entreprises agricoles ou assimilées (limite maximale de 48 heures par semaine), les actifs occupés des établissements non agricoles consacrent en moyenne un nombre plus élevé d'heures de travail par semaine que celui fixé par la réglementation en vigueur (40 heures par semaine). Le gap par rapport à la réglementation est plus accentué pour le privé que pour le public : 11,2 heures pour le secteur privé formel et 6,8 heures pour le secteur informel non agricole contre 5,4 heures pour l'entreprise publique et 1 heure pour l'administration publique.

Comparativement à 2005, on enregistre une hausse de la durée moyenne hebdomadaire de travail dans le secteur informel non agricole (4 heures), dans l'administration publique (3 heures) et dans l'entreprise publique (2 heures). Par contre, une quasi stabilité est observée dans le privé formel et une baisse de plus de 2 heures dans le secteur informel agricole. L'examen de la durée hebdomadaire au travail permet de caractériser la situation de sous-emploi visible qui est amplement examinée dans les sections suivantes.

**Graphique 6.3 : Durée hebdomadaire moyenne de travail (en heures) selon le milieu de résidence et secteur institutionnel**



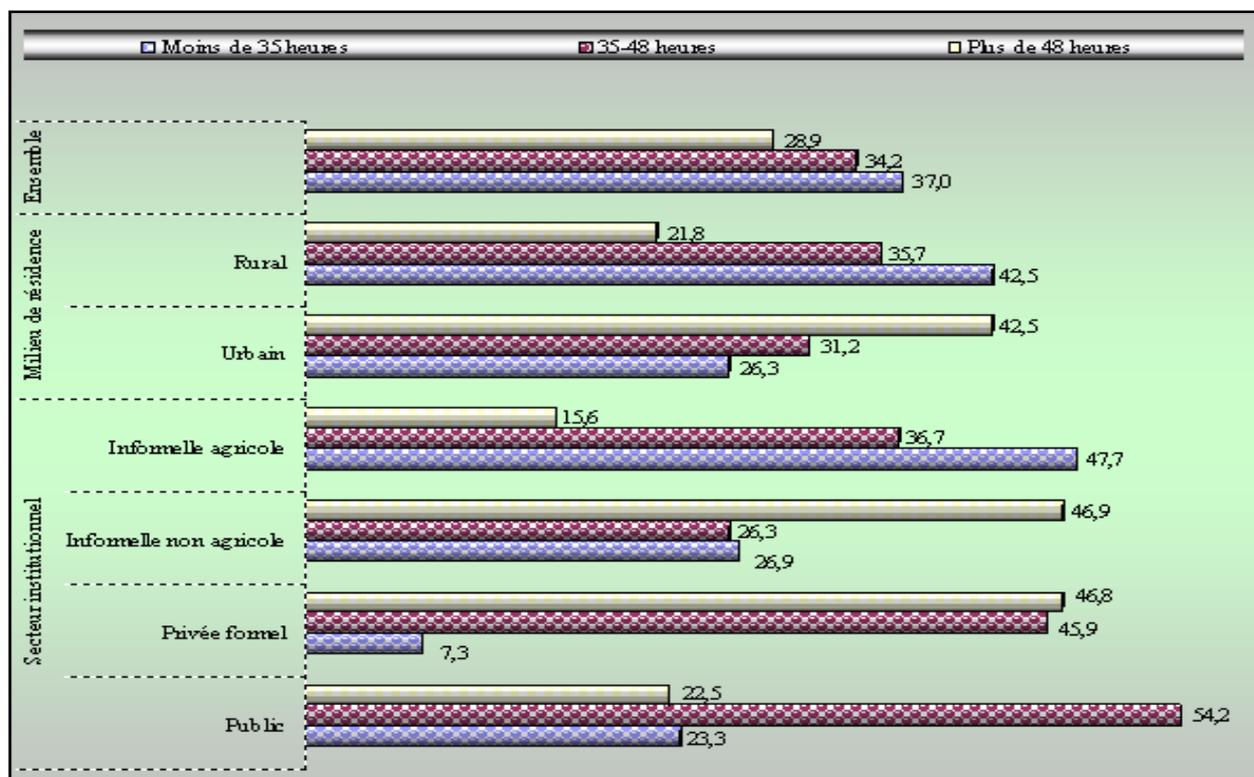
Source: EESI 2, Phase 1, INS

La répartition des actifs occupés suivant le nombre d'heures allouées par semaine à l'emploi principal laisse apparaître qu'une part relativement importante d'actifs occupés (37,0%) consacre plus de 48 heures à leur emploi principal. Par ailleurs, 28,9% travaillent moins de 35 heures par semaine.

Suivant le milieu de résidence, les actifs occupés du milieu urbain sont relativement plus nombreux à consacrer moins de 35 heures par semaine à leur emploi principal (42,5%) alors qu'en milieu rural, ils sont relativement majoritaires ceux qui travaillent plus de 48 heures par semaine (42,5%). Suivant le secteur institutionnel, plus de la moitié des actifs occupés du secteur public (54,2%) consacre entre 35 heures et 48 heures par semaine à leur emploi principal. La plupart des actifs occupés du privé formel (46,8%) travaillent moins de 35 heures par semaine

tout comme ceux de l'informel non agricole (46,9%). Dans le secteur informel agricole, la majorité des actifs occupés (47,7%) travaillent plus de 48 heures par semaine.

**Graphique 6.4 : Répartition (%) des actifs occupés selon la durée hebdomadaire de travail par secteur institutionnel et milieu de résidence**



Source : EESI 2, Phase 1, INS

## 6.2 Sous-emploi

L'un des objectifs du DSCE en ce qui concerne l'emploi est de ramener le taux de sous-emploi global de 75,8% en 2005 à moins de 50% en 2020 avec la création de dizaine de milliers d'emplois formels par an. Pour assurer le suivi évaluation en vue de l'atteinte de cet objectif, le même DSCE distingue, entre autres, le taux de sous-emploi visible, le taux de sous-emploi invisible et le taux de sous-emploi global comme indicateurs du suivi de la politique de l'emploi. Cette section présente les niveaux observés pour ces indicateurs.

### 6.2.1 Sous-emploi visible

Le sous-emploi visible est une situation qui caractérise les actifs occupés travaillant involontairement moins de 35 heures par semaine dans leur emploi principal, pour des raisons liées à l'employeur ou à cause d'une mauvaise conjoncture économique.

Le sous-emploi visible touche 12,3% de la population active occupée. Il croit avec le niveau d'instruction, passant de 10,9% pour les actifs occupés non scolarisés à 23,0% pour ceux de niveau d'instruction supérieur.

Toutefois, en prenant en compte la durée hebdomadaire maximale de 40 heures que fixe le Code du travail, le sous-emploi visible touche 14,8% de la population active occupée. Il est nettement

plus élevé dans le secteur public (28,5%) et dans le secteur informel non agricole (18,5%) que dans les autres. Ce type de sous-emploi se manifeste plus en milieu urbain (16,9%) qu'en milieu rural (13,8%).

Dans l'ensemble, le taux de sous-emploi visible croît avec le niveau d'instruction, passant de 12,5% pour les non scolarisés à 28,6% chez les scolarisés de niveau supérieur. Il ne varie pas selon le sexe. Mais, en se restreignant au milieu urbain, les femmes (19,8%) sont relativement plus affectées que les hommes (14,6%).

### **6.2.2 Sous-emploi invisible**

Le sous-emploi invisible est la situation de l'actif occupé dont le revenu horaire issu de l'emploi principal au cours du mois de référence est inférieur à la norme fixée par la réglementation en vigueur. La valeur de cette norme est égale au rapport du SMIG (28 500 FCFA) au nombre d'heures de travail par mois calculé sur la base de 40 heures de travail par semaine (165,698 FCFA/heure). Le niveau du revenu issu de l'emploi et le nombre d'heures consacré à l'emploi principal sont les éléments qui déterminent la situation de sous-emploi invisible.

Le taux de sous-emploi invisible est estimé à 63,7% de la population active occupée, soit environ 5,7 millions de personnes. C'est dans le secteur informel agricole que la manifestation du sous-emploi invisible est la plus perceptible avec 81,4% d'actifs occupés ayant un revenu horaire dans l'emploi principal inférieur à celui fixé par la réglementation en vigueur. Il est suivi par le secteur informel non agricole avec un peu plus de la moitié des travailleurs. Le phénomène de sous-emploi invisible qui semble être la caractéristique du secteur informel est nettement moins accentué dans le secteur public (12,3%) et le secteur privé formel (20,0%). La faiblesse du niveau de revenu issu de l'emploi principale dans le secteur informel pourrait expliquer en partie le niveau de sous-emploi invisible observé dans ce secteur.

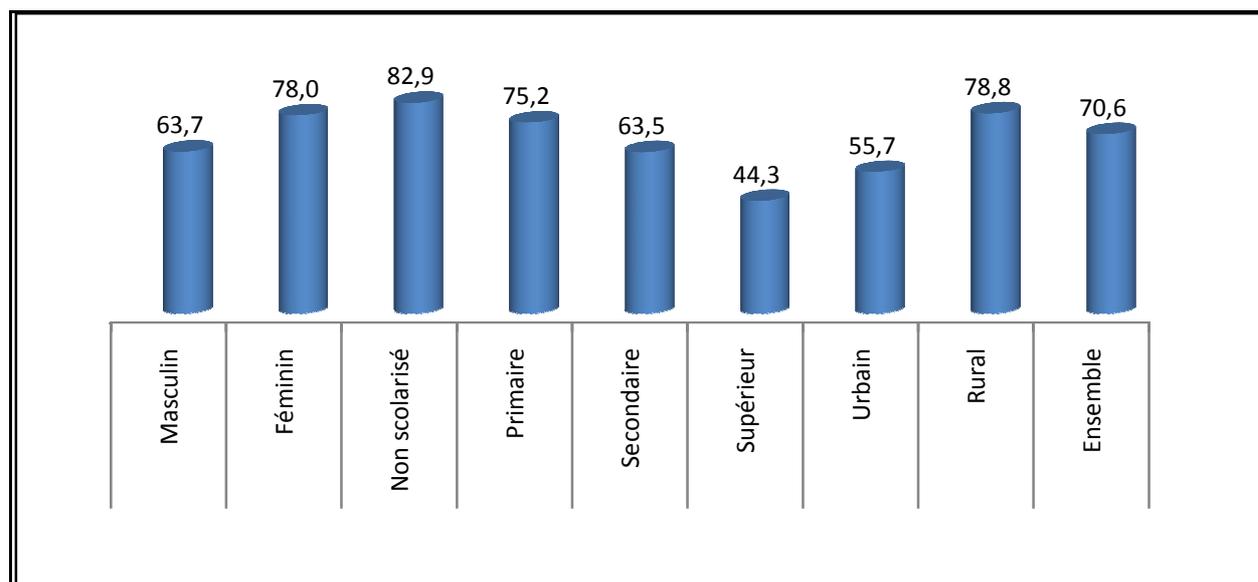
Le sous-emploi invisible est moins prononcé en milieu urbain (42,9%) qu'en milieu rural (74,4%). Aussi, les femmes (71,8%) sont plus frappées que les hommes (56,3%).

### **6.2.3 Sous-emploi global au sens du BIT**

Le sous-emploi global synthétise toutes les formes de distorsions sur le marché du travail. A cet effet, il intègre le chômage, le sous-emploi visible et le sous-emploi invisible.

En considérant 35 heures comme référence de durée hebdomadaire de travail, le sous-emploi global touche 70,6% d'actifs (graphique 6.5), soit 6,3 millions d'actifs. Ainsi, beaucoup d'effort restent encore à faire pour ramener le taux de sous-emploi à moins de 50% d'ici 2020.

**Graphique 6.5 : Taux de sous-emploi global au sens du BIT selon le milieu de résidence et les caractéristiques sociodémographiques**



Source : EESI 2, Phase 1, INS

Le taux de sous-emploi global au sens du BIT, calculé sur la base de 35 heures, varie suivant le sexe et le milieu de résidence. Le phénomène est plus présent en milieu rural (78,8%) qu'en milieu urbain (55,7%). Par ailleurs, les femmes (78,0%) sont plus touchées que les hommes (63,7%).

En considérant à présent 40 heures comme référence de durée hebdomadaire de travail, le tableau 6.3 révèle que le taux de sous-emploi global touche environ sept actifs sur dix (71,9%). On note des disparités suivant le sexe et le milieu de résidence, avec les mêmes tendances que celles obtenues avec le taux de sous-emploi global au sens du BIT calculé sur la base de 35 heures. En effet, le phénomène est plus présent en milieu rural (79,5%) qu'en milieu urbain (58%). Par ailleurs, les femmes sont plus touchées que les hommes avec respectivement des taux de sous-emploi global de 79,2% et 65,1%.

**Tableau 6.3 : Taux de sous-emploi (%) selon le milieu de résidence et les caractéristiques contextuelles**

	Visible			Invisible			Global		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Secteur institutionnel</b>									
Public	24,4	36,7	28,5	7,9	21,2	12,3	31,4	47,1	36,7
Privé formel	7,4	13,0	8,7	16,2	32,7	20,0	22,9	42,3	27,5
Informel non agricole	17,2	20,8	18,5	46,9	57,9	51,0	58,0	69,0	62,0
Informel agricole	13,9	10,9	11,1	75,6	81,8	81,4	79,9	84,0	83,7
<b>Sexe</b>									
Masculin	14,6	14,9	14,8	35,1	68,5	56,3	49,1	74,8	65,1
Féminin	19,8	12,7	14,9	52,9	80,3	71,8	68,9	84,3	79,2
<b>Niveau d'instruction</b>									
Non scolarisé	15,6	12,1	12,5	52,2	82,5	79,5	64,9	85,4	83,4
Primaire	13,7	12,9	13,1	56,7	75,2	70,6	65,9	79,4	75,9
Secondaire	16,2	15,3	15,8	42,5	68,3	55,0	56,5	75,2	65,3
Supérieur	26,2	36,3	28,6	12,8	21,8	15,0	46,4	55,8	48,5
<b>Ensemble</b>	<b>16,9</b>	<b>13,8</b>	<b>14,8</b>	<b>42,9</b>	<b>74,4</b>	<b>63,7</b>	<b>58,0</b>	<b>79,5</b>	<b>71,9</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

Le sous-emploi global qui affecte la majorité de la population active se présente comme le véritable problème du marché du travail au Cameroun. En effet, le taux de chômage étant relativement faible, il convient d'analyser le marché du travail davantage sous l'angle du sous-emploi que sous celui du chômage. Une telle démarche éviterait une analyse approximative du marché du travail.

### 6.3 Sécurité sociale

Le DSCE prône la réduction du sous-emploi par la promotion de l'emploi décent. L'EESI 2 a intégré des modules permettant de saisir quelques aspects de l'emploi décent, notamment ceux liés à la sécurité sociale. Cette dernière a été abordée sous les aspects relatifs aux accidents de travail, aux maladies professionnelles et à la couverture par une assurance dans le cadre de l'emploi principal.

Les résultats révèlent que près de 12% d'actifs occupés déclarent avoir été victimes d'un accident de travail dans leur emploi principal au cours des douze mois précédant le passage de l'agent enquêteur. En outre, 7,5% d'actifs occupés déclarent avoir été victimes d'une maladie professionnelle et 5,3% affirment être couverts par une assurance dans le cadre de leur emploi principal.

S'agissant des accidents de travail, ils sont plus enregistrés en milieu rural (13,5%) qu'en milieu urbain (9,6%). Aussi, les régions d'enquête du Nord-Ouest (23,4%), du Sud-Ouest (19,3%), du Littoral hormis Douala (16,6%), du Centre hormis Yaoundé (16,8%) ainsi que le secteur informel agricole (14,5%) enregistrent des niveaux supérieurs à la moyenne nationale.

**Tableau 6.4 : Proportion de travailleurs victimes d'un accident, d'une maladie professionnelle ou assurés**

	Proportion (en %) de travailleurs victimes d'un accident de travail dans leur emploi principal au cours des 12 derniers mois	Proportion (en %) de travailleurs victimes d'une maladie professionnelle au cours des 12 derniers mois	Proportion (en %) de travailleurs couverts par une assurance dans le cadre de l'emploi principal
<b>Région d'enquête</b>			
Douala	6,3	4,3	13,8
Yaoundé	12,0	16,1	13,1
Adamaoua	13,8	16,0	2,8
Centre	16,8	9,8	1,8
Est	13,9	6,2	3,2
Extrême-Nord	4,2	1,5	1,1
Littoral	16,6	4,8	4,8
Nord	10,6	3,6	1,5
Nord-Ouest	23,4	10,7	4,3
Ouest	13,8	6,3	2,2
Sud	2,7	0,1	7,7
Sud-Ouest	19,3	16,8	8,7
<b>Secteur institutionnel</b>			
Public	7,0	8,4	38,7
Privée formel	9,1	7,9	36,9
Informelle non agricole	10,0	7,5	4,5
Informelle agricole	14,5	7,3	0,1
<b>Milieu de résidence</b>			
Urbain	9,6	8,7	11,5
Rural	13,5	6,8	2,1
<b>Ensemble</b>	<b>12,2</b>	<b>7,5</b>	<b>5,3</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

La proportion de travailleurs victimes d'une maladie professionnelle au cours des douze derniers mois varie peu selon le secteur institutionnel ou le milieu de résidence. Par contre, suivant la

région d'enquête l'on observe des disparités. Le Sud-Ouest (16,8%), Yaoundé (16,1%), l'Adamaoua (16,0%) et le Nord-Ouest (10,7%) sont les zones où l'on a enregistré relativement plus de travailleurs victimes de maladies professionnelles.

En ce qui concerne la couverture par une assurance dans le cadre de l'exercice de l'emploi principal, le phénomène est marginal en milieu rural, dans le secteur informel et dans toutes les régions d'enquête à l'exception de Douala et Yaoundé. Le taux relativement bas enregistré pour le secteur public (38,7%) peut s'expliquer par la méconnaissance par les travailleurs de ce secteur des droits et avantages qui leur sont accordés dans l'exercice de leur emploi.

## **6.4 Dialogue social**

D'après l'OIT, « l'objectif principal du dialogue social en tant que tel est d'encourager la formulation d'un consensus entre les principaux acteurs du monde du travail ainsi que leur participation démocratique. Les structures et les processus d'un dialogue social fécond sont susceptibles de résoudre des questions économiques et sociales importantes, de promouvoir la bonne gouvernance, de favoriser la paix et la stabilité sociale et de stimuler l'économie ».

A cet effet, l'OIT recommande le recours au dialogue social pour prévenir ou gérer les conflits sociaux, pour la promotion des droits des travailleurs et pour appréhender l'emploi décent. Fort de cette recommandation, l'EESI 2 a intégré des modules sur le dialogue social.

La présente section aborde la culture syndicale et les conflits sociaux dans l'emploi principal des actifs occupés.

### **6.4.1 Culture syndicale**

Au cours de l'EESI 2, des questions ont été posées pour évaluer les connaissances de la population active occupée par rapport aux textes qui régissent l'emploi et le travail au Cameroun, à l'existence de (ou des) syndicat(s) dans l'entreprise où elle exerce et à leur implication aux activités syndicales. S'agissant des textes qui régissent l'emploi et le travail, il était question de savoir si l'enquêté connaissait par exemple les Conventions internationales du travail, le Code du travail, les Conventions collectives, le Statut et le règlement intérieur des entreprises, le statut général de la Fonction Publique, les textes et règlements régissant les agents contractuels ou tout autre texte qui régit l'emploi au Cameroun.

Les résultats révèlent que 11% d'actifs occupés connaissent au moins un texte qui régit l'emploi et le travail au Cameroun. Ce pourcentage est plus élevé en milieu urbain (21,8%) comparativement au milieu rural (5,4%). Les disparités sont encore plus prononcées lorsqu'on passe du secteur informel agricole (3,1%) au secteur public (63,4%). Au niveau des régions d'enquête, les pourcentages les plus élevés sont enregistrés à Douala (26,9%) et Yaoundé (23,8%). L'Extrême-Nord (1,8%), l'Adamaoua (4,4%) et le Nord (4,7%) enregistrent les plus faibles pourcentages.

Le pourcentage d'actifs occupés déclarant exercer leur emploi principal dans une entreprise où existe au moins un syndicat est de 4,8% au niveau national. Ce pourcentage est plus élevé en milieu urbain (10,5%) qu'en milieu rural (1,9%). Les disparités ici sont encore plus prononcées lorsqu'on passe du secteur informel agricole (0,4%) au secteur public (29,0%).

Bien que 4,8% d'actifs occupés aient déclaré travailler dans une entreprise où existe au moins un syndicat, l'affiliation effective à un syndicat demeure marginale. En effet, moins de 2% d'actifs

occupés sont membre d'un syndicat et sont à jour de leur cotisation. Le taux de syndicalisation très faible qui se dégage ainsi indique une certaine vulnérabilité du travailleur liée à l'absence d'assistance en cas de conflit ou de revendication fondée dans l'exercice de son activité principale. Parmi les actifs occupés affiliés à un syndicat et à jour de leur cotisation, 16,4% déclarent occuper un poste de responsabilité dans le syndicat. Il est à noter que ce pourcentage est plus élevé en milieu rural (29,7%) qu'en milieu urbain (11,0%). Le pourcentage de travailleurs syndiqués occupant des postes de responsabilité dans le syndicat est plus élevé dans les régions de l'Extrême-Nord (49,3%), du Sud-Ouest (37,8%), du Littoral (35,6%) et du Centre (35,4%).

Dans les régions où le pourcentage de travailleurs connaissant l'existence des syndicats dans l'entreprise où ils exercent est faible, le pourcentage de travailleurs occupant un poste de responsabilité dans un syndicat est élevé. C'est le cas par exemple de l'Extrême-Nord, du Sud-Ouest, du Littoral, du Centre.

Une proportion de 16,7% de travailleurs syndiqués déclarent avoir déjà reçu une formation syndicale. Ce pourcentage est plus élevé dans le Littoral, le Sud-Ouest, le Centre hormis Yaoundé, le Sud et à Yaoundé.

**Tableau 6.5 : Principaux indicateurs sur la culture syndicale**

	Pourcentage de travailleurs connaissant au moins un texte qui régit l'emploi et le travail au Cameroun	Pourcentage de travailleurs connaissant l'existence de (ou des) syndicat(s) dans l'entreprise où ils exercent	Taux de syndicalisation (membre et à jour de ces cotisations)	Pourcentage de travailleurs, parmi ceux syndiqués, occupant un poste de responsabilité dans un syndicat	Pourcentage de travailleurs syndiqués ayant déjà reçu une formation syndicale	Pourcentage de travailleurs exerçant dans une entreprise ayant un ou plusieurs délégués du personnel
<b>Région d'enquête</b>						
Douala	26,9	11,6	4,4	4,8	10,4	13,0
Yaoundé	23,8	11,8	3,6	11,5	22,0	14,1
Adamaoua	4,4	9,0	2,3	19,6	12,0	3,5
Centre	12,9	3,2	1,5	35,4	20,1	2,8
Est	7,3	4,3	0,7	0,0	0,0	3,2
Extrême-Nord	1,8	0,7	0,3	49,3	11,9	1,0
Littoral	19,3	4,8	1,7	35,6	32,9	7,1
Nord	4,8	2,6	1,1	20,1	17,7	1,8
Nord-Ouest	5,9	3,0	1,0	0,0	7,0	3,5
Ouest	6,5	3,4	0,5	26,0	2,7	3,3
Sud	17,2	3,4	1,4	5,3	31,6	4,0
Sud-Ouest	8,7	3,1	2,1	37,8	27,7	6,6
<b>Secteur institutionnel</b>						
Public	63,4	29,0	11,0	19,3	24,6	36,4
Privée formel	48,0	31,5	11,0	6,1	10,9	40,2
Informelle non agricole	10,4	4,7	1,4	17,6	11,6	4,0
Informelle agricole	3,1	0,4	0,2	34,2	21,6	0,3
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	21,8	10,5	3,5	11,0	16,5	11,0
Rural	5,4	1,9	0,7	29,7	17,2	2,3
<b>Ensemble</b>	<b>11,0</b>	<b>4,8</b>	<b>1,7</b>	<b>16,4</b>	<b>16,7</b>	<b>5,3</b>

Source: EESI 2, Phase 1, INS

## 6.4.2 Ampleur des conflits socioprofessionnels

Les mouvements de grève des actifs occupés au sein des entreprises/administrations sont très rares. En effet, seulement 1,7% de travailleurs déclarent avoir noté au moins une fois des mouvements de grève dans l'entreprise/administration où ils sont employés. Le secteur public (8,0%) et le secteur privé formel (11,2%) enregistrent les proportions les plus élevées. Il faut noter que pour près de 41,8% d'actifs occupés dont l'entreprise a enregistré une grève, il y a eu préavis de grève. Ainsi, malgré la rareté des mouvements de grève dans les entreprises, les actifs occupés impliqués dans ces mouvements n'ont pas toujours respecté la procédure en vigueur.

**Tableau 6.6 : Indicateurs de grève en milieu professionnel**

	Pourcentage de travailleurs dont l'entreprise a enregistré une grève	Pourcentage de travailleurs dont l'entreprise a connu une grève avec préavis parmi ceux dont l'entreprise a enregistré une grève	Pourcentage de travailleurs dont l'entreprise a connu une grève avec préavis, désamorcée par voie de conciliation	Pourcentage de travailleurs dont l'entreprise a connu une grève, avec préavis, exécutée (en cours, arrivée à terme)
<b>Région d'enquête</b>				
Douala	3,0	38,7	0,2	0,0
Yaoundé	5,2	46,6	0,5	0,1
Adamaoua	1,0	0,0	0,1	0,2
Centre	1,6	24,9	0,0	0,0
Est	2,6	43,2	0,4	0,1
Extrême-Nord	0,2	20,3	0,0	0,0
Littoral	1,3	3,5	0,0	0,1
Nord	0,5	36,6	0,0	0,0
Nord-Ouest	0,8	57,0	0,0	0,0
Ouest	1,6	47,1	0,0	0,0
Sud	1,2	24,6	0,0	0,3
Sud-Ouest	1,6	71,8	0,0	0,0
<b>Secteur institutionnel</b>				
Public	8,0	50,2	0,0	0,1
Privée formel	11,2	33,0	0,5	0,4
Informelle non agricole	2,0	40,8	0,2	0,0
Informelle agricole	0,1	52,5	0,0	0,0
<b>Milieu de résidence</b>				
Urbain	3,6	42,0	0,3	0,0
Rural	0,7	41,1	0,0	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>1,7</b>	<b>41,8</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>

Source: EESI 2, Phase 1, INS

En cas de licenciement pour faute lourde ou pour motif économique (compression des effectifs), on note que globalement dans près de 42% de cas, les employeurs font des efforts pour payer les droits ou arriérés de salaire de leurs employés.



## Chapitre 7 : Trajectoires et perspectives

---

Ce chapitre traite de la mobilité (scolaire, structurelle, intergénérationnelle) entre les enfants et leurs parents, de la mobilité professionnelle des actifs occupés ainsi que des perspectives d'emploi chez ces derniers.

### 7.1 Mobilité scolaire

La mobilité scolaire entre l'enfant et son père (sa mère) est le changement du niveau d'instruction de l'enfant par rapport à son père (sa mère). Elle est étudiée suivant l'évolution de la structure du niveau d'instruction et la destinée des enfants par rapport à leur parent. L'analyse de la mobilité scolaire porte sur les personnes âgées de 35 ans ou plus.

Pour ce qui est de la mobilité structurelle, une nette amélioration est enregistrée (tableau 7.1). En effet, 66,1% de pères sont non scolarisés contre 37,9% d'enfants ; 23,7% de pères sont de niveau primaire contre 28,8% d'enfants, 8,9% de pères sont de niveau secondaire contre 24,7% d'enfants et 1,4% de pères sont de niveau supérieur contre 8,5% d'enfants. Les tendances observées dans l'ensemble sont presque identiques selon le milieu de résidence.

Malgré cette amélioration au niveau de la structure, la reproduction sociale entre le père et l'enfant, en termes de niveau d'instruction, reste forte. En effet, sur 100 pères non scolarisés, 55 ont des enfants non scolarisés, sur 100 pères de niveau secondaire, 54 ont des enfants de niveau secondaire et sur 100 pères de niveau supérieur, 57 ont des enfants ayant un niveau d'instruction supérieur.

Toutefois, il convient de souligner la mobilité ascendante observée chez les enfants dont le père est de niveau d'instruction primaire. En effet, sur 100 pères de niveau d'instruction primaire près de 34 ont des enfants de niveau instruction primaire et 49 ont des enfants de niveau secondaire.

Le nombre moyen d'années d'études supplémentaires des enfants par rapport à leurs pères baisse au fur et à mesure que le niveau d'instruction des pères augmente passant de 6,4 années pour les enfants des pères non scolarisés à moins d'une année pour les enfants des pères de niveau d'instruction supérieur. C'est pour les pères de niveau primaire qu'on enregistre la proportion la plus élevée d'enfants ayant atteint au moins le même niveau d'instruction que leurs pères (86,7%). En outre, ils ont fait en moyenne 4,3 années d'études de plus que leurs pères. Chez les pères de niveau secondaire, 71,7% d'enfants de ceux-ci ont atteint au moins le niveau secondaire et ont fait en moyenne 2,9 années d'études en plus qu'eux. Pour ce qui est des pères non scolarisés, 44,7% d'enfants de ceux-ci sont scolarisés et ont atteint en moyenne 6,4 années d'études. Les tendances sus-observées sont similaires tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

**Tableau 7.1 : Table de mobilité scolaire entre la génération de pères et celle des enfants par milieu de résidence**

Milieu de résidence	Niveau d'instruction du père	Niveau d'instruction de l'enfant				Total	Structure du niveau d'instruction de la génération des pères	Pourcentage de ceux ayant fréquenté autant que leur père ou plus	Nombre moyen d'années en plus
		Non scolarisé	Primaire	Secondaire	Supérieur				
Urbain	Non scolarisé	33,3	34,7	25,3	6,8	100,0	42,1	66,9	7,8
	Primaire	2,0	25,0	54,3	18,6	100,0	36,7	91,5	5,1
	Secondaire	0,0	9,9	47,7	42,4	100,0	18,1	76,2	3,2
	Supérieur	0,8	0,7	37,1	61,4	100,0	3,1	31,9	0,4
	<b>Ensemble</b>	<b>14,8</b>	<b>25,6</b>	<b>40,4</b>	<b>19,3</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>76,5</b>	<b>5,7</b>
Rural	Non scolarisé	61,2	28,6	8,3	1,9	100,0	77,6	38,9	5,7
	Primaire	8,3	42,0	43,6	6,1	100,0	17,4	81,9	3,4
	Secondaire	1,9	17,5	66,7	13,9	100,0	4,4	63,0	2,1
	Supérieur	0	0	54,1	45,9	100,0	0,5	32,2	0,4
	<b>Ensemble</b>	<b>49,0</b>	<b>30,3</b>	<b>17,3</b>	<b>3,4</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>47,5</b>	<b>4,8</b>
Ensemble	Non scolarisé	55,4	29,9	11,8	2,9	100,0	66,1	44,7	6,4
	Primaire	5,2	33,5	49,0	12,4	100,0	23,7	86,7	4,3
	Secondaire	0,6	12,5	54,2	32,7	100,0	8,9	71,7	2,9
	Supérieur	0,6	0,5	41,5	57,4	100,0	1,4	32,0	0,4
	<b>Ensemble</b>	<b>37,9</b>	<b>28,8</b>	<b>24,7</b>	<b>8,5</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>56,9</b>	<b>5,2</b>

Source: EESI 2, Phase 1, INS

Au regard du rôle de mère et d'éducatrice naturelle de l'enfant que joue la femme, de sa position sociale de plus en plus accrue dans l'espace public et dans les sphères de décision, il est opportun de rapprocher le niveau d'instruction des mères à celui de leurs enfants.

Comme chez les pères, la structure du niveau d'instruction s'est globalement améliorée entre la génération des mères et celle des enfants (tableau 7.2). En effet, 75,1% de mères contre 38,2% d'enfants sont non scolarisés; 20,3% de mères contre 29,7% d'enfants sont de niveau primaire, 4,3% de mères contre 23,9% d'enfants sont de niveau secondaire et 0,3% de mères contre 8,1% d'enfants sont de niveau supérieur.

Dans l'ensemble, le taux global d'immobilité<sup>30</sup> entre la mère et l'enfant suit les mêmes tendances que celles observées entre le père et l'enfant. Sur 100 mères non scolarisées, 50 ont des enfants non scolarisés ; sur 100 mères de niveau d'instruction secondaire, 52 ont des enfants de niveau d'instruction secondaire. Tout comme chez les pères, la mobilité scolaire est ascendante pour les enfants dont la mère a le niveau d'instruction du primaire. Sur 100 mères de niveau d'instruction primaire, 26 ont des enfants de niveau instruction primaire et 54 ont des enfants de niveau secondaire.

Le nombre moyen d'années d'études supplémentaires de l'enfant baisse au fur et à mesure que le niveau d'instruction de la mère augmente ; passant de 6,6 années pour les enfants de mères non scolarisées à environ deux années pour les enfants de mères de niveau d'instruction supérieur. C'est pour les mères de niveau primaire qu'on enregistre la proportion la plus élevée d'enfants ayant atteint au moins le même niveau d'instruction (93,1%). Ils ont fait 5,4 années d'études de plus qu'elles; 77,7% d'enfants de mères de niveau secondaire ont atteint au moins le niveau

<sup>30</sup> Le taux global d'immobilité renvoie à la proportion d'enfants qui ont le même niveau d'instruction que leurs parents.

secondaire et ont fait en moyenne 4,0 années d'études en plus qu'elles. Pour ce qui est des enfants de mères non scolarisées, 50,0% sont scolarisés et ont atteint en moyenne 6,6 années d'études. Les tendances observées dans l'ensemble sont presque identiques selon le milieu de résidence.

**Tableau 7.2 : Table de mobilité scolaire entre la génération de mères et celle des enfants par milieu de résidence**

Milieu de résidence	Niveau d'instruction de la mère	Niveau d'instruction de l'enfant				Total	Structure du niveau d'instruction dans la génération des mères	Pourcentage de ceux ayant fréquenté autant que leur mère ou plus	Nombre moyen d'années en plus
		Non scolarisé	Primaire	Secondaire	Supérieur				
<b>Urbain</b>	Non scolarisé	27,2	34,2	31,1	7,5	100,0	54,7	73,0	8,1
	Primaire	0,3	19,1	53,4	27,2	100,0	34,6	96,9	6,2
	Secondaire	0,3	5,6	48,1	46,0	100,0	9,8	82,9	4,4
	Supérieur	2,8	0,0	11,3	85,9	100,0	0,9	66,9	1,6
	<b>Ensemble</b>	<b>15,0</b>	<b>25,9</b>	<b>40,3</b>	<b>18,8</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>82,2</b>	<b>6,9</b>
<b>Rural</b>	Non scolarisé	56,9	31,4	9,3	2,4	100,0	84,4	43,2	5,9
	Primaire	5,7	33,1	53,9	7,2	100,0	13,8	88,7	4,5
	Secondaire	0,0	21,1	65,0	13,9	100,0	1,8	64,5	2,4
	Supérieur	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
	<b>Ensemble</b>	<b>48,8</b>	<b>31,5</b>	<b>16,5</b>	<b>3,3</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>49,8</b>	<b>5,5</b>
<b>Ensemble</b>	Non scolarisé	50,1	32,0	14,2	3,6	100,0	75,1	50,0	6,6
	Primaire	2,8	25,7	53,6	17,8	100,0	20,3	93,1	5,4
	Secondaire	0,2	10,0	52,9	36,9	100,0	4,3	77,7	4,0
	Supérieur	2,7	0,0	17,1	80,3	100,0	0,3	62,5	1,6
	<b>Ensemble</b>	<b>38,2</b>	<b>29,7</b>	<b>23,9</b>	<b>8,1</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>59,9</b>	<b>6,1</b>

Source: EESI 2, Phase 1, INS

Les résultats relatifs à la mobilité scolaire père ou mère et enfant résulteraient entre autres, de l'accroissement de l'offre d'éducation dans le temps, la mise en œuvre par les pouvoirs publics des mesures de l'éducation pour tous (EPT), la sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation de leurs enfants et la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation depuis quelques années.

Des efforts sont à consentir pour la réduction de la reproduction sociale chez les non scolarisés.

## 7.2 Mobilité professionnelle

La mobilité professionnelle examinée ici est le changement de statut en termes de secteur d'activité et de catégorie socioprofessionnelle, intervenu au cours d'une période de référence, de l'enfant par rapport à son parent biologique (père ou mère). L'analyse s'intéresse à tous les actifs occupés de 35 ans ou plus au moment de l'enquête et dont le parent travaillait quand ils avaient 15 ans. Cette partie aborde la mobilité intergénérationnelle en termes de destinée. Elle permet de répondre à la question ci-après: que sont devenus les enfants des parents d'un secteur d'activité donné ou d'une catégorie socioprofessionnelle donnée ?

L'analyse de la mobilité structurelle, en termes de secteur d'activité, révèle une relative mobilité des enfants dont le père exerçait dans le secteur primaire vers d'autres secteurs. Cette tendance résulterait des transformations observées au sein de l'économie.

**Tableau 7.3 : Mobilité intergénérationnelle entre le père et l'enfant selon le secteur d'activité et par milieu de résidence**

Milieu de résidence	Secteur d'activité du père	Secteur d'activité de l'enfant				Total	Structure du secteur d'activité des pères
		Secteur primaire	Industrie	Commerce	Services		
<b>Urbain</b>	Secteur primaire	20,2	17,7	20,1	42,1	100,0	51,8
	Industrie	7,1	31,5	20,2	41,2	100,0	5,8
	Commerce	2,5	23,8	30,8	43,0	100,0	11,9
	Services	8,0	20,7	14,9	56,4	100,0	30,5
	<b>Ensemble</b>	<b>13,6</b>	<b>20,1</b>	<b>19,8</b>	<b>46,5</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Rural</b>	Secteur primaire	80,3	6,7	6,5	6,6	100,0	84,6
	Industrie	61,8	24,2	1,2	12,8	100,0	2,4
	Commerce	58,3	9,1	15,3	17,3	100,0	3,0
	Services	50,3	10,9	5,6	33,1	100,0	10,0
	<b>Ensemble</b>	<b>76,2</b>	<b>7,6</b>	<b>6,5</b>	<b>9,7</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Ensemble</b>	Secteur primaire	67,3	9,0	9,4	14,3	100,0	74,4
	Industrie	33,2	28,0	11,1	27,7	100,0	3,5
	Commerce	22,4	18,5	25,3	33,8	100,0	5,8
	Services	25,8	16,6	11,0	46,6	100,0	16,4
	<b>Ensemble</b>	<b>56,7</b>	<b>11,5</b>	<b>10,6</b>	<b>21,2</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source: EESI 2, Phase 1, INS

En ce qui concerne les pères exerçant dans le secteur primaire, la reproduction sociale est très forte dans l'ensemble (67,3%) et en milieu rural (80,3%). En milieu urbain (56,4%) une forte reproduction sociale a été observée pour les pères exerçant dans le secteur des services.

En milieu rural, l'on assiste comme à un retour vers l'agriculture. En effet, sur 100 pères exerçant dans l'industrie, 61 ont des enfants qui exercent dans le secteur primaire et 24 qui exercent dans l'industrie. Un tel phénomène se reproduit avec des proportions plus faibles pour les pères du secteur commerce ainsi que services. Par contre, en milieu urbain l'on observe une migration relative pour le secteur des services.

Les tendances observées dans la mobilité, en termes de secteur d'activité, entre les pères et les enfants sont les mêmes entre les mères et les enfants. Toutefois, une très forte reproduction sociale est observée en milieu rural pour les mères exerçant dans l'Industrie (79,0%).

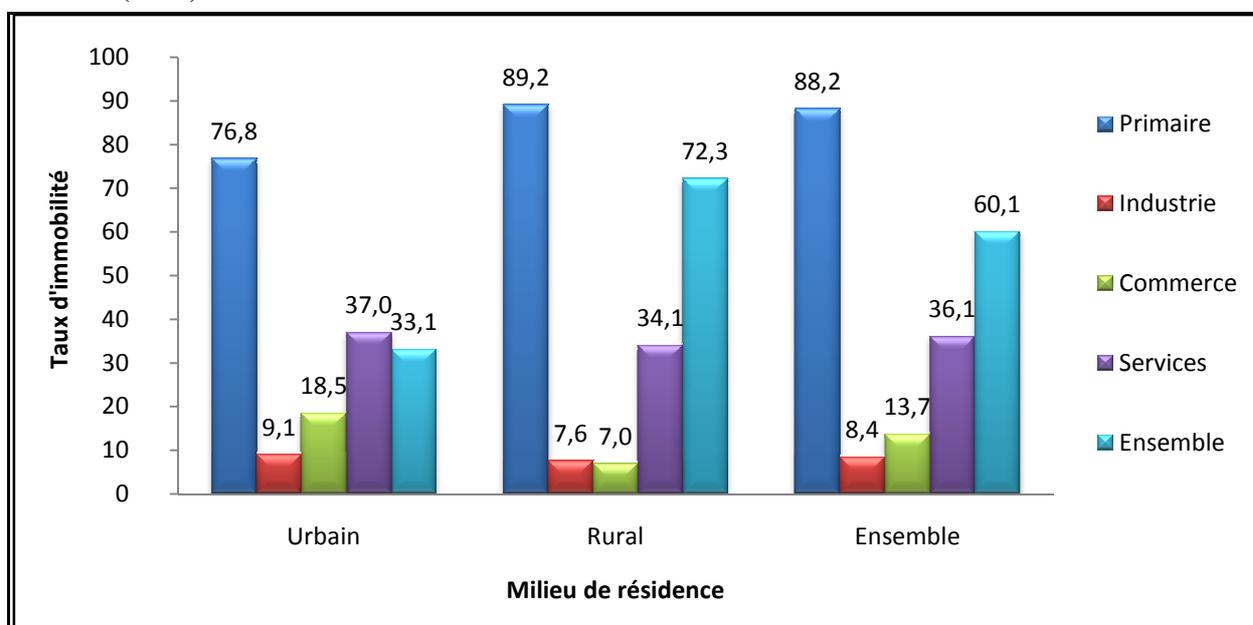
**Tableau 7.4 : Mobilité intergénérationnelle entre la mère et l'enfant selon le secteur d'activité et par milieu de résidence**

Milieu de résidence	Secteur d'activité de la mère	Secteur d'activité de l'enfant				Total	Structure du secteur d'activité des mères
		Secteur primaire	Industrie	Commerce	Services		
Urbain	Secteur primaire	21,8	16,1	20,2	41,8	100,0	65,9
	Industrie	9,3	32,0	10,2	48,5	100,0	1,5
	Commerce	4,1	25,7	18,9	51,4	100,0	21,4
	Services	6,2	24,0	16,5	53,3	100,0	11,2
	<b>Ensemble</b>	<b>16,1</b>	<b>19,3</b>	<b>19,4</b>	<b>45,3</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Rural	Secteur primaire	79,3	6,3	5,9	8,4	100,0	93,6
	Industrie	16,6	79,0	2,3	2,1	100,0	1,0
	Commerce	56,2	8,7	10,2	24,9	100,0	2,9
	Services	54,0	18,1	2,5	25,3	100,0	2,4
	<b>Ensemble</b>	<b>77,4</b>	<b>7,4</b>	<b>5,9</b>	<b>9,3</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Ensemble	Secteur primaire	67,3	8,4	8,9	15,4	100,0	86,1
	Industrie	14,0	62,5	5,0	18,4	100,0	1,2
	Commerce	18,0	21,1	16,6	44,3	100,0	8,0
	Services	23,7	21,8	11,4	43,0	100,0	4,8
	<b>Ensemble</b>	<b>60,7</b>	<b>10,7</b>	<b>9,6</b>	<b>19,1</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source: EESI 2, Phase 1, INS

Le taux global d'immobilité est de 60,1% au niveau national. Ainsi, trois enfants sur cinq exercent dans le même secteur d'activité que leur père. Selon le milieu de résidence, près de trois enfants sur quatre travaillent dans le même secteur d'activité que leur père en milieu rural. En milieu urbain par contre, ce rapport est d'un enfant sur trois.

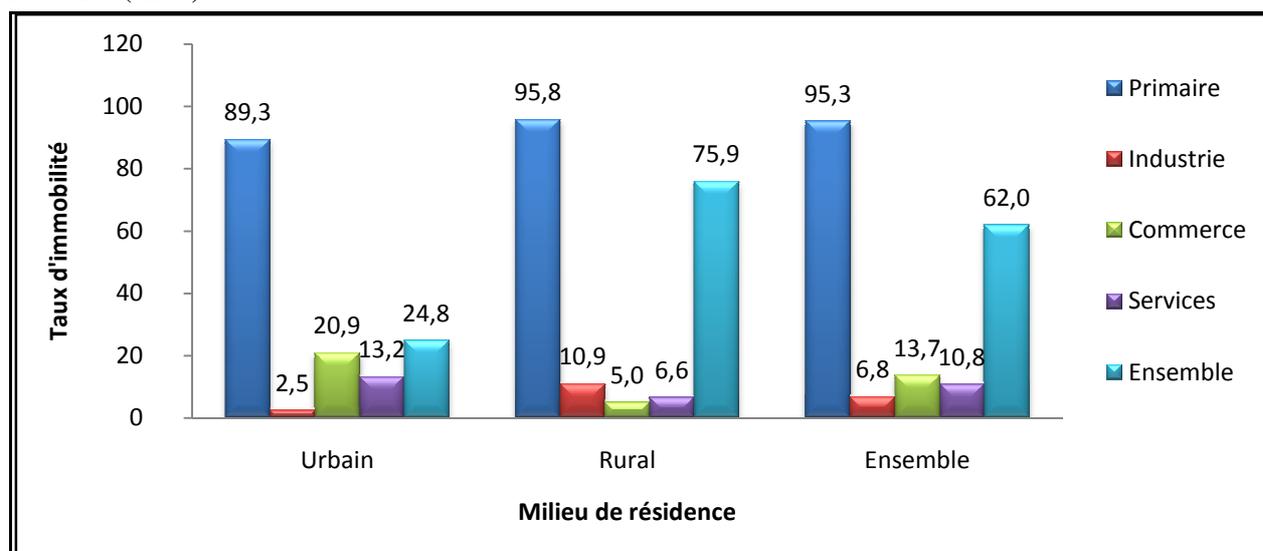
**Graphique 7.1 : Taux global d'immobilité entre le père et l'enfant selon le secteur d'activité par milieu de résidence (en %)**



Source: EESI 2, Phase 1, INS

Les tendances du taux global d'immobilité observées entre père et enfant sont similaires entre mère et enfant.

**Graphique 7.2 : Taux global d'immobilité entre la mère et l'enfant selon le secteur d'activité par milieu de résidence (en %)**



Source: EESI 2, Phase 1, INS

L'analyse menée pour l'activité peut aussi l'être pour la catégorie socioprofessionnelle.

L'examen de la mobilité structurelle, en termes de catégorie socioprofessionnelle, laisse apparaître une relative amélioration. Celle-ci se traduit par une augmentation relative des cadres (5,9% contre 8,2%) et des patrons (1,7% contre 4,9%) et une diminution des travailleurs pour propre compte (80,1% contre 65,2%).

La reproduction sociale, en termes de catégorie socioprofessionnelle, est très forte chez les pères de la catégorie des travailleurs pour propre compte et chez ceux cadres. En effet, sur 100 pères exerçant comme travailleurs pour propre compte, 71 ont vu leurs enfants devenir aussi des travailleurs pour propre compte et 41 des parents ont vu leurs enfants devenir cadres.

**Tableau 7.5 : Mobilité intergénérationnelle entre père et l'enfant selon la catégorie socioprofessionnelle et le milieu de résidence**

Milieu de résidence	CSP Père	Catégorie socioprofessionnelle de l'enfant						Total	Structure de la CSP des pères
		Cadre	Ouvrier qualifié	Manœuvre	Patron	Travailleur pour propre compte	Aide familial/apprenti/inclassable		
Urbain	Cadre	50,1	19,0	1,8	5,6	22,7	0,8	100,0	12,8
	Ouvrier qualifié	23,1	23,1	4,7	8,9	39,3	0,8	100,0	18,1
	Manœuvre	15,7	17,7	12,1	8,5	43,6	2,4	100,0	4,6
	Patron	17,1	24,1	2,7	17,1	37,3	1,7	100,0	1,4
	Travailleur pour propre compte	12,9	18,7	5,2	5,1	55,4	2,7	100,0	63,0
	Aide familial/Apprenti/Inclassable	14,6	0,0	0,0	37,7	0,0	47,8	100,0	0,1
	<b>Ensemble</b>	<b>19,7</b>	<b>19,5</b>	<b>4,9</b>	<b>6,2</b>	<b>47,5</b>	<b>2,1</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Milieu de résidence	CSP Père	Catégorie socioprofessionnelle de l'enfant						Total	Structure de la CSP des pères
		Cadre	Ouvrier qualifié	Mancœuvre	Patron	Travailleur pour propre compte	Aide familial/apprenti/inclassable		
<i>Tableau 7.5 (Suite)</i>									
<b>Rural</b>	Cadre	23,1	15,8	0,0	3,2	51,8	6,0	100,0	2,7
	Ouvrier qualifié	11,2	8,9	2,1	10,6	57,8	9,4	100,0	5,4
	Mancœuvre	1,4	19,8	6,5	7,7	53,2	11,5	100,0	2,1
	Patron		6,4	2,5	15,0	32,1	43,9	100,0	1,8
	Travailleur pour propre compte	2,0	3,8	1,3	3,7	76,1	13,0	100,0	87,8
	Aide familial/Apprenti/Inclassable	0,0	0,0	0,0	0,0	74,1	25,9	100,0	0,1
	<b>Ensemble</b>	<b>3,0</b>	<b>4,8</b>	<b>1,5</b>	<b>4,3</b>	<b>73,2</b>	<b>13,2</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Ensemble</b>	Cadre	41,4	18,0	1,2	4,8	32,1	2,5	100,0	5,9
	Ouvrier qualifié	18,4	17,4	3,7	9,6	46,7	4,3	100,0	9,4
	Mancœuvre	8,5	18,7	9,3	8,1	48,4	7,0	100,0	2,9
	Patron	4,5	11,1	2,6	15,6	33,5	32,7	100,0	1,7
	Travailleur pour propre compte	4,7	7,5	2,3	4,0	71,1	10,5	100,0	80,1
	Aide familial/Apprenti/Inclassable	4,9	0,0	0,0	12,7	49,2	33,3	100,0	0,1
	<b>Ensemble</b>	<b>8,2</b>	<b>9,4</b>	<b>2,5</b>	<b>4,9</b>	<b>65,2</b>	<b>9,7</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source: EESI 2, Phase 1, INS

Il a été observé chez les pères issus des catégories socioprofessionnelles des manœuvres, des patrons et des ouvriers qualifiés, une relative mobilité. Les pères exerçant leur emploi avec l'une de ces catégories enregistrent une probabilité plus élevée de voir leurs enfants exercer dans une catégorie socio professionnelle différente de la leur.

**Tableau 7.6 : Mobilité intergénérationnelle entre la mère et l'enfant selon la catégorie socioprofessionnelle et le milieu de résidence**

Milieu de résidence	CSP mère	Catégorie socioprofessionnelle de l'enfant						Total	Structure de la CSP des mères
		Cadre	Ouvrier qualifié	Mancœuvre	Patron	Travailleur pour propre compte	Aide familial/apprenti/inclassable		
<b>Urbain</b>	Cadre	48,2	11,9	1,1	15,0	22,6	1,2	100,0	2,3
	Ouvrier qualifié	35,9	14,8	6,5	21,6	20,8	0,4	100,0	3,4
	Mancœuvre	18,3	13,5	31,8	7,9	28,6	0,0	100,0	1,9
	Patron	21,7	18,4	0,0	33,2	26,7	0,0	100,0	0,8
	Travailleur pour propre compte	16,6	19,6	4,6	5,9	51,1	2,2	100,0	77,2
	Aide familial/Apprenti/Inclassable	13,0	14,4	3,6	4,9	59,6	4,5	100,0	14,3
	<b>Ensemble</b>	<b>17,5</b>	<b>18,4</b>	<b>4,9</b>	<b>6,8</b>	<b>50,0</b>	<b>2,4</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Milieu de résidence	CSP mère	Catégorie socioprofessionnelle de l'enfant						Total	Structure de la CSP des mères
		Cadre	Ouvrier qualifié	Manœuvre	Patron	Travailleur pour propre compte	Aide familial/apprenti/inclassable		
<i>Tableau 7.6 (Suite)</i>									
<b>Rural</b>	Cadre	33,1	0,0	0,0	10,9	56,0	0,0	100,0	0,2
	Ouvrier qualifié	19,1	25,3	0,0	30,7	22,3	2,6	100,0	0,8
	Manœuvre	0,0	0,0	18,7	0,0	52,7	28,6	100,0	0,2
	Patron	0,0	0,0	67,4	0,0	19,3	13,2	100,0	0,1
	Travailleur pour propre compte	3,3	5,4	1,8	3,8	80,2	5,5	100,0	61,8
	Aide familial/Apprenti/Inclassable	1,3	2,7	0,8	3,3	65,9	26,0	100,0	37,0
	<b>Ensemble</b>	<b>2,7</b>	<b>4,6</b>	<b>1,5</b>	<b>3,9</b>	<b>74,3</b>	<b>13,1</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Ensemble</b>	Cadre	45,3	9,6	,9	14,2	29,1	1,0	100,0	0,8
	Ouvrier qualifié	29,2	19,0	3,9	25,3	21,4	1,3	100,0	1,5
	Manœuvre	14,6	10,8	29,1	6,3	33,5	5,8	100,0	0,7
	Patron	18,5	15,6	10,0	28,3	25,6	2,0	100,0	0,3
	Travailleur pour propre compte	7,5	10,0	2,7	4,5	70,9	4,5	100,0	65,9
	Aide familial/Apprenti/Inclassable	2,8	4,1	1,1	3,5	65,1	23,3	100,0	30,8
	<b>Ensemble</b>	<b>6,8</b>	<b>8,3</b>	<b>2,4</b>	<b>4,7</b>	<b>67,7</b>	<b>10,2</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source: EESI 2, Phase 1, INS

L'examen de la mobilité professionnelle entre la mère et l'enfant suivant la catégorie socioprofessionnelle suit pratiquement les mêmes tendances que celles obtenues entre le père et l'enfant. Toutefois, dans la génération des mères, il y a moins de 1% de cadre contre 6,8% chez les enfants. On enregistre une augmentation relative des travailleurs pour propre compte (65,9% contre 67,7%).

### 7.3 Mobilité entre emploi antérieur et emploi actuel

La mobilité entre emploi antérieur et emploi actuel désigne, pour tout actif occupé de 15 ans ou plus au moment de l'enquête et ayant exercé un emploi antérieur, le changement de l'emploi entre celui actuellement exercé et celui occupé juste avant son emploi actuel.

La comparaison de la structure de l'emploi antérieur par secteur d'activité à celle de l'emploi actuel par secteur d'activité indique une relative migration des actifs occupés vers le secteur primaire. En effet, la part de ce dernier passe de 41,8% dans la structure de l'emploi antérieur à 50,8% dans la structure de l'emploi actuel. Dans l'ensemble, l'augmentation de la part du secteur primaire est compensée par la baisse des parts des autres secteurs. L'on peut suggérer que ces secteurs sont ceux qui ont alimenté la migration vers le secteur primaire. Ainsi, le secteur primaire reste le plus grand pourvoyeur d'emplois aussi bien pour l'emploi actuel que pour l'emploi antérieur.

La matrice de mobilité entre le secteur d'activité de l'emploi antérieur et celui de l'emploi actuel montre une stabilité relative pour le secteur primaire et celui des services. En effet, respectivement 82,7% et 55,4% d'actifs qui exerçaient leur emploi antérieur dans ces secteurs y

sont restés. L'on note une baisse relative de la part de l'emploi dans l'industrie et de celle du commerce. Les actifs quitteraient ces deux secteurs pour s'insérer majoritairement dans le secteur primaire et les services.

**Tableau 7.7 : Matrice de transition entre emploi actuel et l'emploi antérieur et selon le secteur d'activité**

		Secteur d'activité actuel				Total	Structure du secteur d'activité de l'emploi antérieur (%)
		Primaire	Industrie	Commerce	Services		
Secteur d'activité antérieur	Primaire	82,7	5,0	5,6	6,8	100,0	41,8
	Industrie	35,9	37,1	9,6	17,3	100,0	16,3
	Commerce	29,0	11,5	33,4	26,1	100,0	12,8
	Services	23,0	9,4	12,2	55,4	100,0	29,1
Ensemble		<b>50,8</b>	<b>12,3</b>	<b>11,8</b>	<b>25,1</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source: EESI 2, Phase 1, INS

En comparant la structure de la CSP de l'emploi actuel à celle de l'emploi antérieur, l'on observe une augmentation de la part de l'emploi indépendant. En effet, 57,4% d'actifs occupés exercent actuellement comme travailleur pour propre compte contre 26,1% dans la structure par CSP de l'emploi antérieur. L'une des améliorations à relever ici est le changement de la CSP des aides familiaux/apprentis/inclassable à celle de travailleurs pour propre compte. Les aides familiaux/apprentis/inclassable ne représentent plus que 15,3% dans la répartition des emplois actuels par CSP contre 43,0% pour l'emploi antérieur. En outre, sur 100 actifs exerçant précédemment comme aides familiaux/apprentis/inclassable, 65 sont actuellement des travailleurs pour propre compte.

Le changement de la CSP d'ouvrier (respectivement de manœuvre) à travailleurs pour propre compte est aussi à relever. Les salariés moins qualifiés, notamment, les ouvriers et les manœuvres s'orientent ainsi vers l'emploi indépendant. L'emploi indépendant constitue l'emploi le plus sollicité, non pas parce qu'il serait le meilleur, mais parce que les conditions d'exercice de l'emploi l'imposeraient.

Les actifs exerçant comme cadres et ceux exerçant comme travailleurs pour propre compte ont connu moins de mobilité dans la CSP car 63,6% de cadres sont demeurés cadres et 65,5% de travailleurs pour propre compte ont conservé leur catégorie socioprofessionnelle.

**Tableau 7.8 : Matrice de transition entre l'emploi actuel et l'emploi antérieur selon la catégorie socioprofessionnelle**

CSP de l'emploi antérieur	Catégorie socioprofessionnelle de l'emploi actuel						Total	Structure de la CSP dans l'emploi antérieur
	Cadre	Ouvrier qualifié	Manœuvre	Patron	Travailleur pour propre compte	Aide familial/ apprenti/ inclassable		
Cadre	63,6	5,9	0,8	7,9	20,0	1,9	100,0	5,7
Ouvrier qualifié	7,0	37,5	4,8	4,4	42,4	3,8	100,0	16,2
Manœuvre	1,5	16,8	23,3	4,3	49,6	4,5	100,0	7,9
Patron	7,6	16,5	0,0	40,1	34,3	1,5	100,0	1,1
Travailleur pour propre compte	2,0	9,9	6,5	2,8	65,5	13,3	100,0	26,1
Aide familial/ Apprenti/Inclassable	1,1	4,3	2,7	1,8	65,1	25,0	100,0	43,0
Ensemble	<b>5,9</b>	<b>12,3</b>	<b>5,5</b>	<b>3,4</b>	<b>57,4</b>	<b>15,3</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

## 7.4 Perspectives d'emploi

Les perspectives d'emploi sont examinées en termes de projets professionnels, de perception de l'emploi actuel et types d'emplois désirés par les jeunes. Cette analyse est faite sur la population âgée de 15 ans ou plus.

### 7.4.1 Projets professionnels

Dans l'ensemble, 48,7% de personnes de 15 ans ou plus souhaitent garder leur situation actuelle, 30,4% veulent obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise, 7,5% souhaitent obtenir un nouvel emploi dans la même entreprise tandis que 13,5% souhaitent obtenir un premier emploi. Selon le milieu de résidence, 18,4% du milieu urbain veulent obtenir un premier emploi contre 9,8% en milieu rural. Selon le sexe, 12,7% d'hommes contre 14,1% de femmes ont pour projet d'obtenir un premier emploi. Les tendances observées au niveau national restent presque identiques dans les régions d'enquête.

**Tableau 7.9 : Répartition (en %) des 15 ans ou plus par projet d'emploi et selon la région d'enquête, le sexe et le milieu de résidence**

Caractéristique	Projet d'emploi			Garder la situation actuelle	Total
	Obtenir un premier emploi	Obtenir un nouvel emploi dans la même entreprise	Obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise		
<b>Région d'enquête</b>					
Douala	17,2	5,5	36,6	40,7	100,0
Yaoundé	17,7	10,4	30,5	41,4	100,0
Adamaoua	19,6	5,5	18,2	56,6	100,0
Centre	8,7	4,6	34,3	52,4	100,0
Est	10,9	3,7	37,9	47,4	100,0
Extrême-Nord	10,6	6,2	19,1	64,1	100,0
Littoral	6,4	5,7	45,5	42,3	100,0
Nord	9,5	7,0	24,8	58,6	100,0
Nord-Ouest	14,5	9,9	29,0	46,6	100,0
Ouest	4,0	6,6	34,4	55,0	100,0
Sud	15,6	11,5	43,4	29,6	100,0
Sud-Ouest	22,6	11,8	32,7	32,9	100,0
<b>Sexe</b>					
Masculin	12,7	9,6	32,9	44,8	100,0
Féminin	14,1	5,6	28,1	52,2	100,0
<b>Milieu de résidence</b>					
Urbain	18,4	8,2	32,9	40,6	100,0
Rural	9,8	7,0	28,5	54,7	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>13,5</b>	<b>7,5</b>	<b>30,4</b>	<b>48,7</b>	<b>100,0</b>

Source: EESI 2, Phase 1, INS

### 7.4.2 Perception de l'emploi actuel et types d'emplois désirés

Dans la population des actifs occupés de 15 ans ou plus, un actif sur deux souhaite conserver son emploi actuel. Suivant la région d'enquête, les actifs occupés de l'Extrême-Nord (64,8%), de l'Adamaoua (60,7%) et du Nord (58,0%) sont les plus nombreux à vouloir conserver leur emploi

actuel. Ces résultats qui semblent traduire une certaine satisfaction pourraient illustrer la résignation des actifs occupés.

Les femmes qui constituent une population vulnérable du point de vue de l'emploi et des rémunérations souhaitent, plus que les hommes, conserver leur emploi actuel (55,6% contre 47,2%).

Dans les économies en développement comme celle du Cameroun, le faible niveau de création des emplois dans le secteur formel serait à l'origine de la précarisation des emplois en général. Les actifs ne s'orientent vers certaines activités du secteur informel que pour échapper au chômage ou pour pouvoir survivre.

**Tableau 7.10 : Proportion d'actifs occupés souhaitant conserver leur emploi actuel selon le genre et le milieu de résidence**

Région d'enquête	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Douala	43,3	48,9	45,7	///	///	///	43,3	48,9	45,7
Yaoundé	38,5	43,9	40,9	///	///	///	38,5	43,9	40,9
Adamaoua	46,8	51,9	48,4	61,0	79,0	67,8	55,5	69,9	60,7
Centre	37,7	59,4	46,9	48,1	61,4	54,8	47,4	61,3	54,4
Est	31,2	47,3	37,4	46,8	55,3	50,6	44,8	54,5	49,1
Extrême-Nord	43,0	47,3	44,6	61,9	71,0	66,3	60,3	69,8	64,8
Littoral	39,8	41,6	40,7	38,1	47,4	42,8	38,8	44,8	41,9
Nord	55,2	45,5	51,8	48,8	69,8	59,4	50,0	67,2	58,3
Nord-Ouest	29,9	41,5	34,8	47,6	53,2	50,9	43,2	51,5	47,8
Ouest	40,2	49,4	44,9	62,1	60,0	60,8	53,7	56,7	55,4
Sud	26,6	41,0	33,1	28,5	43,2	35,1	27,9	42,6	34,5
Sud-ouest	40,8	41,2	41,0	42,7	38,7	40,8	42,5	38,9	40,8
<b>Ensemble</b>	<b>40,7</b>	<b>46,3</b>	<b>43,1</b>	<b>51,4</b>	<b>60,1</b>	<b>55,8</b>	<b>47,2</b>	<b>55,6</b>	<b>51,2</b>

Source: EESI 2, Phase 1, INS

Compte tenu du fait que les jeunes de 15-34 ans, selon plusieurs études, constituent la tranche de la population rencontrant le plus de difficultés d'insertion sur le marché du travail et représentant concomitamment la main d'œuvre future, l'analyse de l'emploi désiré s'est restreint à eux.

La structure des emplois désirés par les jeunes montre que dans l'ensemble, ils préfèrent des emplois dans le secteur informel (51,1%) et ce malgré la précarité et l'instabilité des emplois dans ce secteur. Par ailleurs, la plupart des emplois occupés par les jeunes en 2009 se trouvent dans le secteur informel (57,8%). Ce résultat pourrait s'expliquer par la facilité d'entrée dans le secteur informel.

Pour des raisons de stabilité et de sécurité dans l'emploi, les jeunes désirent aussi des emplois dans l'administration et les entreprises publiques (43,8%), secteurs institutionnels pour lequel 34,0% des emplois des jeunes ont été observés en 2009.

A défaut de s'intégrer dans l'administration, les jeunes préfèrent s'orienter vers le secteur informel qui est facile d'accès et où l'on dispose d'une certaine marge de manœuvre personnelle. Par rapport aux emplois observés en 2009, les jeunes préfèrent plus les emplois dans l'administration (20,5% contre 33,0%).

**Tableau 7.11 : Structure des emplois observés et désirés par les jeunes de 15-34 ans par secteur institutionnel et milieu de résidence**

Milieu de résidence	Type d'emploi	Secteur institutionnel				Total
		Administration	Entreprise publique	Secteur privé formel	Secteur informel	
<b>Urbain</b>	Emplois désirés par les jeunes	35,3	16,1	7,0	41,7	100,0
	Emplois observés en 2009	24,3	14,2	10,0	51,6	100,0
<b>Rural</b>	Emplois désirés par les jeunes	30,8	5,7	3,1	60,4	100,0
	Emplois observés en 2009	15,4	12,6	6,0	66,0	100,0
<b>Ensemble</b>	Emplois désirés par les jeunes	33,0	10,8	5,0	51,1	100,0
	Emplois observés en 2009	20,5	13,5	8,3	57,8	100,0

Source: EESI 2, Phase 1, INS

La structure des emplois désirés par les jeunes suivant la catégorie socioprofessionnelle révèle que les jeunes préfèrent les emplois salariés (54,2%) aux emplois non salariés (tableau 7.12). La structure des emplois désirés par les jeunes et l'ensemble des emplois observés en 2009, montre que 51,5% des emplois observés sont des postes de non salariés, essentiellement des emplois pour compte propre (33%), d'aide familial ou d'apprentis (0,8%) et des patrons (17,7%).

**Tableau 7.12 : Structure des emplois observés et désirés par les jeunes de 15-34 ans par catégorie socio professionnelle et milieu de résidence**

Milieu de résidence	Catégorie socio professionnelle								Total
	Cadre supérieur	Cadre moyen	Ouvrier qualifié	Ouvrier non qualifié	Manceuvre	Patron	Compte propre	Autre non salarié	
<b>Urbain</b>									
Emplois désirés par les jeunes	20,1	15,0	12,0	6,1	10,5	11,7	24,0	0,7	100,0
Emplois observés en 2009	11,4	13,1	13,2	5,5	10,5	15,7	30,2	0,4	100,0
<b>Rural</b>									
Emplois désirés par les jeunes	9,3	7,5	8,7	3,4	17,7	20,1	32,2	1,1	100,0
Emplois observés en 2009	7,5	9,0	8,0	3,8	13,7	20,3	36,5	1,3	100,0
<b>Ensemble</b>									
Emplois désirés par les jeunes	14,2	10,8	10,2	4,6	14,4	16,3	28,5	0,9	100,0
Emplois observés en 2009	9,7	11,3	10,9	4,7	11,9	17,7	33,0	0,8	100,0

Source : EESI 2, Phase 1, INS



## **Chapitre 8 : Evolution des principaux indicateurs du marché du travail entre 2005 et 2010**

---

Ce chapitre analyse l'évolution des indicateurs de possibilité d'emploi et ceux liés aux conditions d'exercice de l'emploi principal entre 2005 et 2010.

### **8.1 Evolution des indicateurs de possibilité d'emploi**

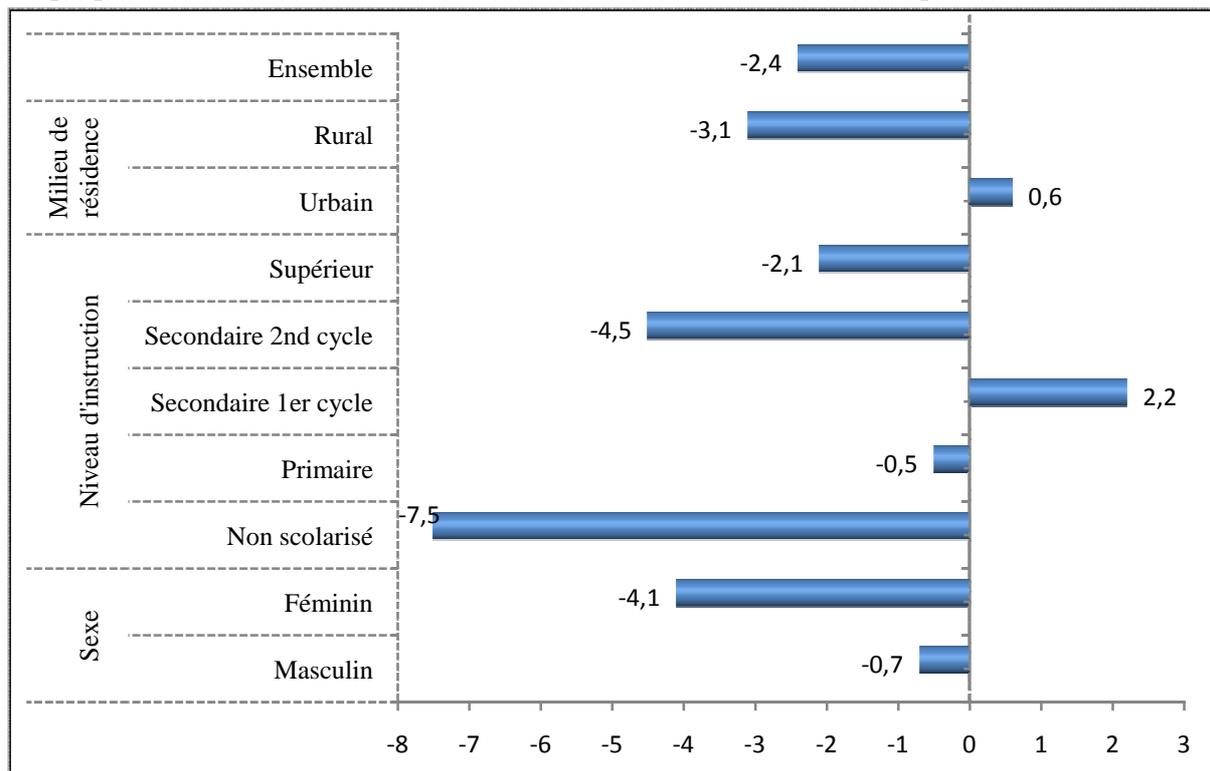
Cette section traite de l'évolution de quelques indicateurs de possibilités d'emploi, notamment le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage.

#### **8.1.1 Evolution des taux d'activité et d'emploi**

Le taux d'activité se situe à 69,0% en 2010. Il est en baisse de 2,4 points par rapport à 2005. Parmi les jeunes âgés de 15 à 34 ans, le groupe d'âges le plus concerné par cette baisse est celui de 15-24 ans, avec une baisse de 4 points entre 2005 et 2010. Par ailleurs, on observe une baisse de même ordre du taux d'activité chez les enfants de 10-14 ans.

Selon le niveau d'instruction, bien que le taux d'activité des personnes non scolarisées soit le plus élevé en 2010 (74,2%), il est en baisse de l'ordre de 5 points. En revanche, le taux d'activité des personnes de niveau secondaire premier cycle, bien qu'étant le plus bas, est en hausse de 2,2 points.

**Graphique 8.1 : Evolution entre les taux d'activité suivant certaines caractéristiques**



Source : EESI 2, Phase 1, INS

Le taux d'activité des hommes est resté quasi stable sur la période alors que celui des femmes est en recul de 4 points.

Concernant les régions d'enquête, le Centre (+12,8 points), l'Ouest (+12,5 points) et le Littoral (+9,6 points) ont enregistré une hausse importante du taux d'activité. Par ailleurs, l'Adamaoua (-19,8 points) et l'Extrême-Nord (-14,6 points) ont enregistré une baisse importante de ce taux.

Sur la période, le taux d'activité en milieu rural a régressé. Il est par contre resté quasi stable en milieu urbain.

**Tableau 8.1 : Taux d'activité et taux d'emploi en 2005 et en 2010**

Caractéristique sociodémographique	Taux d'activité			Taux d'emploi		
	Année		Ecart	Année		Ecart
	2005	2010		2005	2010	
<b>Sexe</b>						
Masculin	74,8	74,1	-0,7	71,7	71,7	0,0
Féminin	68,3	64,2	-4,1	65,1	61,4	-3,7
<b>Groupe d'âges jeune</b>						
10-14	39,9	35,9	-4,0	39,6	35,7	-3,9
15-24	61,2	56,9	-4,3	56,6	53,3	-3,3
15-34	72,3	69,8	-2,5	67,2	65,6	-1,6
<b>Niveau d'instruction</b>						
Non scolarisé	81,7	74,2	-7,5	81,3	73,5	-7,8
Primaire	71,6	71,1	-0,5	69,4	69,6	0,2
Secondaire 1er cycle	63,3	65,5	2,2	58,5	62,7	4,2
Secondaire 2nd cycle	65,2	60,7	-4,5	58,0	55,7	-2,3
Supérieur	73,0	70,9	-2,1	63,1	61,8	-1,3
<b>Région d'enquête</b>						
Douala	61,2	62,4	1,2	53,5	56,7	3,2
Yaoundé	55,5	57,3	1,8	47,3	51,5	4,2
Adamaoua	68,8	49,0	-19,8	67,7	46,9	-20,8
Centre	69,2	82,0	12,8	65,8	80,7	14,9
Est	69,4	70,2	0,8	67,6	68,1	0,5
Extrême-Nord	84,3	69,7	-14,6	84,0	68,9	-15,1
Littoral	73,6	83,2	9,6	70,2	81,6	11,4
Nord	80,8	74,8	-6,0	80,0	73,4	-6,6
Nord-Ouest	72,5	68,6	-3,9	69,9	67,9	-2,0
Ouest	71,1	83,6	12,5	69,8	82,2	12,4
Sud	73,8	73,8	0,0	69,1	69,7	0,6
Sud-Ouest	66,1	66,3	0,2	61,7	63,4	1,7
<b>Milieu de résidence</b>			0,0			
Urbain	58,9	59,5	0,6	52,6	54,7	2,1
Rural	78,8	75,7	-3,1	77,4	74,6	-2,8
<b>Ensemble</b>	<b>71,4</b>	<b>69,0</b>	<b>-2,4</b>	<b>68,3</b>	<b>66,4</b>	<b>-1,9</b>

Source: EESI 2, Phase 1, INS

S'agissant du taux d'emploi, au plan national, il a reculé de près de 2 points pour se situer à 66,4%. On enregistre des disparités quant à la variation de ce taux suivant le milieu de résidence, la région d'enquête, le niveau d'instruction et l'âge.

Les taux d'emploi en milieux urbain et rural évoluent en sens inverse sur la période. En effet, le premier enregistre une hausse de 2,1% alors que le second montre une baisse (-2,8%).

Suivant la région d'enquête, le taux d'emploi a augmenté au Centre hors Yaoundé (+14,9 points), à l'Ouest (+12,4 points) et au Littoral hors Douala (+11,4 points). L'Adamaoua (-20,8 points), l'Extrême-Nord (-15,1 points) sont les seules à voir leur taux d'emploi diminuer significativement pendant cette période.

Chez les jeunes de 15-24 ans, le taux d'emploi est en baisse de 3,3 points. Ceci est d'autant plus préoccupant au vue des initiatives prises en faveur de l'emploi des jeunes.

Par rapport au niveau d’instruction, on observe une baisse importante du taux d’emploi pour les non scolarisés (-7,8 points) et une hausse importante chez ceux du secondaire premier cycle (+4,2 points).

Le taux d’activité et le taux d’emploi sont assez proches ; ce qui traduirait une absorption importante de la main d’œuvre par l’économie.

### 8.1.2 Evolution du taux de chômage

Le taux de chômage reste stable aussi bien chez les femmes que chez les hommes bien que l’ampleur du phénomène reste plus important dans la population féminine.

Sur la période, le chômage au sens du BIT a reculé. Cette tendance à la baisse est encore plus prononcée dans les villes de Douala et Yaoundé, les régions du Centre, du Littoral, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Par ailleurs, le taux de chômage qui croît avec le niveau d’instruction de l’actif est en recul chez les actifs des niveaux secondaire 1<sup>er</sup> cycle et second cycle (autour de 3 points).

**Tableau 8.2 : Taux de chômage au sens du BIT en 2005 et 2010 suivant la caractéristique sociodémographique**

Caractéristique	Année		Ecart
	2005	2010	
<b>Sexe</b>			
Masculin	4,2	3,1	-1,1
Féminin	4,6	4,5	-0,1
<b>Groupe d'âges jeune</b>			
10-14	0,6	0,5	-0,1
15-24	7,6	6,4	-1,2
15-34	7,1	6,0	-1,1
<b>Niveau d'instruction</b>			
Non scolarisé	0,5	1,0	0,5
Primaire	3,1	2,1	-1,0
Secondaire 1er cycle	7,6	4,2	-3,4
Secondaire 2nd cycle	11,0	8,2	-2,8
Supérieur	13,4	12,9	-0,5
<b>Région d'enquête</b>			
Douala	12,5	9,1	-3,4
Yaoundé	14,7	10,0	-4,7
Adamaoua	1,6	4,3	2,7
Centre	4,9	1,5	-3,4
Est	2,5	3,0	0,5
Extrême-Nord	0,4	1,1	0,7
Littoral	4,6	2,0	-2,6
Nord	1,0	1,8	0,8
Nord-Ouest	3,6	1,0	-2,6
Ouest	1,7	1,8	0,1
Sud	6,4	5,5	-0,9
Sud-Ouest	6,7	4,4	-2,3
<b>Milieu de résidence</b>			
Urbain	10,7	8,1	-2,6
Rural	1,7	1,4	-0,3
<b>Ensemble</b>	<b>4,4</b>	<b>3,8</b>	<b>-0,6</b>

Source: EESI 2, Phase 1, INS

Bien qu'étant un indicateur important pour l'analyse du marché du travail, le taux de chômage ne permet pas d'appréhender tous les contours de la réalité du marché du travail au Cameroun. A cet effet, le recours aux indicateurs de conditions d'exercice de l'emploi s'avère nécessaire.

## **8.2 Evolution des indicateurs de conditions d'activité**

A l'instar du taux d'informalité et du taux de chômage qui décrivent les distorsions du marché du travail, le sous-emploi constitue un des indicateurs phares. Sa réduction et la promotion de l'emploi décent constituent une des priorités du DSCE.

### **8.2.1 Evolution du taux de sous-emploi visible**

Le sous-emploi visible est une situation qui caractérise les actifs occupés travaillant involontairement moins d'heures par semaine que celles prévues par la réglementation en vigueur, pour des raisons liées à l'employeur ou à cause d'une mauvaise conjoncture économique. Comme en 2005, cet indicateur est calculé ici sur la base de 35 heures de travail par semaine. Dans l'ensemble, le sous-emploi visible est resté quasi stable et se situe à près de 12% entre 2005 et 2010.

Ce taux est resté quasi stable aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Suivant l'âge, le sous-emploi visible a augmenté chez les enfants de 10-14 ans passant de 14,8% en 2005 à 19,6% en 2010, soit une augmentation de près de 5 points. Chez les jeunes de 15-34 ans, ce taux est resté presque stable ; par contre chez ceux de 15-24 ans, il a baissé de près de 2 points.

Selon le niveau d'instruction, le taux de sous-emploi visible a connu une augmentation chez les personnes non scolarisées et chez celles ayant le niveau du supérieur. En effet, il a augmenté de près de 8 points chez les personnes ayant le niveau du supérieur. Chez les personnes non scolarisées, la hausse ne dépasse pas 2 points. Par contre, pour les personnes de niveaux intermédiaires (primaire et secondaire), le sous-emploi visible est en recul.

Par rapport à la région d'enquête, le sous-emploi est en progression à Yaoundé, à l'Extrême-Nord, au Sud-Ouest et au Nord. Dans ces régions, le taux de sous-emploi visible a connu des augmentations se situant au-delà de 4 points. En revanche, ce taux a nettement diminué dans l'Adamaoua (-14,1 points), l'Ouest (-8,9 points), Douala (-4,8 points), le Sud (-4,5 points) et l'Est (-4,3 points).

### **8.2.2 Evolution du taux de sous-emploi invisible**

Le sous-emploi invisible est la situation de l'actif occupé dont le revenu horaire issu de l'emploi principal au cours du mois de référence est inférieur à la norme fixée par la réglementation en vigueur. La valeur de cette norme est égale au rapport du SMIG (23 500 FCFA en 2005 et 28 500 FCFA en 2010) au nombre d'heures de travail par mois calculé sur la base de 40 heures de travail par semaine (136,628 FCFA/heure en 2005 et 165,698 FCFA/heure en 2010).

Dans l'ensemble, entre 2005 et 2010, le taux de sous-emploi invisible a nettement diminué passant de 69,3% à 63,7%, soit une baisse de 5,6 points.

Selon le sexe, la situation s'est améliorée autant chez les hommes que chez les femmes. Chez les jeunes, ce taux est resté quasiment stable dans le groupe d'âges 10-14 ans et a diminué respectivement de 3,8 et 6,2 points dans les groupes d'âges 15-24 ans et 15-34 ans.

Par rapport au niveau d'instruction, la situation s'est nettement dégradée chez les personnes ayant fait au moins le secondaire 2nd cycle que chez celles des niveaux inférieurs. Ainsi, on note une augmentation du phénomène de 6,1 points chez les personnes ayant fait le secondaire 2nd cycle alors que le taux a diminué respectivement de 4,5 points et de 5,1 points chez les non scolarisées et chez celles du primaire. Chez celles du secondaire 1er cycle, la situation est restée quasi stable.

Selon la région d'enquête, le taux de sous-emploi invisible a fortement augmenté dans la région du Centre passant de 55,2% en 2005 à 69,4% en 2010; soit une augmentation de 14,2 points. La situation s'est nettement améliorée à l'Est (-11,3 points), à l'Adamaoua (-11,9 points) et au Sud-Ouest (-9,1 points). Par rapport au milieu de résidence, la situation s'est nettement améliorée aussi bien en milieu urbain (-2,8 points) qu'en milieu rural (-4,2 points).

### **8.2.3 Evolution du taux de sous-emploi global**

Le sous-emploi global synthétise toutes les formes de distorsions sur le marché du travail. Il englobe le sous-emploi visible, le sous-emploi invisible et le chômage.

Dans l'ensemble, le taux de sous-emploi global a diminué de 5,2 points entre 2005 et 2010, passant ainsi de 75,8% à 70,6%. Cette tendance s'observe tant chez les hommes que chez les femmes.

Chez les jeunes, la situation est restée quasi-stable pour les 10-14 ans et s'est nettement améliorée dans les groupes d'âges 15-24 ans (-3,9 points) et 15-34 ans (-5,8 points).

Pour ce qui est du niveau d'instruction, le phénomène s'est aggravé chez les personnes du supérieur. Le taux de sous-emploi global chez ces personnes est passé de 35,4% en 2005 à 44,3% en 2010; soit une augmentation de 8,9 points. Par contre, chez les personnes non scolarisées et chez celles de niveau primaire, ce taux a reculé respectivement de 5,1 et de 5,4 points.

Selon la région d'enquête, le taux de sous-emploi global a fortement diminué à l'Est passant de 84,3% en 2005 à 71,7% en 2010. Cette diminution est également constatée à Douala, dans l'Adamaoua, à l'Extrême-Nord, au Nord-Ouest et au Sud-Ouest. Par contre, au Centre hors Yaoundé, la situation s'est plutôt dégradée avec une augmentation de 8,2 points de ce taux. Par rapport au milieu de résidence, la diminution du taux de sous-emploi global est également enregistrée dans les deux milieux.

**Tableau 8.3 : Taux de sous-emploi visible, invisible, global en 2005 et 2010 suivant la caractéristique sociodémographique**

Caractéristique	Sous-emploi visible			Sous-emploi Invisible			Sous-emploi global BIT		
	Année		Ecart	Année		Ecart	Année		Ecart
	2005	2010		2005	2010		2005	2010	
<b>Sexe</b>									
Masculin	11,9	12,2	0,3	60,7	56,3	-4,4	68,3	63,7	-4,6
Féminin	12,4	12,4	0,0	78,2	71,8	-6,4	83,6	78,0	-5,6
<b>Groupe d'âges jeune</b>									
10-14	14,8	19,6	4,8	97,1	98,4	1,3	98,6	98,9	0,3
15-24	13,4	11,6	-1,8	83,5	79,7	-3,8	88,7	84,8	-3,9
15-34	12,1	11,6	-0,5	71,8	65,6	-6,2	78,9	73,1	-5,8
<b>Niveau d'instruction</b>									
Non scolarisé	9,2	10,9	1,7	84,0	79,5	-4,5	88,0	82,9	-5,1
Primaire	12,1	10,9	-1,2	75,7	70,6	-5,1	80,6	75,2	-5,4
Secondaire 1er cycle	14,8	12,6	-2,2	59,9	61,2	1,3	69,1	68,0	-1,1
Secondaire 2nd cycle	14,5	13,1	-1,4	34,2	40,3	6,1	50,3	53,1	2,8
Supérieur	14,9	23,0	8,1	11,5	15,0	3,5	35,4	44,3	8,9
<b>Région d'enquête</b>									
Douala	14,4	9,6	-4,8	37,1	32,0	-5,1	53,7	44,3	-9,4
Yaoundé	9,9	16,7	6,8	38,3	38,5	0,2	53,7	56,3	2,6
Adamaoua	24,1	10,0	-14,1	67,1	55,2	-11,9	79,4	63,0	-16,4
Centre	12,1	10,3	-1,8	55,2	69,4	14,2	64,6	72,8	8,2
Est	10,9	6,6	-4,3	79,1	67,8	-11,3	84,3	71,7	-12,6
Extrême-Nord	9,4	15,0	5,6	88,1	82,8	-5,3	91,2	86,3	-4,9
Littoral	10,4	12,2	1,8	60,2	66,1	5,9	67,0	72,9	5,9
Nord	3,7	7,8	4,1	82,0	79,5	-2,5	83,7	82,3	-1,4
Nord-Ouest	13,0	10,4	-2,6	78,0	74,8	-3,2	84,0	78,3	-5,7
Ouest	21,8	12,9	-8,9	75,5	74,0	-1,5	80,8	79,5	-1,3
Sud	12,6	8,1	-4,5	57,2	55,0	-2,2	64,5	62,9	-1,6
Sud-Ouest	11,9	21,6	9,7	56,4	47,3	-9,1	66,8	61,8	-5,0
<b>Milieu de résidence</b>									
Urbain	14,7	13,3	-1,4	45,7	42,9	-2,8	59,6	55,7	-3,9
Rural	11,1	11,8	0,7	78,6	74,4	-4,2	82,9	78,8	-4,1
<b>Ensemble</b>	<b>12,1</b>	<b>12,3</b>	<b>0,2</b>	<b>69,3</b>	<b>63,7</b>	<b>-5,6</b>	<b>75,8</b>	<b>70,6</b>	<b>-5,2</b>

Source: EESI 2, Phase 1, INS

## 8.2.4 Evolution du taux de salarisation et du taux de bas salaire

**Le taux de salarisation** est le rapport du nombre de salariés à la population active occupée. Dans l'ensemble, ce taux a augmenté de près de 8 points passant de 12,3% en 2005 à 20,3% en 2010. Cette augmentation s'est observée aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Chez les jeunes, la situation est restée stable dans la groupe d'âges 10-14 ans. Dans les autres groupes d'âges, le taux de salarisation a nettement augmenté respectivement de 8 et de 9,1 points chez les 15-24 ans et 15-34 ans.

Suivant le niveau d'instruction, on note une évolution contrastée entre 2005 et 2010. Chez les personnes ayant le niveau secondaire 2<sup>nd</sup> cycle ou le niveau supérieur, le taux a progressé alors que chez les personnes des autres niveaux d'éducation il est en baisse.

Par rapport à la région d'enquête, en dehors du centre, le taux de salarisation a progressé dans les autres régions. Des améliorations plus importantes ont été enregistrées à Yaoundé, à Douala et à l'Adamaoua.

Selon le milieu de résidence, l'amélioration a été beaucoup plus importante en milieu urbain (+20,2 points) qu'en milieu rural (+2,3 points).

Le taux de bas salaire<sup>31</sup> est un indicateur du travail décent qui permet d'apprécier la qualité de l'emploi. Dans l'ensemble, ce taux est resté quasi-stable sur la période. Cette quasi-stabilité est observée tant chez les hommes que chez les femmes.

Chez les jeunes, la situation s'est dégradée pour les 10-14 ans (+6,3 points) et les 15-34 ans (+4,8 points). Selon le niveau d'instruction, la situation s'est également dégradée chez les personnes de niveau primaire. Selon la région d'enquête, on assiste à une dégradation plus prononcée au Nord et à une amélioration dans l'Adamaoua et au Sud-Ouest.

La part de l'emploi salarié dans le secteur informel est l'un des indicateurs supplémentaires qui permet de mesurer le travail décent. Cet indicateur est analysé ici dans le secteur informel non agricole. Dans ce secteur, la part de l'emploi salarié est en hausse de 4 points, passant de 37,3% en 2005 à 41,3% en 2010.

Cette évolution est contrastée suivant la région d'enquête. Des progressions importantes sont relevées à l'Adamaoua (19,3 points), à l'Est (10,1 points) et à l'Extrême-Nord (9,1 points). Toutefois, la région de l'Extrême-Nord reste celle où cette part est la plus faible quelle que soit l'année. Concernant la région du Nord, cette part a évolué à la hausse de 6,7 points dans le secteur informel non agricole. Des hausses presque semblables (6 à 7 points) ont été enregistrées dans les régions du Sud et du Sud-Ouest. Par contre, la part des emplois salariés sur les emplois non agricoles a régressé de 4,3 points à Douala et a été quasi stable à Yaoundé. C'est à Yaoundé que l'on enregistre le plus d'emplois salariés parmi les emplois non agricoles.

La qualité de l'emploi s'est améliorée plus en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, la part des emplois salariés sur les emplois du secteur informel non agricole a augmenté de 4,6 points en milieu rural et de 1,6 point en milieu urbain.

Bien que la part de l'emploi salarié dans le secteur informel non agricole chez les hommes soit plus du double de celle des femmes, cette part a plus augmenté chez les femmes que chez les hommes. Elle est ainsi passée de 20,3% en 2005 à 26,5% en 2010 chez les femmes ; soit une hausse de 6,2 points. Elle n'a progressé que de 1,3 point chez les hommes pour se situer à 52,4% en 2010 contre 51,1% en 2005.

Des disparités sont relevées dans l'évolution de cet indicateur suivant le niveau d'instruction. La part de l'emploi salarié dans l'emploi du secteur informel non agricole a baissé pour les personnes de niveaux d'instruction supérieur (-5,1 points) et secondaire (-3,0 et -6,1 points respectivement pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> cycle); alors qu'elle a progressé de manière importante pour les personnes non scolarisées (+8,6 points) et du primaire (+2 points).

---

<sup>31</sup> **Le taux de bas salaire** représente la proportion de travailleurs dont le salaire est inférieur à 2/3 du salaire médian national. Cet indicateur est calculé pour les travailleurs (cadres, employés, ouvriers, manœuvres) salariés.

**Tableau 8.4 : Taux de salarisation, de bas salaire et part d'emploi salarié dans le secteur informel non agricole**

Caractéristique	Taux de salarisation			Taux de bas salaire (revenu horaire inférieur au 2/3 du revenu horaire médian national) chez les salariés			Part d'emploi salarié dans le secteur informel non agricole		
	Année			Année			Année		
	2005	2010	Variation	2005	2010	Variation	2005	2010	Variation
<b>Sexe</b>									
Masculin	19,6	28,6	9,0	35,4	34,5	-0,9	51,1	52,4	1,3
Féminin	5,4	11,2	5,8	36,3	34,9	-1,4	20,3	26,5	6,2
<b>Groupe d'âges jeune</b>									
10-14	0,6	1,4	0,8	71,4	77,7	6,3	7,3	8,2	0,9
15-24	8,3	16,3	8,0	60,0	64,8	4,8	28,7	32,6	3,9
15-34	14,1	23,2	9,1	45,9	44,6	-1,3	37,1	40,5	3,4
<b>Niveau d'instruction</b>									
Non scolarisé	2,2	4,7	2,5	62,5	71,0	8,5	8,7	17,3	8,6
Primaire	8,5	12,4	3,9	58,4	52,6	-5,8	27,6	29,6	2,0
Secondaire 1er cycle	15,3	22,4	7,1	39,2	43,8	4,6	40,1	37,1	-3,0
Secondaire 2nd cycle	30,3	44,7	14,4	17,6	23,5	5,9	63,0	56,9	-6,1
Supérieur	50,2	74,1	23,9	6,5	8,5	2,0	82,4	77,3	-5,1
<b>Région d'enquête</b>									
Douala	24,9	42,5	17,6	25,2	25,9	0,7	47,5	43,2	-4,3
Yaoundé	24,1	50,9	26,8	27,4	28,8	1,4	52,0	52,3	0,3
Adamaoua	12,0	24,9	12,9	61,9	52,3	-9,6	28,1	47,4	19,3
Centre	12,9	11,7	-1,2	34,9	38,8	3,9	43,8	47,9	4,1
Est	7,7	16,9	9,2	45,3	43,3	-2,0	33,4	43,5	10,1
Extrême-Nord	3,5	6,1	2,6	47,3	45,9	-1,4	16,3	25,4	9,1
Littoral	14,8	17,5	2,7	36,6	35,7	-0,9	37,6	37,4	-0,2
Nord	5,0	8,0	3,0	35,4	53,4	18,0	24,9	31,6	6,7
Nord-Ouest	11,9	14,3	2,4	47,4	47,5	0,1	36,4	33,9	-2,5
Ouest	8,1	13,2	5,1	34,7	40,2	5,5	35,9	35,0	-0,9
Sud	16,6	25,4	8,8	33,9	33,5	-0,4	34,7	40,7	6,0
Sud-Ouest	15,2	23,2	8,0	49,0	29,4	-19,6	33,4	40,3	6,9
<b>Milieu de résidence</b>									
Urbain	21,2	41,4	20,2	30,1	31,1	1,0	44,3	45,9	1,6
Rural	7,1	9,4	2,3	45,2	42,6	-2,6	28,1	32,7	4,6
<b>Ensemble</b>	<b>12,3</b>	<b>20,3</b>	<b>8,0</b>	<b>35,6</b>	<b>34,6</b>	<b>-1,0</b>	<b>37,3</b>	<b>41,3</b>	<b>4,0</b>

Source: EESI 2, Phase 1, INS

## 8.2.5 Evolution du taux d'emploi vulnérable

Le taux d'emploi vulnérable est égal à la part des travailleurs pour leur propre compte et des travailleurs familiaux non rémunérés dans le total des emplois. Il mesure ce qui est considéré comme situation vulnérable dans l'emploi à savoir les statuts des travailleurs pour leur propre compte et des travailleurs familiaux non rémunérés<sup>32</sup>.

Cet indicateur est retenu dans le cadre des OMD (Objectif 1, Cible 1B) pour le suivi évaluation de l'atteinte de l'objectif de réduction de l'extrême pauvreté et la faim. En outre, la cible visée est d'assurer le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif.

<sup>32</sup> Guide sur les nouveaux indicateurs d'emploi des OMD, BIT, 2009.

Ce concept fondé sur la situation dans l'emploi est relativement récent dans l'analyse du marché du travail et renseigne sur la proportion de travailleurs étant en situation de précarité dans l'emploi et donc n'ayant pas accès aux avantages sociaux ou aux programmes de protection sociale. Ils sont donc plus exposés aux fluctuations de l'activité économique.

On observe globalement une tendance à la baisse du taux d'emploi vulnérable entre 2005 et en 2010. Dans l'ensemble il a baissé de 3,7 points. Chez les femmes, il a baissé de 4,5 points et de 3,9 points chez les jeunes de 15-34 ans.

En dépit des baisses enregistrées globalement pour le taux d'emploi vulnérable, les personnes non scolarisées, les femmes et les jeunes âgées de 10-14 ans sont les groupes les plus vulnérables dans l'emploi, quelle que soit l'année.

Par ailleurs, il convient de noter que ce taux a plutôt augmenté (plus de 2,7 points) pour les personnes des niveaux d'instruction secondaire et supérieure.

Au niveau de la région d'enquête, on note quelques disparités. En effet, les régions d'enquête du Centre, du Nord-Ouest et de Douala connaissent des tendances haussières entre 2005 et 2010. Par contre, ce taux est soit en baisse soit quasi stable dans les autres régions d'enquête.

**Tableau 8.5 : Evolution du taux d'emploi vulnérable suivant certaines variables sociodémographiques**

Caractéristique	Taux d'emploi vulnérable		
	Année		Ecart
	2005	2010	
<b>Sexe</b>			
Masculin	66,4	63,9	-2,5
Féminin	88,6	84,1	-4,5
<b>Groupe d'âges jeune</b>			
10-14	96,6	97,2	0,6
15-24	77,3	75,2	-2,1
15-34	73,1	69,2	-3,9
<b>Niveau d'instruction</b>			
Non scolarisé	95,1	93,6	-1,5
Primaire	82,3	80,7	-1,6
Secondaire 1er cycle	67,5	70,2	2,7
Secondaire 2nd cycle	42,3	47,5	5,2
Supérieur	14,6	17,3	2,7
<b>Région d'enquête</b>			
Douala	44,9	47,9	3,0
Yaoundé	38,9	38,2	-0,7
Adamaoua	79,1	70,5	-8,6
Centre	76,8	86	9,2
Est	85,8	78,7	-7,1
Extrême-Nord	94,9	92,2	-2,7
Littoral	76,6	77,3	0,7
Nord	90,7	89,9	-0,8
Nord-Ouest	73,7	77,3	3,6
Ouest	84,4	83	-1,4
Sud	73,1	70	-3,1
Sud-Ouest	64,1	59,2	-4,9
<b>Milieu de résidence</b>			
Urbain	50,9	49	-1,9
Rural	87,7	86,3	-1,4
<b>Ensemble</b>	<b>77,3</b>	<b>73,6</b>	<b>-3,7</b>

Source: EESI 2, Phase 1, INS



# Conclusion et recommandations

---

## 1. Conclusion

La première phase de la deuxième Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel avait pour objectif principal de produire des indicateurs pour évaluer et suivre l'évolution de l'emploi.

L'examen des principaux résultats montre que l'offre et la demande de formation professionnelle demeurent faibles et dominées par les formations sur le tas, et ce en dépit de son importance pour l'accès à l'emploi.

Tout comme en 2005, la structure des emplois selon le secteur institutionnel montre que la majorité des actifs occupés exercent leur emploi dans le secteur informel notamment dans l'informel agricole. La part de l'emploi dans le secteur formel reste donc faible.

La structure des emplois selon le secteur d'activité présente une prédominance des emplois du secteur primaire en milieu rural et des emplois du secteur tertiaire en milieu urbain.

Le chômage reste un phénomène essentiellement urbain, très concentré à Douala et Yaoundé où l'on enregistre en général des taux de chômage à deux chiffres. Il touche principalement les jeunes, surtout ceux âgés de 15-34 ans dont le taux de chômage au sens large culmine à 15,5%. Les femmes sont un peu plus concernées que les hommes, et se découragent le plus dans la recherche de l'emploi. Par ailleurs, la possession d'un diplôme ou d'un niveau d'instruction élevé ne garantit pas toujours l'accès à l'emploi. La difficulté d'insertion sur le marché du travail dépend des canaux utilisés. Les voies informelles sont les plus utilisées à cause d'une méconnaissance des structures privées et publique (FNE) de placement.

Plus de la moitié des chômeurs mettent plus d'un an dans la recherche d'un emploi généralement salarié. Le revenu minimum acceptable par les chômeurs pour occuper un emploi est en moyenne de 59 800 FCFA par mois (soit 70 900 FCFA pour les hommes et 54 000 FCFA pour les femmes), ce qui est un peu plus de deux fois supérieur au SMIG en vigueur au Cameroun.

Le principal problème du marché du travail au Cameroun n'est pas le chômage mais plutôt le sous-emploi. Près de trois travailleurs sur quatre sont sous employés, un sous-emploi qui résulte principalement d'une faible rémunération, puisque 70,3% de travailleurs gagnent moins que le salaire minimum mensuel légal qui est de 28 500 FCFA. Cette situation de sous-emploi remet en exergue la problématique de l'adéquation formation-emploi.

L'analyse des mobilités dans l'éducation montre que les générations actuelles sont mieux éduquées que les précédentes et ce indépendamment du genre. Cependant, la durée de vie scolaire en milieu rural demeure courte comparée à celle enregistrée en milieu urbain.

En ce qui concerne la mobilité professionnelle, la structure des emplois dans le milieu rural est restée relativement stable alors que dans les villes, les activités se sont diversifiées suite au développement économique.

La mesure du taux d'immobilité tenant compte à la fois de la catégorie socioprofessionnelle et du secteur d'activité du père et de l'enfant, montre qu'un camerounais sur deux travaille dans le même secteur d'activité et dans la même catégorie socioprofessionnelle que son père.

L'analyse des projets professionnels a montré que la moitié des actifs occupés souhaitent conserver leur emploi actuel. Les jeunes actifs, mieux éduqués que leurs aînés, préfèrent plus les emplois dans le secteur public.

En termes d'évolution, entre 2005 et 2010, le marché du travail a connu une légère embellie structurelle, avec l'amélioration des grands fondamentaux que sont le sous-emploi, le chômage et l'emploi décent.

Le travail décent quant à lui connaît une légère amélioration avec la remontée de l'emploi salarié dans l'informel non agricole en milieu rural et dans une moindre mesure en milieu urbain de certaines régions. Le taux d'emploi vulnérable a également diminué notamment chez les femmes et les jeunes de 15-34 ans ; de même chez les actifs de niveau d'instruction moyen (primaire et non scolarisé). Mais le travail décent demeure un problème préoccupant malgré cette baisse sensible puisqu'il occupe encore les trois quart de la population salariée en 2010.

Au delà de ces conditions d'activité, on observe néanmoins entre 2005 et 2010 une hausse du revenu issu de l'emploi principal avec comme corollaire le recul du sous-emploi global. Toutefois, au regard de l'évolution de la durée du travail et de celle de l'informalité de l'emploi, des efforts restent à consentir pour atteindre l'objectif fixé par le DSCE en ce qui concerne le sous-emploi et la promotion des emplois décents.

## **2. Recommandations**

Ces différents résultats suggèrent des recommandations ci-après :

- Accélérer la mise en place des politiques visant l'amélioration de l'offre de la formation professionnelle, modalité importante de l'accès à un emploi de qualité ;
- Recentrer l'organisation et le fonctionnement des établissements de formation supérieure diplômante (BTS, HND, DSEP, Licence professionnelle, etc.) et de formation professionnelle qualifiante à travers ; (i) la réorientation des programmes de formation en insistant sur la méthode d'alternance ; (ii) le recrutement de formateurs et enseignants desdits établissements ; (iii) l'appui multiforme à ces structures de formation ;
- Diversifier les programmes d'insertion professionnelle en faveur des jeunes, des femmes et des personnes de niveau d'instruction supérieur et mettre en place le guichet unique pour l'emploi ;
- Renforcer le système d'information (ONEFOP) et celle de l'orientation professionnelle (COSUP, FNE,...), ce qui permettrait de limiter en amont les délais d'insertion des chercheurs d'emploi et l'adoption par ces derniers des canaux formels de recherche d'emploi ;

- Accélérer la migration du secteur informel vers le secteur formel ;
- Accélérer la mise en œuvre de la stratégie du DSCE portant principalement sur l'accompagnement des acteurs du secteur informel pour organiser leurs activités en très petites entreprises ;
- Poursuivre les efforts d'amélioration des conditions d'activité des acteurs du secteur informel agricole et non agricole ;
- Renforcer les capacités des acteurs du secteur informel (techniques, matérielles et financières) ;
- Etendre la sécurité sociale aux travailleurs du secteur informel ;
- Réviser le code du travail en tenant compte du contexte actuel ;
- Promouvoir les activités non agricoles en milieu rural ;
- Encourager les actions en vue de la promotion de la culture et la gouvernance syndicales.



## Références bibliographiques

**BIT (2009).** *Guide sur les nouveaux Indicateurs d'Emploi des Objectifs du Millénaire pour le Développement.* Genève.

**Galobardes A. Morabia M. S. Bernstein (2000).** *Statut socio-économique : un facteur de risque indépendant.* Revue Médicale Suisse.

**INS (2008).** *Rapport National du progrès des OMD au Cameroun.* Cameroun.

**INS (2008).** *Conditions de vie des populations et Profil de Pauvreté au Cameroun, troisième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages.* Cameroun.

**INS (2006).** *Rapport Principal de l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel. Phase 1 : Enquête sur Emploi.* Cameroun.

**INS (2008).** *Rapport National sur le Travail des enfants.* Cameroun.

**Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du Travail.**

**MINEFOP (2007).** *Politique Nationale de l'Emploi.* Cameroun.

**MINEFOP (2008).** *Stratégie de la Formation Professionnelle.* Cameroun.

**MINEPAT (2009).** *Cameroun Vision 2035.* Cameroun.

**MINEPAT (2009).** *Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi.* Cameroun.



# **ANNEXES**



## Annexe 1 : Erreurs de sondage et autres tableaux

**Tableau a.1: Erreurs de sondage pour certains indicateurs, niveau national**

Erreurs de sondage, coefficient de variation, effet du plan de sondage (DEFF), racine carrée de l'effet plan de sondage (RDEFF) pour certains indicateurs

Indicateur	Tableau	Estimation (M)	Erreur type (ET)	Intervalle de confiance (95%)		Coefficient de variation (ET/M)	Effet du plan (DEFF)	Effet du plan (racine carrée, RDEFF)
				Inférieur (M-1,96*ET)	Supérieur (M+1,96*ET)			
Taux de chômage au sens du BIT	5.1	3,777	0,251	3,284	4,269	0,066	2,622	1,619
Taux de chômage au sens élargi	5.2	5,684	0,337	5,023	6,345	0,059	3,278	1,811
Ratio emploi / population	4.6	66,372	0,908	64,590	68,154	0,014	8,42	2,902
Taux d'activité au sens du BIT	4.1	68,977	0,869	67,272	70,682	0,013	8,039	2,835
Taux de salarisation	4.7	20,304	0,834	18,667	21,940	0,041	6,198	2,489
Taux de sous-emploi invisible	6.3	63,690	1,082	61,566	65,814	0,017	7,23	2,689
Taux de sous-emploi global, au sens du BIT (1)	6.3	70,551	0,883	68,817	72,285	0,013	5,65	2,377
Taux de sous-emploi global, au sens du BIT (2)		71,866	0,853	70,191	73,541	0,012	5,416	2,327

Source : EESI 2, Phase 1, INS

(1) : sur la base de 35 heures (2) : sur la base de 40 heures

**Tableau a.2: Erreurs de sondage pour certains indicateurs, milieu urbain**

Erreurs de sondage, coefficient de variation, effet du plan de sondage (DEFF), racine carrée de l'effet plan de sondage (RDEFF) pour certains indicateurs

Indicateur	Tableau	Estimation (M)	Erreur type (ET)	Intervalle de confiance (95%)		Coefficient de variation (ET/M)	Effet du plan (DEFF)	Effet du plan (racine carrée, RDEFF)
				Inférieur (M- 1,96*ET)	Supérieur (M+1,96*ET)			
Taux de chômage au sens du BIT	5.1	8,074	0,424	7,241	8,907	0,053	1,309	1,144
Taux de chômage au sens élargi	5.2	11,430	0,515	10,419	12,441	0,045	1,473	1,214
Ratio emploi / population	4.6	54,698	0,824	53,080	56,317	0,015	2,586	1,608
Taux d'activité au sens du BIT	4.1	59,502	0,853	57,827	61,178	0,014	2,849	1,688
Taux de salarisation	4.7	41,421	0,945	39,566	43,276	0,023	1,809	1,345
Taux de sous-emploi invisible	6.3	42,900	1,023	40,891	44,908	0,024	2,074	1,440
Taux de sous-emploi global, au sens du BIT (1)	6.3	55,709	0,888	53,965	57,452	0,016	1,714	1,309
Taux de sous-emploi global, au sens du BIT (2)		58,032	0,887	56,291	59,772	0,015	1,731	1,316

Source : EESI 2, Phase 1, INS

(1) : sur la base de 35 heures (2) : sur la base de 40 heures

**Tableau a.3: Erreurs de sondage pour certains indicateurs, milieu rural**

Erreurs de sondage, coefficient de variation, effet du plan de sondage (DEFF), racine carrée de l'effet plan de sondage (RDEFF) pour certains indicateurs

Indicateur	Tableau	Estimation (M)	Erreur type (ET)	Intervalle de confiance (95%)		Coefficient de variation (ET/M)	Effet du plan (DEFF)	Effet du plan (racine carrée, RDEFF)
				Inférieur (M-1,96*ET)	Supérieur (M+1,96*ET)			
Taux de chômage au sens du BIT	5.1	1,394	0,243	0,917	1,871	0,174	4,174	2,043
Taux de chômage au sens élargi	5.2	2,412	0,336	1,753	3,071	0,139	4,723	2,173
Ratio emploi / population	4.6	74,601	1,271	72,106	77,096	0,017	11,401	3,376
Taux d'activité au sens du BIT	4.1	75,656	1,236	73,230	78,081	0,016	11,084	3,329
Taux de salarisation	4.7	9,389	0,685	8,044	10,734	0,073	5,247	2,291
Taux de sous-emploi invisible	6.3	74,389	1,172	72,088	76,691	0,016	6,805	2,609
Taux de sous-emploi global, au sens du BIT (1)	6.3	78,766	1,051	76,702	80,830	0,013	6,401	2,53
Taux de sous-emploi global, au sens du BIT (2)		79,524	1,017	77,526	81,521	0,013	6,158	2,482

Source : EESI 2, Phase 1, INS

(1) : sur la base de 35 heures (2) : sur la base de 40 heures

**Tableau a.4: Taux net de scolarisation au primaire (6-14 ans) par région, sexe et selon le milieu de résidence**

	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
<b>Région d'enquête</b>			
Douala	95,1	///	95,1
Yaoundé	93,8	///	93,8
Adamaoua	83,2	69,3	73,5
Centre	100,0	95,4	95,7
Est	96,4	89,2	90,3
Extrême-Nord	76,8	57,4	59,3
Littoral	97,3	95,7	96,3
Nord	71,1	57,7	59,6
Nord-Ouest	88,1	92,5	91,9
Ouest	96,2	95,8	95,9
Sud	89,6	99,9	95,5
Sud-Ouest	92,1	96,8	96,4
<b>Sexe de l'enquêté</b>			
Masculin	92,5	77,9	82,3
Féminin	90,2	75,8	80,6
<b>Ensemble</b>	<b>91,4</b>	<b>76,9</b>	<b>81,5</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

**Tableau a.5: Proportion d'emplois observés par année et selon le secteur institutionnel, sur longue période**

		Année création emploi (observation)												
		Avant 1999	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Urbain</b>	Administration publique	10,5	16,3	10,4	9,2	12,2	15,2	14,8	9,5	14,0	9,8	7,4	6,4	4,7
	Entreprise publique/Organisation internationale	3,5	7,7	5,7	0,9	0,3	2,0	5,6	0,8	2,8	3,1	1,5	1,9	0,9
	Entreprise privée formelle	7,3	4,8	5,7	5,2	9,1	14,7	8,0	9,8	9,2	8,4	8,1	8,9	7,5
	Entreprise privée informelle non Agricole	52,8	51,1	64,4	73,7	61,1	58,2	61,9	67,1	63,8	69,8	75,8	79,0	82,8
	Entreprise informelle Agricole	26,0	20,1	13,8	11,0	17,3	10,0	9,7	12,7	10,1	8,9	7,2	3,7	4,2
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Rural</b>	Administration publique	1,1	3,0	2,9	4,1	2,0	6,7	5,2	2,4	1,7	4,4	3,6	2,0	2,8
	Entreprise publique/Organisation internationale	0,2		0,1	0,2	1,0	0,3	0,5	0,0	1,3	0,1	0,5	0,4	0,8
	Entreprise privée formelle	0,7	0,2	1,4	0,8	0,2	1,2	0,5	1,1	0,6	2,8	1,8	2,3	3,0
	Entreprise privée informelle non Agricole	11,1	12,9	13,0	6,6	16,0	13,8	15,5	24,0	18,0	27,3	30,4	36,2	46,5
	Entreprise informelle Agricole	86,9	83,9	82,6	88,2	80,9	78,1	78,3	72,4	78,4	65,4	63,6	59,1	47,0
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Ensemble</b>	Administration publique	2,7	6,6	5,0	5,9	4,7	9,4	8,5	4,7	6,3	6,5	5,2	4,1	3,9
	Entreprise publique/Organisation internationale	0,8	2,1	1,6	0,4	0,8	0,8	2,2	0,3	1,8	1,3	1,0	1,1	0,9
	Entreprise privée formelle	1,8	1,4	2,6	2,4	2,5	5,5	3,1	3,9	3,8	5,0	4,5	5,4	5,5
	Entreprise privée informelle non Agricole	18,3	23,3	27,0	30,5	27,8	27,9	31,3	37,8	34,9	44,0	49,8	56,2	66,9
	Entreprise informelle Agricole	76,4	66,5	63,9	60,7	64,2	56,4	54,9	53,4	53,2	43,2	39,5	33,2	22,9
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

**Tableau a.6: Taux de chômage à Douala, Yaoundé selon le sexe et l'âge**

		Chômage au sens du BIT			Chômage élargi		
		Région d'enquête		Ensemble	Région d'enquête		Ensemble
		Douala	Yaoundé		Douala	Yaoundé	
Sexe de l'enquêté	Masculin	5,7	7,4	6,5	6,8	8,3	7,5
	Féminin	13,4	13,0	13,2	17,2	20,8	19,0
Âge	10-14 ans	0,0	1,7	1,0	0,0	6,6	3,9
	15-34 ans	11,6	14,1	12,8	14,2	19,5	16,8
	35-64 ans	6,1	4,4	5,3	8,2	6,8	7,5
	65 ans ou plus	2,1	4,6	2,8	2,1	4,6	2,8
<b>Ensemble</b>		<b>9,1</b>	<b>10,0</b>	<b>9,5</b>	<b>9,5</b>	<b>11,5</b>	<b>14,3</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

**Tableau a.7: Taux de chômage au sens BIT selon le statut migratoire et le sexe par milieu de résidence**

Statut migratoire	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Non migrants	7,2	10,6	8,8	1,5	0,7	1,1	2,9	2,9	2,9
Migrants	5,2	11,0	7,8	1,6	2,3	2,0	3,5	6,4	4,9
<b>Ensemble</b>	<b>5,9</b>	<b>10,9</b>	<b>8,1</b>	<b>1,5</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>	<b>3,2</b>	<b>4,5</b>	<b>3,8</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS

**Tableau a.8: Taux de chômage au sens élargi selon le statut migratoire et le sexe par milieu de résidence**

Statut migratoire	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Non migrants	8,5	15,8	12,1	2,0	1,9	1,9	3,5	5,0	4,3
Migrants	6,0	17,3	11,2	2,2	4,5	3,4	4,2	10,7	7,3
<b>Ensemble</b>	<b>6,8</b>	<b>16,8</b>	<b>11,5</b>	<b>2,1</b>	<b>2,8</b>	<b>2,4</b>	<b>3,9</b>	<b>7,7</b>	<b>5,7</b>

Source : EESI 2, Phase 1, INS



## Annexe 2 : Définition des concepts et des indicateurs

### 1. Définition des concepts

**Activité principale** : Activité qui est déclarée comme telle par l'enquêté.

**Emploi principal** : Emploi qui est déclaré comme tel par l'enquêté. Il est généralement celui pour lequel l'enquêté consacre le plus de temps ou celui qui lui rapporte le plus de revenu.

**Activité secondaire** : Activité exercée en plus de l'activité principale.

**Emploi secondaire** : Emploi occupé en plus de l'emploi principal.

**Aide familial** : Personne occupant un emploi dans une entreprise (échope, petit commerce à domicile, artisanat, agriculture, etc.) exploitée par un parent vivant généralement dans le même ménage, mais qui ne peut pas être considérée comme associée, et ne percevant pas une rémunération fixe en espèce ou en nature.

**Apprenti** : Personne admise dans une entreprise pour acquérir une formation professionnelle. Elle peut être rémunérée ou non rémunérée.

**Chômeur au sens du BIT** : Personne sans emploi n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) lors de la semaine précédant l'enquête, ayant recherché un emploi au cours du mois précédant l'enquête et se déclarant disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours.

**Chômeur découragé** : Personne sans emploi, n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) lors de la semaine précédant l'enquête, n'ayant pas recherché un emploi au cours du mois précédant l'enquête, mais est disponible pour travailler immédiatement si l'on lui proposait un emploi.

**Chômeur** : Personne considérée comme chômeur au sens du BIT ou comme chômeur découragé.

**Employeur (ou patron)** : Individu travaillant pour son propre compte ou avec un ou plusieurs associés, occupant un emploi à titre indépendant, et qui emploie une ou plusieurs personnes salariées dans son unité.

**Ménage** : Ensemble d'une ou plusieurs personnes, ayant un lien de sang, de mariage ou non, vivant dans un ou plusieurs logements de la même concession, mettant en commun leurs ressources, pour subvenir aux dépenses courantes, prenant le plus souvent leur repas en commun, et reconnaissant l'autorité d'une seule personne comme chef de ménage.

**Migrant** : Personne née hors de sa localité de résidence actuelle.

**Femme au foyer** : Individu de sexe féminin, habituellement inactive, et qui est engagée dans des travaux ménagers ou l'éducation des enfants.

**Travailleur pour propre compte** : Personne occupant un emploi à titre indépendant, mais qui n'emploie aucun salarié et peut néanmoins travailler avec des aides familiaux ou des apprentis.

**Population active** : Population constituée de chômeurs et d'actifs occupés.

**Population active occupée** : Population regroupant l'ensemble des personnes ayant travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours de la semaine précédant l'enquête, qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides familiaux dans l'entreprise ou l'exploitation familiale. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie, des congés payés, un conflit du travail, une formation. Les personnes ayant trouvé un travail qui commencera ultérieurement (mois suivant l'enquête) sont également compris dans la population active occupée.

**Population en âge de travailler** : Population de 10 ans ou plus (*pour les besoins de l'enquête*).

**Population inactive** : Ensemble des individus qui n'appartiennent pas à la population active.

**Primo demandeur** : Chômeur à la recherche de la première insertion sur le marché du travail.

**Retraité / Rentier** : Personne habituellement inactive, et qui perçoit comme revenu une pension (retraite, invalidité, veuvage, orphelinat, etc.), des revenus mobiliers ou immobiliers, des intérêts.

**Salaires de réservation** : Niveau de rémunération minimum en deçà duquel un chômeur ne peut accepter d'occuper un emploi.

**Salarié** : Individu ayant un emploi rémunéré en espèce et/ou en nature de façon régulière et selon une périodicité définie, titulaire d'un contrat de travail, explicite ou implicite, avec le même employeur continûment.

**Secteur Informel** : Ensemble d'unités de production ne possédant pas de numéro de contribuable et/ou ne tenant pas de comptabilité formelle (selon le Plan Comptable OHADA).

**Travailleurs indépendants** : Ensemble des patrons et travailleurs à compte propre.

## 2. Définition des indicateurs

**Taux d'activité au sens du BIT** : Rapport de la population active (actifs occupés, chômeurs BIT) à la population en âge de travailler.

**Taux d'activité au sens élargi** : Rapport de la population active (actifs occupés, chômeurs BIT, chômeurs au sens élargi) à la population en âge de travailler.

**Taux de chômage au sens du BIT** : Rapport de la population des chômeurs au sens du BIT à la population active (actifs occupés, chômeurs BIT).

**Taux de chômage au sens élargi** : Rapport de la population des chômeurs (au sens du BIT, découragés) à la population active (actifs occupés, chômeurs BIT, chômeurs découragés).

**Taux de chômage** : Rapport du nombre de chômeurs à la population active.

**Ratio de dépendance** : Rapport du nombre de personnes au chômage ou inactives, au nombre d'actifs occupés.

**Taux de salarisation** : Rapport du nombre de salariés, à la population active occupée.

**Taux de pluri-activité** : Rapport du nombre de personnes exerçant un ou plusieurs emplois secondaires, à la population active occupée.

**Taux de sous-emploi visible** : Rapport du nombre d'actifs occupés travaillant involontairement moins de 40 heures par semaine, à la population active occupée. Ce taux a aussi été calculé sur la base de 35 heures de travail par semaine.

**Taux de sous-emploi invisible** : Pourcentage d'actifs occupés dont le revenu horaire est inférieur au revenu horaire prévu par la législation, calculé sur la base du salaire minimum interprofessionnel garanti (28 500 FCFA/mois) pour un volume horaire de 40 heures par semaine.

**Taux de sous-emploi global** : Rapport du nombre de chômeurs, et d'actifs occupés en situation de sous-emploi (visible ou invisible), à la population active.

Il peut être calculé au sens du BIT ou au sens élargi.

**Taux d'emploi** : Rapport du nombre d'actifs occupés à la population en âge de travailler.

**Taux d'informalité** : Rapport du nombre d'actifs occupés exerçant dans le secteur informel à l'effectif total des actifs occupés.

**Taux net de scolarisation primaire** : Rapport du nombre total d'enfants inscrits dans le primaire qui appartiennent au groupe d'âges (6-11 ans) correspondant à ce niveau d'enseignement sur le nombre total d'enfants appartenant à ce groupe d'âges.

**Taux net de scolarisation secondaire** : Rapport du nombre total d'enfants inscrits dans le secondaire qui appartiennent au groupe d'âges (12-18 ans) correspondant à ce niveau d'enseignement sur le nombre total d'enfants appartenant à ce groupe d'âges.



## Annexe 3 : Liste du personnel impliqué

### COORDINATION

TEDOU Joseph	Directeur Général de l'Institut National de la Statistique
SHE ETOUNDI Joseph G. B	Directeur Général Adjoint de l'Institut National de la Statistique
LIBITE Paul Roger	Chef de Département des Statistiques Démographiques et Sociales
EBONGUE Abel NKOUGOUROU	Assistant technique de l'Union Européenne auprès de l'INS
NIEKOU Rosalie	Chef de Cellule du suivi des Conditions de vie des Ménages/CT
TAKEU NGUELA Alain	Chargé d'Etude Assistant/CTA

### PREPARATION TECHNIQUE

TEDOU Joseph	FOMEKONG Félicien
SHE ETOUNDI Joseph G. B	NANTCHOUANG DJIOKOUÉ Azer
LIBITE Paul Roger	FANMOE Alex Janvier
NDJOMO Sébastien	NGONO Marguerite Ghislaine
EBONGUE Abel NKOUGOUROU	KETCHOUM NGAHANE Geoffroy Casimir
NIEKOU Rosalie	TINGA YEPDO Joël Maturin
DZOSSA Anaclét	KAMGHO TEZANOU Bruno Magloire
TAKEU NGUELA Alain	DJEMNA KAMGA Elvis
TCHAKOTE Alice	BATOMEN Francis
WOUNANG Romain	

### ASSISTANCE TECHNIQUE

Constance TORELLI,	<i>Experte à l'INSEE</i>
Siriki Zanga COULIBALY Tingana	<i>Expert à AFRISTAT</i>

### APPUI A LA FORMATION DES EQUIPES DE TERRAIN

DJITUPURI Emmanuel	CHOUNDONG Norbert
TCHOUANGTE Robert	ZAFACK Martin
TAKOUGANG ZEUKENG Eric Hervé	NGO NYEMB
LIENOU	MBARGA OWONA Paul
TAMCHE Joseph	ETO Guy Sylvain

### TRADUCTION

NIEKOU Rosalie  
ZAFACK Martin  
DJEMNA KAMGA Elvis  
DZOSSAYA Dove

### REDACTION

TEDOU Joseph	NDEFFO GOUOPE Guy	FOKOU FOPI Serges
LIBITE Paul Roger	DJEMNA KAMGA Elvis	KETCHOUM NGAHANE Geoffroy Casimir
NEPETSOUN	KAMGAING TADJUJE Nicolas	TCHOUALA TIOBOU Marcial
KELODJOUÉ Samuel	DONGMO KEMKENG David Ghislain	TCHOUDJA Victorien
EBONGUE Abel	FOMEKONG Félicien	WOUNANG SONFACK Romain
NIEKOU Rosalie	NANTCHOUANG DJIOKOUÉ Azer	TCHAMGOUE NGUEMALEU Honoré Blaise
DZOSSA Anaclét Désiré	NGONO Ghislaine	GUETSOP GUENOU Paul Molière
JAZET KENGAP Eric	TINGA YEPDO Joël Maturin	NJIKI YATCHOUKEU Hyacinthe
TAKEU NGUELA Alain	KAMGHO TEZANOU Bruno M	HORSE Timothée
MBARGA OWONA Paul		

### APPUI A LA VALIDATION DU RAPPORT

INACK INACK Samuel, MINEFOP	LETERE AWOUA Roger, MINPMEESA
ELA ELA Amos, FNE	MBATONGA Joseph, MINFOPRA
SOUGA ZOA Jean de Dieu, CSTC	BABA BABA Frédéric, ONEFOP
SEKE KOUASSI De Syg, IFORD	MBOUGEKO Alexandre, MINTSS
MVONDO MEZANG Maurice, MINEFOP	NOUSSI METSAKEU Euclide, MINEPAT

### APPUI ADMINISTRATIF ET FINANCIER

NDJIWOUA KOMBOE Joseph	MBEMBE Mirienne
GUIMO David	JEUKE Juliette Aimée
MENWABO Thérèse	TCHOWOMPI Léontine
YONKEU Yvonne	IKOUMA Mindang
SONGO Martin	ELOMO Marta

**EQUIPES DE TERRAIN**Région de **DOUALA****Superviseurs :**TAMCHE Joseph  
NANTCHOUANG DJIOKOUÉ Azer  
BIKOK Aimé Thomas  
AZEBAZE William**Contrôleurs :**BIYO Louis  
EKOUTE NGALLE Grace Hortense  
NGAKANO Roger  
JAZET TSAGUE Marlyse Joséphine  
SADO NGUEPONG GérardKAMDEM TCHUENDEM Augustine  
NOUCK Alphonse Ervé  
MBOTTO DIBOUA EKOH Armand  
MEKOUADAP NANA Valérie**Enquêteurs :**DEMANOU PAGHA Achille B.  
CHEMEGNE ZITA Jeannette  
BAKAM WAFO Rachel  
MAGNE TAKAM Nadine Valerie  
BEBALLO DISSAKE N. Gabin  
MAKOUANG Antoinette  
BONO Armand  
MEKA DJIMEFO Alida Delphine  
DIOBA EKOBİ GénévieveNGO NWE Adélaïde Lynne  
ESSOH DOUMA Guy Patrice  
NGO NYOBE Bernadette Odette  
EWANE EKWALLA Pierre Paulin  
NKANMOGNE NGWA Emiline J.  
FANGAING Laurice  
OWONA Robert  
FENKAM CHAKAM Alain Martial  
PENGUE Basile Duclair  
EKA Rosette Christelle  
PETONY LOTI Sany  
FOUDA MEWOLI Claire Pascaline  
PROMBO PEGHOKO Pierre  
DOUALA LOBE EmanuelGUEDEM KATOU Christelle  
SISSIN Armand Didier  
DIMOUAMOUA LOBE Hélène  
TAPON Emmanuel Désiré  
INGA WANE Eric Roosevelt  
TOUBETH Adeline Flore  
KOUAM NGOUPO François  
VOLE Julienne Danielle  
KWELEKO NKOUNGWE Pierre Jules  
YOMESSON Annick  
NDONGO ETAME MBOUSSAM D.  
ENGANAYAT Masil Eric Julien  
NDJIYA ERICK Calvin**Chauffeur**

AYISSI ABENA Elias

Région de **YAOUNDE****Superviseurs :**DONGMO KEMKENG David Ghislain  
TCHOUANGTE Robert  
GUETSOP Paul Molière**Contrôleurs :**IFOUE DOUNGUE Yves Martial  
MOHAMADOU MANSOUROU  
KAMDEM TSANANG Cédric  
NGUIMEKENG TEMFACQ Nelly  
KENGNE RosineNTOLO Jean Hilaire  
LEUMALEU Marie Germaine  
YOMBA Jean Jacques**Enquêteurs :**EPOTOH OYAKAT Téclair  
SAMBA NDONDOCK Agnès Solange  
EYENGA ESSAMA Yves Germain  
TCHUINGKAM Aristide Hervé  
FOBOWE DIFFO  
TOUKO Marie Louise  
GHOMDIUM KAMGA Marie José  
WABO NOUBOUÉ AdrienABDOULAYE OUMAR  
MELELE Bénédicte  
ABE Symphorien Vital  
MUTAH RENETA ANGI  
ATEMKOU Benjamin  
MVELE ZE Hervé  
AZIEA FRU Elisabeth  
NGAMGNE FOKAM Suzy Liz Fanny  
BATAK MANJANJA James  
NGO LIKUND Marie Claire  
BATELA Patrick Noël  
NGONO OWONO Danielle Julienne  
KENNE Hugues Martial  
YANKAM DJONKAM Francis LambertBIOCK Olga  
NKOÀ François Nestor  
BOGNE TCHINDA Serge  
NSI OWONO Patience Irène  
CHE DOMINIC TENENG  
ONAMBELE ONDOBO Mélanie  
DJOURM Marius Blaise  
OWONA NKOU MOU Franck Emilien  
MAFFO YOUSMI Emilienne  
BENOA BELLA Paule Claire/ NANFAH TSAKEU  
Emmanuel  
NGOUFANG NDZIE Christian Bernard**Chauffeur**

NONO Guy

Région de l'**ADAMAOUA****Superviseurs :**TCHOUALA TIOBOU Marcial  
OUAMBA TAGNE Alain Rody**Contrôleurs :**AISSATOU SOULE  
SOKAMTE NZOFANG Louis Bruce  
BAOUGA David  
**Enquêteurs :**  
ABOUBAKAR MALIKI  
OUSMANOU ISSA  
BOUGUEN FEMEUGNE HermanROUSGOU Jean Daniel  
DAOUDA IBRAHIM  
SELAGAI Nadège  
DAYANG Maurice  
TAGNE KAMTE Raoult SimplicieDINGMA Jean François  
WOYANG YONGA Carole  
HAMIDOU  
YAYA Jean Paul**Chauffeur**

KUEMO Séraphin

<p>Région du <b>CENTRE</b></p> <p><b>Superviseurs :</b> TAKEU NGUELA Alain NJIKI YATCHOUKEU Hyacinthe</p>	<p><b>Contrôleurs :</b> ATANGANA Charles MOULIOM YACOUBA KENFACK CHOUNJIO Jean NTEBE AWONA Gilles Chantale</p> <p><b>Enquêteurs :</b> ALEGA ADEBODA NGAKANOU Joelle Divine</p>	<p>BIDJONO NOAH Philémon Guy NGO'O Prosper Martial BIWOLE Serges Rodrigue NGORBO LEBOGO ELA Yannick Steve NLEP Jean HIE BASSANGEN Thomas Blaise AMASSOKA A. MOUTHE MOUSSA NGONO Eméran</p>	<p>NTOM NSI Denis/SAMBA NDONDOCK Agnès Solange MAKANI ESSOMBA Samuel Olivier NZIE BAHEBECK Serge Alex MEFOUE NKOA Joséphine Estelle TAGNI FOKOU Alain Serge</p> <p><b>Chauffeur</b> ZANDJIO Jérémie</p>
<p>Région de l'<b>EST</b></p> <p><b>Superviseurs :</b> FANMOE Alex Janvier TIOBO'O PAPOU Sédric Edmond</p>	<p><b>Contrôleurs :</b> BATOURE II Arsène Achille NJOUMBA EKOSSO Yolande DIFFO Joé Clauvis</p>	<p><b>Enquêteurs :</b> AKONO Pascal Bruno MPANZOMO DJEMA Hermann MPOUAM Brice Yannick NDONGO Angeline ETCHOUKEM B. Armel</p>	<p>SAZANG BIGON Hervé Bertrand KANA Dieudonné TOMAZOK MBANE Joseph MPALLA NTEMEYAM Martial TSAGUE Simplicie</p> <p><b>Chauffeur</b> MENGUELE Gabriel</p>
<p>Région de l'<b>EXTREME-NORD</b></p> <p><b>Superviseurs :</b> FOMEKONG Félicien HORSE Timothée MOUAFO Raoul</p> <p><b>Contrôleurs :</b> ALI GARGA HOUNBARA KAOSIRI Léo DIDJA Emmanuelle PISMO Robert</p>	<p>DJAOWE DIKWE Prosper TAPELE OUSMANOU BAH DOUMDA SABZE Ernestine WILBA Charlot</p> <p><b>Enquêteurs :</b> ABAKAR HAMIDOU MAMAIDI Maximilien AHMED ZIREM BECHIR MAMMA Angèle AMADOU Jean MANA Bienvenu ATICKOA DJIMANKOA</p>	<p>MOÏSE ABBA Patou BAHADA Leopas NENBE HINBARA DAÏLING Rosalie NOUTADOU ABRAHAM DAIROU André OUMAROU AMADOU DJAOUWE Abraham POURBE MOUNANDI DJIBRILLA Saidou SADJO PALNANG GONG'NE Fidel SAIDOU ZACHEE GOUIGA FAWA</p>	<p>SANDA GOUYOUK HAIWANG Emmanuel TEUFACK SABZE Gaston HINDAL NYANGALA Serge Thierry WADJAKWA Chantale HAMADOU ARABO WANGKAGUE Pierre LINANCHO MICKA YATOI ABED-NEGO MAIDOBBA Lucie ZINALLA POUILLA DJONGUE Maxime</p> <p><b>Chauffeur</b> Hamidou ARDO NAIBOU</p>
<p>Région du <b>LITTORAL</b></p> <p><b>Superviseur :</b> NGONO Marguerite Ghislaine KOTTO Emile Zola</p>	<p><b>Contrôleurs :</b> BETONG SONG Zacharie MONGO Thomas</p>	<p><b>Enquêteurs :</b> DIMOUNGUE Claire Parfaite JEMEA EKEDI ESSAKA Emmanuel ENANGUE Calixte MAFFO DJEMENING Régine Nadine NGO LISSO Sidonie Léonie</p>	<p>NGOH ELOUTI Sandrine Blanche EYOUM Eugène PATIPE TCHOUAMANI Guylain Styve GWETH NKOTH Armand Emanuel YOUNGA Erve Jules</p> <p><b>Chauffeur</b> TATENOU Michel</p>

Région du **NORD**

**Superviseurs :**  
FOKOU FOPI Serges  
MIENGUE André

**Contrôleurs :**  
BABA MAMAT Galgaba  
SEUGOUA Willy Marcial

MOKOYAM Stanislas  
TAGNE FOKOUA Rodrigue  
SAH Victorine

**Enquêteurs :**  
BAVOUA ZANFACK Roseline  
MISSA Souaïbou  
BOUBA Taschobe  
HAYATOU  
DJORWE

MOMSA Ariane  
FANTA Joséphine  
NAMEKONG SENI Achille  
GODEWE Ali Kidmo  
NGOUANA MABOU Judith  
HAMADJAM Haman  
OUMAROU Bello  
HINDOU SANDA Sephora  
OUMAROU Kaldaza

KONAÏ Kotadaï  
TIOZE Alain Edouard  
MENWA Pascal  
YIMELE Marie Claudine

**Chauffeur**  
TATSINGOUM Bertrand

Région du **NORD-OUEST**

**Superviseur :**  
KETCHOUM NGAHANE Geoffroy Casimir  
ZAFACK Martin

**Contrôleurs :**  
ATONGSANG FUALEFAC  
NKEUMENI DEUTOU STELLA

FOHAM PEBOU JONATHAN BILL  
TADONKE  
MAMUE EVANGELINE TANTE

**Enquêteurs :**  
NDIKUM MANYONG Relindis  
NGU ABANDA GERARD  
AWA-DEM ASONGANYI  
NGUM CHE Michaeline  
MEKONE EBAKO Bernadette

LUMUEH FONTOH Nicoline  
CHE NANGA Maceline  
NJITOR WANGO Divine  
DADEM MOMO MADOUÉE  
MAURICE  
NWAHA JEFF Moise  
ATABOH Eugene  
CHENG NGUM Peter  
FOGANG TAKU Peter

OWI ASAH Reneta  
ELUNDU TANTO Gilbert  
SMITH ANGUM Emilia  
MKONG NSHOM Leslie Paul  
ITALE BALEMBA Sylvie  
MOMA AKAMA Gerald  
WAM NYANGHA Sylvia

**Chauffeur**  
JUENGUE NANA Victor

Région de l'**OUEST**

**Superviseurs :**  
TINGA YEPDO Joël Maturin  
FOTUE NJOMOU Sébastien

**Contrôleurs :**  
KENGNI Dénise  
TABIGUE Hubert  
SOH PENTU Alain

TCHIEYA Bernard  
SOMO NANDA François  
ZEMAFACK Emilienne

**Enquêteurs :**  
AFANYINYI LIENOU Iphigénie  
MAKA POKAM Anne Sylvie  
AYIAGNIGNI Abdou Salamou  
MBOULA KENMOE Guy Eric  
AZANMENE LOKO Gisèle Flore  
MEPIAP KANA Severin Narcisse  
DADEM KENFACK Dieunedort

MEYOUPO Bruno  
DJOTIE Norbert Lidovic  
MFOKUE Mohamed Nourredine  
GNABEYEU Bénédicte  
MOUE Michel Aimé  
KENMOE TAMO Alida  
MOUMBANGNA MOUCHIPOU François Xavier  
KONGA Rigobert  
NFON MAMA  
LAMARE FAKUE Alnars Fadil

TETINOUS Denis  
TOMI NGUEMBOU Léopold Legrand  
TCHIO NOUMBESSI Merlin  
TAMBE Pauline  
KENGWEN NGOUNOU Vivian

**Chauffeur**  
TSAKEM Patrice Hilaire

Région du **SUD**

**Superviseur :**  
KAMGHO TEZANOU Bruno Magloire

**Contrôleurs :**  
MBILI AZEGUE Achille  
OYONO Samuel

**Enquêteurs :**  
ABESSOLO BILOA Simone Stella  
TAKOU DJOUMÉLOU Alain Marcel  
ABONDO ZE Christian  
KEMGNE DJONKAM Marcelline  
MENGUE Lucien  
AYISSI André Thierry

ESSONO Etienne Patrick  
ESSA BALLA Guy Marie  
GWABOU Achille François  
NGOFANG ZALI Murielle

**Chauffeur**  
NGNEYAMBA FOMBIT Emmanuel

Région du **SUD-OUEST**

**Superviseurs :**

DJEMNA KAMGA Elvis  
ETO Guy Sylvain

**Contrôleurs :**

BI NDENECHO  
FUYA ACHU

EGBE John Agbormbongho  
TCHIO Mouotea Stanislas

**Enquêteurs :**

AMAH ALPHONSE AKE  
NKENGAFACK Albert Tangwa  
CHI ACHOH Christian  
NKENGLEFACK APUNDEM Pius

ENONGENE AKANG Justice  
NWABOH Judith Ambo  
FOZAO NZOTA MEZE  
MAMBO NJI Patina  
DIABE MAKOGÉ JR Fritz  
PEKELEKE CHEFOR Emmanuel  
IGELLE Isaac Toryila  
SIMO SIMO Simplicé

JEMIA KOTI  
NAMONDO NGOLLO Lizzy Elinge  
NGUEFACK ROGER  
TEPEKEM NGWEPEKEM Winifred

**Chauffeur**

BENGA Basile

**EQUIPE D'EXPLOITATION**

**Supervision**

MBA Martin  
NDEFFO GOUPE Guy Ferdinand  
NGONGANG Léandre

**Contrôleurs :**

TCHAKOUTE NGOHO Romain  
TCHOUDJA Victorien  
TABOUE Iréné

**Agents de saisie :**

EBODE ONANA Aloys  
NGO HAGBE BELL Fleur Prudence  
NJOUNDIYIMOUN MAMA  
ATANGANA AYISSI Gontran Sylvain  
TEFFOZE DONGMO Ruth Yolande  
EYOMANE MINTYA Jeanine Sorelle  
KAPTCHOUANG KOMGUEP Elise Béatrice  
NYA Léontine Flore  
MAKOUGOU Lucienne Yolande  
TIETCHAC KAMENI Laurence épse MBA  
MAGA OUAMBO Estelle Natacha  
KUNZE KWISSONG Alvine Peggy  
NGUEDIA KENGI Epse TSAFACK ZEBAZE  
ESSAH MESSOMO Germaine

MELONTSA FOGHAP Arnaud  
POUOKAM FOTSO Gertrude  
TETANG Pierre  
TCHOLEU Jeanne Epse POUAMO  
NGOMBI MVOGO Alexandra Isa  
ONANA BITONGO Timothée Roselin  
MANGA ATANGA Françoise Eliane  
DJUEDJI Adèle Pascaline  
ANGAZOMO Jeanine  
TECHE NOUMSI Nouvellin  
EPELE NDJAMBE Alexandre  
TSOMO Mathilde Elove  
KOM LIENOU Michelle  
BEAUFLEUR Lydienne Annie

NGOINWOU NGOINWOU Lucienne  
ABENG Françoise Jeannine  
CAROLINE MAMBO SAMA  
TOUNA MBALLA Rose Jeanine  
FOUENGUE Charly Gisèle Flore  
NOUMBISSIE Nick Michel  
DJOKO FRANK Herve  
NJONGUO ZENKEANG Maurine  
NAFACK FOYET Honorine Chantal  
TCHAKONTE TCHUISSEU Micheline Mireille  
EBANE EWANE Betty  
NGO GWODOG